LES ZOUAVES

LES

ZOUAVES

PAR

Gaston GANGLOFF,

Capitaine adjudant-major au 2e Régiment de Zouaves.

Le Corps des Zouaves.
Le Régiment des Zouaves.
1830 — 1852.

Tom. II

« Les zouaves, c'est la garde impériale de l'Afrique, la vieille garde. »

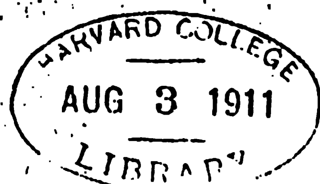
(Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.)

« Il n'y a qu'un régiment de zouaves, comme il n'y a qu'un Dieu et comme il n'y a qu'un soleil. »

(Dicton en usage au régiment.)



RAMBERVILLERS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES
VALENTIN RISSER, ÉDITEUR
1893


HARVARD COLLEGE
AUG 3 1911
LIBRARY

1846

Expédition dans la vallée du Chélif et dans le Maroc.

Au 1er janvier 1846, (1) le cadre des officiers supérieurs était le suivant :

MM. de Ladmirault, colonel,
Bouat, lieutenant-colonel,
de Gardarens de Boisse, chef de bataillon,
Tarbouriech, id.
Espinasse, id.
du Fresne de Kerlan, major,

L'état-major et le dépôt se trouvaient à Blida ; le 1er bataillon à Orléanville ; le 2e bataillon à Tlemcen ; le 3e bataillon en expédition sur les Hauts-Plateaux.

(1) La commission du budjet, avait fixé, dans ses séances du mois de mars 1845, à 60000 hommes et à 15398 chevaux, l'effectif à entretenir en Algérie en 1846. Lors de la discussion, la Chambre n'admit pas les réductions proposées. Au 1er avril 1846, l'effectif était de 106226 hommes et 22179 chevaux ; au 1er juillet il avait atteint le chiffre de 107688, y compris les troupes indigènes.

Nous avons déjà indiqué, dans le récit relatif aux opérations du 1er bataillon en 1845, que ce bataillon, rentré à Orléanville le 29 décembre, y séjourna jusqu'au 18 janvier 1846. Il en partit le 19, avec une colonne commandée par le colonel Eynard, aide-de-camp du gouverneur, colonne destinée à opérer contre les *Beni-Boudouane* (subdivision d'Orléanville).

Un premier combat eut lieu le 20 janvier, dans la vallée de l'Oued-Boudaoura. Les zouaves qui étaient sur le flanc droit, avaient reçu l'ordre d'occuper les hauteurs dont la possession devait permettre à la colonne de circuler librement dans la vallée. Ils eurent en outre l'occasion de rendre un service signalé au 4e bataillon de chasseurs à pied en dégageant une de ses compagnies qui s'était laissé complètement entourer par l'ennemi. Les zouaves n'eurent, dans cette affaire, qu'un seul blessé, le zouave Paré, atteint d'un coup de feu au bras au moment où il arrivait le premier sur l'une des crêtes à enlever.

Le 24 janvier, il y eut un nouvel engagement. Les Arabes étaient établis sur de très fortes positions où ils se maintenaient avec opiniâtreté. Ils en furent chassés par les zouaves. Citons un épisode : le zouave Marlier venait d'être tué, ainsi que le zouave Morel, qui avait essayé d'emporter le corps de son camarade pour lui éviter la mutilation. On vit alors le zouave Berthet accourir et défendre les deux cadavres jusqu'à l'arrivée d'un renfort qui vint dégager le vivant et les morts.

Le bataillon rentra à Orléanville le 29 janvier et s'y reposa pendant deux jours. L'agitateur Bou-Maza, expulsé une première fois, était rentré dans la subdivision d'Orléanville et venait de se faire battre, le 30 janvier, par le lieutenant-colonel Canrobert, commandant supérieur de Ténès.

Le soi-disant cherif était parvenu à s'échapper selon la coutume de tous ces imposteurs qui réussissaient toujours à tirer leur épingle du jeu après avoir embourbé leurs trop

naïfs prosélytes. Le colonel de Saint-Arnaud, commandant supérieur d'Orléanville mit aussitôt sa colonne sur pied pour chercher à cerner Bou-Maza, dans le Dahra, où il s'était réfugié. La petite colonne quitta Orléanville le 1er février, comptant dans son effectif le 1er bataillon de zouaves. Pendant deux longs mois, on parcourut le pays, razziant les tribus mutinées, brûlant gourbis et maisons, coupant les arbres fruitiers. Peu de coups de fusil, mais le mauvais temps souvent, et conséquemment, un surcroît de fatigues. Le 13 mars, toute la partie de la subdivision située sur la rive droite du Chélif était rentrée dans l'ordre. Le 14, la colonne pénétra sur le territoire de la subdivision de Mostaganem et campa à Sidi-Yacoub, sur l'Oued-Khranus. On apprit là que Bou-Maza et ses contingents se tenaient sur une série de monticules rocheux appelés les rochers du Ksa. Le lendemain, à la pointe du jour, le colonel de Saint-Arnaud, laissant au camp tous ses *impedimenta*, se dirigea sur l'ennemi avec quatre bataillons dont les zouaves, la cavalerie, et deux pièces de montagne. Après deux heures de marche, l'on se trouva en présence des dissidents qui occupaient des crêtes rocheuses sur la droite. Le bataillon de zouaves fut aussitôt jeté en avant pour commencer l'attaque et chercher à débusquer l'ennemi. Le terrain était horrible, l'ascension fut extrêmement pénible. Néanmoins les zouaves triomphèrent et du terrain et des Arabes, malgré la résistance opiniâtre de ces derniers.

Pendant plus de douze kilomètres, Bou-Maza fut poursuivi, la bayonnette aux flancs, et chassé de position en position, il fut atteint, pendant sa retraite, d'un coup de feu qui lui fracassa le bras droit : il ne devait jamais guérir de cette blessure. Le soir, à 7 heures, les troupes étaient rentrées à leur camp, harassées mais victorieuses et satisfaites. Le bataillon avait perdu un tué, le sergent Peyrouly, atteint d'un coup de feu au cœur en arrivant le premier sur une des positions. Il compta en outre 18 blessés, parmi lesquels le sous-lieutenant Huby, ancien sous-officier du corps des zoua-

ves, et les sergents-majors FADIÉ et DE RONDON DE COLOMBIER (amputé d'une jambe).

Le lendemain, 16 mars, la colonne établit son bivouac sur le champ de bataille de la veille. Des groupes d'ennemis étaient revenus, mais ils se tinrent hors de portée et il n'y eut pas de combat. On se contenta de couper, sous leurs yeux, leurs vergers et brûler leurs villages.

Le bataillon passa encore quelques jours à parcourir le territoire des tribus qui avaient accueilli Bou-Maza. Le 24 mars il rentra à Orléanville, mais pour peu de temps, car, dès le 1er avril, il concourut à la formation d'une nouvelle colonne avec laquelle Saint-Arnaud devait coopérer aux manœuvres entreprises contre les tribus de l'Ouarensenis par les colonels Eynard et Pélissier, sous la direction supérieure du duc d'Aumale. Saint-Arnaud partit d'Orléanville le 2 avril et, après deux engagements insignifiants qui eurent lieu les 4 et 5, il arriva le 7 à Timaxouine, point de concentration. Les deux autres colonnes n'avaient eu également qu'un léger engagement. Toutes les populations des vallées adjacentes s'étaient refugiées dans les cachettes du grand pic, sur le faîte même de l'Ouarensenis. Le bataillon expéditionna ainsi pendant deux mois, faisant courses sur courses, entremêlant ses marches de légers engagements qui n'ont rien produit de saillant. Arrivé le 3 juin à Miliana, il fut employé pendant 8 jours aux travaux de la route de Blida. Il rentra dans cette dernière ville le 11 juin et y trouva le 3e bataillon arrivé de la veille.

Ardents au feu, les zouaves se montraient également infatigables lorsque l'amour propre du corps se trouvait engagé. Dans le courant du mois de juin, le Grand-Duc Constantin, fils de l'empereur Nicolas de Russie, étant débarqué à Alger, témoigna le désir de voir cette troupe dont la renommée était parvenue jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Les zouaves après six mois de marches continuelles, de combats incessants, n'avaient plus pour vêtements que de glorieux haillons. Dans la nuit, ils reçurent des uniformes

neufs, et le lendemain, à 9 heures du matin, ils étaient à Boufarik, à six lieues de Blida, et attendaient le prince.

Celui-ci, en descendant de voiture, ne put dissimuler un mouvement de surprise et manifesta son étonnement de voir une troupe robuste et bien habillée, qui ne connaissait depuis six mois d'autre lit que la terre et d'autre toit que le ciel. Il emporta de cette revue des impressions que la guerre de Crimée n'a pas dû effacer.

A partir de leur rentrée au mois de juin et jusqu'à la fin de l'année, le 1er et le 3e bataillon vont tenir garnison à Blida. Ils prendront part de temps en temps à des courses de surveillance et partageront le reste de leurs loisirs entre le service de la place, les manœuvres, les travaux de constructions et d'installation des établissements militaires et les travaux de route. L'année 1847 sera, du reste, absolument paisible pour le 1er bataillon.

Le 2e bataillon, commandant Tarbouriech, rentré à Tlemcen le 31 décembre 1845, n'eut pas, lui non plus, à goûter un repos trop prolongé. Le 8 janvier 1846, en effet, il quitta cette garnison avec le lieutenant-colonel et vint s'établir à Sebdou pour en surveiller les alentours. Il fut ensuite incorporé dans une colonne que le général Cavaignac allait conduire dans l'ouest de la subdivision, à la recherche de la déïra qu'on supposait campée en deçà de la Moulouya (1). Cette colonne forte de 4000 bayonnettes, de 800 sabres et de 400 cavaliers du goum, était réunie le 7 février à Marnia.

Elle se dirigea le 8 sur Sidi-Bou-Djeinane, dans les *Achache*, d'où elle repartit le même jour, à 7 heures du soir, dans la direction de la Moulouya. Elle passa le Kiss, rivière frontière, à 1 heure du matin, et, au point du jour, elle se trouvait dans la plaine de Trifa, située au nord de la montagne des *Beni-Snassen*. La cavalerie poussa alors en avant, mais elle rentra vers deux heures sans avoir rien aperçu qui put faire croire à la présence de la deïra.

(1) La Moulouya, l'ancienne *Malvane, Malva, Malba, Mulucha, Molochath*

Le général Cavaignac ne jugea pas opportun de franchir la Moulouya. Sa colonne fit donc séjour le 10 février et se mit en route le 11, dans la direction de Nemours, en suivant la route qu'avaient prise, quelques mois auparavant les troupes du lieutenant-colonel de Montagnac. Les ossements des vaillants soldats qui avaient livré le mémorable combat de Sidi-Brahim, gissaient encore épars aux endroits où les hommes étaient tombés. Tous ces glorieux restes furent recueillis avec un soin religieux, déposés dans une fosse et salués par des salves d'artillerie et de mousqueterie. (1)

On passa un peu plus loin, à la Kouba de Sidi-Brahim, devenue célèbre par la belle défense du capitaine de Géreaux. On n'y trouva que des traces de sang et, dans un angle de la muraille, une date inscrite au crayon : *vingt-six septembre.*

La colonne arriva le 12 février à Nemours ; elle se remit en route le 13 pour Marnia, sauf la cavalerie qui resta sur le bord de la mer. Le bataillon de zouaves fut de nouveau employé à la surveillance des turbulentes tribus de la frontière et à protéger la rentrée sur le territoire algérien de celles qui avaient précédemment émigré au Maroc. L'émir, de sa personne se trouvait, à cette époque, dans les monts Ahmour où il avait été obligé de se réfugier devant la poursuite acharnée des colonnes Yusuf, Marey, Eynard, etc.

Le 24 mars, le bataillon prit part au combat que le général Cavaignac livra à un fort parti de dissidents sur le plateau de Terny, à 18 kilomètres au sud-ouest de Tlemcen, dans le pays d'Afir. Un nouveau soi-disant sultan avait, en effet, poussé l'outrecuidance jusqu'à sommer le général Cavaignac d'avoir à évacuer la ville de Tlemcen, dont lui, le sultan, devait prendre possession à une date qu'il indiquait.

Cavaignac fit traiter les porteurs de la missive comme ils le méritaient, c'est-à-dire qu'il les fit pendre, en dehors

(1) Voir la note 32, à l'appendice n° 1.

d'une embrasure, à la volée d'une pièce de canon. Leurs cadavres furent laissés là, pendant quelques jours pour servir d'exemple. Quant au général, il se porta au devant du misérable fou qui osait le menacer, avec le 15ᵉ léger, le 10ᵉ bataillon de chasseurs à pied, le bataillon de zouaves, le 2ᵉ hussards et 40 spahis (1). La rencontre eut lieu le 24 mars, à Sidi-Haflif. L'agitateur attendit bravement, il faut le reconnaître le choc de la cavalerie ; la mêlée devint en peu de temps générale, mais le succès resta aux nôtres. L'ennemi laissa 120 cadavres sur le terrain et perdit sept drapeaux, ses bagages et un grand nombre de pioches qui avaient dû servir à la démolition de Tlemcen, ville profanée par les chrétiens et désormais inhabitable pour les vrais croyants. Les zouaves, engagés fort à propos, avaient repoussé vigoureusement l'infanterie arabe du terrain d'accès difficile où elle s'était réfugiée ; ils n'éprouvèrent aucune perte. La déroute de l'ennemi fut complète ; on ne perdit du côté français que 3 tués et un blessé. La colonne passa la nuit sur le champ de bataille et rentra le lendemain à Tlemcen avec ses prises. On avait fait une halte sur l'Oued-Mefroug ; les zouaves y firent un *frichti* et un loustic d'escouade qui s'était paré d'un énorme sabre arabe se mit à chanter sur l'air de Malbrough : « l'un portait son grand sabre.... » Immédiatement l'Oued-Mefroug fut baptisé l'Oued-Malbrough.

A partir de ce moment, le bataillon employa le reste de l'année en courses non interrompues. Il fit une première razzia sur la remuante tribu des *Oulassa* (basse Tafna). L'opération réussit à souhait ; la cavalerie seule eut quelques pertes à déplorer.

Le 17 avril, le bataillon se trouvait sur l'Isser, mais ne put empêcher deux de nos courriers arabes d'être arrêtés par un parti de 100 à 150 coupeurs de route des *Beni-Mathar* et des *Ouled-Balaghr*. Les dépêches que les courriers

(1) Voir la note 33, à l'appendice n° 1.

avaient eu la présence d'esprit de jeter dans des touffes de palmier nain, furent retrouvées.

Le bataillon était rentré à Tlemcen pour quelques jours. Au moment d'en repartir, le 12 mai, il assista à la cérémonie de la remise d'une carabine d'honneur au sergent Lavayssière, du 8e bataillon de chasseurs à pied, le même qui, étant caporal, avait planté un drapeau improvisé sur la Kouba de Sidi-Brahim et le seul qui fut rentré à Nemours avec son fusil. Le 13, le bataillon part pour Marnia. Le 15, il quitte ce poste avec le général Cavaignac et se dirige vers les Hauts-Plateaux pour donner la chasse aux *Djaffra*, aux *Ouled-En-Nahr*, et autres insoumis. Après cette courte expédition, il repart vers l'ouest, pousse plusieurs pointes dans le Maroc avec l'intention de découvrir et d'enlever la deïra et de sauver ainsi les malheureux prisonniers. Le 27, il arrive sur les bords de la Moulouya dont la deïra n'était éloignée que d'une douzaine de kilomètres. Si le service des espions avait été mieux fait, on aurait pu la rejoindre.

Le bataillon rentra ensuite à Marnia. La colonne put à son retour, recueillir un des prisonniers français qui avait pu échapper au massacre commis à la deïra dans la nuit du 27 au 28 avril. Cet homme s'appelait Rolland (Guillaume) et avait été clairon à la 2e compagnie du 8e bataillon de chasseurs à pied : il avait été ramené par un homme des *Beni-Snassen*. Le 21 août, il fut nommé Chevalier de la légion d'honneur. On sait que tous les autres prisonniers, sauf les officiers et leurs ordonnances, furent lâchement massacrés par l'ordre ou au moins par le laisser faire d'Abd-el-Kader.

Etabli au repos dans les environs de Marnia, le bataillon fut cependant employé à quelques travaux de route et à la surveillance des tribus marocaines limitrophes. Ce séjour entre Marnia et Nemours dura plusieurs mois après que le bataillon eut fait à Tlemcen une courte apparition pour y refaire son habillement. Sa présence servit à calmer, dans les

tribus, les esprits émus par les lettres, les promesses voir les menaces d'Abd-el-Kader. De graves désordres purent ainsi être évités ; les *Msirda* et les *Souhalia* se virent contraints d'exécuter les conditions qui leur avaient été imposées à la suite de leur précédente rébellion.

Dans le courant de septembre, il y eut une certaine agitation dans les tribus de la frontière où l'on avait annoncé la prochaine arrivée chez les *Beni-Snassen* du fameux Bou-Maza. Celui-ci était depuis beau temps captif en France et l'annonce de sa venue ne pouvait être qu'une invention de quelque intrigant. Néanmoins, pour être en mesure de parer aux évènements, le général Cavaignac, prévenu de ce qui se passait, porta sa colonne au col de Sidi-Baruch, un peu en deça des puits de Sidi-Bou-Djenane, point propice pour une surveillance efficace. On reconnut bientôt que le Bou-Maza annoncé n'était qu'un mythe ; l'effervescence se calma et les troupes furent renvoyées dans leurs camps d'observation habituels.

La fin de l'année fut tranquille sur la frontière de l'ouest et, le 31 décembre, le bataillon se trouvait toujours à son camp sous Marnia, surveillant les directions d'Oudja et de la Mouïla et courant la vallée de la Tafna. Il avait suivi, quelques jours auparavant, le général Cavaignac dans une petite expédition dirigée contre les tribus de la plaine des *Angade*, à l'ouest de Marnia. Cette course n'avait donné lieu à aucun fait important : le bataillon était rentré à Marnia après avoir passé à Nemours où il se trouvait au moment de l'arrivée des prisonniers rachetés aux Arabes (1).

Au 1ᵉʳ janvier 1846, nous avons laissé le 3ᵉ bataillon en course sur les Hauts-Plateaux de la province d'Alger et de l'ancienne province du Tittery sous les ordres du général Marey. Dans les premiers jours de la nouvelle année, la présence de l'émir fut encore une fois signalée dans le sud de Boghar. Le général Marey, dont les troupes se montraient

(1) Voir la note 34 à l'appendice n° 1.

aussi infatigables que lui même, se mit immédiatement en route avec sa petite colonne. On s'avança par les *Beni-Khalfoun* et les *Nezliona* pour couper la retraite à Abd-el-Kader, qui venait de subir un échec à Cherak-et-Teboul. L'émir se déroba encore une fois de plus : il avait brusquement changé de direction et pénétré dans la vallée de l'Oued-Sahel par le col de Djabboub. La colonne Marey et le 3e bataillon en furent pour leurs fatigues. Néanmoins, l'émir fut obligé de s'en tenir à la Kabylie, différentes petites colonnes lui ayant barré l'entrée de notre territoire proprement dit.

Après cette course, aussi fatigante qu'inutile, le bataillon fut rappelé vers le nord et dut s'établir au col des *Beni-Aicha* pour en intercepter le passage tout en y prenant du repos. Il occupa ce point jusque vers la fin de février et rentra ensuite à Blida. Il resta peu de temps dans cette garnison et fut de nouveau dirigé vers l'est pour parcourir la vallée de l'Isser oriental. De là, il repartit pour Boghar dans le courant de mars, et fut incorporé successivement dans plusieurs petites colonnes envoyées à la recherche ou à la poursuite d'Abd-el-Kader. Toutes ces courses furent sans résultat immédiatement appréciable.

Dans le courant de mai, le général Yusuf avait organisé à El-Boïda, dans les monts Ahmour, une colonne légère dont l'infanterie fut placée sous les ordres du colonel de Lamihault, des zouaves, et dont le 3e bataillon fit partie. On pacifia le Djebel-Ahmour et l'on s'en fut contre quelques fractions des *Ouled-Naïl* qui, elles aussi, avaient accueilli Bou-Maza et lui avaient fourni des secours en vivres et en hommes. L'on fondit sur les Ksar-Zenina « quelques minutes après qu'Abd-el-Kader y fut arrivé lui-même.

On dit que l'émir crut si peu à la nouvelle que lui donnait un courrier de la présence de la colonne française en vue du Ksar, qu'il le fit bâtonner pour s'être fait le messager d'un avis d'après lui, si invraisemblable. (*Le général Yusuf par le colonel Trumelet*).

Les Ouled-Naïl livrèrent 550 chevaux qui furent remis au bataillon de zouaves. Celui-ci se trouva ainsi encore une fois transformé en corps de cavalerie. On peut aisément se figurer les plaisanteries auxquelles se livrèrent les zouaves, portant haut le fusil, imitant en sifflant, les sonneries de la cavalerie, ne s'interpellant plus que par « cavalier un tel » ; les caporaux devinrent des brigadiers, les sergents-majors des chefs, le bataillon était l'escadron, etc.

La colonne rentra à Boghar le 30 mai, éreintée et délabrée au point que le général de La Moricière a pu écrire qu'on n'avait jamais rien vu de pareil, ni après la retraite de Constantine, ni pendant la campagne de 1840. Après être arrivé à Alger, le bataillon des zouaves rendit ses montures, le 5 juin, sur le champ de manœuvre de Mustapha. Le gouverneur examina lui-même les animaux et en fit une large part aux officiers : le reste fut vendu aux enchères. Rentré à Blida le 10 juin, le bataillon y fut rejoint le lendemain par le 1er qui arrivait de Miliana. Les deux bataillons passèrent ensemble le reste de l'année à Blida.

Dans le courant du mois de juin, le ministre de la guerre avait décidé, sur la proposition du gouverneur général, qu'un *poste-magasin*, destiné à assurer une communication à travers la chaîne de l'Atlas, vers le mont Dira, serait créé à *Sour-Ghozlan*, dans le sud de Bourdj-Bouira. Par une décision du 19 juin, ce poste-magasin fut transformé en établissement permanent et reçut le nom *d'Aumale* (1). La première pierre fut posée le 30 juin et une colonne d'infanterie aux ordres du colonel DE LADMIRAULT, des zouaves, quitta Blida le 8 octobre pour aller exécuter les travaux préparatoires à la construction des établissements. Ces troupes arrivèrent à destination le 15 octobre et se mirent immédiatement au travail. Le colonel DE LADMIRAULT avait convoqué tous les caïds des environs : tous lui promirent leur concours en l'assurant de leur soumission et de leur fidélité.

(1) Sur l'emplacement de l'ancienne *Auzia*. 123 kilomètres au sud-est d'Alger, entre Sétif et Médéa ; 886 mètres d'altitude.

Un autre détachement de troupes commença en même temps la construction d'une route tracée à travers les montagnes des *Beni-Moussa* et des *Beni-Sliman*. Nous verrons à plusieurs reprises les zouaves être à l'édification de la ville d'Aumale que leur colonel avait fondée.

Pendant le cours de l'année 1846, le régiment avait obtenu les récompenses suivantes dans la Légion d'Honneur.

Ont été nommés *Chevaliers :*

25 janvier : le capitaine de Berthier, Alexis-Bénigne-Louis, et le lieutenant Oudinot, Charles-Joseph-Gabriel.

6 mars : le capitaine Adam, Jacques-Louis-Abel ; le lieutenant Aurel, Auguste ; le sergent Benner, Charles.

15 avril : le sous-lieutenant Huby, Alexis ; le zouave Porchet, Bernard.

21 juin : le sergent-major de Redon de Colombier, Joseph-Constant.

21 août : le lieutenant Troyon, François-Désiré ; le sous-lieutenant Fauvelle, René-Victor ; le sergent-major Charles-Philippe-Gabriel ; les sergents Eguillon, Charles-Auguste-Joseph et Laurans de Charpal, Marie-François-Augustin.

A d'anciens et éclatants services de guerre, le sergent Benner, décoré le 6 mars, avait encore joint des actes de dévouement en sauvant, au péril de sa vie, à quelques jours d'intervalle, trois zouaves qui, sans son intervention se seraient infailliblement noyés dans la Chiffa.

Les nominations et promotions suivantes avaient eu lieu parmi les officiers :

25 janvier :	le lieutenant Dubos est promu capitaine au corps en remplacement de M. Paute, passé dans l'Etat-major des Places.
id.	le sous-lieutenant Martin Jean, est promu lieutenant au corps en remplacement de M. Dubos.
2 mars :	le sous-lieutenant de Narbonne-Lara, est promu lieutenant au corps, en remplacement de M. Goguet, décédé.

id. l'adjudant **Bernard** est nommé sous-lieutenant au corps en remplacement de M. **Narbonne-Lara**.

15 mars : le capitaine adjudant-major **Dantin**, est promu chef de bataillon au 1er régiment de la légion étrangère.

2 avril : le capitaine **Dubos** passe adjudant-major en remplacement de M. **Dantin**.

27 avril : le lieutenant **Banon**, est promu capitaine au corps en remplacement de M. **Dubos**.

id. le sous-lieutenant porte-drapeau **Lambert**, est promu lieutenant au corps en remplacement de M. **Banon**.

20 juin : le capitaine **de Malleville** passe à la 1re classe.

9 juillet : le capitaine **Nauroy** passe à la 1re classe.

29 juillet : les adjudants **Rondot** et **Bernard**, Antoine, sont nommés sous-lieutenants au corps en remplacement de MM. **de Reyniac** et **Martin**, [illegible]

[illegible] **Sent péry**, vient de la ligne.

[illegible] est nommé sous-lieutenant [illegible] de M. [illegible] bataillon de tirail- [illegible]

[illegible] [illegible] mpla- cement de M. **Huby**, nommé porte-drapeau.

13 octobre : les capitaines **Bordas** et **Lecouteux** passent à la 1re classe.

25 octobre : le lieutenant **Dutrochet** est promu capitaine au corps en remplacement de M. **Desmaroux**, mis en non-activité.

id. le sous-lieutenant Pousson est promu lieutenant en remplacement de M. Dutrochet.

13 décembre : le sous-lieutenant Caminade est promu lieutenant au corps, en remplacement de M Escalon, décédé.

id. l'adjudant Mainfroy est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Caminade.

Un ordre général du 10 juin avait désigné les généraux Magnan et de La Moricière pour passer l'inspection générale de 1846 aux zouaves, respectivement dans les provinces d'Alger et d'Oran.

Un autre ordre général du 20 juillet avait désigné le général d'Arbouville, commandant par intérim la province d'Oran, pour remplacer comme inspecteur général M. de La Moricière, en congé.

Le général d'Arbouville ayant été autorisé à déléguer ses pouvoirs aux maréchaux de camp, le 2e bataillon fut inspecté par le général Cavaignac, ancien colonel du régiment

sente aucun fait à relater. Ce bataillon séjourna pendant toute l'année dans la province d'Alger où il fut constamment employé aux travaux du temps de paix (1).

Quant au 2e bataillon, il se trouvait à Marnia depuis le 31 décembre 1846. Il quitta cette place le 14 janvier 1847 pour marcher avec la colonne que le général Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, allait conduire contre les *Trara*. Nous avons déjà vu souvent les zouaves guerroyer contre cette confédération kabyle qui occupe tout l'énorme pâté montagneux situé au sud et au sud-est de Nemours, sur la rive gauche de la Tafna. Cette fois-ci, l'expédition était surtout dirigée contre les *Beni-Ouarsous*, riverains de la Tafna, qui n'avaient pas acquitté leurs impôts. Mais, pour ne pas donner l'éveil, la cavalerie fit d'abord une pointe sur Sebdou et Taeziza en remontant la vallée de l'Isser. L'infanterie rejoignit à moitié chemin de Tlemcen, le 14 janvier seulement. La marche aller et retour fut fort incommodée par la neige. Les prises assez considérables furent ramenées ce jour-même, à Tlemcen et l'on fondit ensuite sur la basse Tafna. Après les *Beni-Ouarsous* on visita les *Oulassa* et l'on alla ensuite jusque dans le pays des *Msirda*. Des amendes furent levées ; des otages, ainsi que les principaux parmi les agitateurs, furent saisis ; mais il n'y eut pas de combat. Le bataillon perdit cependant un sous-officier, le fourrier Esquillon, tués aux avant-postes probablement par quelque maraudeur arabe. Ce sous-officier venait d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur.

La colonne eut à souffrir du froid et surtout de la neige qui s'était accumulée dans certains passages de la montagne et rendait la marche excessivement pénible. Le bataillon rentra à Tlemcen le 30 janvier. Il y passa deux mois entiers à se refaire de ses fatigues et à renouveler ou réparer l'ha-

(1) Le service était devenu moins pénible. Une ordonnance royale du 21 février 1847 avait, en effet, ouvert des crédits pour augmenter de 14,000 hommes et de 3,117 chevaux, l'effectif à entretenir en Algérie pendant l'année 1847, effectif primitivement fixé par l'article 3 de la loi du 3 juillet 1846. — Au 1er juillet 1847, il y avait en Algérie 101,520 hommes.

billement et l'équipement qui avaient eu fort à souffrir de ces séjours prolongés sous la tente, par le vent et la poussière, la pluie et la boue.

Le capitaine Aurel, nouvellement promu et le sous-lieutenant David, détaché aux affaires indigènes, quittent la province d'Oran et s'embarquent pour Alger le 5 avril.

Au commencement de ce même mois d'avril, le bataillon repartit de Tlemcen avec une nouvelle colonne qui, sous les ordres du général Cavaignac, devait opérer contre les tribus de l'extrême sud et notamment, contre les *Hamyane-Gharaba*. Ceux-ci n'avaient pu encore se décider à prendre définitivement le parti de la soumission ; ils étaient devenus encore plus indécis à la suite d'un mouvement qu'Abd-el-Kader venait de prononcer vers l'est. Il importait d'anéantir les dernières ressources que l'émir pouvait encore trouver au delà des Chotts, en forçant les *Hamyane* à reconnaître notre autorité. Cette soumission devait porter le dernier coup à Abd-el-Kader et lui ôter tout espoir de pouvoir tenter, dans la suite, aucune incursion par le sud de nos possessions.

Le noyau de la colonne, dont était le bataillon de zouaves — commandant TARBOURIECH, — quitta Tlemcen le 1er avril pour se rendre au poste de Daya, récemment créé, où devait se faire la concentration, jusque là, les troupes devaient être sous les ordres du colonel de Mac-Mahon, du 41e de ligne, nommé au commandement de l'infanterie de la colonne. Le capitaine de Saint-Pol, des zouaves, était désigné pour remplir les fonctions de sous-intendant militaire.

La colonne devait comprendre le 2e bataillon de zouaves, un bataillon du 5e de ligne, un bataillon du 14e de ligne, deux bataillons de la légion étrangère, six escadrons sous les ordres du colonel Gagnon, du 2e hussards, une section d'artillerie de montagne, un convoi considérable et un équipage d'eau.

Les troupes parties de Tlemcen passèrent l'Oued-Chouli le 1er avril et établirent leur camp sur la rive droite, près d'une ancienne redoute construite en 1845. Le lendemain elles

franchirent l'Isser, passent auprès des ruines de la ville romaine d'*Altava* (Hadjor Roumi,) non loin et en amont du village actuel de La Moricière. Elles font la grand'halte à Aïn-Tellout, sur le territoire des *Beni-Amer*, qui étaient alors en dissidence au Maroc (1) : bivouac à Sidi-Hamed-er-Radja.

Le 3 avril, on chemine sous bois, on fait une grand'halte sans eau et l'on va camper sur la rive gauche de la Mékerra, près de Slissen, sur le territoire des *Ouled-Balaghr*.

Le 4, on suit le chemin en lacets qui conduit sur le plateau de Daya et l'on va s'installer au bivouac sous les murs de ce poste : on y séjourne jusqu'au 11 avril inclus. Les deux bataillons de la légion étrangère rejoignent à Daya.

Le 12 avril, le mouvement vers le sud est commencé sous la direction du colonel de Mac-Mahon ; l'on campe le 12 à Aïn-Sessa. Le 13, bivouac sans eau : l'administration en distribue un litre et demi par homme ; rien pour les animaux. Le 14, le camp est établi à El-Hammam, mais le peu d'eau des puits force la colonne à plier bagages à une heure de l'après-midi, par un fort vent du sud : des tourbillons d'une épaisse poussière sont soulevés et gênent beaucoup la marche. L'on passe la nuit à Meldgat-en-Nouala, où le général rejoint avec la cavalerie et prend le commandement. Le 15, étape de 32 kilomètres par la pluie ; on passe à Djerf-el-Ghorab et l'on va camper aux Ogla d'Amra (2). Le 16, on dépasse Bou-Guern, qu'on laisse sur la droite, et on campe à Sounghra, après avoir traversé une branche du Chott-el-Chergui. Le 17 avril, bivouac aux puits de Keubch, dans un enfoncement au pied du mont Antar, qu'on laisse maintenant à droite, après l'avoir traversé au col de Sidi-Mohamed-el-Aouri. Le 18, étape de 30 kilomètres, coupée par une grand' halte aux puits de Krolmtza, par une pluie fine et continue avec quelques rares échappées de soleil ; bivouac à Fritis ;

(1) *Aïn-Tellout*, hameau et très belle source sur la voie ferrée de Sidi-bel-Abbès à Tlemcen, à 45 kilomètres de cette dernière ville.

(2) *Ogla*, groupe de puits

le thermomètre est descendu à 7°. Nous indiquerons dans le courant du récit, les températures de plusieurs journées passées en route, afin de montrer par quelles alternatives de chaud et de froid durent passer les troupes de cette colonne et quelles souffrances elles eurent en partage,

Le 19 avril, à la diane, les tentes étaient couvertes d'une épaisse couche de neige, la plaine était blanche à perte de vue. On se mit cependant en route; mais la neige ne cessait de tomber et bientôt il y en eut jusqu'à 35 centimètres. Les guides indigènes ayant fini eux-mêmes par ne plus se reconnaître dans cette atmosphère troublée qui leur cachait tous les reliefs du sol, leurs points de repaire habituels, il fallut se décider à s'arrêter et à camper. La neige continua à tomber pendant le reste de la journée et pendant toute la nuit: cette journée fut très pénible : le froid était très vif et l'on eut toutes les peines du monde à faire cuire les aliments tant l'alfa était mouillé. Le général ordonna une distribution supplémentaire de sucre et de café. Certains hommes moins robustes, grelottaient tellement que leurs tremblements produisaient des cliquetis par le froissement de leur équipement et de leur fusil que leurs doigts raidis avaient peine à tenir. Les grand'gardes eurent particulièrement à souffrir. Le 20 au réveil le thermomètre marquait 4° .Le soleil vint cependant percer la brume ; on se mit en marche, et il tomba encore un peu de pluie et de grêle, entremêlées de neige. La neige tombait encore, mais la végétation, un peu plus fournie permit d'entretenir des feux et ce petit mieux dans cette situation eut vite ragaillardi le soldat : il redevint babillard et facétieux. Quelques hommes furent atteints d'ophthalmie pour avoir négligé de se servir du petit voile vert de gaze légère que le général Cavaignac avait fait distribuer à chaque soldat au moment du départ de Tlemcen.

La colonne arriva à Asla le 21 avril. C'était le premier des Ksours qu'elle devait visiter ; le bivouac fut établi au pied des Kouba qui précèdent le village et l'entrée de celui-ci fut interdite à la troupe. Le 22, l'on fit séjour pour se remet-

tre un peu des fatigues des dernières marches et laver le linge, mais cette journée fut encore attristée par un formidable orage qui vint s'abattre juste sur le camp. On put acheter quelques légumes, ce qui permit de varier et d'augmenter la nourriture. Le 23, nouveau séjour : intermittences de pluie et de soleil ; un nouvel orage éclate sur le camp.

Le 24 la colonne prend la direction de Thiout : grand'halte au Keljen Sidi-Sliman et bivouac à Kaoubi, redir occupant des anfractuosités rocheuses et des mares, dans un fond entouré de quelques pistachiers ; étape de 28 kilomètres. Le 25, arrivée à Thiourt, dont la population avait fui pour se réfugier dans les montagnes.

Le 26, la colonne se remet en route pour aller visiter les deux Moghrar. On descend l'Oued Thiout, grossi de l'Oued-Sefra ; on passe à Aïn-el-Hadjedj, ksar en ruines ; on suit ensuite le cours de l'Oued-Slame dont le lit, en certains endroits, atteint jusqu'à cent mètres de largeur et est ombragé par de nombreux tamaris ; il y avait alors peu d'eau, répandue en flaques. Le camp fut établi à 4 kilomètres de Moghrar-Thatani (du bas), en colonne, dans le lit même de l'Oued-Slame. On envoie les animaux boire à deux kilomètres plus en aval et les hommes touchent chacun trois litres d'eau des tonnelets. Le 27, on marche sur Moghrar-Thatani, où trois de nos émissaires, sur quatre, avaient été assassinés la veille. Quelques obus lancés dans le Ksar en firent déguerpir vivement les quelques habitants qui y étaient restés et qui firent là une première expérience des effets de notre artillerie. Le Ksar fut livré au pillage pour venger la mort de nos envoyés.

Le 28, on s'achemine vers Moghrar-Foukani (du haut), en suivant non pas le lit de l'Oued-Moghrar qui est cependant très praticable quoique sablonneux, mais le chemin de la montagne qui présente des avantages au point de vue militaire. La distance qui sépare les deux villages n'est que d'une quinzaine de kilomètres. Les habitants de Foukani ayant fait mine de vouloir résister, le général fit attaquer

par les chasseurs à pied et par la légion, qui perdirent deux tués et quatre blessés, mais qui tuèrent 27 *Ksouri*. Les zouaves étaient restés en réserve. Comme le village du bas, celui du haut fut mis à sac et à feu ; les palmiers furent presque tous coupés. Le soir même, la colonne vint reprendre son bivouac de Moghrar-Thatani. La journée du 29 fut employée à achever la destruction de ce Ksar commencée le 27. La hache, la pioche, le feu et le pillage passent sur le village et sur les jardins ; les arbres sont coupés, les silos d'orge vidés, les céréales sur pied ravagées, les légumes récoltés au profit de la colonne ; les métiers à tisser sont brûlés, les vêtements pris et emportés. On laisse derrière soi la dévastation et la ruine.

Le 30 avril départ pour Thiout et bivouac sur le haut Oued-Slame. Un orage d'une violence extrême éclate vers midi : la nuit est troublée par des coups de feu que les Ksouri viennent tirer sur le camp : un cavalier du goum est mortellement atteint.

Le 1er mai, l'on arrive à Thiout de bonne heure. La marche avait été légèrement inquiétée par des coups de feu échangés par l'arrière-garde avec les Ksouri : ceux-ci perdirent un homme tué. Il est fait une distribution extraordinaire de sucre et de café, à l'occasion de la fête du roi. Dans la journée orage et forte pluie ; ondée le soir. Aucune journée, dirait-on, ne pouvait se passer sans orage, et l'on sait ce que des pluies répétées amènent de gène pour le soldat, de difficultés pour le campement et pour les marches, d'empêchement dans les travaux de propreté, dans l'établissement des cuisines et la préparation des aliments. Néanmoins le moral des troupes ne s'est jamais démenti dans cette pénible expédition où elles eurent à souffrir d'abord d'un froid intense, ensuite de pluies continuelles, et, plus tard, de la chaleur (1),

Le 2 mai, les Ksouri de Thiout n'ayant pas voulu quitter

(1) Voir la note 35, à l'appendice n° 1.

leurs montagnes et encore moins accepter notre autorité, le village fut livré au pillage, mais avec défense de démolir et d'incendier (1). Le commencement de la nuit avait encore été troublé par des coups de feu aux avant-postes. Mais un zouave, qui se trouvait en sentinelle, laissa approcher tranquillement un des assaillants et lui logea ensuite une balle en plein front : cet incident permit de passer tranquille le reste de la nuit. Le 3, le pillage continue, on vide les silos. L'ennemi tire sur les grand'gardes pendant la nuit, tue un homme de la légion et en blesse un autre. Le 4, nouveau séjour à Thiout : outre quelques maraudeurs ennemis, mais, en revanche, pendant la nuit, il y eut quelques blessés aux avant-postes.

Le 5 mai, étape de Thiout à Aïn-Sefra (14 kilomètres). En arrivant dans les environs du village, on trouva l'ennemi disposé à attendre de pied ferme : il s'était retranché sur une ligne de monticules qui précède le Djebel-Haïrech, en face de son point de jonction avec le Djebel-Moghrad, et il y avait disposé des pierres en forme de créneaux.

Si l'on avait mieux connu la topographie des lieux, on aurait pu tourner le rassemblement et n'en pas laisser échapper un seul homme. En effet, dans le sud de la province d'Oran, presque toutes les grosses chaines de montagnes sont précédées d'une autre chaine de montagnes parallèle moins élevée, une sorte de moraine ou ligne de collines rocheuses formant avec les chaines principales des vallées plus ou moins étroites qui ont plus d'une fois servi d'abris à des contingents en fuite. On avait cependant formé deux colonnes qui prirent le rassemblement, l'une en tête, l'autre en queue, sous un feu peu redoutable que les Ksouri avaient commencé hors de portée. Pendant que quelques obus facilitent l'attaque, l'infanterie s'élance au pas de course : les rampes rocheuses sont escaladées et l'ennemi s'enfuit dans toutes les directions laissant six cadavres sur le terrain. Dès

(1) Voir la note 19, à l'appendice n° 1.

qu'on se fut suffisamment rendu compte des dispositions du terrain, la cavalerie et le bataillon de zouaves furent chargés de tourner le groupe principal de l'ennemi qui, repoussé des collines devait nécessairement traverser le vallon pour gagner la grosse chaîne et s'y réfugier. Mais il était trop tard : les zouaves fatiguèrent beaucoup sans pouvoir arriver à faire de bonne besogne. La cavalerie put atteindre les fuyards et en sabra une trentaine : nous perdîmes deux cavaliers indigènes tués et trois blessés. A cinq heures du soir enfin, le camp fut établi sur la rive gauche de l'Oued-Sefra, à 1500 mètres environ du Ksar, vers l'emplacement du village européen actuel. La population indigène avait fui derrière l'immense dune de sable qui se trouve au sud du Ksar, au pied du Djebel-Mekter : le village fut pillé et les jardins dévastés. Le 6, camp à El-Bridjo, à 10 kilomètres à l'ouest d'Aïn-Sefra. Le 7, marche sur le Ksar d'Aïn-Sfissifa que l'on trouve abandonné ; la population, dans sa naïveté, avait muré les portes en se retirant. Le village fut abandonné au pillage et les jardins à la dévastation ; l'incendie fut défendu. Cette interdiction n'ayant pas été strictement observée, le Ksar fut consigné à la troupe et la garde en fut confiée aux zouaves pendant toute la durée du séjour de la colon[illegible] Cette désignation excita des jalousies dans [illegible] des officiers du service de santé qui [illegible] gnit pas à sa rentrée, de faire paraître dan[illegible] assertions aussi injustes que malveillantes. [illegible] TARDOURIECH, dès qu'il en eut connaissance, [illegible] vertement par la lettre suivante qui parut dans l'« Echo d'Oran » du 9 octobre 1847 :

« Tlemcen, le 23 septembre 1847.

« Monsieur le Rédacteur, un article anonyme intitulé *Expédition du général Cavaignac dans le Sahara Algérien* et publié dans le n° de votre journal du 11 septembre, renfermant un paragraphe injurieux pour le bataillon que j'ai l'honneur de commander, je me crois dans l'obligation de le réfuter.

« Le général, est-il dit dans le fragment précité, avait défendu l'incendie : pour punir la troupe de la violation de ses ordres, il lui défendit l'entrée du Ksar dès le soir même. Par un singulier hasard, la garde fut confiée aux zouaves. Autant vaudrait donner un champ d'orge à garder à un cheval affamé. Les sentinelles laissaient volontiers, malgré leur consigne, entrer les pillards ; mais quand ceux-ci sortaient chargés de butin, elles le leur faisaient déposer et se l'appropriaient sans façon.

« Un tel blâme, fut-il même mérité, déversé par quelqu'un qui n'a aucun mandat pour le faire, est une haute inconvenance.

« Mais comment qualifier la conduite de votre correspondant anonyme, si cette allégation est une calomnie ? Et c'est une calomnie.

« Je n'ai pas besoin d'invoquer les souvenirs de 16 ans de guerre pour prouver que les zouaves savent exécuter une consigne. Je me contenterai de répondre que, dans la circonstance citée, la garde du village leur fut confiée pendant trois jours ; et que, s'ils s'en fussent si mal acquittés dès l'origine, le général, dans l'intérêt des propriétés qu'il voulait sauvegarder, non moins que dans celui de la discipline, se serait empressé de corriger le singulier hasard qui les avait placés là.

« Quant à cette expression, assez froissante, je ne la relèverai pas davantage. En présence de l'ignorance complète des hommes et des choses du pays qui forme le trait caractéristique de cette publication, je n'ai pas le droit de m'étonner que l'auteur ne sache pas que c'est en général autre chose que le *hasard* qui a présidé au choix des postes occupés par les zouaves, dans les diverses circonstances de la guerre.

« Je ne m'exagère pas, du reste, l'importance d'un si pauvre dénigrement, et je ne crains pas qu'il soit, pour le bataillon de zouaves, l'écueil d'une bonne réputation, loyalement et laborieusement acquise. Mais toute calomnie, quelque infime

que soit son point de départ, et quelque ridicule que soit sa forme, doit être relevée. J'ai donc cru, M. le Rédacteur, devoir vous adresser cette réfutation, avec prière, et au besoin sommation, de l'insérer dans votre prochain numéro.

« Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

« TARBOURIECH.
Chef de bataillon,
Commandant le 1er bataillon de zouaves.

« P.-S. — Je n'ai pas cru devoir répondre au reste de l'article, où l'auteur entasse l'horreur sur la calomnie, pour se mettre peronnellement en relief : je dois lui laisser la responsabilité du rôle qu'il a bien voulu se choisir.

« TARBOURIECH. »

La garde intérieure du Ksar fut confiée à la compagnie DE SAINT-POL alors commandée par le lieutenant BLANC. Cette compagnie eut un petit engagement, pendant la nuit, contre un groupe d'Arabes qui essayèrent d'entrer par une brèche qu'ils ne supposaient pas gardée. Ils apprirent le contraire à leurs dépens.

Le capitaine Blanc raconte un autre épisode du séjour de la colonne à Sfissifa : « Pendant le séjour de repos que nous donne le général à Sfissifa, au milieu des jardins et sur le bord du ruisseau qui les arrose, la légion étrangère eut, les premières nuits, une, deux et même trois sentinelles, assassinées et des alertes qui mettaient tout le monde sur pied. Le général irrité et lassé, fit faire à la nuit tombante un mouvement aux quatre faces du camp, de manière à faire occuper par les zouaves la place de la légion étrangère.

« Quelques heures après, on entendit quatre coups de feu seulement, au lieu de la fusillade générale, qui précédemment troublait notre repos. Au jour, on releva quatre cadavres, mais cette fois ce n'étaient pas des nôtres». (*Souvenirs d'un vieux zouave)*.

Le 8 mai, séjour à Sfissifa. On découvrit quelques famil-

les juives et quelques Arabes âgés qui s'étaient cachés dans leurs demeures. Les zouaves eurent là une occasion de plus de montrer la bonté de leur cœur en recueillant ces malheureux auxquels ils distribuèrent de leurs propres vivres. Le 9 mai, second séjour à Sfissifa qui était la dernière oasis à visiter.

Le 10 mai, la colonne reprit la direction du nord ; elle sortit de l'oasis en remontant le lit très encaissé de l'Oued-Sfissifa. On y essuya quelques coups de feu qui ne firent de mal à personne. On atteignit le campement de Lembaa après 5 heures de marche dans l'alfa. Le 11, bivouac à Taoussera (27 kilomètres). Le 12, bivouac sans eau, dans la plaine entre Taoussera et Ain-ben-Khelil ; distribution de trois litres d'eau par homme. Le 13, camp à Ain-ben-Khelil. Le 14, la colonne continua sa route vers le nord, franchit le Teniet-Chiaca qui, quoique très étroit, n'offre pas de difficultés et du haut duquel on aperçoit en grande partie le bassin du Chott-el-Gharbi (de l'ouest) ; elle fit une grande halte de neuf heures du matin à deux heures du soir, dans un des nombreux bouquets de pistachiers dont la plaine est parsemée, elle alla camper en un endroit appelé « Térébinthe », auprès d'un rodir à ce moment privé d'eau : 4 litres d'eau sont distribués par cheval, deux litres par homme. Le Térébinthe en question — (*botma*), au pluriel (*betoum*) — existait encore en 1871 : la colonne Dromens put faire boire ses chevaux dans le rodir. En 1877, la colonne Flogny passa au rodir, mais l'arbre était tombé de vieillesse et aussi peut-être par le feu que quelque berger aura allumé entre la naissance des racines. La chaleur avait été très forte dans la journée du 14 : le thermomètre qui marquait à deux heures du matin 9°, monta à 10 heures à 51°, à 9 heures du soir, il était redescendu à 17°.

Le 15, la colonne descend dans le Chott-el-Gharbi, fait une grand'halte, jusqu'à 3 heures du soir, à Ogla-en-Naja (puits de la brebis) et va camper à 4 kilomètres plus au nord, à Ogla-Boïda (puits blancs). Ce jour la chaleur fut égalemen

excessive, on compta 50° à dix heures du matin tandis qu'à 6 heures du soir il n'y en avait plus que 17°.

Le général Cavaignac, dont la présence était réclamée à Tlemcen, quitta la colonne le 15 mai, avec la cavalerie ; il rentra dans le Tell par El-Aricha et Sebdou : le colonel de Mac-Mahon prit le commandement.

Le 16, la chaleur et le vent du sud (*Guebli*) se firent sentir comme la veille et l'avant-veille. Force fut encore de faire une grand'halte de 6 heures pour laisser passer la grosse chaleur : après cela, on fit encore 8 kilomètres vers le nord pour camper, sans eau, dans la plaine de Guerrabia: on distribua trois litres d'eau par homme et autant par animal ; les bêtes trouvèrent en outre un peu d'eau dans quelques redirs boueux.

Le 17, grand'halte à l'Oued-el-Harmel et bivouac sans eau à une douzaine de kilomètres plus au nord. Le 18, on laisse le Djebel-Mékaïdou à l'ouest, c'est-à-dire sur la gauche, et l'on se rendit sur la Kouba de Sidi-Yahia-bel-Hadj, où l'on campe et où l'on trouve enfin un petit ruisseau et de nombreux puits contenant d'excellente eau. Il n'y avait pas eu de grand'halte quoique la température ait encore été de 47° à 1 heure du soir. Le 19, étape d'une trentaine de kilomètres. On arrive à l'entrée du Tell après avoir fait une grand'halte dans le milieu du jour ; pendant ce repos, chaque homme avait touché un demi litre d'eau des tonnelets. On va camper dans la forêt, à dix kilomètres environ de Sebdou.

Le 20, le camp est établi sous les murs mêmes du fort de Sebdou ; le 21, on profite d'un jour de repos pour se dédommager un peu de si longues privations et l'on fait une brèche sérieuse aux économies de solde réalisées pendant près deux mois. Le 22, départ pour Tlemcen et bivouac dans la plaine de Terny, auprès de la « fontaine romaine », au nord et en contre-bas du village actuel de Terny. Le 23, toute la colonne rentra à Tlemcen après une revue passée, dans l'antique camp de Mansourah, par le général d'Arbouville,

commandant la province par intérim. Cet officier général eut lieu d'être étonné de la bonne tenue et de l'air de santé des troupes. En effet, y compris les blessés, la colonne ne ramenait que douze hommes à l'ambulance, sur un effectif de 3.000 hommes.

Le bataillon de zouaves tint garnison à Tlemcen jusqu'à la fin de novembre et ce fut la première fois qu'il jouit d'un repos d'aussi longue durée, depuis son arrivée dans la province.

Au mois de novembre, de nouveaux troubles éclatèrent sur la frontière par suite de l'annonce d'une prochaine réapparition d'Abd-el-Kader. Le bataillon fut donc dirigé sur Marnia, où il arriva le 30 novembre. Il resta dans ces parages pendant près d'un mois. Le 21 décembre, il se porta au-devant de l'émir, qui, arrivé enfin à toute extrémité, s'était rapproché de la frontière et semblait vouloir chercher un abri sur notre territoire contre les poursuites, tardives mais d'autant plus acharnées, des Marocains. Peut-être aussi ne voulait-il qu'en traverser une partie, y laisser sa deïra, et se jeter ensuite dans le sud avec les partisans qui lui restaient. Le 22 décembre, le bataillon bivouaquait à Sidi-Bou-Djenane, point central des *Achache*, à quelques kilomètres seulement de la fameuse Kouba de Sidi-Brahim. Les événements s'étaient précipités. L'émir, repoussé des Marocains, menacé par nos colonnes avait réuni tous ses lieutenants en une sorte de conseil de guerre où sa reddition à la France fut décidée. Il passa la frontière dans la nuit du 21 au 22 décembre, et, le 23, cette grande résolution fut mise a exécution.

Le général de La Moricière, prévenu, vint de Nemours pour recevoir les prisonniers contre lesquels il avait tant combattu. L'événement se passa sur le lieu même où la colonne de Montagnac avait été détruite deux ans auparavant. On voit encore, en cet endroit, l'arbre sous lequel l'émir attendit le général ; il se trouve vis-à-vis de la Kouba de Sidi-Brahim, de l'autre côté du chemin qui mène à Sidi-bou-

Djenane, et est très connu sous la désignation d' « arbre d'Abd-el-Kader. » C'est sous ce même arbre que l'émir se tenait deux ans auparavant pendant le combat que ses troupes livraient aux carabiniers du 8e bataillon de Chasseurs à pied. Quel retour des choses d'ici bas ! Et quelles durent être, à ce moment, les pensées de l'émir déchu ! Abd-el-Kader se vit attribuer les honneurs militaires, mais, quand on passa devant la Kouba de Sidi-Brahim, les troupes portèrent les armes, les officiers mirent le sabre à la main, les clairons sonnèrent « aux champs » — « que veut dire ceci ?» demanda l'émir surpris. — « Ceci, lui fut-il répondu, est pour honorer le courage que nos soldats ont déployé ici le jour où Dieu te donna la victoire. » (1) L'émir baissa la tête sans répondre. Il fut conduit à Nemours où le duc d'Aumale, le nouveau gouverneur de l'Algérie, venait d'arriver (2). Tout le monde sait que, transporté en France, notre prisonnier fut d'abord interné au fort Lamalgue à Toulon, ensuite au château de Pau et à celui d'Ambroise. Finalement, en 1852, il reçut l'autorisation de résider en pays musulman, d'abord à Brousse et ensuite à Damas où il mourut en 1883.

La soumission d'Abd-el-Kader devait rendre la tranquillité à nos tribus de l'ouest et les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans leurs cantonnements. Le bataillon de zouaves, qui avait suivi, le commandant de la province à Nemours, arriva à Marnia le 25 décembre et rentra le 28 à Tlemcen où nous le retrouverons au 1er janvier 1848.

Le 3e bataillon occupait la garnison de Blida depuis le 10 juin 1846 ; il y passa encore tout le 1er trimestre de 1847. C'est seulement dans les premiers jours d'avril qu'il fut envoyé à Aumale, le nouveau poste que le colonel des zouaves avait créé dans l'automne de 1846. Le bataillon s'y établit

(1) Ces honneurs sont passés dans la tradition aujourd'hui encore, quand une troupe passe devant la colonne édifiée un peu plus loin que la Kouba de Sidi-Brahim ou devant le tombeau élevé à 27 kilomètres de Nemours, officiers et soldats portent les armes; tambours et clairons battent et sonnent la « casquette ». La colonne a été renversée par la foudre en avril 1868, mais reconstruite dans le courant de l'année.

(2) Voir la note 36, à l'appendice n° 1

sous la tente et fut, à son arrivée, mis à la disposition du génie pour seconder ce service dans la construction des établissements militaires.

Le 8 mai, il fut désigné pour prendre part à l'expédition que le maréchal Bugeaud allait conduire contre la grande Kabylie. Tous les ouvriers d'art furent laissés à Aumale, sur l'ordre formel du gouverneur, qui ne voulait pas voir interrompre ou retarder les travaux. Afin de remplacer ces non-valeurs par ordre, on tira momentanément une escouade par compagnie du 1er bataillon qui était en garnison à Blida.

Le bataillon quitta Aumale le 11 mai, sous les ordres du colonel DE LADMIRAULT et du commandant ESPINASSE ; le 12, il arriva à Hamza, point de concentration, en même temps que les troupes envoyées d'Alger ; il fut incorporé dans la colonne du centre, général Gentil. L'expédition se mit en marche le 14 mai, à l'effectif de 8000 hommes. (1)

Le 15, le maréchal plaça son camp à Akbou, sur la rive gauche de la Soummam, chez les *Béni-Abdallah* ou (*Aith-Abdallah*) (2). Sur la rive droite s'étend le pittoresque pays des *Béni-Abbès*, les plus turbulents de tous les Kabyles, avec ses énormes rochers flanqués de gros villages et de coteaux très bien cultivés. Jusque là, la marche s'était opérée pacifiquement. Une compagnie de zouaves, commandée par le sous-lieutenant DE CHARD, fut établie le soir en grand' garde sur la rive droite pour garantir le camp contre les attaques de nuit. Le pays se prêtait, en effet, admirablement aux surprises par sa topographie tourmentée, par ses sentiers de chèvres sur lesquels on avait vu se mouvoir des masses d'ennemis. Pendant le jour déjà, ceux-ci étaient venus tirer sur les avant-postes de la rive gauche. Dès la tombée de la nuit, des feux nombreux illuminèrent les crêtes, indiquant ainsi et le nombre des ennemis et la résolution de ceux-ci de se défendre à outrance. Effectivement et contrai-

(1) Voir la note 37, à l'appendice n° 1

(2) Plus en aval, la Soummam prend le nom d'Oued Sahel et se jette dans le golfe de Bougie, près de cette ville

rement aux habitudes des Arabes, vers 9 heures du soir, le camp fut attaqué sur les quatre faces avec beaucoup d'énergie. La compagnie de zouaves de la rive droite le fut avec une violence extrême : à plusieurs reprises, elle fut complètement entourée et dut avoir recours à la bayonnette pour conserver sa position. Les Kabyles, poussant des cris sauvages, faisaient un feu continuel qui dura fort longtemps puisque le combat ne cessa que vers une heure du matin. Tous les efforts de l'ennemi avaient échoué devant l'attitude résolue des grand'gardes où, ainsi que dans le camp, le plus grand ordre et le plus grand silence n'avaient cessé de régner.

Pendant la même nuit, vers 3 heures du matin, l'armée passa le gué de la Soummam, laissant trois bataillons à la garde du camp, et se dirigea, les zouaves en tête, vers les positions des *Béni-Abbès*. Le bataillon de zouaves reçut l'ordre d'attaquer les contingents nombreux qui occupaient les crêtes de droite. Il passa d'abord, à la course et à très petite distance, sous le feu de l'ennemi, puis tourna brusquement à droite et se mit à gravir résolument les hauteurs. Les Kabyles firent alors pleuvoir sur les assaillants, en même temps qu'une grêle de balles, d'énormes quartiers de roche. Rien ne put arrêter les zouaves ; ils montaient, la bayonnette en avant, pendant que leur ascension était protégée par le feu des troupes de ligne. Le sergent Chassepierre est tué ; le sergent-major Ritter est atteint de brulûres graves à la figure et aux mains par suite d'une explosion ; le caporal Guinard reçoit un coup de feu au pied gauche ; plusieurs zouaves sont atteints par le feu de l'ennemi, mais le premier sommet est enlevé. Les Kabyles ne tardent pas à plier ; ils se débandent et se retirent de village en village où les zouaves les poursuivent si vivement que battants et battus y entrent chaque fois pêle-mêle.

Après ces succès, le bataillon se retourne vers la gauche par où l'armée avait filé : il pensait ainsi rabattre sur elle tous les contingents qui avaient échappé à son propre feu.

Le combat durait à la gauche déjà depuis trois heures, la chaleur devenait intense — 45° — et Azrou, gros village flanqué de deux tours — les cornes du taureau, ainsi qu'on dit dans le pays — n'était par encore pris. En présence des fatigues déjà éprouvées par les troupes, le maréchal pensait à remettre l'attaque, quand tout à coup l'on aperçut le bataillon de zouaves qui gravissait les dernières pentes et s'en allait tout seul à l'ennemi. Le gouverneur fit immédiatement appuyer ce hardi mouvement, sur le front par le 6e bataillon de chasseurs à pied, et à gauche par le 13e léger. Malgré les balles et les quartiers de granit que les Kabyles faisaient pleuvoir sur les assaillants, l'ardeur de ceux-ci ne se lassa point et la position fut enlevée après une demi-heure seulement d'ascension, de combat pêle-mêle et de carnage. « Le spectacle qui devait terminer le combat, écrit le maréchal Bugeaud, devint des plus intéressants. Nos trois colonnes gravissaient les rampes avec une égale ardeur. Les officiers et les soldats les plus vigoureux devancèrent bientôt leurs camarades, et l'on vit la position abordée sur trois points par une poignée d'hommes qui n'étaient pas plus braves que leurs frères d'armes, mais que leurs jarrets et leurs poitrines avaient mieux servis. Leur audace fut couronnée d'un plein succès. Les deux tiers de nos forces étaient encore sur les pentes, que déjà la position était enlevée. » La poursuite cessa au signal de trois coups de canon qui annonçaient l'entrée en scène des parlementaires kabyles.

Grâce à son élan, le bataillon n'avait eu que 15 hommes hors de combat. Il est aisé d'imaginer tous les compliments qui lui furent prodigués. Les pertes totales de l'armée furent de 51 hommes tués ou blessés, donc 5 officiers.

Le 17 mai, tous les chefs des Béni-Abbés descendirent de leurs montagnes et vinrent dans la tente du gouverneur recevoir les conditions de l'aman. Encore une fois, le succès avait été dû presque en entier au dévouement et à la vaillance des zouaves. Aussi le maréchal cita avec éloges dans son rapport, en premier lieu, tout le 3e bataillon qui avait si di-

gnement soutenu la réputation du régiment. Furent cités ensuite, nominativement, le colonel DE LADMIRAULT et le commandant ESPINASSE, qui avaient si bien su diriger l'ardeur de leurs zouaves ; le capitaine FRÈCHE ; le lieutenant BESSIÈRES, qui était entré le premier dans le village d'Azrou; le sergent-major GARRIDEL et le zouave ROUX. Le colonel fit inscrire sur le journal de marche du régiment, à la suite des citations ci-dessus, la mention suivante qu'il signa: « J'ajoute d'office à ces noms celui du sous-lieutenant DE CHARD qui, pendant l'attaque de la nuit, a si bien défendu sa position.»

Le 21 mai, la colonne du maréchal fut rejointe, sur l'Oued-Sahel, par celle que le général Bedeau amenait de Sétif; le 22, toutes les troupes firent leur entrée à Bougie; le 24, on procéda à l'investiture des nouveaux chefs kabyles nommés par le maréchal, et, le 25, les colonnes furent disloquées. Le maréchal s'embarqua pour Alger et le général Gentil conduisit les troupes à Bordj-Bouira d'où elles regagnèrent leurs garnisons.

Le gouverneur, qui venait de donner sa démission, adressa aux troupes des adieux touchants qui produisirent dans l'armée d'Afrique une émotion indicible. Peu de chefs, en effet, ont été aussi aimés de leurs troupes et aussi populaires que le *père Bugeaud,* dont les zouaves étaient les enfants gâtés.

Le 5 juin, le bataillon était rentré à Aumale, après une marche de retour toute pacifique. Il reprit immédiatement sa place sur les chantiers des travaux militaires.

Le régiment fut récompensé en 1847, par les nominations suivantes dans la Légion d'Honneur :

janvier : le sergent-fourrier ESQUILLON est fait chevalier.

22 avril : le capitaine BORDAS, le docteur MARQUE, chirurgien-major de 2e classe et le sergent RICHARD (Jean) dit Larose, sont faits chevaliers.

8 août : le colonel DE LADMIRAULT est promu commandeur

id. le capitaine FRÈCHE est promu officier.

id. le capitaine NAUROY, les lieutenants BLANC et MARTIN, les sergents-majors PIELLAT et CLÉMENT, sont fait chevaliers.

Les nominations suivantes avaient eu lieu parmi les officiers :

21 janvier : le capitaine d'habillement BERTIN passe à la 1re classe.

17 février : le major DU FRESNE DE KERLAN est promu lieutenant-colonel du 40e de ligne.

1er mars : le lieutenant AUREL est promu capitaine en remplacement de M. AMIOT, passé dans l'état major des places.

id. le sous-lieutenant DELATTRE est promu lieutenant en remplacement de M. AUREL.

17 avril : le capitaine CLEVER passe à la 1re classe.

22 avril : le capitaine adjudant-major GAULT est promu chef de bataillon au 3e léger.

id. le lieutenant TROYON est promu capitaine en remplacement de M. ABRIC, retraité.

id. le sous-lieutenant FAUVELLE, détaché aux affaires indigènes, est promu lieutenant en remplacement de M. TROYON.

23 mai : le capitaine JANNIN passe chef de bataillon au 51e de ligne.

3 Juin : le lieutenant DOUMET est promu capitaine en remplacement de M. TROYON, passé adjudant-major à la place de M. GAULT.

id. le sous-lieutenant MASSON est promu lieute-

promus lieutenants en remplacement de MM. Oudinot et Berlier.

id. l'adjudant Beauprêtre est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Pinel.

L'inspection général de 1847 avait été passée, dans la province d'Alger, par le général Baraguey d'Hilliers et, dans la province d'Oran, par le général de La Moricière. Quand à l'inspection médicale, elle fut passée, respectivement dans les provinces d'Alger et d'Oran, par les docteurs Paul, médecin en chef de l'armée d'Afrique, et Horeau, pharmacien en chef.

1848 - 1849

Fondation d'Aumale. — Zaatcha.

Au 1er janvier 1848 (1), le cadre des officiers supérieurs était le suivant :

MM. DE LADMIRAULT, colonel,
BOUAT, lieutenant-colonel,
TARBOURIECH, chef de bataillon,
ESPINASSE, id.
LATRILLE DE LORENCEZ id.
MOUNOUX, major.

et le régiment occupait les emplacements suivants : état-major, 1er bataillon et dépôt à Blida ; 2e bataillon à Tlemcen, 3e bataillon à Aumale.

Le 30 mai, le lieutenant-colonel BOUAT, promu colonel du 33e de ligne, fut remplacé par M. GRANDCHAMP, chef de bataillon au 5e de ligne (2).

Le 12 juin, le colonel DE LADMIRAULT, nommé général de

(1) Au 1er avril 1848, l'armée d'Afrique comptait 91 257 hommes et 23.509 chevaux, y compris les troupes indigènes.

(2) Mort comme général de division. Étant capitaine au 23e de ligne, il avait reçu dans un combat livré sur l'Oued-el-Alleug à la fin de 1839, 18 ou 20 coups de yatagan dont sa figure resta sillonnée dans tous les sens et qui le rendaient si respectable pour tous ceux qui connaissaient ses beaux services de guerre

brigade, fut remplacé par le colonel CERTAIN-CANROBERT, qui avait été nommé colonel du 3e léger le 8 novembre 1847, mais avait tout de suite permuté au 2e de ligne dont-il venait d'être le lieutenant-colonel. Au moment de sa nomination aux zouaves, il commandait la subdivision de Batna où il avait été appelé, en mai 1848, à recevoir la soumission d'Ahmed, l'ancien bey de Constantine. Le général de Ladmirault fut nommé peu après sa promotion, au commandement de la subdivision de Batna, et le colonel CANROBERT rejoignit le régiment pour en prendre le commandement effectif. Par une décision du 17 août, le général de Ladmirault fut désigné pour la subdivision d'Oran ; et, le 11 novembre, le colonel CANROBERT fut appelé au commandement provisoire de la 3e subdivision de la division d'Alger (Aumale).

Certain-Canrobert, (François), né le 27 juin 1809, à Saint-Céré (Lot) ; entré au service le 15 novembre 1826 ; sous-lieutenant le 1er octobre 1828 ; lieutenant le 20 juin 1832 ; capitaine le 26 avril 1837 ; chef de bataillon le 22 mai 1842 ; colonel le 8 novembre 1847 ; colonel du régiment de zouaves le 12 juin 1848 ; général de brigade le 13 janvier 1850 ; général de division le 14 janvier 1853 ; maréchal de France le 18 mars 1856 ; sénateur ; grand-croix de la Légion d'Honneur ; décoré de la médaille militaire ; a commandé en chef l'armée d'Orient, après le décès du maréchal de Saint-Arnaud ; a commandé le 3e corps de l'armée d'Italie, en 1859 et le 6e corps de l'armée du Rhin en 1870 ; sénateur de Maine-et-Loire.

Le 12 septembre, le commandant TARBOURIECH, promu lieutenant-colonel du 8e léger, fut remplacé au régiment par le capitaine adjudant-major PECQUEULT DE LAVARANDE, du 13e léger, qui prit le commandement du 3e bataillon. Cet officier supérieur ne rallia à Alger que par le vapeur de l'Etat l'*Eclaireur*, parti d'Oran le 9 décembre.

Disons, dès à présent, que l'inspection générale du régiment fut passée en 1848, par le général Levasseur, com-

mandant la division d'Alger (*décision ministérielle du 18 juin*). (1)

Le 1er bataillon qui était à Blida et n'avait pris part en 1847, qu'aux travaux de route et à quelques petites courses de surveillance, fut désigné à la fin d'avril 1848, pour faire partie de la colonne Bosquet, de la subdivision d'Orléanville. Cette colonne était destinée à opérer chez les *Béni-Ouragh* riverains de l'Oued-Riou, où quelques mouvements hostiles s'étaient produits. Elle devait aussi, à l'occasion, soutenir les opérations engagées contre les *Flitta* par le général commandant la division d'Oran. L'expédition, à part les fatigues dues à la chaleur déjà sensible en cette saison, ne donna lieu à aucun fait qui soit à noter : le bataillon n'eut même pas une capsule à brûler. Il rentra à Blida le 16 juin et reprit avec le service de la place, son rang sur les chantiers de la route de la Chiffa.

Quant au 2e bataillon, nous l'avons vu, après la soumission d'Abd-el-Kader, rentrer à Tlemcen où il était arrivé le 28 décembre 1847. Il était donc en garnison dans cette place lorsque le 2 janvier, il reçut l'ordre de se tenir prêt à partir pour Oran, d'où il devait être transporté par mer à Alger. Alors, comme aujourd'hui encore, l'on était vite prêt aux zouaves lorsqu'un ordre de départ était communiqué. On peut se figurer quel mouvement il y eut au bataillon lorsque parvint la nouvelle qu'il allait rentrer dans la province d'Alger. N'y avait-il pas six longues années de courses continuelles, de fatigues étonnantes gaiment supportées et de combats souvent meurtriers ; six années enfin passées en en grande partie au bivouac ?

Le bataillon arrivé à Oran le 9 janvier, s'embarqua le 10 pour Alger. Il quitta la province d'Oran emportant le témoignage de la sympathie et de l'affection des troupes qui avaient passé avec lui ces six dures années. Débarqué à Al-

(1) Voir la note 38 à l'appendice n° 1.

ger le 20 janvier, il ne rejoignit pas tout de suite la portion centrale à Blida.

Il fut gardé au chef-lieu et employé à différents travaux militaires, entre autres à la construction des batteries du côté de la baie d'Alger. Il se trouvait donc à Alger lors de la proclamation de la République et du départ du duc d'Aumale. Il put contribuer au maintien de l'ordre lors des troubles qui se produisirent dans le chef-lieu de la colonie et parvint, par l'attitude de ses officiers et de ses sous-officiers à sauver de la destruction la statue équestre du duc d'Orléans qui orne encore aujourd'hui la place du Gouvernement.

Dans le courant du mois de mars, une partie du bataillon fut envoyée à Aumale pour y travailler aux fortifications de la place et à l'édification des bâtiments militaires (1). L'autre partie l'y rejoignit bientôt après et, le 12 septembre à deux heures de l'après-midi, le bataillon entier quittait Aumale avec une petite colonne aux ordres du colonel Carbuccia, commandant supérieur du cercle. La colonne fit une marche forcée de 36 heures, allant du sud au nord, de l'est à l'ouest, sans but apparent. Elle enfila la vallée du Bordj-Borghni et finit par razzier une misérable bourgade à laquelle on prit bien pour une cinquantaine de francs de butin.

Si les zouaves, qui étaient habitués à des expéditions autrement sérieuses et qui se rappelaient les belles razzias de la province d'Oran, manifestèrent tout haut leur mécontentement et leur dédain, il faut dire aussi que le gouverneur général infligea un blâme sévère au promoteur de cette triste escapade.

Le bataillon rentra à Aumale le surlendemain ; il fut ensuite rappelé à Blida pour être employé aux travaux de la route de la Chiffa.

Le lieutenant Rozier de Linage, officier d'ordonnance du

(1) Voir la note 39, à l'appendice n° 1.

général Cavaignac, rejoint par le bateau parti le 11 mars d'Oran, son poste auprès de son général nommé gouverneur.

Le capitaine DE MORANGIÈS s'embarqua à Oran le 12 février pour jouir d'un congé en France ; il était resté malade dans la province d'Oran lors du départ du bataillon.

Le 3e bataillon, de son côté, que nous avons laissé à Aumale occupé aux travaux militaires de la place, fut ramené à Blida dans les premiers jours de janvier. Il prit part, dans le courant de l'année, à plusieurs petites sorties dirigées contre les tribus établies entre Alger, Blida et Médéa, tribus qu'il fallait sans cesse surveiller et quelquefois châtier pour l'asile qu'elles donnaient continuellement aux voleurs et aux assassins. Il fit partie, notamment de la petite colonne qui quitta Blida le 14 septembre. Des désordres s'étaient produits chez les *Beni-Zug-Zug* et les *Beni-Menard* dont le territoire est situé entre Miliana et Teniet-el-Haad. Il importait de réprimer promptement ces mouvements. Les fanatiques, qui avaient soulevé ces tribus, furent tous pris et fusillés.

Le reste du temps fut consacré aux travaux de la route de la Chiffa.

Enfin, au mois d'octobre, le bataillon repartit pour Aumale où il fut de nouveau employé aux travaux du génie.

Les nominations faites dans la légion d'honneur, en 1848, sont les suivantes pour le régiment :

23 janvier: le sergent-major ROBIN DU VILLARS (Jean-Julien), est fait chevalier.

28 juillet : le sous-lieutenant BILLARD, officier d'ordon- du général de La Moricière, est fait chevali r.

28 août ; Sont faits chevaliers, le capitaine trésorier BLAISE (Nicolas-Jean-Henry) ; le lieutenant GUARD (Charles-Louis-François), détaché au bureau arabe de Boghar ; le lieutenant LEGAY (Martin-Gratien) ; le sous-lieutenant

Bernard (Lucien-Napoléon) ; le sergent Bonhomme (Lucien), détaché au bureau arabe de Blida ; le sergent Siratta (Antoine) ; le caporal tambour Rouval (Jean-Louis-Marie).

Les nominations et promotions suivantes avaient eu lieu parmi les officiers :

18 janvier : le lieutenant Lauret est promu capitaine en remplacement de M. Perrot, décédé.

id. le sous-lieutenant Jadelot est promu lieutenant en remplacement de M. Lauret,

11 avril : les sergents-majors de Montroty et Zeller sont nommés sous-lieutenants en remplacement de MM. Laurent et Roques.

25 avril : le lieutenant-colonel Bouat est promu colonel du 23e de ligne.

29 avril : le lieutenant Rozier de Linage passe capitaine au 56e de ligne.

8 mai : le sous-lieutenant Coloni est promu lieutenant en remplacement de M. de Linage.

15 mai : les sous-lieutenants Duchet et Richard sont promus lieutenants, le premier au 23e léger et le second au 16e de ligne.

28 mai : l'adjudant Doux est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Coloni.

31 mai : le lieutenant Doineau vient de la ligne par permutation avec M. Coloni.

4 juin : l'adjudant Dousselin et les sergents-majors Pringué et Garridel sont nommés sous-lieutenants en remplacement de MM. Jadelot, Richard et Duchet.

12 juin : le colonel de Ladmirault, nommé général de brigade, est remplacé par M. Noue, lieutenant-colonel du 1er régiment de la légion étrangère, qui permute avec le colonel Certain Canrobert du 2e ligne.

22 juin : le sous-lieutenant GRUARD, du 33e de ligne, passe au régiment avec son grade.

21 juillet : le lieutenant BOUDET est promu capitaine en remplacement de M. JAURY, passé dans l'état-major des places.

28 juillet : le sous-lieutenant porte-drapeau ORSINI et les sous-lieutenant CHANZY et BILLARD passent lieutenants, le premier au 38e de ligne, le deuxième au 13e de ligne et le dernier au 18e de ligne.

23 août : le capitaine RAMPONT passe à la première classe.

31 août : le commandant TARBOURIECH est promu lieutenant-colonel du 8e léger, il est remplacé par M. DE VOGELSANG, capitaine au 8e bataillon de chasseurs à pied qui permute avec M. PECQUEULT DE LAVARANDE, capitaine adjudant-major du 13e léger, également promu chef de bataillon.

26 septembre : le lieutenant VALENTIN est promu capitaine en remplacement de M. CLEVER, réformé.

26 novembre : le chirurgien-major FERRAND désigné pour le régiment, rejoint par le bateau à vapeur l'« Eclaireur » parti la veille d'Oran pour Alger.

19 décembre : les sous-lieutenant REGLEY, CAMDON et de CHARD sont promus lieutenants en remplacement de MM. ZELLER, mis en mission hors-cadres, et BERNARD, nommé porte-drapeau.

21 décembre : le capitaine LARROUY D'ORION passe à la première classe.

Comme tous les autres corps de l'armée d'Afrique, le régiment des zouaves avait reçu, le dimanche, 17 décembre, le nouveau drapeau distribué à l'armée par le gouvernement de la République.

Au 1er janvier 1849,(1) le régiment occupe les emplacements suivants : état-major, 1er et 2e bataillons, dépôt à Blida ; 3e bataillon à Aumale.

Le cadre des officiers supérieurs est le suivant :

MM. Canrobert, colonel.
Grandchamp, lieutenant-colonel.
Espinasse, chef de bataillon.
Latrille de Lorencez, id.
Pecqueult de Lavarande, id.
Mouroux, major.

La composition de ce cadre fut modifiée à la date du 1er mai : le commandant Tassin remplaça le commandant Espinasse, promu lieutenant-colonel du 23e léger.

Cette année 1849 sera un peu plus activement employée par les zouaves que l'année précédente.

Les actions des trois bataillons se sont presque toujours accomplies en commun pour au moins deux d'entre eux, et l'histoire du régiment, pour cette année, peut se raconter sans prendre les bataillons séparément.

Le 1er bataillon passa le commencement de l'année sur les hauteurs de la route de la Chiffa, dont les travaux nécessitaient encore un grand nombre de bras.

Au mois d'avril, les Kabyles des environs de Bougie, plus particulièrement les *Beni-Sliman*, vinrent à se mettre en rébellion ouverte. La fermentation gagnait rapidement dans la montagne ; trois villages amis avaient déjà été incendiés, et bientôt il devint de toute nécessité d'arrêter l'essor de ces mouvements insurrectionnels. Une petite colonne, dont le premier bataillon fit partie, fut, le 18 avril, mise aux ordres du colonel Daumas, directeur des affaires arabes à Alger. Cette colonne passa le reste du mois d'avril à visiter les tribus des environs immédiats de Bougie. Les *Beni-Sliman* furent punis par l'incendie de leurs villages et la mort d'une trentaine de leurs guerriers. Le bataillon de zouaves n'é-

(1) Au 1er avril 1849, l'effectif de l'armée d'Afrique était de 82,587 hommes et 17.918 chevaux, y compris les troupes indigènes.

prouva aucune perte dans les petits engagements auxquels cette courte expédition donna lieu.

Dans le courant du mois de mai, une colonne plus considérable fut formée pour opérer dans la grande Kabylie, sous les ordres du général Blangini.

Le colonel Canrobert, du régiment des zouaves, reçut le commandement de l'infanterie de laquelle faisaient partie le 1er et le 2e bataillon du régiment.

Ils avaient rejoint la colonne le 15 mai et étaient placés tous deux sous les ordres du commandant de Lorencez, le successeur du commandant Espinasse n'ayant pas encore rejoint. Le nouveau lieutenant-colonel Espinasse cependant marcha avec les bataillons.

Jusqu'à ce moment, le 2e bataillon avait été employé à la route de la Chifla et à des travaux de défrichement autour de quelques villages de nouvelle création, tels que la Chiffa, Mouzaïaville, Castiglione, Marengo, Zurich (1). A la fin de mars, il avait été envoyé à Coléa d'où il fournissait des détachements pour des travaux du même genre à Castiglione, Tefeschoun, etc. Le 3 mai, l'ordre lui était arrivé de rejoindre la colonne Blangini ; il partit le même jour sous les ordres du commandant de Lorencez

Jusqu'au 18 mai, il n'y eut à signaler, pour les deux bataillons, que quelques légers engagements, des courses prolongées dans la montagne, des enlèvements assez faciles de pics et de positions. Le 18 mai, ils campèrent sur l'Oued-Djemma, mais, le 19, au moment où la colonne descendait des hauteurs de Sidi-Rahmoun, chez les *Guechtoula*, le 1er bataillon, qui formait l'avant-garde, fut vivement attaqué sur son flanc droit, à quelques kilomètres de Bordj-Borghni, à l'est de Dra-el-Mizan, où le bivouac devait être établi. Malgré sa grande infériorité numérique, le bataillon soutint seul le combat et avec tant d'énergie que la colonne put asseoir

(1) La Chiffa, 9 kilomètres à l'ouest de Blida, Mouzaïaville, 12 kilomètres à l'ouest de Blida ; Castiglione, 9 kilomètres à l'ouest de Coléa ; Marengo, 34 kilomètres à l'ouest de Blida ; Zurich, 11 kilomètres au sud-est de Cherchell, Tefeschoun, à 6 kilomètres à l'ouest de Coléa.

complètement son camp et venir seulement alors le dégager. Le bataillon perdit dans cette journée 14 hommes tués ou blessés. La nuit fut tranquille.

Le lendemain, 20, le général pensa à changer son camp et à occuper une position plus militaire en arrière de Bordj-Borghni. Les Kabyles, naturellement, prirent le mouvement pour une retraite et descendirent en grandes masses de leurs montagnes. Ils franchirent un ravin profond qui les séparait de la colonne, traversèrent le torrent qui coule au fond et se mirent à gravir les pentes opposées qui devaient les mettre aux prises avec les bataillons, ceux-ci sans sac longeaient la pente de l'autre côté de la crête, un peu au-dessous de celle-ci, pendant que le convoi filait dans le fond.

A peine les Kabyles furent-ils parvenus sur la crête que la sonnerie de la marche des zouaves se fit entendre. Le colonel Canrobert, le pistolet au poing, attaquait de front avec le 1er bataillon ; le nouveau lieutenant-colonel Espinasse avec le 2e bataillon, tournait l'ennemi par la droite. Devant cette double attaque, énergique autant que soudaine, les Kabyles se mirent immédiatement en fuite. Infanterie et cavalerie les poursuivirent, brûlant villages et fermes. Les troupes n'arrivèrent au bivouac qu'à la nuit. Cette journée coûta aux zouaves 8 hommes tués ou blessés dont le sous-lieutenant Bernard, qui mourut à Dellys des suites de l'amputation du bras gauche.

Le 21, au moment ou les bataillons, sans sac, se mettaient en route pour aller compléter l'invasion du pays et le dévaster, les chefs et les principaux des Guechtoula arrivaient au camp pour demander l'aman. Il leur fut accordé à des conditions très dures et la colonne prit le chemin de Dellys pour y déposer ses blessés et y prendre des vivres et des munitions.

La colonne remonta ensuite l'Oued-Sebaou jusqu'à Bordj-Sebaou. Les zouaves eurent un engagement, le 21 juin, à Sidi-Ali-bou-Nal, contre les *Oustani*, qui sont une fraction des *Flissa*. Les Kabyles s'étaient portés sur des rochers

abrupts qui furent escaladés et enlevés sans autre perte que quatre hommes blessés. Les villages et les jardins furent détruits et les *Oustani* se décidèrent seulement alors à payer leurs impôts. Les zouaves avaient déployé, dans cette affaire une vigueur vraiment remarquable ; ils n'arrivèrent au camp qu'à 11 heures du soir.

Le 6 juin, la colonne, étant arrivée au terme de ses opérations, fut dissoute. Le 1er bataillon de zouaves fut renvoyé à Aumale où il arriva le 10 ; le 2e retourna à Blida et y tint garnison jusqu'au 19 septembre. Les pertes éprouvées par les deux bataillons, pendant l'expédition Blangini, furent d'un officier mort des suites de ses blessures ; de 5 hommes de troupe tués et de 51 blessés, parmi lesquels se trouvaient le fourrier SAUGÉ (coup de feu avec plaie pénétrante aux poumons) et le sergent CECCALDI. Ce dernier fut décoré.

Revenons maintenant au 3e bataillon qui va rentrer en ligne à son tour. Ce bataillon passa les quatre premiers mois de l'année à Aumale où il travaillait pour le service du génie. Au commencement du mois de mai, il fut incorporé dans une petite colonne commandée par le général de Salles.

L'expédition devait surtout opérer chez les *Béni-Sliman* (Bougie), qui n'avaient pas été suffisamment châtiés au mois d'avril par la colonne Daumas. Le général de Salles devait parcourir tout le massif compris entre Bougie, l'Oued-Sahel et Sétif (1). Le 3e bataillon était arrivé à Sétif le 10 mai, le 19, la colonne se mit en marche. Le 24, elle fit sa jonction avec la colonne Saint-Arnaud, qui était partie de Bougie. L'expédition dura jusqu'au 25 juin : les zouaves eurent plusieurs engagements avec les Kabyles, notamment le 21 mai, pour l'enlèvement des positions qui commandent le col de Tizi. Un autre engagement eut lieu, le 28 mai, dans les mêmes parages ; le capitaine BANON y fut atteint d'un coup de feu au bras droit. Les plus grandes difficultés provenaient

(1) Sétif, l'ancienne *Sitifis Colonia* ; à 130 kilomètres à l'ouest de Constantine ; altitude de 1085 mètres environ.

non pas de la résistance des Kabyles, mais de la configuration même du pays qui se présentait comme un amas « de pains de sucre mis à côté les uns des autres, » selon l'expression du général de Saint-Arnaud (lettres du 20 mai 1849). Le 14 juin, sur les quatorze tribus qui formaient la confédération des *Béni-Sliman*, douze avaient fait leur soumission ; les deux autres ne tardèrent pas à se résoudre au même parti.

Cette expédition coûta au 3e bataillon un zouave tué et 14 hommes blessés, parmi lesquels le capitaine Banon, cité plus haut, et le sergent Lalanne.

L'expédition terminée, le bataillon rentra à Aumale où il arriva dans les derniers jours de juin. Il ne tarda pas à en repartir pour participer, avec le 1er bataillon, à l'expédition projetée contre la partie la plus sauvage et la plus escarpée du Djerjera. Le 3 juillet, en effet, les 1er et 3e bataillons furent incorporés dans une colonne placée sous le commandement de leur propre chef de corps, colonel Canrobert, et destinée à opérer, cette fois, sur la rive gauche de l'Oued-Sahel. Le commandant de Lorencez prit le commandement des deux bataillons réunis ; le 3e était aux ordres du commandant de Lavarande.

Le 15 juillet déjà, la colonne eut un engagement sérieux au village Sammeur, des *Béni-Yaalla*. Ce village avait été fortifié par les Kabyles, mais, attaqué par les zouaves, il devait infailliblement être enlevé. C'est effectivement, ce qui arriva. Il faut cependant rendre cette justice aux défenseurs que ce n'est pas sans de cruelles pertes que les zouaves purent ajouter cette nouvelle feuille au laurier de leur histoire. Les deux bataillons eurent 10 tués contre 20 blessés seulement. Parmi ces derniers figurent le capitaine Dubosc, les lieutenants Schobert, Biarnais et Tissartier, le sous-lieutenant Rondot (coup de feu au bras gauche) et le sergent Haurat. On voit que les officiers étaient loin d'avoir oublié les traditions et qu'ils savaient payer de leur personne.

La colonne, après avoir campé à Kef-Radjel, continua sa

marche en remontant l'Oued-Sahel ; elle campa au-delà du pic d'Akbou et entra sur le territoire des *Béni-Millekeuch* établis sur la rive gauche, au nord-est de *Beni-Mansour* (1). Cette tribu ayant reçu un secours des *Zouaoua* s'était déclarée pour la guerre, malgré la soumission de ses voisines. Le chef des *Zouaoua*, Si-Djoudi, avait même osé sommer le colonel d'avoir à évacuer le pays qu'il prétendait être sous sa protection à lui. Il n'y avait plus qu'à attaquer et c'est ce qu'on fit. Le 12 juillet, à 2 heures et demi du matin, par une lune superbe, les troupes débouchèrent par la crête qui sépare la tribu en deux parties à peu près égales. Les bataillons de zouaves eurent encore là un engagement qui leur coûta 8 tués et 38 blessés. Le combat avait été acharné. Les *Zouaoua* se trouvaient à notre droite, devant le 3e bataillon qu'ils attaquèrent à plusieurs reprises, avec tant de fureur qu'il fallut charger à la bayonnette et que, plusieurs fois, l'on se battit à coup de crosse, de sabre et de pierres. Malgré leur supériorité numérique, les Kabyles durent céder. Si-Djoudi rentra dans son pays avec ses contingents. On brûla quelques villages et les *Béni-Mellikeuch* demandèrent l'aman.

Parmi les blessés des zouaves, se trouvaient le capitaine Saint-Martin (coup de feu à la cuisse droite) ; le sergent-major Mamalet (coup de feu à l'avant-bras droit) et le sergent-fourrier Blot (coup de feu à la cuisse gauche) et parmi les tués, le sous-lieutenant Aulion.

Ce fut le dernier fait notable accompli par la colonne Canrobert, qui fut licenciée sans qu'on lui eut laissé le temps de terminer la mission pour laquelle cependant elle semblait avoir été mise en expédition. Les troupes reprirent le chemin de leurs garnisons. Aussi notre autorité continua-t-elle à être méconnue par les *Béni-Mellikeuch* qui ne tardèrent pas à chasser le caïd nommé par nous et qui se firent remarquer

(1) Les Beni-Mellikeuch, habitaient anciennemement la banlieue d'Alger. Ils ont été refoulés vers les montagnes Kabyles lors de l'arrivée et sous la pression des Maures chassés d'Espagne.

par leur acharnement dans toutes les agressions dirigées contre nous ou contre nos adhérents.

Le 20 juillet, le 1er bataillon était rentré à Aumale où il séjourna jusque vers la mi-septembre. Le 3e bataillon, de son côté, fut dirigé sur Coléa; l'ère des expéditions était close pour lui, du moins pour un certain temps. Il passa les mois d'août et de septembre à Coléa où il fut employé au service de la place et à divers travaux d'utilité générale, (travaux de défrichement, routes, etc.) A la fin de l'année, il fut partagé entre les places de Blida et d'Aumale pendant que les deux bataillons étaient occupés au siège de Zaatcha (1).

Une agitation considérable s'était en effet, produite dans les monts Aurès (*Aurasuis mons*) — province de Constantine. — L'oasis de Zaatcha s'était mise en pleine révolte et il était urgent de couper court à cette insurrection encore locale, si on ne voulait pas la voir se propager avec rapidité. Les temps étaient difficiles et il fallait agir avec vigueur et promptitude. Le choléra régnait en Algérie, les hôpitaux étaient encombrés de malades et, de plus, on venait de rappeler des troupes en France. Il ne fallut pas moins de 11000 hommes pour réduire Zaatcha. Ce chiffre peut donner une idée de ce que fut la résistance et des efforts qu'il fallut faire pour la vaincre.

Le gouverneur général prescrivit immédiatement la formation de deux colonnes (2). Le général Herbillon, commandant la province de Constantine, partit pour le sud avec ses troupes concentrées à la hâte ; la seconde colonne, sous les ordres du colonel de Barral, ancien capitaine des zouaves, était destinée à opérer dans le sud-est de Bou-Saada et à prêter la main, en cas de besoin, à la colonne Herbillon. Les deux premiers bataillons de zouaves devaient faire partie de la colonne de Barral. Donc, le 1er bataillon — comman-

(1) 36 kilomètres au sud-est de Biskra, cette ville est à 234 kilomètres de Constantine et à 115 kilomètres de Batna ; son altitude n'est que de 90 mètres.

(2) Général Charon, après Cavaignac.

dant de Lorencez — quitta Aumale le 20 septembre et prit rang dans la colonne, le 26, à Bordj-bou-Arréridj. Le 2ᵉ bataillon — commandant de Lavarande — quitta Blida le 19 septembre et vint d'abord remplacer le 1ᵉʳ à Aumale, où il arriva le 23. Déjà en ce moment il portait le choléra dans ses rangs et, pour ce fait, il fit à Aumale un séjour d'un mois pendant lequel on espérait voir l'état sanitaire s'améliorer. Il n'en fut rien et l'on pensa alors que les déplacements aurait un meilleur effet. Le bataillon quitta donc Aumale le 26 octobre et, le 8 novembre, il rejoignait devant Zaatcha le 1ᵉʳ bataillon qui y était déjà employé aux travaux du siège. A partir de ce jour, les travaux des deux bataillons se firent en commun.

La marche du 2ᵉ bataillon fut des plus pénibles. « C'était quelque chose d'admirable et de navrant que la marche de ce bataillon marquant tous ses bivouacs et mêmes ses haltes par les fosses des victimes de l'épidémie. Les hommes se soignaient entre eux avec un dévouement dont les officiers leur donnaient l'exemple, opposant au fléau qui les décimait le courage plein d'insouciance qui est le trait caractéristique de ces soldats. » (*Souvenirs d'un vieux zouave*).

Pendant la marche, on apprit tout à coup que des tribus du sud voulaient barrer le passage. Un engagement aurait eu, en ce moment, les plus grands inconvénients. Les transports étaient encombrés de malades ; qui aurait porté les blessés ? Tout en prenant ses dispositions de combat, le colonel Canrobert se porte en avant avec l'interprète par lequel il fait crier aux Arabes les paroles suivantes : « Sachez vous autres, que je porte la peste avec moi. Si vous ne me laissez pas passer avec les miens, je la jette sur vous. » Les Arabes avaient vu les nombreuses tombes qui marquaient partout le passage du bataillon : ils prirent peur et n'osèrent pas attaquer.

La colonne de Barral, avec laquelle marchait le 1ᵉʳ bataillon, était arrivée à Bou-Saada le 30 septembre. Elle en repartit le 30 octobre et fit sa jonction avec la colonne Herbil-

lon, le 12, devant Zaatcha qui avait alors pour cheikh un nommé Bou-Zian, ancien porte-faix d'Alger, qui était rentré dans son pays avec un certain pécule et auquel prit tout-à-coup la fantaisie de jouer au chérif. Il avait pour acolyte et principal lieutenant un certain Hadj-Moussa, qu'on disait être son fils et qui lui-même naguère avait été hanté par la folie des grandeurs et avait même cherché, un moment, à faire échec à Abd-el-Kader. Ces deux fanatiques personnages prirent prétexte d'une augmentation de la taxe des palmiers pour jeter le masque et entrer en révolte ouverte.

L'oasis de Zaatcha était considérable ; le village était ceint d'une véritable forêt de palmiers plantés dans des jardins qui étaient tous entourés de murs en pisé. Ces murs portaient au raz du sol des portes très basses servant aux communications et la circulation était assurée par un dédale de ruelles étroites et tortueuses. C'est d'ailleurs ainsi que les choses sont disposées dans toutes les oasis algériennes et l'on conçoit aisément qu'il est fort difficile d'enlever du premier coup un obstacle de ce genre, pour peu qu'il soit défendu. Le défenseur, en effet, connait tous les couverts, toutes les communications, toutes les issues, tandis que l'assaillant, surtout s'il est européen, chemine à découvert et comme à l'aveuglette contre un ennemi défilé et est arrêté à chaque minute par des obstacles qui le maintiennent sous le feu. En outre, les constructions en terre et les murs en pisé ne sont pas facilement détruits par le canon : le boulet les traverse et les munit d'une meurtrière de plus qui se garnit immédiatement d'un fusil.

Le général Herbillon était arrivé devant l'oasis le 7 octobre, avec près de 5000 hommes. La *zaouïa*, sise un peu en avant du Ksar fut enlevée le même jour, mais l'obstacle continu formé par les jardins ne put être franchi du premier élan et arrêta les assaillants à quelques mètres de la place, qu'on eut encore la surprise de trouver entourée d'un fossé profond et plein d'eau. L'attaque avait eu, de ce premier combat 140 hommes hors de combat. Après une reconnaissance

complète des moyens de la défense, le commandant de la colonne de Constantine se décida à entreprendre un siège en règle : il fit construire des retranchements, des abris pour ses troupes, ainsi que plusieurs batteries. Comme nous l'avons vu, il fut rejoint le 12 octobre par la colonne de Barral.

On travailla alors en commun à pousser le siège et, le 20 octobre, on donna l'assaut sur deux colonnes : 43e de ligne à droite, légion étrangère à gauche. Le succès ne répondit pas aux efforts des troupes engagées et les zouaves, qui avaient été laissés en réserve dans la tranchée, ne purent que soutenir la retraite. Pendant cette retraite, il y eut encore à signaler un de ces traits dont l'histoire des zouaves fournit plus d'un exemple :

« Au moment où les troupes d'attaque rentraient déjà dans leurs lignes, on vit un grenadier du 43e, blessé, se traîner péniblement sur les bords du retranchement ennemi. Bien heureusement pour son cou, le malheureux n'avait pas encore été remarqué par les défenseurs. Deux zouaves, les nommés Boutevillain et Mélis, qui étaient en observation en face de ce point, l'aperçurent; ces deux braves franchirent le fossé avec mille peines et furent assez heureux pour ramener vivant le malheureux blessé. »

Après l'échec de ce premier assaut, les travaux du siège furent repris avec un nouvel entrain. Ils durèrent encore plus d'un mois : le feu de l'ennemi et le choléra coûtèrent encore bon nombre de vaillants officiers et de braves soldats. Le 1er bataillon de zouaves qui, en ce moment était encore seul au siège, — le 2e ne rejoignit que le 8 novembre, — fut aussi et plus particulièrement, employé aux travaux et aux prises d'armes de l'extérieur. Le 25 et le 30 octobre, il protège des coupes de palmiers exécutées sous le feu des habitants. Le 31 octobre, il est envoyé au-devant d'un convoi de ravitaillement venant de Biskra. Le 9 novembre, il conduit à Biskra un convoi de blessés et de malades.

Dans la nuit du 15 au 16, les deux bataillons réunis se mettent en route avec une petite colonne chargée de disperser un rassemblement de nomades hostiles. Le 16, à la pointe du jour, on tombe sur ces nomades qui avaient passé la nuit à Ourlal, sur l'Oued-Djeddi, à une vingtaine de kilomètres au sud de Zaatcha. On leur tua 200 hommes; on leur prit 3000 chameaux et 15000 moutons. Nos goums firent un immense butin ; les tentes et autres objets, qui ne purent être rapportés, furent livrés aux flammes. Ainsi se trouva dispersée cette sorte d'armée de secours et, dans la matinée même du 16, plusieurs chefs de ces nomades vinrent faire leur soumission au général Herbillon. (*Télégramme du gouverneur général : Alger, le 25 novembre 1849, à midi.*) La petite colonne compta 7 tués et 119 blessés.

Cependant, le choléra sévissait cruellement et les décès furent nombreux. La période du 31 octobre au 11 novembre fut particulièrement funeste pour le 2e bataillon qui était encore en marche. L'épidémie lui enleva 42 victimes, dont le lieutenant Minard, un des meilleurs officiers du bataillon, le sergent Mauguin, le fourrier Delbon et madame Brun, cantinière.

Le 21 novembre, l'ennemi fit une sortie des plus énergiques contre les travaux de droite où les chasseurs à pied étaient en train de faire le relèvement des gardes de tranchée. Ces troupes furent un moment compromises. Elles furent dégagées au moyen d'un mouvement tournant ordonné par le colonel Canrobert, qui était accouru à la lutte. Ce mouvement fut opéré par trois compagnies de zouaves appelées du camp sous les ordres du capitaine Larrouy d'Orion, et par le bataillon indigène du commandant Bourbaki. Ces détachements, à leur retour, furent vigoureusement attaqués dans les jardins : il fallut leur envoyer du renfort. La lassitude de l'ennemi mit seule fin à ces sanglants combats.

Les dégats faits dans la tranchée de droite pendant la sortie du 21 furent promptement réparés et enfin un nouvel assaut fut fixé au 26 novembre. On passa la journée du 25 à

s'y préparer. Les chefs de corps reçurent les instructions et les communiquèrent à leurs officiers avec les ordres de détail. L'attaque devait se donner sur trois colonnes ; à droite, le colonel CANROBERT avec les deux bataillons de zouaves et le 5e bataillon de chasseurs à pied ; au centre le colonel de Barral ; à gauche, le lieutenant-colonel de Lourmel du 8e de ligne. Le colonel de Barral, chef de la colonne d'attaque du centre, demanda, le 25 au soir, cent zouaves pour marcher avec les troupes placées sous son commandement. Il était ancien capitaine de zouaves et avait gardé bon souvenir de la valeur de ses vieux compagnons d'armes. Le colonel de zouaves se garda bien de refuser une demande aussi flatteuse pour son régiment.

Au moment de monter à l'assaut, le colonel CANROBERT fit désigner 15 zouaves pour l'escorter. Se retournant ensuite vers ses troupes, il leur cria : « Mes amis, souvenez-vous que, quoiqu'il arrive, il faut que nous montions sur ces murailles, et que, si la retraite sonne, elle ne sonne pas pour les zouaves ! » Il mit ensuite l'épée à la main et en jeta le fourreau au loin en disant : « Nous n'en avons pas besoin aujourd'hui, » et l'assaut commença à la sonnerie de la marche. Sur les quatre officiers d'ordonnance du colonel, deux furent tués, MM. Toussaint, capitaine, et Rosetti, sous-lieutenant de spahis ; les deux autres furent blessés, MM. Besson, capitaine d'état-major et DE CHARD, lieutenant des zouaves, sur les quinze zouaves d'escorte, quatorze furent tués ou blessés.

Avant de donner l'assaut, la veille, on avait encore voulu recourir à la conciliation, mais les défenseurs repoussèrent avec fierté la sommation qui leur fut adressée. Bien plus, leur opiniâtreté en augmenta et, toute la nuit, les injures ne cessèrent de pleuvoir du haut des remparts. Les habitants, surtout les femmes, se faisant un porte-voix de leurs mains, criaient : « Chiens, fils de chiens, vous creverez tous sous nos murs, » faisant sans doute allusion au choléra qui ne les épargnait cependant pas non plus.

Donc, le 26 novembre, à 8 heures du matin, les trois brêches, rendues praticables par le canon et par la sape, furent franchies avec enthousiasme par les trois colonnes. Une quatrième colonne, aux ordres du commandant Bourbaki, avait tourné le Ksar pour compléter l'investissement. Si l'élan des troupes fut admirable, la résistance fut aussi tout ce qu'avait laissé prévoir cette défense meurtrière qui avait nécessité un siège de prés de deux mois.

Le 1[er] bataillon de zouaves était monté en tête de la colonne de droite, ayant avec lui le colonel, ses officiers d'ordonnance et son escorte composée de volontaires. Peu d'instant plus tard le 2[e] bataillon était entré par la porte du Ksar qu'il avait trouvé moyen d'enfoncer.

Une fois les zouaves dans la ville, le combat devint furieux. Il fallut emporter successivement les rues et les maisons d'où partait une fusillade meurtrière. Le premier bataillon par la brêche de droite, était arrivé sur les terrasses par lesquelles il se mit à cheminer. En moins d'une heure, les rues et les terrasses étaient occupées, mais là ne se borna pas la rude tâche des assaillants. Il fallut maison par maison faire en quelque sorte le siège des rez-de-chaussée où s'était retranchés les ennemis poussés à bout. Beaucoup de ces maisons ne purent être enlevées : il fallut les faire sauter avec leurs défenseurs. Ces combats partiels coûtèrent beaucoup de monde, presque autant que l'assaut lui-même. Et pendant ce temps, la quatrième colonne et la cavalerie eurent de forts engagements avec les contingents venus du dehors.

Le 2[e] bataillon — commandant DE LAVARANDE — avait découvert la maison où se tenait Bou-Zian avec d'autres personnages. La résistance y fut opiniâtre, et les balles pleuvaient sur les assaillants. On essaya d'abord de l'escalader, on amena alors une pièce d'artillerie qui ne put faire grand mal parce que en un clin d'œil les servants furent tous tués ou blessés. Finalement, on parvint à emboiter un sac de poudre dans le mur et à y mettre le feu, après mille difficultés. Un pan de mur s'écroula et découvrit une réunion d'au-

moins 150 individus sur lesquels les zouaves dans leur exaspération, firent une décharge qui en abattit un grand nombre. Ils s'engouffrent ensuite dans le local et tout y est massacré à la bayonnette, hommes et femmes. Celles-ci, servaient d'auxiliaires aux défenseurs, chargeaient les armes quand elles ne les tiraient pas elles-mêmes : elles étaient toutes armées de couteaux, de yatagans ou de pistolets. On sait d'ailleurs, avec quelle cruauté elles traitent les blessés lorsqu'elles peuvent les atteindre, qu'ils soient morts ou encore en vie.

En ce moment, l'on vit un Arabe, de belle stature, se détacher d'un groupe en levant la crosse de son fusil en l'air et s'appuyant sur l'épaule d'un de ses compagnons, car il portait une blessure à la jambe. Le commandant DE LAVARANDE parvint à faire suspendre un instant le feu pour s'enquérir des demandes que cet individu pouvait avoir à faire : « Vous cherchez Bou-Zian, dit alors celui-ci, ne cherchez pas davantage, c'est moi. » Le commandant fit rendre compte que Bou-Zian était pris et reçut en réponse, l'ordre de le faire fusiller. L'ordre fut exécuté séance tenante et tout ce qui respirait encore dans cette maison fut passé au fil de l'épée.

Aucun habitant ne fut épargné, puisqu'il ne resta à la cessation de la lutte, qu'un aveugle et quelques femmes. L'oasis fut ravagée et le Ksar détruit par la mine. Bou-Zian, ses deux fils et Hadj-Moussa, son autre prétendu fils, sa femme, sa fille qui était, parait-il, d'une grande beauté, furent retrouvés parmi les cadavres : leurs têtes furent coupées, envoyées au camp et exposées sur le front de bandière pour servir d'avertissement à ceux qui auraient pu avoir l'intention d'imiter la révolte qui venait d'être si cruellement châtiée. Cette extermination se poursuivit pendant deux heures : les terrasses, les caves, les cours des maisons devinrent autant de petits champs de bataille particuliers. Les soldats rendus furieux par la résistance et avides de vengeance, fouillaient partout et tuaient tout.

Zaatcha avait vécu : son emplacement n'était plus marqué

que par des ruines encore fumantes et par un vaste cimetière. Du moment que l'artillerie avait ouvert une brèche, le résultat final pouvait se prévoir. Comment Zaatcha aurait-elle résisté aux zouaves qui avaient pris Constantine ?

Ce siège de cinquante-deux jours et l'assaut final n'étaient pas sans avoir coûté cher aux zouaves. Pendant le siège même, ils avaient perdu 6 tués, dont le lieutenant LAURENT, et 15 blessés, dont le lieutenant LEGAY, (30 octobre : coup de feu à l'avant-bras droit). Le jour de l'assaut et de la prise leur coûta 19 tués, dont le lieutenant DE REYNIAC, et 79 blessés, dont le commandant DE LORENCEZ, le capitaine LE POITEVIN DE LA CROIX, le lieutenant DE CHARD (contusions par des coups de feu à la cuisse droite), les sous-lieutenants GABRIEL et MARQUET DE NORVINS DE MONDRETON (coup de feu à l'aisselle gauche), les sergents MARY, ROSSIGNOL et GESSARD, le fourrier LEHÉRICY, le zouave LAMY (coup de feu au milieu de l'avant-bras droit), et le clairon MARX, de terre alsacienne, qui eut le bras droit fracassé par une balle au moment où il sonnait la marche à pleins poumons. Sans s'émouvoir, il ramassa son instrument de la main gauche et continua à pousser en avant. La prise seule du dernier refuge de Bou-Zian avait coûté au 2e bataillon, 50 hommes hors de combat.

Après la blessure du commandant de Lorencez, le capitaine Le Poitevin de la Croix, avait pris le commandement du 1er bataillon, il n'avait tardé à être blessé à son tour.

« Le seul corps des zouaves, dit M. Charles Bocher dans sa relation, troupe incomparable et fidèle aux traditions de gloire que lui a léguées son premier chef, le général de La Moricière, comptait près de 300 blessés ».

Il semble que ce chiffre est un peu exagéré, néanmoins la part des zouaves dans les pertes fut belle encore, puisque le chiffre total des pertes, pour toute l'armée, ne monta qu'à 40 tués et 150 blessés : ils en comptaient plus de la moitié. Mais aussi le colonel, d'abord, et le général Herbillon ensuite firent-ils paraître des ordres du jour où les zouaves

étaient chaudement félicités de l'audace et de la bravoure qu'ils avaient montrées.

Un décret du 9 janvier 1850 vint accorder des nominations dans la Légion d'Honneur comme récompenses des services rendus à Zaatcha.

Le commandant de Lavarande fut fait officier; le lieutenant de Narbonne-Lara, le sous-lieutenant Marquet de Norvins de Montbreton, les sergents Rossignol (Raymond) et Royer (François-Eugène), le caporal Valade (Jean-Henri-Emile) et le clairon-Marx (Jean-Mathias), furent faits chevaliers. (*Ordre général du 19 janvier 1850*).

Un autre ordre général du 28 janvier 1850 vint faire connaitre encore d'autres récompenses : le colonel Canrobert était nommé général de brigade (décret du 13 janvier) ; le commandant de Lorencez était nommé lieutenant-colonel (16 janvier) ; le capitaine Le Poitevin de la Croix était promu chef de bataillon et l'adjudant Chapelais sous-lieutenant au corps.

Une partie de la journée du 26 novembre et toute celle du 27 furent employées par les deux colonnes réunies à compléter la destruction du Ksar de Zaatcha et de l'oasis, à enterrer les morts, à organiser l'évacuation des malades — il y en avait encore beaucoup — et des blessés, et enfin à préparer le départ des troupes.

La chute de Zaatcha avait mis fin aux idées de révolte qui avaient pris naissance dans la subdivision de Batna et principalement dans les Zibane. La pacification complète ne tarda pas à se faire. Le colonel Canrobert fut nommé pour la seconde fois au commandement de la subdivision de Batna (1).

Le 28 donc, le camp fut levé de toutes parts et les colonnes se mirent en route. Les deux bataillons de zouaves furent employés, concurremment avec d'autres troupes, à

(1) Batna se trouve à 110 kilomètres, au sud de Constantine, sur un plateau élevé, entre les montagnes de l'Aurès et celle de l'Oued-Sultan; station du chemin de fer de Biskra.

expéditionner dans l'Aurès pour parfaire la pacification. Le 1er bataillon seul était remonté jusqu'à Batna où il était arrivé le 7 décembre avec un convoi. Il fit demi-tour sans désemparer et, à son retour, le colonel CANROBERT se porta vers l'Aurès pour profiter d'une série de beaux jours qui semblait s'annoncer. Il parcourut la vallée de l'Oued-Abdi sans éprouver de résistance. La présence seule de la petite colonne décida les habitants à payer les impôts arriérés et un terme de l'indemnité qui leur avait été imposée en punition du secours fourni à Zaatcha. Les habitants de l'oasis de Nara seuls manifestèrent des intentions hostiles. Le 31 décembre, toute la colonne et les deux bataillons côte à côte étaient venus camper près de l'oasis, qui est située sur l'Oued-Abdi dans l'Aurès, à peu près à moitié chemin entre Batna et Biskra (1). Nous verrons la suite de l'expédition dans le récit qui concerne l'année 1850,

Disons ici que les officiers de zouaves, qui n'étaient dans le rang ne laissaient pas que de rendre des services, notamment dans les affaires indigènes. Nous avons vu le lieutenant DE DOMBASLES se faire tuer bravement aux côtés de son commandant supérieur, le 1er octobre 1845, près de Sebdou.

L'année 1849 mit en relief un autre officier de zouaves à qui il fut donné de rendre d'immenses services dans l'administration et le commandement des indigènes. Le sous-lieutenant BEAUPRÊTRE était, cette année-là employé au bureau arabe d'Aumale. Fort brave, entreprenant et aventureux, il ne craignit pas, avec son goum fort de 600 chevaux et une vingtaine de spahis, de s'en prendre, dans le courant d'octobre, à la fameuse tribu des *Zouaoua*. Elle se tenait alors sous les armes, ayant à sa tête, son chef, Si-el-Djoudi, et un faux chérif du nom de Bou-Sif (l'homme au sabre) se faisant passer pour Bou-Maza. Les deux voulaient profiter de nos occupations à Zaatcha pour fomenter une révolte dans l'Oued-Sahel.

(1) L'Oued-Abdi est un affluent de gauche de l'Oued-Biskra, dans lequel il se jette un peu au nord de Biskra.

Malgré son énorme infériorité numérique Beauprêtre sut imprimer un tel élan à ses cavaliers après leur avoir si bien rendu confiance, que l'ennemi subit une pleine déroute : le faux chérif fut tué et son drapeau pris. Le résultat fut la soumission de plusieurs tribus et le retour à la tranquillité des autres.

Cette brillante affaire (3 octobre) valut au vaillant officier trois récompenses à la fois : il fut cité avec éloges à l'ordre du jour de l'armée, promu lieutenant au corps et nommé chevalier de la Légion d'Honneur (octobre). Il termina sa carrière comme lieutenant-colonel, commandant supérieur de Tiaret, dans la nuit du 6 au 7 avril 1864, à Sidi-bou-Beker, près de Géryville, où il périt avec toute la petite colonne qu'il commandait. Quelques cavaliers seulement parvinrent à échapper à ce désastre.

La bravoure et l'énergie de Beauprêtre étaient devenues légendaires ; les Arabes en avaient une frayeur extrême. Il parlait très bien la langue arabe et plus d'une fois il s'était rendu dans les marchés arabes déguisé en Bédouin, pour surprendre le secret des trames qui s'ourdissaient contre nous (1).

Pendant l'année 1849, le régiment obtient les récompenses suivantes dans la Légion d'Honneur :

30 avril :	le lieutenant Pinel est fait chevalier.
28 juillet :	le capitaine Dutrochet et le sergent-major Ceccaldi (Pascal-Antoine), sont faits chevaliers.
10 décembre :	le colonel Canrobert, est fait commandeur, (22 ans de service, 13 campagnes, 1 blessure, plusieurs fois cité à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique, officier du 6 août 1843).
id.	sont faits chevaliers, le capitaine Monge (28 ans de service, 9 campagnes), et le sergent

(1) Voir la note 40, à l'appendice n° 1.

COMBEY, Jean-Joseph, (16 ans de service, 14 campagnes, 1 blessure).

Les nominations et promotions suivantes eurent lieu parmi les officiers :

18 janvier : le sergent LAURANS DE CHARPAL est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. CHANZY promu lieutenant en 1848.

27 février : le lieutenant LEFAIVRE, en non-activité, est pourvu d'un emploi au régiment.

1er mars : le lieutenant d'AIGREMONT est promu capitaine en remplacement de M. DE MORANGIÈS, mis en non-activité pour infirmités.

id. le sous-lieutenant DAVID est promu lieutenant en remplacement de M. d'AIGREMONT.

id. le sergent-major PIELLAT est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. DE CHARD.

15 mars : le capitaine MONGE est admis à la 1re classe.

17 mars : le capitaine SAINT-MARTIN passe au régiment par permutation avec M. OUDINOT.

27 mars : les sergents-majors BARBIER, du 34e de ligne, et FOURNÈS, du 9e léger, sont nommés sous-lieutenants au régiment.

id. le sous-lieutenant PERNOT passe au régiment par permutation avec M. CHARLES.

12 avril : le sous-lieutenant hors-cadre ZELLER est promu lieutenant en remplacement de M. PRUVOST mis en non-activité.

13 juin : le lieutenant DAVID passe au 21e de ligne par permutation avec M. FRÈRE.

7 septembre : le capitaine TOURNIER est admis à la 1re classe.

1er octobre : le sous-lieutenant FRASSETO vient de l'école spéciale militaire en remplacement de M. DAVID.

9 octobre : le lieutenant Berthier est promu capitaine en remplacement de M. Capdebon, décédé.

id. le sous-lieutenant Beauprêtre est promu lieutenant au corps en remplacement de M. Berthier.

16 octobre : le capitaine Pein du 19e de ligne, passe au régiment avec son grade.

21 décembre : le sergent Vidalenc est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Bernard, décédé.

1850

Grande Kabylie.

Au 1er janvier 1850 (1), le régiment occupe les emplacements ci-après : état-major, dépôt et une fraction du 3e bataillon à Blida ; l'autre partie du 3e bataillon à Aumale ; les 1er et 2e bataillons sont au bivouac devant l'oasis de Nara, province de Constantine. Le cadre des officiers supérieurs est le suivant :

MM. Canrobert, colonel,
Grandchamp, lieutenant-colonel,
Latrille de Lorencez chef de bataillon,
Pecqueult de Lavarande, id.
Tassin, id.
Mouroux, major.

Cette composition subit quelques changements pendant le cours de l'année 1850.

(1) Au 1er janvier 1850, l'armée d'Afrique comptait 77,908 hommes et 16,611 chevaux, y compris les troupes indigènes.

Par décision ministérielle du 10 mars, le colonel Canrobert nommé général depuis le 13 janvier, est remplacé dans le commandement du régiment par le colonel d'Aurelle de Paladines, du 28e de ligne.

D'Aurelle de Paladines, (Louis-Jean-Baptiste), né en 1804, à Malzieu (Lozère), chef de bataillon au 61e de ligne, lieutenant-colonel du 5e de ligne le 22 avril 1847, colonel du 28e de ligne, colonel du régiment de zouaves le 10 mars 1850, général de brigade le 22 décembre 1851, général de division le 17 mars 1855, a commandé en chef la 1re armée de la Loire en 1870 et gagné avec elle la bataille de Coulmiers, a été questeur du Sénat, grand-croix de la Légion d'Honneur, décoré de la médaille militaire, décédé en 1877.

Le nom de Paladines a été donné à un village français situé à l'ouest de Constantine entre cette ville et Sétif sur la voie ferrée. Par décret du 26 mars, le lieutenant-colonel Grandchamp, promu colonel du 38e de ligne, est remplacé aux zouaves par le lieutenant-colonel Bourbaki qui avait, en qualité de chef de bataillon, commandé les tirailleurs indigènes d'Alger et le bureau arabe de Blida ; il était lieutenant-colonel depuis le 16 janvier.

Par décret du 6 mai, le capitaine Laure, du 53e de ligne, est promu chef de bataillon au 3e bataillon de chasseurs à pied ; mais, par une disposition spéciale, il passe le même jour au régiment des zouaves par permutation avec M. Duplessis, qui avait été nommé, à la même date, en remplacement du commandant de Lorencez.

Un ordre général du 22 février avait annoncé la création du cercle de Bou-Saada, subdivision de Sétif, division de Constantine, le même ordre nommait le capitaine Pein, des zouaves, au commandement de ce cercle.

Par un ordre général, en date du 17 mai, le colonel d'Aurelle de Paladines, des zouaves, est confirmé dans le commandement du cercle d'Aumale, commandement qu'il exerçait à titre provisoire depuis le 13 mai.

Passons à l'histoire des bataillons et commençons pour cette année, par le 3e, qui, au 1er janvier, se trouvait mi-partie à Aumale et mi-partie à Blida. Il fut vers la fin de janvier, réuni tout entier dans cette dernière place. Il passa l'année en petits détachements occupés aux défrichements et aux travaux de la route d'Alger à Aumale. Son histoire, pour l'année 1850, se borne à cela et nous allons retourner aux deux premiers bataillons qui ne se quittèrent guère pendant cette année.

Ainsi que nous l'avons dit, les deux bataillons étaient arrivés devant l'oasis de Nara le 31 décembre 1849. Déjà l'attitude hostile des Naréens s'était dessinée d'une manière flagrante pendant le séjour de la colonne CANROBERT sur l'Oued-Abdi, entre Chir et Menah. Ils attribuaient sans doute aux rochers escarpés sur lesquels leurs villages sont construits la même valeur qu'aux défenses de Zaatcha. Ils pensaient aussi peut-être que le colonel n'aurait ni le temps, ni les moyens de les assiéger. Ils s'enhardirent, le 4 janvier, jusqu'à venir, du haut des rochers les plus escarpés, insulter le camp français par une fusillade assez vive. Ainsi Zaatcha détruite de fond en comble, les palmiers coupés, les habitants massacrés jusqu'au dernier, les tribus nomades dépouillées et dispersées : tout ce terrible exemple était perdu pour les gens de Nara et rien ne put les soustraire à l'influence de quelques fanatiques. Il recevront donc, eux aussi, une dure leçon dont leurs voisins profiteront.

Le colonel CANROBERT prit le 4 janvier même, des dispositions pour mettre fin à ces agressions et en faire repentir les auteurs. Le 5, les trois villages construits sur les bords de l'oasis furent attaqués simultanément par trois détachements. Une partie des troupes avait été, au préalable, envoyée vers le Djebel-Azereg pour opérer un mouvement tournant et couper la retraite à l'ennemi. Le 1er bataillon de zouaves fut placé, pour l'attaque, à la colonne du centre ; le 2e à la colonne de droite qui était aux ordres du commandant DE LAVARANDE.

La position de Nara est très forte naturellement. Les colonnes d'attaque éprouvèrent les plus grandes difficultés dans leur marche et, en certains endroits, il fallut s'accrocher aux anfractuosités des rochers, s'aider des pieds et des mains, se pousser et se tirer les uns les autres. La défense avait beau jeu, mais le colonel avait si bien calculé les mouvements des diverses fractions qu'à peine les Arabes eurent-ils commencé le feu sur les têtes de colonne que s'achevait le mouvement tournant indiqué plus haut.

Les Arabes — la chose est connue — ont une frayeur intense de toute manœuvre qui menace leur retraite. Aussi la plus grande partie des gens de Nara, à peine se furent-ils rendu compte du but du mouvement, se précipitèrent-ils sans autre réflexion, dans le ravin qui borde l'oasis et s'enfuirent précisément vers les gorges du Djebel-Azerog. On en fit un grand carnage. D'autres cependant plus braves, s'enfermèrent dans un des villages et y entamèrent une défense résolue. Le rocher était escarpé, mais non pas inaccessible, il n'y avait pas d'enceinte continue. Le colonel donna l'ordre d'attaquer de vive force et aussitôt zouaves, sapeurs du génie, chasseurs à pied, légionnaires, fantassins, tous s'élancèrent luttant d'ardeur, et montèrent sans s'attarder à répondre au feu des défenseurs. Les maisons sont forcées une à une et tous les habitants qui ont essayé de tenir trouvent la mort. Le sang, la poudre, la fureur du combat avaient exalté les troupes, plus de 50 cadavres furent relevés dans les rues, mais un beaucoup plus grand nombre ne put être retiré de dessous les décombres et les ruines des maisons.

La journée coûta aux deux bataillons 10 tués et 19 blessés, le capitaine Lecouteux, qui commandait le 1er bataillon pendant l'action, avait été atteint mortellement.

Aprés avoir consacré cinquante-huit heures à consommer la destruction de Nara et de quelques petits villages suburbains les troupes revinrent à leur camp de l'Oued-Abdi sans essuyer un seul coup de fusil. Retenues par la neige, elles passèrent quatre jours au bivouac près de Menah ; remises

en route le 10 janvier, elles rentrèrent à Batna le 16 et la colonne fut disloquée. Les différents détachements allèrent rejoindre leurs garnisons, à l'exception des zouaves que leur colonel garda à Batna en attendant de nouveaux ordres.

Le 22 février enfin, les deux bataillons se mirent en route à leur tour pour se rendre à Blida, par Sétif et Aumale. Ils arrivèrent à destination le 10 mars, après une absence de six mois, et ce fut là que, depuis sa formation, le régiment se trouva pour la première fois, réuni en entier dans la même garnison, sauf quelques petits détachements.

Les deux bataillons — 1er capitaine MALAFOSSE ; 2e commandant DE LAVARANDE — ne restèrent guère plus d'un mois à Blida où ils eurent à renouveler leur habillement et leur équipement. Dès le 15 avril, ils partaient pour Aumale d'où ils devaient être dirigés sur la province de Constantine (1). Ils étaient destinés à concourir à la formation d'une colonne qui, sous les ordres du général de Barral, devait opérer sur le territoire compris entre Sétif et Bougie, notamment en premier lieu contre les *Maadid* et les *Ouled-Hamrech*. Le 20 avril, les deux bataillons arrivaient à Aumale et, le 19, à Sétif, point de concentration. La colonne expéditionnaire fut dès sa formation, divisée en deux brigades, dont la 1re était commandée par le colonel de Lourmel et se composait des zouaves et d'un bataillon du 51e de ligne.

Les opérations furent d'abord entravées par plusieurs jours de pluies torrentielles et la colonne ne quitta Sétif que le 9 mai. Jusqu'au 20 mai, elle n'eut pas à tirer un coup de fusil. Le 21, un premier engagement eut lieu contre les *Béni-Immel*. Le général de Barral avait porté la colonne de Djemma-el-Beylik, près de Trouna, sur la tribu précitée et s'attendait bien à rencontrer une vive résistance. En effet, on se trouva bientôt en présence de 3000 Kabyles armés

(1) Le général de Saint Arnaud, ancien chef de bataillon des zouaves, avait été nommé le 21 janvier au commandement de la province de Constantine. Il avait pris possession de son poste le 21 février.

Le 22, on s'arrêta à Tabouda où les tribus vinrent demander l'aman (*Béni-Immel, Tifra, Aïth-Amem.*)

Le colonel de Lourmel, bien pourvu de vivres et de munitions, opérant d'ailleurs dans un pays riche contre des populations sédentaires, termina fort bien ce que le général de Barral avait si bien commencé. Le 26 mai, la colonne était encore chez les *Béni-Immel*, à Abagnou, près le défilé de Fellaye. Les conditions de soumission furent promptement réglées et les troupes purent arriver à Bougie le 30 mai. Le lieutenant Beauprêtre, des zouaves, détaché au bureau arabe d'Aumale, avait constamment occupé la haute vallée de l'Oued-Sahel avec un goum de 200 chevaux. Il avait aussi appuyé la soumission des tribus et empêché les *Zouaoua* de les en détourner en leur fournissant des secours.

Le 31 mai, toutes les troupes de la colonne rendirent les honneurs funèbres au général de Barral ; le commandant Tassin des zouaves, tint un des cordons du poêle.

Le 3 juin, la colonne de Lourmel quitte son camp sous Bougie, traverse l'Oued-Sahel, remonte l'Oued-Berri et vient établir son camp à Taourirt, chez les *Barbacha*. De là, elle entame activement, dans les deux directions de Sétif et de Bougie, les travaux de la route muletière destinée à relier ces deux villes. Pour pousser plus vivement les travaux, deux camps sont établis sur les deux rives de l'Oued-Amacine. Les tribus encore abattues par le combat du 21 mai, ne montrèrent aucune hostilité, cela n'empêcha pas de protéger les travailleurs au moyen de grand'gardes. Les troupes montrèrent, du reste, une ardeur extrême, et les travaux avancèrent rapidement, malgré les rochers et la dureté du sol.

Le 19 juin, la colonne était campée à Aïn-Rouha, lorsqu'une petite expédition, vint rompre la monotonie des travaux de route.

Quelques tribus, en effet, confiantes dans les positions de

leurs villages quo les Turcs n'avaient jamais osé attaquer, devinrent de nouveau récalcitrantes et, parmi elles, les *Amoucha* et les *Béni-Mraïl.*

Le colonel de Lourmel se porta à l'improviste contre les insurgés et arriva au milieu de leurs villages par une marcho de nuit très heureusement exécutée (24 au 25 juin). Malgré leur surprise les habitants se mirent rapidement en défense et la résistance fut vive. Elle ne put néanmoins préserver les villages qui, atteints successivement par la colonne, furent tous incendiés jusqu'au sommet des pics escarpés sur lesquels le Kabyle aime à demeurer. L'ennemi perdit beaucoup de monde et laissa entre nos mains 25 prisonniers. Cette nouvelle exécution décida enfin co groupo de tribus à ne pas persévérer dans une guerre qui leur coûtait si cher.

Mais les voisins n'en étaient pas corrigés et le 26 juin, la colonne se porta au milieu des villages de *Kerrata* pour détruire ces repaires de bandits. Pendant le trajet, les zouaves, qui tenaient le flanc gauche, eurent un engagement contre les *Djermouna* appuyés par les *Béni-Smaïl*, les *Béni-Tizi* et les *Msalta*. L'ennemi fut battu et poursuivi jusqu'au col de Tizi-bou-Zergou qui, jusque là avait été regardé par les indigènes comme imprenable et qui fut occupé. La fin de la journée fut employée à détruire les habitations et les cultures des *Kerrata.*

Cette vigueur dans la répression et surtout la prise du col de Tizi-bou-Zergou portèrent leurs fruits : les *Djermouna*. les *Amoucha* et les *Ouled-Hamza*, éloignés de plus do 60 kilomètres du théâtre des opérations, se soumirent. La journée du 27, fut employée à achever le ravage du pays des *Béni-Mraïl.*

Jamais troupe française' jamais aucun dominateur n'avait pénétré dans les sauvages montagnes visitées par la colonne de Lourmel. Les auxiliaires arabes eux-mêmes étaient étonnés de se trouver dans un pays rapproché du leur et qui leur était pourtant si inconnu.

La saison cependant, s'avançait et la chaleur devenait de plus en plus intense. Aussi le colonel de Lourmel, jugeant les résultats obtenus suffisants, ramena ses troupes à Sétif. Cette expédition de deux mois avait coûté à la colonne 2 tués et 10 blessés : là encore la part des zouaves fut la plus belle, puisque sur ce chiffre, ils comptèrent un des tués et les dix blessés.

Pendant toute cette expédition, on avait pu remarquer la force et la vigueur du clairon d'ordonnance du commandant DE LAVARANDE, qui était passé au 1er bataillon. Ce brave soldat, nommé LANDRY, était d'une taille athlétique. Il ne portait jamais son sac que le commandant chargeait avec ses propres bagages ; en revanche il servait pour ainsi dire d'ombre à son commandant. Dès que celui-ci prenait le trot ou le petit galop, le clairon se pendait de la main droite à la queue du cheval et, de la main gauche, il embouchait son instrument pour exécuter les sonneries indiquées : en avant, commencez le feu, etc. On le voyait des journées entières faire ce dur métier, ce qui ne l'empêchait pas, le soir, de prendre part aux travaux intérieurs de son escouade, à la 7e compagnie du 1er bataillon, et de raconter des histoires drôlatiques auprès du feu de bivouac.

Il y avait encore à ce bataillon, à cette époque, un vieux zouave formant un de ces nombreux types qu'on remarquait au régiment. Le zouave LOMBARDI était tatoué de la tête aux pieds d'attributs militaires, de têtes de femmes, de fleurs, de serpents dressés sur leur queue, etc.

C'était un vieux troupier d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve, mais sa tête un peu brûlée et son goût pour les liqueurs fortes l'avaient fait condamner plusieurs fois. Plus tard, il parvint par mille intrigues, à se faire donner le poste de confiance de porte-sac. En déployant tant de diplomatie, il n'avait eu qu'un but, celui de pouvoir s'offrir des pousse-café à l'œil avec l'alcool camphré de l'infirmerie. A la formation de 1852, il passa au 3e zouaves,

dans les rangs duquel il se fit tuer devant Sébastopol comme sapeur.

Les deux bataillons quittèrent ensemble la province de Constantine et arrivèrent à Blida le 23 juillet. Jusqu'à la fin de l'année, ils fournirent des détachements à Coléa, à Médéa et aux environs de Blida. Partout, à Blida même, ils furent employés à des travaux de route, de défrichements et de colonisation. Le 1er bataillon quitta Blida le 16 décembre pour arriver le 23 à Aumale où il tint garnison.

En 1850, l'inspection général fut passée au régiment par le général Blangini, commandant la division d'Alger, ancien zouave. (*Décision présidentielle du 5 juin et ordre général du 28 juin 1850.*)

Cette année vit supprimer l'allocation aux officiers des vivres en nature. Par décision ministérielle du 16 août, les vivres en nature sont remplacés par une indemnité qui sera perçue et régularisée comme solde, sauf cependant pour quelques postes trop éloignés des ressources. Pour la première fois, une double ration de vin est distribuée aux troupes à l'occasion de l'anniversaire du 10 décembre 1848, (*décision ministérielle du 3 décembre.*)

A la date du 22 octobre, le général de division d'Hautpoul, démissionnaire comme ministre de la guerre, avait été nommé gouverneur général de l'Algérie. Le général Schramm l'avait remplacé au ministère.

En dehors des récompenses accordées pour la prise de Zaatcha (décret du 9 janvier) et que nous avons données, l'année 1850 vit paraître les nominations suivantes dans la Légion d'Honneur, en ce qui concerne le régiment.

25 mai : le sergent Dorn (Urbain-Joseph) est nommé chevalier.

27 juin : le capitaine Montaudon est fait chevalier.

8 août : le capitaine d'Aigremont, le lieutenant Lambert, les sergents Combes (Guillaume-Alfred), Haurat (Jean) et Gessard (Embroise-Emmanuel) sont faits chevaliers.

22 octobre : le sous-lieutenant Camatte, détaché au bureau arabe d'Aumale, est nommé chevalier.

26 novembre : le capitaine Tournier est nommé chevalier.

Les nominations et promotions suivantes eurent lieu pendant l'année 1850, dans le cadre des officiers, en dehors de celles du mois de janvier qui avaient trait à la prise de Zaatcha et qui ont déjà été citées :

13 janvier : le colonel Canrobert est promu général de brigade.

16 janvier : le capitaine Le Poitevin de la Croix est promu chef de bataillon au 75ᵉ de ligne.

id. le commandant de Lorencez est promu lieutenant-colonel du 7ᵉ de ligne.

id. le commandant Laure passe au régiment.

id. l'adjudant Chapelais est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Beauprêtre.

12 février : le capitaine Banon est admis à la retraite.

17 février : les lieutenants Legay et Schobert (Laurent), sont promu capitaines en remplacement de M. Lecouteux mort au champ d'honneur et Le Poitevin de la Croix.

27 février : les sous-lieutenants Rondot, Mainfroy, Fort, et Bérard sont promus lieutenants en remplacement de MM. Schobert, de Reyniac (mort au champ d'honneur), Legay et Minard (décédé).

21 mars : le sergent-major Liabeuf est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Bérard.

26 mars : le colonel d'Aurelle de Paladines vient du 28ᵉ de ligne.

id. le lieutenant-colonel Grandchamp est promu colonel du 38ᵉ de ligne.

18 mai : le sergent-major Guenet est nommé sous-lieutenant adjoint au trésorier du corps, en remplacement de M. Fort,

4 juin : les sergents-majors Mamalet, du régiment, et Grech, du 62e de ligne, sont nommés sous lieutenants au corps en remplacement de MM. Husson et Mainfroy.

13 juin : le sous-lieutenant Bourlon vient du 4e léger.

19 juin : les capitaines Bucheron et de Lestellet sont promus chefs de bataillon, le premier au 40e de ligne, le second au 11e léger.

10 juillet : les lieutenants Steinheil et Blanc sont promus capitaines en remplacement de MM. Bucheron et de Lestellet.

16 juillet : le sous-lieutenant de Boig de Bourdeville et Bernard sont promus lieutenants en remplacement de MM. Steinheil et Blanc.

17 juillet : le capitaine Dutrochet rentre en France ; il est remplacé par M. Demay qui rejoint par le bateau d'Oran le 31 août.

25 juillet : M. Guillerault, sous-lieutenant en non-activité, vient remplacer M. Rondot.

29 juillet : le sous-lieutenant Dufau est nommé porte-drapeau.

10 août : le capitaine trésorier Blaise est promu major du 46e de ligne.

14 août : le capitaine Lauret, passe aux fonctions de trésorier.

24 août : le capitaine Troyon passe à la 1re classe.

16 septembre : le lieutenant Jadelot rentre en France par permutation avec M. Leclerc.

28 septembre : le capitaine Banon mis en non-activité par retrait d'emploi.

id. le lieutenant Sentupéry est promu capitaine en remplacement de M. Lauret.

id. le sous-lieutenant Labretoigne du Mazel est promu lieutenant en remplacement de M. Sentupéry.

30 septembre : le sergent Jeanningros (Etienne) est nommé

sous-lieutenant en remplacement de M. Labretoigne du Mazel.

1er octobre : MM. Gérard et Chadrin, élèves de l'école spéciale militaire, sont promus sous-lieutenants en remplacement de MM. de Roig de Bourdeville et Dufau.

6 décembre : les lieutenants Lambert et Cadot sont promus capitaines en remplacement de MM. Banon et Petit (décédé).

id. les sous-lieutenants Pierron (François-André) Dufau et Camatte, sont promus lieutenants en remplacement de MM. Cadot, Lambert et Roques (décédé).

id. le sous-lieutenant Chapelais passe porte-drapeau.

id. l'adjudant Ritter est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Chapelais.

1851

Kabylie Orientale.

Au 1er janvier 1851, le régiment occupait les emplacements suivants : état-major, 2e et 3e bataillons, dépôt à Blida; 1er bataillon, à Aumale.

Le cadre des officiers supérieurs était le suivant :

MM. d'Aurelle de Paladines, colonel.
Bourbaki, lieutenant-colonel.
Pecqueult de Lavarande, chef de bataillon.
Tassin, id.
Laure, id.
Mouroux, major.

Le 24 décembre de cette année, le lieutenant-colonel Bourbaki remplace le colonel d'Aurelle de Paladines, nommé général de brigade par décret du 22 ; le même jour, le commandant de Lavarande succède, à son tour, au lieutenant-colonel Bourbaki.

Bourbaki, (Charles-Denis-Sauter), né le 22 avril 1816, à Pau (Basses-Pyrénées), entré au service le 15 novembre

1834 ; sous-lieutenant au 39e de ligne le 12 octobre 1836, passé aux zouaves le 11 janvier 1838, lieutenant le 21 décembre 1838 et passé le même jour au 24e de ligne (réorganisation), détaché aux tirailleurs de Constantine le 22 décembre 1838, revenu aux zouaves le 26 janvier 1842, capitaine le 15 juin 1842, nommé en 1844 officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, chef de bataillon le 28 août 1846, chef du bureau arabe de Blida, chef des tirailleurs d'Alger, lieutenant-colonel le 16 janvier 1850, colonel le 24 décembre 1851, général de brigade le 14 octobre 1854, commande la 1re brigade de la 2e division (de Mac-Mahon) du corps expéditionnaire de Kabylie en 1857, général de division le 12 août 1857, a commandé en 1859, la 3e division du 3e corps (Canrobert) de l'armée d'Italie, a commandé le corps de la garde impériale à l'armée du Rhin en 1870, a commandé en chef en 1870-71, l'armée de l'Est avec laquelle il a remporté la victoire de Villersexel et livré la bataille d'Héricourt qui dura trois jours, a commandé ensuite le 6e corps d'armée, puis fut nommé Gouverneur militaire de Lyon et commandant du 14e corps d'armée, passé dans le cadre de réserve le 22 avril 1876, grand-croix de la Légion d'Honneur, décoré de la Médaille militaire, plusieurs blessures, plusieurs citations.

Chevalier de la Légion d'Honneur le 29 juillet 1840, officier le 26 décembre 1852, commandeur le 22 septembre 1855, grand-officier le 6 septembre 1860, grand-croix le 20 avril 1871.

Coup de feu à la jambe gauche (cheval tué sous lui), le 7 juillet 1840 aux Béni-Guencha.

Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite honorable aux combats d'Aïn-Turk, en mai 1840.

Remarquons, en passant, que, par une faveur spéciale de la Providence, c'est à deux anciens colonels de zouaves, d'Aurelle de Paladines et Bourbaki, qu'il a été donné de remporter les deux seules victoires dont la France ait eu à se réjouir pendant la néfaste guerre de 1870-71. Mais quels prodiges n'ont pas fait sous Metz deux autres anciens colo-

nels de zouaves, DE LADMIRAULT et CANROBERT ! Certes la victoire leur était due aussi à ceux-ci, si la victoire eut été possible.

Un autre ancien officier de zouaves s'est révélé grand général pendant la guerre de 1870 : c'est l'illustre CHANZY, qui a appartenu au régiment de 1843 à 1848.

Par décret du 26 décembre 1851, le capitaine adjudant-major DUBOS est promu chef de bataillon au corps, mais permute le même jour avec le commandant MORAND, du 25e de ligne.

Le commencement de l'année avait été relativement tranquille, mais dans le courant du mois de mars, des évènements graves vinrent à se passer dans la vallée de l'Oued-Sahel. Le régiment était alors commandé par le lieutenant-colonel BOURBAKI, le colonel D'AURELLE DE PALADINES étant commandant de la subdivision d'Aumale.

Une sorte de prophète s'était levé chez les *Béni-Mellikeuch*, une parodie de Bou-Maza ; il se nommait Bou-Barghla et se disait chérif, mais n'était en réalité qu'un jongleur arabe, fourbe et imposteur (1). Il était parvenu à rassembler quelques contingents chez les *Zouaoua*, les plus intraitables des Kabyles, chez les *Tolba* de Ben-Driss et dans les tribus non encore soumises du versant sud du Djerjera (2). Dans la journée du 10 mars, il était venu attaquer la Zaouïa de Chelatta, située sur la rive gauche à 2 kilomètres de l'Oued-Akbou : il avait enlevé un des chefs institués par nous, 3000 moutons et chèvres et 300 bœufs. Ce chef, nommé Si-Ali-ben-Chérif, avait été obligé d'abandonner la partie et de se réfugier dans le camp du lieutenant BEAUPRÊTRE, des zouaves, qui tenait toujours le haut de la vallée avec un goum d'observation.

Ce succès du faux chérif pouvait avoir une influence fâcheuse sur nos tribus, dont la fidélité était encore douteuse

(1) Voir la note 13, à l'appendice n° 1.

(2) Taleb, lettré, savant, au pluriel *Tolba*

et où les intrigues de l'agitateur commençaient à porter quelques fruits. La crédulité des Arabes est grande et il faut des ruses bien grossières pour qu'un imposteur quelconque n'arrive pas à se faire des partisans. Il importait donc de prévenir toute tentative de rébellion et une petite colonne fut placée sous les ordres du colonel d'Aurelles de Paladines des zouaves, commandant la subdivision d'Aumale : le 1er bataillon qui tenait la garnison d'Aumale depuis quelques mois ; un escadron de spahis ; une section d'artillerie de montagne. Le bataillon — commandant de Lavarande — ayant avec lui le colonel, quitta sa garnison le 26 mars et arriva le 28 à Béni-Mansour, vers le confluent de l'Oued-Sahel et de l'Oued-Mahrir, où les autres troupes étaient déjà installées. Il fut, dès son arrivée, employé à la construction d'un poste fortifié. Mais l'agitateur venait de se voir infliger un échec par les goums des tribus soumises et venait de disparaître chez les *Mzeldja*, tribu Zouaoua du versant nord du Djerjera.

Il resta pendant peu de temps à l'écart et recommença bientôt à fomenter des rassemblements assez considérables pour nécessiter des mesures plus larges. Le général Blangini commandant la division d'Alger, porta son quartier général à Aumale. Le 2e bataillon de zouaves reçut l'ordre de rejoindre le 1er à Béni-Mansour, tandis que le 3e vint s'établir sur la route de l'Arba à Aumale, travaillant aux réparations de cette route, mais se tenant prêt à appuyer Aumale, en cas de besoin. La colonne d'Aurelle fut, en outre, renforcée d'un escadron du 1er chasseurs d'Afrique, mais son chef reçut l'ordre formel de s'abstenir de toute offensive, de laisser se diriger de lui-même l'orage qui le menaçait et de se borner à repousser les attaques que le chérif pourrait tenter.

Le 2e bataillon arriva le 8 avril à Béni-Mansour, il avait été occupé, pendant tout le 1er trimestre, à travailler à la

Chiffa. Parti de Blida et de Médéa le 20 mars, il était arrivé à Aumale le 31, pour en repartir le 6 avril (1).

Le 5 avril et le 9 au matin, deux mouvements prononcés par les Kabyles, celui du 5 contre le camp même de la colonne, celui du 9 contre le village ami des *Cheurfa*, situé à 3 kilomètres environ du camp, sur l'autre rive de l'Oued-Sahel, furent facilement arrêtés par une simple démonstration des zouaves. Mais le colonel D'AURELLE, quoique lié par des ordres sévères, s'exaspéra de ces insolences de l'ennemi; il crut, en outre, devoir prévenir une attaque qu'il pensait avoir des raisons de prévoir pour le lendemain. On ne saurait l'en blâmer. Donc, dans la nuit du 9 au 10 avril, il fit une sortie avec la plus grosse partie de ses troupes. Le 10, à la pointe du jour, ce détachement se heurta, devant le village de Selloum, à 8 kilomètres du camp, contre un rassemblement kabyle très considérable, ce qui laissa supposer que les prévisions du colonel avaient quelque fondement.

Selloum est situé sur le territoire des Béni-Kani, sur la pente méridionale du Djerjera. Les habitants avaient été renforcés de tous les coureurs d'aventures et de tous les mécontents des environs ; des fortifications avaient été élevées. Mais est-il, dans toute la Kabylie, petite ou grande, un seul village susceptible de résister à deux bataillons de zouaves ? Ceux-ci y feront des pertes proportionnelles au degré d'opiniatreté de la résistance, le résultat final n'est jamais douteux.

Il en fut ainsi à Selloum. Les zouaves malgré une fusillade nourrie, escaladèrent avec enthousiasme les retranchements en pierre sèche dont le village avait été entouré. Les Kabyles furent repoussés avec de grosses pertes, le village fut ensuite livré aux flammes, où les troupes, mollement suivies par quelques tirailleurs ennemis que la cavalerie put atteindre et sabrer, regagnèrent leur camp le soir même, après avoir

(1) La route de Médéa par la Chiffa était carrossable depuis l'année précédente, mais il se produisait sans cesse des éboulements considérables dans les gorges de la Chiffa et il fallait, à chaque fois envoyer la troupe pour rétablir les communications. (*Moniteur Algérien* du 30 novembre 1850.)

ainsi détruit, sur leur passage, le petit village de Texiriden.

Comme la défense de Selloum avait été aussi énergique que bien conduite et que la position du village, naturellement forte, avait encore été renforcée, les pertes éprouvées par les deux bataillons furent assez sensibles. Ils comptèrent 8 tués dont le sous-lieutenant Husson, l'adjudant Brustaille et le sergent Lucas. Les blessés furent au nombre d'une trentaine et, parmi eux se trouvaient le sous-lieutenant Pernot (coup de feu au pied droit); les sergents-majors Vogel (coup de feu à la cuisse gauche) et Chevalier (coup de feu à la main droite); le sergent-fourrier Villaret de Joyeuse, officier démissionnaire de la ligne (coup de feu à la cuisse droite); les sergents Passerieu et Maignien.

Vogel fut nommé adjudant sur le champ de bataille. On peut encore une fois comparer les chiffres ci-dessus avec les pertes totales qui furent de 10 tués et 36 blessés: les zouaves continuent à ne pas ménager leur part.

Après cette prise d'armes, pour laquelle le colonel fut fortement blâmé et qui lui valut une mise aux arrêts sans l'empêcher de passer bientôt général, les deux bataillons reprirent leurs travaux à Béni-Mansour. (1)

Le 2e bataillon — commandant Tassin — n'y participa pas longtemps, car, le 6 mai déjà, il quittait le camp pour aller rejoindre la colonne Camou. Cette colonne avait été formée dans la première quinzaine d'avril à Sétif et avait reçu la mission d'opérer dans les montagnes difficiles qui se trouvent entre cette place et Bougie. Elle avait déjà marché et combattu lorsque le 2e bataillon vint la renforcer. La première affaire à laquelle il fut donné au bataillon d'assister fut celle qui eut lieu, le 23 mai, à El-Ma-ou-Aklou, à 40 kilomètres de Sétif sur la route de Bougie; Bou-Barghla y fut battu à plate couture, ainsi que nous allons le voir.

Le 23 mai, un rassemblement nombreux s'étant formé devant le camp français et paraissant vouloir prendre l'offensive, le

(1) Voir la note 44, à l'appendice n° 1

général résolut de prévenir l'attaque. Trois bataillons sans sacs — zouaves, 8e léger, tirailleurs indigènes — et la cavalerie attaquèrent de front les hauteurs escarpées où se tenaient les Kabyles. Sans se laisser arrêter par une fusillade d'ailleurs mal dirigée, ils précipitèrent les ennemis dans les ravins où les zouaves, placés à la droite et sur lesquels le reste de la ligne les avait rabattus, en tuèrent une cinquantaine. L'ennemi fut poussé rudement et fort loin; six villages furent incendiés. Ce combat ne couta qu'un seul blessé.

Le lendemain, un détachement, équipé à la légère, ayant été envoyé pour brûler à environ 8 kilomètres du camp, le village important d'El-Matia, chez les *Ouled-Khlifa*, le combat recommença avec les contingents déjà battus la veille. Le détachement fut aussitôt renforcé du reste de la colonne et les Kabyles vigoureusement attaqués ne tardèrent pas à s'enfuir. Les troupes regagnèrent leur camp sans être suivies, contrairement à l'habitude des indigènes. Ce second engagement nous coûta un tué et 13 blessés, dont un seul grièvement : six des hommes hors de combat appartenaient aux zouaves.

Le 30 mai, la colonne Camou fut rejointe par un renfort de deux bataillons et d'une section d'artillerie amené par le général Bosquet. Ce renfort était envoyé par le général de Saint-Arnaud, qui était aussi en expédition, mais venait de terminer le plus gros de la besogne.

Le 1er juin, après un repos dont les troupes avait un besoin urgent, la brigade Camou, ainsi renforcée, marcha contre le prétendu Chérif. Celui-ci se tenait sur la gauche de la route de Sétif à Bougie, dans les montagnes des *Reboula*. On voyait son camp installé sur les hauteurs d'Aïn-Anou, de l'autre côté de l'Oued-Bou-Selame : il disposait d'environ 4000 hommes.

La brigade avait été retenue par un brouillard épais et n'avait pu se mettre en marche qu'à 8 heures du matin ; à 11 heures, le camp était établi sur la rive gauche de l'Oued-bou-Selame et les troupes déposèrent les sacs sous la garde

de quelques compagnies du 8ᵉ de ligne. Les dispositions de combat furent prises rapidement. Pendant que le goum entamait la fusillade avec les cavaliers ennemis, le général Bosquet déploya vivement quatre bataillons : les zouaves étaient placés à la gauche de la ligne.

Aux sons de la musique du soi-disant Chérif qui se faisait entendre autour de ses drapeaux, sur les hauteurs, on gravit les pentes escarpées. Les Kabyles essayèrent en vain de ralentir par leur feu la marche de l'attaque. Poussés par les zouaves qui gagnent sur leur droite, les contingents voient leur retraite menacée ; ils dégarnissent aussitôt les crêtes en descendant par leur gauche dans la vallée de l'Oued-bou-Selame. Mais la retraite est déjà coupée par une petite réserve que le général Camou avait disposée à cet effet. Une vingtaine de fuyards périrent. Le reste est obligé de se jeter dans les ravins sous la poursuite ardente des vainqueurs. A 4 heures, on arrêta les troupes qui n'avaient perdu que 2 tués et 17 blessés. L'ennemi avait eu environ 200 morts ou blessés. La musique du chérif, sa tente, ses bagages furent capturés ; plusieurs villages furent incendiés. Le bataillons de zouaves comptait 5 des blessés et, parmi eux le fourrier FALLIÈRE.

Dès le soir même, les *Reboula* et plusieurs autres tribus firent leur soumission. Le chérif se sauva chez les *Béni-Yalla*, dans le Djebel-Guergour ; il ne put s'y arrêter et retourna se cacher chez les *Béni-Mellikeuch* en traversant le pays des *Beni-Abbès*.

Le 2 juin, la colonne reprit sa marche dans la direction de Bougie, au milieu des *Reboula*, des *Béni-Ourtilan*, des *Béni-Brahim*, qui venaient de régler les conditions de leur soumission. Le 8 seulement, elle campait à Taourba, après avoir été arrêtée pendant plusieurs jours par des pluies diluviennes. Après avoir châtié le long de la route, mais sans combat, les tribus qui ne répondaient pas à l'appel, la colonne arriva, le 15 juin, chez les *Béni-Mimoum*, à 10 kilomètres de Bougie. Ayant fait séjour le 16, elle se mit, le 17,

à remonter la vallée de l'Oued-Sahel, sur les traces de Bou-Barghla qui passait en ce moment chez les *Béni-Immel* et il fallut quatre jours pour obtenir leur soumission et celle des *Beni-Mansour*, des *Tifra* et des *Béni-Ourghli*. D'autres tribus entrèrent en pourparlers, ce qui força l'agitateur à filer jusque chez les *Ouzellaguen* (1).

Le 24, la colonne vint camper sur le territoire de cette dernière tribu. Le 25 au matin, l'avant-garde composée de la cavalerie et des zouaves, aperçut un premier rassemblement. A midi, les sacs ayant été déposés, l'attaque commença; les zouaves étaient à la gauche de la ligne de combat. Iril-N'ira, village fortement occupé par l'ennemi, fut donné comme point de direction. La cavalerie dispersa rapidement les tirailleurs kabyles, mais fut arrêtée par une fusillade très vive partant de l'un des villages. Elle tint cependant tête jusqu'à l'arrivée des zouaves auxquels il suffit d'un clin d'œil pour pénétrer dans la position, soutenus par un bataillon du 22e léger. Malgré l'escarpement des pentes, malgré le feu plongeant et la défense pied à pied de leurs énergiques habitants, tous les villages des *Ouzellaguen* furent pris et incendiés. Le 27, cette tribu si orgueilleuse, demanda l'aman à son tour.

Cette dernière série de combats avait coûté au bataillon de zouaves 17 blessés, dont le sous-lieutenant Doux (coup de feu à la main droite) et le sergent DE BERNARDY DE SIGOYER.

Une fraction cependant des *Ouzellaguen* restait en état d'hostilité et avait reçu des secours amenés de *Zouaoua* par le chérif lui-même. Le 28, la brigade Camou remonta donc vers les villages non soumis.

Les zouaves appuyés par le 8e léger, attaquèrent de front les positions ennemies. Malgré les abris dont ils s'étaient couverts, les *Zouaoua* tant vantés ne surent tenir contre la vigueur de leurs homonymes français. Ils rompirent sous le feu et rejoignirent l'agitateur qui s'était prudemment tenu

(1) Béni-Mansour, à 172 kilomètres d'Alger, sur la rive droite de l'Oued-Sahel, au sud de Djerjera, à 1 kilomètre de la limite de la province de Constantine.

hors de portée. La brigade eut 6 blessés; quant à l'ennemi, il abandonna 20 cadavres et en emporta beaucoup d'autres : ses propriétés furent entièrement détruites.

Le lendemain, on fit séjour et, le 30, la colonne se porta à Akbou, où elle passa les journées des 1er et 2 juillet à recevoir les soumissions des *Illoula*, des derniers *Ouzellaguen*, des *Béni-Ourghli*, des *Béni-Aïdel*, des *Béni-Abbès*.

Le 3 juillet, le général Camou se dirigea, par des sentiers affreux, sur les *Ouled-Sidi-Yahia-el-Aïdli*, marabouts des *Béni-Aidel*, qui avaient donné asile à Bou-Barghla. Ces marabouts se sauvèrent sans attendre l'attaque; quelques-uns furent tués dans leur fuite. La colonne séjourna dans ce pays jusqu'au 7 et se porta, le 8, chez les *Béni-Abbès*. Le village des *Béni-Aïl*, situé au-dessous de Kala, d'un accès difficile et seulement par d'horribles sentiers, fut enlevé après une résistance énergique. Le même jour on bivouaqua sous Kala même, dans les beaux vergers de Tela-Mzida, où toute la brigade mangea une *diffa* offerte par les habitants (1). Le 9, séjour, les officiers seuls purent visiter la petite ville de Kala et y furent très bien reçus,

Là se terminait la mission du général Camou. Tous les échecs successivement infligés au faux chérif Bou-Barghla et à ses partisans avaient fini par ruiner totalement son influence sur les tribus. Le général put donc ramener ses troupes à Aumale d'où elle rejoignirent leurs garnisons respectives. Le départ général eut lieu le 15 juillet. Le 2e bataillon de zouaves s'achemina directement sur Blida où il arriva le 17. Le 1er bataillon, avec le lieutenant-colonel, prit par le plus long, en faisant une randonnée vers le sud; il ne rejoignit la portion principale que le 23.

Nous avons dit un peu plus haut que le 2e bataillon avait été employé aux travaux de la route de Médéa, par la Chiffa pendant les trois premiers mois de 1851. Il se place là un épisode qui vaut la peine d'être relaté :

« Le 22 janvier, le sergent SAUVAGE, escortant un convoi

(1) Diffa repas d'honneur.

d'effets de campement destiné au camp de l'Oued-Mouzaïa, fut enlevé par les eaux de la Chiffa. Le zouave VEVAL, qui était au travail de la route, aperçut le corps du malheureux sous-officier : il se précipita immédiatement dans la rivière pour le retirer ; mais ne pouvant vaincre le courant, il allait succomber à son tour, quand il fut secouru par le zouave CASSON. CASSON fut assez heureux pour pouvoir saisir et le corps du sergent et le zouave VEVAL, qui avait déjà perdu connaissance. (*Historique du 1er Régiment de Zouaves*).

Le repos du 1er bataillon ne fut pas de longue durée. Le 17 août déjà, il se remettait en route pour aller faire partie d'une colonne d'observation qui devait s'établir auprès de Dra-el-Mizan, dans la Kabylie.

Il arriva à destination le 16 septembre après avoir zigzagué dans la Kabylie pour y montrer nos couleurs et affermir dans la fidélité toutes ces tribus montagnardes à tête chaude et toujours si promptes à la révolte. Le bataillon séjourna à Dra-el-Mizan jusqu'au 31 octobre et prit part pendant ce laps de temps à une foule de reconnaissances dans les environs, ainsi qu'aux travaux de fortification et d'installation.

La situation se gâtait, depuis quelque temps, dans les Djerjera. Dans les derniers jours d'octobre, elle avait tout-à-fait tourné au noir, au point que le gouverneur général par intérim — général Pélissier — crut opportun de prendre lui-même la direction des opérations à entreprendre de ce côté. Il partit d'Alger le 25 octobre au matin ; prit dès son arrivée au Foudouk, le commandement d'une partie des troupes, et se dirigea avec elles sur Dra-el-Mizan. En arrivant vers les premiers plateaux du Djerjera, il ne trouva devant lui que des tribus insurgées. Les *Flissa*, les *Maatka*, les *Guechtoula* n'avaient pas su résister aux séductions de Bou-Barghla : toute la vallée de l'Isser était menacée.

Le général Pélissier, avec sa vigueur bien connue, avait résolu de frapper un coup de force et de dégoûter ainsi, dès le principe, toutes ces tribus de leurs velléités de turbulence. Il décida de diriger les premiers coups contre *Maatka*, popu-

lation très vaine de sa réputation belliqueuse. La décision du général se basait sur ce qu'il y avait possibilité, en donnant rendez-vous sur ce terrain à la petite colonne du général Cuny, d'utiliser de suite les forces de cet officier général; de diviser celles de l'ennemi devant une double attaque et de couper la révolte en deux ; d'isoler les Flissa et de les empêcher de compter sur des secours ; enfin de trouver, dans un premier succès, l'ascendant moral nécessaire pour se retourner ensuite contre les Guechtoula. Dra-el-Mizan, d'ailleurs, menaçait chacune de ces trois confédérations et les forçait à garder leurs guerriers sur leur propre territoire. En se pressant un peu, malgré le mauvais temps qui avait fait irruption, on pouvait espérer que les Maatka n'auraient pas le temps d'organiser une résistance par trop sérieuse. La clef de leur pays étant leur marché des Khramis, rendez-vous fut donné là aux diverses fractions; les mouvements devaient commencer dans la nuit de la Toussaint. Mais la violence de la tempête dont toute la contrée eut à se ressentir, empêcha tout mouvement nocturne et les troupes ne purent s'ébranler qu'au point du jour. A partir de ce moment rien ne put ralentir leur marche, ni les eaux débordées de l'Oued-Kseub, ni la tourmente qui enveloppait la montagne, ni la résistance de quelques rassemblements armés. Même le mauvais temps ne fit que favoriser les projets du général en chef en permettant de dissimuler la marche et en lui donnant, pour ainsi dire, le caractère et aussi les avantages d'une surprise.

Malgré l'ardeur de tous, la jonction avec le général Cuny ne put cependant s'opérer que le 2 novembre, tant les eaux de l'oued-Tafali avaient grossi sous les orages. Les *Maatka*, épars encore dans leurs vallées, se trouvèrent fort empêchés en voyant tout d'un coup au dessus de leurs têtes les nombreux feux de bivouac des Français. Dans cette première journée de marche, il y avait eu quelques légers engagements où deux zouaves trouvèrent la mort (occupation du Khramis).

La journée du 2 novembre se passa à envoyer quelques troupes au devant du général Cuny et à repousser une attaque que Bou-Barghla s'était cru obligé, dans l'intérêt de son prestige, de tenter contre le camp du Khramis. Ce jour, le sergent Bénistant et deux zouaves furent blessés à Tizilt-Mahmoud.

Pendant la journée du 3, on saccagea le pays dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres. Trente villages furent brûlés, malgré la présence de contingents nombreux. Le bataillon de zouaves du commandant de Lavarande eut constamment devant lui une masse de 1500 Kabyles et ces malheureux tentèrent vainement, à plusieurs reprises, une mêlée corps à corps. Ce vigoureux bataillon sur lequel pesa l'effort principal de la journée leur fit beaucoup de mal, sans éprouver d'autres pertes qu'un officier et une vingtaine d'hommes hors de combat. Il est impossible de mieux manœuvrer dans les montagnes que cette vieille et excellente infanterie ». Les zouaves eurent, exactement, 2 tués et 27 blessés, et, parmi ces derniers, le sous-lieutenant Pernot (coup de feu à l'humérus gauche, fracture) et le sergent Sarrade. Leur engagement le plus sérieux avait eu lieu chez les *Chemfa-Iril-Guiken*, petite tribu de marabouts (5 villages) voisine des *Beni-Aïssi*. Pendant la retraite, une des compagnies du bataillon avait été fortement engagée au moment où elle évacuait un des villages après y avoir mis le feu. De nombreux contingents se montrèrent ; la compagnie se fit beaucoup d'honneur par un retour offensif et par la manière dont elle accomplit sa marche rétrograde.

Un bataillon du 25ᵉ léger et un escadron de spahis avaient été envoyés pour la soutenir : elle sut se passer de ce secours.

La démoralisation fut rapide chez les tribus et, dès le 4 novembre, le camp commençait à se remplir de négociations et d'otages. Les conditions accordées furent très dures ce qui ne les empêcha pas d'être acceptées, tant les opérations du 3 novembre avaient porté leurs fruits.

Le général en chef, laissant la colonne Cuny au *Khramis* alla s'établir chez les *Mechtra* ; le bataillon de zouaves l'y suivit. Le 6 novembre, le bivouac fut installé en face des sommets du Djerjera et des pentes qui mènent chez les *Bou-Addou*, les *Beni-Mendès*, les *Beni-Kouffi*, et les autres tribus de la confédération *Guechtoula*. La vue des feux de bivouac suffit pour jeter le trouble chez ces contingents et ébranler leur confiance dans l'agitateur. La position avait été occupée sans coup férir : le soleil avait fait sa rentrée en scène, les troupes étaient gaies et pleines d'entrain. L'endroit choisi pour lieu de campement s'appelait Timimoun.

Jusqu'au 12 novembre, le temps fut employé à faire des fourrages, à pousser des reconnaissances et à infliger des châtiments sévères aux tribus qui manquaient à leurs promesses ou qui cherchaient à esquiver le paiement des contributions. Le 13 novembre on céda la place à la colonne Cuny et l'on alla camper chez les *Guechtoula*, au pied de la montagne des *Beni-Kouffi*. Bou-Barghla, traqué de partout, avait été obligé de se réfugier chez les *Zouaoua*, où il ne retrouva pas son ancien crédit et qui, tout en consentant à protéger sa personne, refusèrent de nourrir ses chevaux. Les Guechtoula se soumirent et payèrent, mais il n'en fut pas de même des Beni-Kouffi. Ceux-ci s'étaient réfugiés au-delà d'un ravin profond et escarpé, dans trois villages, véritables nids de vautour, postés sur des croupes abruptes, au milieu des bois, près de la région des neiges. Il est bien vrai que toutes ces montagnes sont d'un abord excessivement difficile et que les rebelles pouvaient se croire à l'abri dans ces repaires où les Turcs n'avaient jamais osé les poursuivre.

Mais les temps étaient changés. Les *Beni-Kouffi*, d'ailleurs, se montrèrent plus fanfarons qu'énergiques. Pour en finir, le général en chef, dès l'arrivée au bivouac du 14 ; envoya un fort détachement pour occuper un piton culminant, la clef du pays. Le gouverneur se mit à gravir la montagne avec le général Cuny; les deux premiers bataillons de

zouaves, — le 2e, commandant Tassin, avait rejoint depuis quelques jours, — le bataillon de tirailleurs indigènes et le 25e léger. Le lieutenant-colonel Bourbaki, avec le premier bataillon, fut placé sur une crête dominante d'où le feu des zouaves pouvait atteindre et contenir la population fugitive pendant que derrière ce rideau, le reste des troupes pillait, saccageait et incendiait : 20 villages, dont plusieurs étaient considérables, furent brûlés. Il y eut un seul zouave hors de combat. A cinq heures du soir, tout le monde était rentré sous les tentes : la ruine morale de Bou-Barghla était consommée et tout espoir de résistance était brisé chez les tribus récalcitrantes.

La journée du 15 fut employée à faire reposer les troupes. L'effet moral était produit et de nombreux négociateurs furent reçus au camp, voire le fameux marabout Hadj-el-Hamar, de la zaouïa de Si-abder-Rhaman-bou-Guébrine, qui n'avait jamais paru dans aucun camp français et qui vint, ce jour là, solliciter pour les tribus coupables.

A partir du 15 novembre, tout se réduisit, de ce côté, à la destruction chez les *Beni-Mendès*, de la maison et des propriétés du beau-père de Bou-Barghla. Le moral et la santé des troupes continuaient à être excellents.

Le général en chef, poursuivant l'exécution de son programme, se retourna ensuite contre les *Flissa*. On devait quitter le 18 le bivouac de l'Oued-Rahi, au pied des *Beni-Kouffi*, mais la nuit fut aussi épouvantable que celle de la Toussaint, et il fut impossible de bouger sans risquer de s'embourber. La colonne Cuny, qui était déjà en marche, dut s'arrêter et s'installer à Bordj-Borghni, en attendant que le temps permit de donner des ordres définitifs pour combiner les mouvements des différentes fractions.

Les colonnes furent retenues dans leurs positions jusqu'au 20 novembre par une tourmente continue de grêle et de neige. La journée du 20 fut plus sereine et le camp du général en chef fut porté à Hadjerr-ben-Laya, chez les *Msala*, à l'entrée du pays des *Flissa*. La colonne Cuny y arriva le

même jour. Le 21, on fit séjour pour permettre de procéder à l'installation du lieutenant BEAUPRÊTRE, des zouaves, comme chef de caïdat de Borghni. Les *Flissa* profitèrent de ce répit pour demander l'aman et livrer des otages.

En présence des résultats acquis, le gouverneur renvoya la plus grande partie des troupes dans leurs cantonnements. Il ne garda avec lui que les zouaves, les tirailleurs indigènes le 8e léger et quelque peu de cavalerie, le tout aux ordres du général Cuny. Les mouvements de dislocation commencèrent le 22 novembre, au matin. Le même jour, la colonne du gouverneur campa au Khramis des *Msirda* ; le 23 à la Kouba de Timesrit, d'où l'on découvre la ville d'Alger. Il ne se produisit aucun incident notable pendant ces marches. Une diffa de 500 moutons fut offerte aux troupes par les *Flissa*, pendant le séjour à Timesrit : on peut croire que les feux des cuisines marchèrent bon train et qu'on fit le nécessaire pour se rattraper un peu des longs jours de privations qu'on venait de passer.

Le 27 novembre le gouverneur rentrait à Alger et les deux bataillons de zouaves s'en retournèrent à Blida. Le premier bataillon en repartit le 30 pour arriver le premier décembre à Médéa où il tint garnison. Le 2e bataillon resta à Blida où le trouveront la suppression du régiment de zouaves et la formation des trois nouveaux régiments. (1)

Un décret du 10 décembre décerna des récompenses pour l'expédition qui venait de se terminer.

Furent nommés dans la Légion d'honneur : officier, M. le major MOUROUX ; chevaliers les lieutenants RONDOT et SCHOBERT : le chirurgien-major VERDIER ; les sergents CAYLA (Antoine) s'était déjà particulièrement distingué dans le combat de Ouarz-ed-Dine, où il a tué 4 Arabes, le 17 mai 1844 ; SARRADE (Jean-Antoine-Charles-Abel) très grièvement blessé d'un coup de feu à la cuisse droite le 3 novembre 1851) et BARRET (Antoine).

(1) Voir la note 48 à l'appendice n° 1.

Passons maintenant aux faits et gestes du 3e bataillon pendant cette année 1851, qui est la dernière de l'existence si bien remplie du *régiment des zouaves*. Ce bataillon, commandant Laure, avait passé les trois premiers mois de l'année à Blida, fournissant un détachement à Coléa. Pendant une partie du mois d'avril, il fut disséminé en petits détachements formant autant de chantiers sur la route d'Aumale à Alger, jusqu'à la bifurcation de l'Arba. Le 22 avril, il reçut l'ordre de rejoindre à Mila la colonne Saint-Arnaud, qui, divisée en deux brigades aux ordres des généraux de Luzy et Bosquet, devait opérer dans le pays montagneux compris entre Mila, Djidjelli, Collo et Philippeville. Le bataillon emmené d'abord par le général Camou, fut placé à la brigade Bosquet qu'il rejoignit le 8 mai (1).

Tout le pays désigné ci-dessus était dans une grande agitation. Des conférences avaient eu lieu entre les chefs des tribus principales et l'on s'était juré de disputer le passage aux envahisseurs. La petite ville de Collo avait elle même été entraînée dans les manifestations hostiles, même contre les bâtiments en rade.

Des prises d'armes avaient eu lieu autour de Djidjelli et des coups de fusil étaient venus ricocher sur les avancées de la place. Quant à Bou-Barghla, il travaillait les tribus naguère soumises par la colonne de Lourmel ; il osa même faire une démonstration contre Bougie (10 mai). La colonne de Saint-Arnaud se mit en route le 9 mai en descendant le cours de l'Oued-el-Kebir (le fleuve *Ampsaga*), qui coule à Constantine sous le nom de Rummel), et se dirigeant vers Djidjelli, place qu'il s'agissait tout d'abord de débloquer. Les forces françaises montaient à 8407 bayonnettes : c'était beaucoup, d'autant plus qu'il n'y avait là que de bonnes troupes et un excellent chef.

Dans cette journée du 9, la colonne avait pris la direction

(1) *Mila*, 52 kilomètres au nord-ouest de Constantine. — Collo, village maritime à 144 kilomètres au nord de Constantine et à 76 kilomètres à l'ouest de Philippeville. Celle-ci est l'ancienne *Rusicade*.

du col de Beïnom et, après avoir traversé le lit garni de lauriers roses de l'Oued-Eudja, elle était venue camper, à la limite du territoire soumis. Le 10, le bivouac fut établi sur l'Oued-Eudja. Le matin, peu de temps après le départ, on avait été prévenu que l'ennemi disputerait le passage du col des *Beni-Askar*. En effet, une résistance énergique attendait la division française au-delà du ravin profond où coule l'Oued-Ja. Il fallut franchir ce ravin sous le feu de 4 à 5,000 Kabyles protégés par des retranchements en pierres sèches qu'ils avaient construits avec beaucoup de soin et d'intelligence. Le bataillon de zouaves prit une grande part à l'action : il était à l'aile droite avec le général Bosquet qui comptait en outre, dans sa brigade, un bataillon du 8e de ligne et le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Dès le commencement de l'affaire le général avait donné l'ordre au capitaine DE BERTIER, commandant du bataillon par intérim, d'occuper un plateau situé en avant du col et dont la possession était essentielle pour permettre de forcer le passage. Quatre compagnies occupèrent rapidement le plateau désigné et permirent ainsi d'accélérer la marche de la colonne qui tenait près de 8 kilomètres de terrain, et de faire filer l'immense convoi qui comptait plus de 1500 bêtes de somme. A neuf heures du matin, malgré tous les retranchements malgré un défilé commandé par le gros village de Kasen, les brigades étaient maîtresses des trois cols qui débouchent sur El-Aroussa. De nombreux cadavres Kabyles étaient couchés sur le champ de bataille.

Vers la fin de la marche, le convoi s'étant trouvé retardé dans des sentiers presque impraticables, l'ennemi fit un retour violent contre l'arrière-garde. Ce fut encore le bataillon de zouaves qui reçut la mission de couvrir la marche, le capitaine DE BERTIER dirigea les mouvements de ses compagnies avec bravoure et intelligence. Les zouaves ne rejoignirent le bivouac d'El-Aroussa qu'à 11 heures du soir, après une lutte de sept heures consécutives. Un des derniers coups de feu tirés par l'ennemi avait atteint le capitaine

de Bertier et lui avait fracassé l'épaule gauche. Sa belle conduite pendant cette longue journée, lui valut l'épaulette de chef de bataillon qu'il obtint le 8 août suivant. Il revint aux zouaves à la formation de 1852. La journée avait coûté à l'ennemi plus de 300 hommes, les pertes de la colonne furent sensibles aussi, et le soir l'ambulance se trouva encombrée par 7 officiers et 63 soldats blessés.

Le 11 mai, la colonne atteignit sans coup férir le Fedj-Beinem. Le 12 elle fit séjour à El-Aroussa pour reposer les blessés et poursuivre au moyen de détachements, les Kabyles qui se tenaient groupés sous bois autour du camp et n'attendaient qu'un moment favorable à l'attaque. Tous les villages des *Beni-Mimoun* et des *Ouled-Askar* furent brûlés, les zouaves protégèrent la rentrée des détachements.

Le 13, la division reprit sa marche, précédée, suivie et flanquée par des contingents ennemis très nombreux. On était arrivé aux premières pentes des montagnes de Menazel et il fallait traverser des bois où les Arabes, auxquels les lieux étaient familiers, trouvaient des couverts partout, il fallait sans cesse garantir les flancs en occupant successivement toutes les positions dominantes pendant que le convoi défilait mulet par mulet, dans un étroit sentier bordé de taillis épais et dominé de partout.

Les zouaves étaient passés sur la droite avec le général Bosquet : la marche en avant est rude ; on évite de tirer pour ne pas perdre de temps ; aux sons de leur marche, les zouaves escaladent les brouissailles et bientôt leur turban vert paraît sur les sommets. Une lutte corps à corps s'engage alors ; la bayonnette s'en mêle et les Kabyles sont rejetés de rocher en rocher «saute s'il vous plait, » disait M. Auriol, un zouave, en regardant un Kabyle qui venait de faire la cabriole devant sa bayonnette et tout en riant, il essuyait le sang de sa joue légèrement entaillée par la flissa du montagnard (1).»

(1) *Souvenirs de la vie militaire en Afrique.*

Pendant que les zouaves étaient ainsi occupés sur la droite à protéger la marche, ils avaient été remplacés à l'avant-garde par deux compagnies du 10ᵉ de ligne, régiment nouvellement arrivé en Afrique. Ces deux compagnies se laissèrent surprendre et entourer par 5 ou 600 Kabyles; elles perdirent en un instant 5 officiers et une centaine de soldats tués ou blessés. Le bataillon de zouaves, promptement rallié, accourut à leur secours avec un bataillon du 9ᵉ de ligne: elles furent ainsi sauvées de la destruction.

Le soir, le col de Menazel était enlevé et la colonne établit son bivouac à Heursa, où la tête n'arriva qu'à la nuit.

« Les bataillons d'avant-garde s'établissaient au bivouac, et le convoi commençait seulement à déboucher de l'étroit chemin où il était impossible de passer deux de front. La fusillade roulait toujours à l'arrière-garde ; il n'y avait point de lune, tout était sombre...... Quand tout-à-coup de la queue du convoi à la tête court le bruit que l'arrière-garde est coupée. Deux mille hommes séparés de la colonne !.... .... la circonstance était grave........ Par ces chemins affreux, un officier mettait trop de temps pour rapporter des nouvelles ; s'il y avait un accident, il fallait le réparer sur le champ. L'ordre est envoyé aux zouaves de reprendre les armes......... Les zouaves étaient harassés, car dans la journée on les avait employés à toute besogne. C'était le moment ou les *mollets*, selon leur langage *sont allés à Rome*, dicton qui vient sans doute de la légende *des cloches de la semaine sainte*. Au premier coup de clairon cependant, ils étaient debout, au second prêts à partir.

« Ces vieux coureurs d'Afrique se réveillaient toujours pour le danger et l'annonce du péril chassait la fatigue de leur corps. C'est ainsi, du reste, qu'ils ont conquis l'honneur de leur nom. Qui ne connait les zouaves en France? Réputation juste, glorieuse récompense d'une troupe qui, mieux que pas une sait se garer d'un danger inutile et dominer les péril nécessaire. — « Si tu veux franchir un péril, jette ton

âme de l'autre côté » disait un vieux soldat; — telle est la devise des zouaves, elle résume toute leur conduite.

« L'alerte cette fois était fausse....... Se reposer était maintenant la seule chose à faire. Aussi une heure après, tout ce qui n'était point de service dormait du sommeil du juste. » (*Souvenirs de la vie militaire en Afrique.*)

Le 14, la division partit, à 9 heures du matin, pour descendre par des sentiers malaisés vers l'embouchure de l'Oued-el-Kebir; elle prit son bivouac à Djennach, sur le bord de la rivière. On y arriva à 5 heures du soir, après un combat moins meurtrier que celui de la veille, le pays traversé ayant été plus facile. La brigade Bosquet, dont étaient les zouaves, avait fait l'arrière-garde.

Le 15, on était complètement sorti du pays couvert : aussi l'on arrive au bivouac de Kounar à 2 heures de l'après-midi, après une marche relativement facile, légèrement entravée par un engagement de peu d'importance et une fusillade à distance. Le 16, la colonne battue par une pluie torrentielle, vint camper sous le canon de Djidjelli, ayant eu, pendant les cinq derniers jours de marche, 328 blessés et 90 tués. Ces chiffres disent assez et les difficultés de ce pays raviné et boisé et l'opiniâtreté des habitants.

L'insurrection avait gagné, et nous avons déjà vu qu'une autre colonne aux ordres du général Camou opérait sur l'Oued-Sahel. Les *Béni-Sliman* s'étaient de nouveau soulevés à la voix de Bou-Barghla, malgré le châtiment qu'ils avaient subi en 1849.

Bougie avait été attaqué le 10 mai; la route de Sétif était interceptée, toute la rive gauche de l'Oued-Sahel était en armes. L'on pouvait tout craindre pour les centres agricoles récemment créés et même pour les communications entre Philippeville et Constantine, lorsque les coups de vigueur de Saint-Arnaud vinrent désorganiser la révolte et forcer l'agitateur à se retirer d'abord chez les *Béni-Mellikeuch* et ensuite chez les *Zouaoua*.

La colonne Saint-Arnaud fit séjour à Djidjelli le 17 et le

18 mai et y reçut la visite du Gouverneur-général par intérim, général Pélissier. On y reçut des ouvertures pour la soumission des tribus qui avaient été le plus éprouvées. Le 19, la division se mit en route vers le sud pour aller attaquer la puissante tribu des *Béni-Amram*. Dès qu'elle fut établie au bivouac de Dar-el-Guidjali, sur le territoire de cette tribu le camp fut entouré par une nuée de Kabyles qui couronnèrent toutes les hauteurs. mais en dehors de la portée des armes. Le général de Saint-Arnaud forma rapidement trois petites colonnes, fortes chacune de trois bataillons sans sacs et les lança contre les contingents ennemis. La brigade Bosquet formait la droite de la ligne et devait se rabattre en arc de cercle.

Dans ce mouvement enveloppant, trois compagnies de zouaves, qui avaient pris position afin de protéger le passage d'un ravin, eurent à supporter tout l'effort des Kabyles. Mais toute la fureur de l'ennemi ne put rien contre ces soldats, véritables murailles vivantes. Un détachement envoyé du camp les aida à se dégager. Toutes les positions furent enlevées à la bayonnette avec un élan irrésistible, après que la cavalerie, ayant trouvé le terrain avantageux, eut exécuté un mouvement tournant vers la plaine. L'ennemi fut poursuivi pendant plus de deux heures ; 120 de ses cadavres furent relevés sur le terrain, plus de 50 villages entourés de jardins et vergers furent ravagés. Les pertes, du côté français, furent de 2 tués et 31 blessés : parmi ces derniers se trouvait le sergent Rogues, des zouaves (coup de feu à la région occipitale).

Un succès plus important devait récompenser le surlendemain, 20 mai, le courage et la persévérance des troupes. Le général de Saint-Arnaud fit exécuter un mouvement analogue à celui de la veille, mais qui fut encore plus meurtrier pour les Kabyles. Ceux-ci au nombre de 1500 à 2000, avaient fait la faute de se masser sur une crête boisée, étroite et longue de 2 kilomètres située à une lieu du camp, vers le col de Missia. Leur gauche s'appuyait à un ravin excessive-

ment profond et escarpé, et, à leur droite, la ligne des crêtes s'abaissant par mamelons étagés jusqu'au col de facile accès, par lequel la cavalerie pouvait tourner toutes les positions et arriver par derrière, sans être vue, jusqu'au ravin de la gauche. Les Kabyles ne semblaient pas se douter du danger de leur position : ils devaient être bientôt éclairés. Une attaque d'infanterie vint les occuper sur leur front, pendant qu'un bataillon pénétrait dans le ravin et que la cavalerie soutenue par un autre bataillon, gagnait la plaine et se massait derrière un pli de terrain. Au signal d'un coup de canon, l'attaque se produisit de tous les côtés à la fois et le combat ne tarda pas à dégénérer, pour les Kabyles, en déroute et en massacre.

Ceux qui échappaient aux sabres de la cavalerie venaient tomber sous les bayonnettes des zouaves qui tenaient la droite et pousaient vigoureusement en avant. 431 Kabyles *comptés* restèrent sur le terrain, tandis que la colonne, dans les combats des 19 et 20 mai, n'eut que trois tués et 35 blessés. Un immense butin fut recueilli ; les *Béni-Amram*, les *Béni-Ahmed*, les *Béni-Khretab*, et toutes les tribus du sud de Djidjelli firent leur soumission. « Dieu est avec toi, vinrent dire les anciens des *Béni-Amram* au général de Saint-Arnaud, fais de nous ce que tu voudras, nous sommes vaincus, donne nous la paix, nous l'acceptons aux conditions que tu voudras nous imposer ; mais délivre nous de tes *chèvres de montagne*, — c'est ainsi qu'ils appelaient les zouaves, — qui ont eu la force et le courage du lion. »

Le 25 mai, la colonne était arrivée sans nouvel engagement, à Tilaïren, dans le Ferdjiouah ; elle y reçut un convoi de vivres envoyé de Mila. Le 26, le général Bosquet fut envoyé à la colonne Camou avec deux bataillons du 8e de ligne et une section d'artillerie de montagne. Le même jour la colonne Saint-Arnaud ainsi diminuée entrait sur le territoire des *Béni-Foughral*. A midi, elle prenait son bivouac au milieu de leur pays ; à 2 heures, elle commençait l'attaque des villages et des rassemblements nombreux qui se trou-

vaient devant elle. L'ennemi fut poursuivi jusqu'à la nuit et laissa de nombreux morts sous les ruines fumantes de ses villages.

Le lendemain, 27 mai, nouveau combat. Les Kabyles sont tournés dans les retranchements qu'ils avaient ébauchés pendant la nuit. Ils purent s'échapper en partie, mais non sans laisser de nombreux cadavres sur le carreau. Ce fut là leur dernier effort : leur élan et leur ardeur des premiers jours avaient singulièrement diminué sous les coups répétés qui venaient de leur être portés.

Le 28 et le 29, la division chemina, sans combat, entre les *Béni-Foughral* et les *Béni-Ouaz-ed-Dine*, en se rapprochant des monts Babor. Les deux tribus avaient déjà fait leur soumission. Il en fut de même de toutes celles que la colonne rencontra jusqu'à Djidjelli où elle arriva le 2 juin.

L'état sanitaire était si bon que 18 malades seulement entrèrent à l'hôpital. Saint-Arnaud quitta Djidjelli le 5 et vint camper sur les bords de l'Oued-Kechaïd ; mais plusieurs tribus ayant éludé leurs promesses, il reprit la direction de l'ouest. Le 9, il attaquait les *Béni-Aïssa* et brûlait leurs villages, après un brillant engagement. Le 10, bivouac au milieu des *Béni-Maad*, la plus forte tribu de ces parages. Tous les contingents des *Ouled-Nabet*, *Ouled-Ali*, *Béni-Marmi*, étaient réunis en ce point, couronnaient les crêtes et occupaient en force des positions du plus difficile accès. On se battit presque sans répit pendant les journées des 10 et 11 juin, les positions furent successivement enlevées, les villages pris et brûlés. L'ennemi battant en retraite sur tous les points, laissa de nombreux cadavres sur le terrain, sans grande pertes pour la division.

Un nouvel engagement eu lieu le 12, pendant la marche sur Ziama, au col qui sépare le bassin de l'Oued-Mansouria de celui de l'Oued-Ziami. Le 13 juin la colonne était au bivouac à Ziama, sur le bord de la mer entre ces deux rivières, sur un point dominant d'où l'on apercevait Bougie. Elle reçut là un ravitaillement apporté par le *Titan*. Le 14, elle

reprit le chemin de Djidjelli qui fut définitivement débloqué ; le 18, elle repart et va camper sur l'Oued-Menchar ; le lendemain, elle pousse jusqu'à Ksiba, chez les *Beni-Ideh* ; en arrivant au bivouac, elle fut assaillie à coups de fusils et il fallut enlever de vive force le terrain à affecter au campement. Le bataillon de zouaves, qui était d'avant-garde, fut chargé de débusquer l'ennemi d'un bois d'oliviers qu'il avait fortifié au moyen de fossés et d'abatis. L'opération fut menée avec entrain et vigueur et les Kabyles durent évacuer. Pendant la nuit, ils revinrent pour tirer sur le camp d'où l'on ne daigna même pas leur répondre. Le lendemain, la tribu fit sa soumission.

Le 20 juin, la colonne, étant toujours au bivouac de Ksiba, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Djidjelli, reçut de nouvelles demandes d'aman. Le 21, elle monte au Tahar, position militaire qui domine le territoire des *Ouled-Askar*, la vallée de l'Oued-el-Kebir et une grande étendue de pays : l'avant-garde et l'arrière garde furent seules engagées pendant la marche. Après l'arrivée au bivouac, les bataillons, après avoir déposé les sacs, s'en allèrent incendier les villages et dispersèrent les rassemblements armés postés dans la montagne.

Le 22, combat contre des contingents qui étaient venus s'établir sur les crêtes en face du camp. Il fallut une heure et demie pour gravir ces crêtes, mais une fois là, tout fut enlevé avec l'élan habituel, les *Beni-Mamer*, les *Beni-Ilah* demandèrent l'aman. Les *Ouled-Askar* en firent autant le lendemain.

Le 24 juin, la division campe à Tabenna, chez les *Ouled-Hahibi* qui, sous le couvert de promesses de soumission, avaient réussi à gagner du temps et à mettre à l'abri leurs richesses, leurs femmes et leurs enfants : après quoi ils avaient couru aux armes. Mais leurs refuges furent découverts et leurs richesses enlevées par les zouaves malgré une résistance opiniâtre encore facilitée par un brouillard si intense qu'il avait fallu par deux fois suspendre le combat. Les

Kabyles avaient été attaqués par deux colonnes convergentes qui les poussèrent dans les ravins et en tuèrent plus de 200. On mit ensuite le feu aux villages et tous les oliviers furent coupés.

Le 26, nouveau combat chez les Ouled-Habibi, entre Tabenna et Kounar, qui est au bord de la mer. L'affaire s'engagea à l'arrière-garde au moment où la tête de colonne arrivait au bivouac. Le trajet se faisait sur la crête d'un éperon qui s'abaisse vers le rivage de la mer ; à certaines places on ne pouvait y défiler que par un et avec peine. Les zouaves tinrent l'ennemi en respect et par plusieurs retours offensifs, permirent aux troupes d'arriver à la rescousse. Le combat fut meurtrier à cause du grand nombre des ennemis et des difficultés du terrain. Les Kabyles repoussés chaque fois, revenaient à la charge avec une ardeur et un acharnement exceptionnels ; à plusieurs reprises, l'on arriva jusqu'au corps à corps. Enfin l'avantage resta aux troupes de la colonne, qui comptèrent 2 officiers et 128 hommes de troupe tués et 105 blessés, dont 20 officiers. Le bataillon de zouaves fournit sa large part dans ces pertes : le sous-lieutenant Chadrin, tout récemment arrivé de Saint-Cyr, fut tué dans un des retours offensifs. Dans la même circonstance, le clairon Richer se signala par son énergie et par son sang-froid. Il venait de tuer un Kabyle d'un coup de carabine lorsqu'il reçut lui-même à bout portant un coup de feu qui lui traversa le bras. Ayant son arme déchargée, il la retourna, la prit par le canon et en assomma son adversaire. Le mouvement avait été si rapidement fait que le Kabyle n'avait eu le temps ni de se sauver ni de se garer. Le sous-lieutenant Piellat reçut des contusions au genou droit et à la jambe gauche. Le sergent-major Plazolles fut atteint de trois blessures (coup de feu au coude gauche ; coup de feu à la cuisse droite ; coup de feu au bras droit) ; il fut nommé sous-lieutenant au régiment à la date du 18 août. Le lieutenant de Roig de Bourdeville fut atteint d'un coup de feu à la main droite (décoré le 17 janvier 1852).

« Là encore les zouaves firent merveille et la compagnie du capitaine Bessières rendit de grands services grâce au calme énergique, au sang-froid courageux de son chef ». (*Souvenirs de la vie militaire en Afrique*).

Le combat du 26 juin décida les *Ouled-Habibi* à faire leur soumission définitive.

Le 27, la colonne campa de nouveau à Koumar où le *Titan* lui apporta un second ravitaillement. L'effectif était sensiblement réduit : au 26 il restait 6312 hommes, défalcation faite des deux bataillons et des artilleurs qui avaient suivi le général Bosquet à la colonne Camou.

A ce moment, toutes les tribus des environs de Djidjelli ayant fait leur soumission, payé les contributions et livré des otages, la division fut portée sur la rive droite de l'oued-el-Kebir pour opérer dans le cercle de Collo. Le premier juillet, elle était à Bou-Adjoul, chez les *Béni-bel-Aïd*. Tous les contingents étaient sous les armes et le commandant de la colonne les fit attaquer sur plusieurs points à la fois par des bataillon détachés. Le bataillons de zouaves reçut la mission d'enlever et de brûler quelques villages des *Djebala*, situés dans un pays très tourmenté et très fourré (1). L'opération s'accomplit sans incident grave, mais, au retour, l'arrière garde fut assaillie avec fureur. Les zouaves ne se laissèrent pas entamer ; seulement, cinq d'entre eux se perdirent dans les fourrés et furent bientôt entourés d'une centaine de Kabyles. Sans perdre leur sang-froid, ils se défendirent avec énergie jusqu'au moment où le sous-lieutenant Ritter, averti par le bruit de la lutte, s'élança à leur secours ayant lui même une carabine à la main ; il parvint avec quelques hommes à les dégager. Un vieux zouave, enfant de Paris, appela cet épisode « la victoire du cinq pour cent ».

L'affaire du 1er juillet coûta à la colonne 2 tués et 15 blessés, parmi lesquels plusieurs zouaves.

Le 2 juillet, la division pénétra sur le territoire des *Beni-*

(1) Il existe une autre tribu de *Djebala* dans la province d'Oran, entre Marnia et Nemours

Meslem, tribu très considérable qui disposait de 1500 fusils, mais qui se soumit après un engagement de minime importance. Dans la nuit cependant, le camp fut vivement attaqué par des gens des *Ouled-Aïdoun*, *Ouled-Attia*, *Ouled-Aouhat*, et peut-être aussi des *Beni-Meslem*, malgré leur soumission. Les troupes furent admirables de calme et de sang-froid et prirent la formation de combat dans le plus grand ordre et dans le plus grand silence. Mais il ne fut point besoin de leur concours ; les compagnies de grand'garde avaient laissé l'ennemi s'approcher et, à dix pas, lui avaient envoyé une décharge générale suivie immédiatement d'une charge à la bayonnette. Ces mouvements, bien exécutés, suffirent pour reconduire les assaillants. Aux zouaves la compagnie de grand'garde était commandée par le lieutenant Bérard, qui fit preuve, en cette circonstance, de beaucoup de bravoure, de sang-froid et d'intelligence.

La colonne fit séjour le 3 juillet pour se reposer de cette nuit troublée et, le 4, elle pénétra de nouveau sur le territoire de *Djebala*. On s'était mis en route dès 4 heures du matin et l'on ne tarda pas à arriver à un passage extrêmement difficile et si étroit qu'il fallut passer un par un. L'ennemi au nombre de 15 à 1800 fusils, occupait de bonnes positions sur les crêtes. Deux petites colonnes furent chargées, après avoir déposé les sacs, d'occuper les Kabyles pendant que le convoi filait lentement et se massait au débouché du défilé.

L'arrière-garde, formée par les zouaves, fut avisée du mouvement et reçut l'ordre de se porter sur la ligne de retraite de l'ennemi. Celui-ci fut ensuite chargé de partout avec une vigueur digne de ces vieilles troupes. Craignant de se voir enveloppés, les Kabyles ne combattirent pas avec leur énergie habituelle : ils furent chassés de leurs positions et poursuivis, l'épée dans les reins ; leurs villages furent enlevés et incendiés. Cette affaire ne coûta à la division que 8 tués et 16 blessés, et décida la soumission immédiate des *Djebala* et des *Beni-Ferguen*.

A une heure du soir, toutes les troupes étaient installées au bivouac de Sra-Mila, dans les *Djebala* ; elles y firent séjour le 5.

Le 16 juillet, le général de Saint-Arnaud se porta contre les *Méchat*, sur le territoire desquels de nombreux rassemblements hostiles s'étaient formés. Il fallut les disperser par la force. L'on aurait dit que chaque tribu, avant de se soumettre, voulait avoir sa journée de poudre, de là une série d'engagements, presque journaliers, qui se terminaient par la soumission des tribus attaquées, après un combat plus ou moins prolongé (1). Dans cette journée du 6, la chaleur avait été si accablante et le vent du sud avait soufflé avec tant de violence que l'on perdit trois hommes par insolation. Les zouaves, les chasseurs à pied et deux bataillons du 20e de ligne avaient mis les sacs à terre et attaqué l'ennemi avec impétuosité, malgré la chaleur. Les Kabyles ne tinrent pas sur leurs positions : serrés de près, ils crurent trouver un refuge dans des bois d'oliviers, mais ils y furent rejoints et y laissèrent un grand nombre de cadavres.

Le 10 juillet, la colonne arrivait à El-Milia, sur l'Oued-el-Kebir ; elle y fit séjour le 11 et reprit sa marche le 12 dans la direction de Collo.

Dans cette journée il y eut un léger engagement fourni par les zouaves et une partie du 20e de ligne contre la fraction des *Ouled-Aïdoun* qui n'était pas encore soumise. On fit beaucoup de mal aux Kabyles dont le gros s'était laissé rejoindre par les zouaves et leurs bayonnettes. Un des chefs ennemis, Salah-ben-Khalfa, connu pour sa grande influence sur les tribus et pour sa haine contre la France, trouva la mort dans ce combat.

Le 13, la marche fut longue et pénible : il fallut cheminer pendant plus d'une heure, dans le lit formé de sable de l'Oued-Yzouggar ; occuper des positions sur les flancs pour protéger la marche de la colonne et enfin disputer le passage

(1) Voir la note 46 à l'appendice n° 1.

aux gens des *Ouled-Aïdoun* dissidents des ***Beni-Ishak***, des *Achache*, qui barraient un défilé au nombre d'environ 600 (1). Le commandant de la colonne, jugeant inutile de livrer un combat dans ces conditions, fit amuser l'ennemi par une fusillade traînée en longueur, tourna à droite, prit par les crêtes au nez des contingents qui avaient pensé l'arrêter ou du moins lui infliger des pertes sensibles, et vint établir son bivouac sur l'Oued-Driouat, affluent de l'Oued-Guébli. Cette journée coûta à la colonne 1 tué et 8 blessés.

Le 14 juillet, la colonne campa à El-Hammam, sur l'Oued-Guébli, et, le 15 devant Colla. Les journées des 16 et 17 furent employées à fortifier Collo et à livrer aux tribus voisines quelques petits combats où les zouaves eurent leur part et qui furent principalement dirigés contre les *Achache* et les *Beni-Ishak*. On leur brûla 14 villages d'importance moyenne et on leur tua une centaine d'individus.

La colonne fut licenciée le 18 juillet. Dans la série d'opérations qu'elle venait d'accomplir, à travers un pays difficile et contre un ennemi belliqueux et opiniâtre, elle avait tenu la campagne pendant 80 jours, livré 26 combats dans lesquels elle eut toujours l'avantage, et donna 40 tribus nouvelles à la France. 13 officiers ont trouvé la mort dans ces combats, 42 y ont été blessés ; 170 hommes de troupe y ont été tués et 740 ont été blessés. Ces chiffres, en montrant l'opiniâtreté de la défense, témoignent aussi de la valeur des troupes françaises et des difficultés de l'entreprise tentée par le général de Saint-Arnaud.

Le bataillon des zouaves, après la dislocation de la colonne fut dirigé sur Constantine où il prit part à la réception triomphale que la population avait tenu à faire au général de Saint-Arnaud, promu divisionnaire depuis le 10 juillet. Le 23 août, le bataillon rentra à Blida où il fut reçu avec un véritable enthousiasme : il l'avait bien mérité par sa brillante conduite durant cette longue et pénible expédition où il n'a-

(1) Il existe une autre tribu d'*Achache* sur la frontière du Maroc, dans le cercle de Marnia (Sidi-bou-Djenane).

vait pas laissé péricliter le glorieux renom du régiment. Il resta à Blida jusque vers la fin de décembre, époque à laquelle il se rendit à Alger pour y tenir garnison.

Des récompenses furent accordées à la suite des expéditions qui venaient d'avoir lieu. Par décret du 8 août, le capitaine de Bertier fut nommé chef de bataillon au 15e léger, en récompense de la bravoure et de l'intelligence avec lesquelles il avait commandé son bataillon pendant la journée du 11 mai (*Beni-Askar*) ; (colonne de Saint-Arnaud).

Par décret du même jour, le commandant Laure fut nommé officier de la Légion d'Honneur ; le capitaine Senturéry, le sous-lieutenant Ritter, le sergent-major Derancourt, le sergent Roques (blessé grièvement à la tête, a néanmoins entraîné ses hommes au combat) et le caporal Bernard (amputé par suite d'un coup de feu au bras droit, malgré lequel il s'est vaillamment défendu) furent faits Chevaliers de l'Ordre.

En dehors des récompenses accordées à la suite des différentes expéditions faites en 1851, le régiment obtint les nominations suivantes dans la Légion d'Honneur.

1er mai : le sergent Beaumont (Dominique) est fait Chevalier (belle conduite à la prise de Solloum) ;

10 juin : le sergent-major Chevalier est fait Chevalier (s'est distingué à la prise de Solloum) :

8 décembre : le lieutenant Regley, chef du bureau arabe de Nemours est fait Chevalier.

10 décembre : le major Mouroux est promu officier.

id. le sergent Barret (Antoine) est nommé Chevalier.

id. le sergent Cayla (Antoine) est nommé Chevalier (s'est particulièrement distingué dans le combat de Ouarz-ed-Dine, où il a tué 4 Arabes, le 17 mai 1844).

id. le lieutenant Rondot est nommé Chevalier.

id. le lieutenant SCHOBERT est nommé Chevalier (s'est fait remarquer par sa bravoure).

id. le sergent SARRADE (Jean-Antoine-Charles-Abel) est nommé Chevalier (très grièvement blessé d'un coup de feu à la cuisse droite le 3 novembre 1851).

Les nominations et promotions suivantes avaient eu lieu dans le cadre des officiers :

30 janvier : les capitaines DOUMET et BESSIÈRES sont admis à la 1re classe.

1er février : le capitaine DUTROCHET rentre en France par permutation avec M. GUGELBERG.

28 février : le capitaine VALENTIN rentre en France par permutation avec M. MONGIN.

5 mai : le capitaine BERLIER est admis à la première classe.

15 mai : le capitaine d'AIGREMONT passe adjudant-major au 2e bataillon.

id. le capitaine BOUIS vient de la ligne.

24 juillet : le capitaine LAURET passe à la première classe.

8 août : le capitaine DE BERTIER passe chef de bataillon au 15e léger.

18 août : le lieutenant DE NARBONNE-LARA est promu capitaine en remplacement de M. DE BERTIER.

id. les sous-lieutenants PIELLAT et SCHOBERT sont promus lieutenants en remplacement de MM. HUSSON (mort au champ d'honneur) et DE NARBONNE-LARA.

id. le sergent-major PLAZOLLES, le fourrier PALLIÈRE et le sergnet DE BERNARDY DE SIGOYER sont nommés sous-lieutenants, le 1er au régiment en remplacement de M. SCHOBERT, le 2e au 27e de ligne et le dernier au 48e de ligne.

28 septembre : le capitaine BORDAS est promu chef de bataillon au 29e de ligne.

1er octobre : le lieutenant GITAREUX est promu capitaine en remplacement de M. BORDAS.

id. les sous-lieutenants ZELLER et MARQUET DE NORVINS DE MONTBRETON, sont promus lieutenants en remplacement de MM. PINEL (décédé) et GITAREUX.

id. M. GOUDAL, adjudant à l'école spéciale militaire, est nommé sous-lieutenant au régiment en remplacement de M. CAMATTE.

id. MM. MASSÉNAT et de LACOUR, élèves de l'école spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants au régiment, en remplacement de MM. CHADRIN, (mort au champ d'honneur), et PIELLAT.

30 novembre : l'adjudant VALET, est nommé sous-lieutenant au corps.

24 décembre : le colonel D'AURELLE DE PALADINES est promu général de brigade.

id. le lieutenant-colonel BOURBAKI passe colonel du régiment.

id. le commandant DE LAVARANDE passe lieutenant-colonel du régiment.

26 décembre : le capitaine MONTAUDON est promu chef de bataillon au 12e de ligne.

id. le capitaine adjudant-major DUBOS est promu chef de bataillon au corps; il permute le même jour avec le commandant MORAND, du 25e de ligne.

27 décembre : le capitaine SENTUPÉRY passe adjudant-major au 3e bataillon.

29 décembre : les lieutenants MARTIN (Jean-Médard) et CAMINADE sont promus capitaines en remplacement de MM. MONTAUDON et SENTUPÉRY.

id. les sous-lieutenants DOUX et GUILLERAULT sont promus lieutenants en remplacement de MM. CAMINADE et MARTIN.

id. l'adjudant VOGEL, du régiment et le sergent-major PAYAN du bataillon de tirailleurs indigènes d'Alger, sont nommés sous-lieutenants au corps en remplacement de MM. PIERRON et ZELLER.

En 1851, l'inspection fut passée au régiment par le général de brigade BLANGINI, commandant la division d'Alger. (Décision présidentielle du 17 juin et ordre général du 23 juin 1851.)

L'inspection médicale fut passée par le docteur VAILLANT, membre du conseil de santé, et l'inspection administrative par M. BARBIER, intendant de la division d'Alger. (Décision ministérielle du 29 avril 1851).

---

nouvelle formation, on verra que presque tous avaient appartenu à l'ex-régiment.

« Les zouaves, écrit le maréchal Randon, dans ses mémoires, avaient acquis un véritable prestige aux yeux des indigènes.....

Mais un uniforme, un nom, n'auraient pas suffi pour donner à ces corps de nouvelle formation l'esprit qui devait les animer. Chacun des bataillons de l'ancien régiment devint le noyau de celui qu'il s'agissait d'organiser dans chaque province : les traditions du vieux régiment pénétrèrent ainsi dans les nouveaux. »

La guerre d'Orient, tout d'abord, fit connaître que les zouaves, pour avoir eu leur effectif triplé, n'avaient rien perdu de leur valeur et de leur supériorité comme corps d'élite. Enlevés à la guerre d'Afrique par les nécessités de la guerre contre la Russie, les trois régiments de zouaves se sont surpassés en Crimée, au point de mériter à nouveau l'éloge que le *commandant* de Saint-Arnaud leur avait déjà décerné et que le *Maréchal* de Saint-Arnaud a rendu officiel en l'insérant dans son rapport à l'empereur sur la bataille de l'Alma : « *Les zouaves se sont fait admirer des deux armées ;* ce sont LES PREMIERS SOLDATS DU MONDE. »

Le duc d'Aumale, qui a si longtemps pratiqué l'armée d'Afrique, a jugé comme il suit l'augmentation du nombre des régiments de zouaves : « Ces dispositions étaient bonnes. En accroissant le nombre de troupes spécialement affectées à l'Algérie, on y retenait plus aisément les officiers et les soldats auxquels le climat et ce genre de vie convenaient, ou qui pouvaient y rendre des services particuliers ; on diminuait les inconvénients ou même les périls de réduction d'effectif, on facilitait le noviciat des régiments envoyés de l'intérieur. Sans doute il y avait une mesure à garder. Les zouaves, devenus trop nombreux, auraient perdu leur esprit de corps ; les qualités qui leur sont propres se seraient effacées..... Mais, nous le répétons, le décret du 13 février 1852 ne paraît pas avoir altéré les proportions qu'il impor-

mis en non-activité (22 janvier) ; et par l'arrivée au régiment du capitaine COUDROY DE LAURÉAL, du 64e de ligne (8 janvier).

A la suite des événements politiques de 1851, le général de division Randon, qui venait de quitter le ministère, fut nommé gouverneur général de l'Algérie (14 décembre 1851). A peine arrivé dans la colonie, (1er janvier 1852,) il proposa une réorganisation de l'armée d'Afrique.

Dans la nouvelle organisation, chaque province devait avoir son régiment de zouaves. Le général s'exprime à ce sujet, dans ses mémoires de la façon suivante : « Ce régiment, par son habitude de la guerre d'Afrique et par les nombreux combats où il s'est distingué, s'était fait dans l'armée une réputation à part. Il fallut que chaque province eut son régiment de zouaves. »

Déjà en 1850, un projet de loi sur le recrutement de l'armée avait été présenté à l'Assemblée et soumis à une commission de 15 membres. Il était question, dans ce projet, pour la première, de porter le nombre des régiments de zouaves à trois, un par province. Tout le monde, en Algérie, trouva cette proposition rationnelle, mais il fallut deux ans pour mûrir le projet. (1)

En 1852, les propositions sur ce sujet du gouverneur général ne tardèrent pas à être acceptées. Elles furent sanctionnées par un décret présidentiel du 13 février, dont voici les considérants et les articles qui ont plus spécialement trait aux zouaves :

« Louis NAPOLÉON, Président de la République Française ;

« Considérant que les services rendus par les troupes qui font partie de l'armée d'Afrique à titre permanent sont dus à la solidité particulière et à l'esprit de corps que leur donne l'habitude du climat et de la guerre ;

« Considérant que l'application dans une sage mesure du principe de la permanence est le plus sûr moyen d'arriver

(1) Voir la lettre adressée, le 6 novembre 1849, au Président de la République par M. Rancé, ancien aide de camp du maréchal Clausel et représentant du peuple pour l'Algérie.

progressivement et sans péril pour les intérêts de la conquête à une réduction de l'effectif de l'armée d'Afrique et, par suite, à un allègement des charges que son entretien fait peser sur le pays ;

« Voulant réaliser les divers avantages qui résulteraient de l'extension de ce principe à un plus grand nombre de corps français et d'une constitution définitive et plus solide des troupes indigènes auxiliaires ;

« Sur le rapport du Ministre de la Guerre ;

« Décrète :

« Article 1er. — Il sera formé trois régiments de zouaves qui prendront les dénominations de 1er, 2e et 3e régiments de zouaves.

« Chacun des trois bataillons du régiment actuel deviendra le noyau d'un des trois corps de nouvelle formation.

« Art. 2. — Les régiments de zouaves seront organisés d'après les bases posées par l'ordonnance du 8 septembre 1841, et constitués sur le type du régiment existant.

« Art. 3. — Pour la formation des cadres des régiments de zouaves, et par dérogation aux dispositions de l'ordonnance du 16 mai 1838, les officiers des corps d'infanterie pourront sur la désignation du Ministre, passer avec leur grade dans ces régiments.

« Afin d'assurer à tous les corps d'infanterie une part égale dans le bénéfice de la présente formation, les vacances de lieutenants et de capitaines ouvertes dans ces corps par le passage dans les régiments de zouaves d'officiers de ces deux grades, seront dévolues à l'ancienneté ou au choix, sur toute l'armée, dans la proportion déterminée par la loi à des sous-lieutenants et lieutenants en activité.

« . . . .

« Art. 7. — Les officiers actuellement détachés des régiments de l'intérieur dans les bureaux arabes entreront dans les corps formant la portion permanente de l'armée d'Afrique à laquelle devront à l'avenir appartenir les militaires investis de ces fonctions spéciales.

« Art. 8. — Les officiers appartenant aux corps employés en permanence en Algérie ne pourront y être l'objet de plus de deux promotions consécutives sans être astreints à la condition de rentrer dans un corps de l'intérieur.

« Toutefois cette disposition ne sera pas applicable aux officiers qui, s'étant livrés avec succès à l'étude de la matière arabe et parlant la langue du pays, seraient susceptibles d'être appelés à remplir des emplois spéciaux ou dont le maintien en Algérie serait déterminé par des circonstances exceptionnelles.

« Art. 9. — Après six ans de séjour en Algérie, les officiers que le climat aurait éprouvés, que l'âge ou des raisons particulières engageraient à demander leur retour en France, rentreront dans les corps de l'intérieur, par voie de permutation facultative, ouvrant droit aux indemnités attribuées aux officiers permutant d'office.

« Art. 10. — Après huit ans de séjour en Algérie, les sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats appartenant à la portion permanente de l'armée d'Afrique, qui en feront la demande, seront rappelés en France et remplacés par des militaires de leur grade pris dans les régiments de l'intérieur.

« Art. 11. — Il sera statué par des règlements ultérieurs sur toutes les questions de solde et d'administration qui se rattachent aux dispositions du présent décret.

« Art. 12. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait au Palais des Tuileries, le 13 février 1852.

« Louis Napoléon. »

Le décret précité fut rendu sur la proposition du général de Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, qui avait adressé au Président de la République, dans les premiers jours de février, un rapport sur la réorganisation de l'armée d'Afrique dont voici un extrait :

« . . . . le temps et l'expérience de la guerre

ont consacré quelques principes dont votre gouvernement justement préoccupé des grands intérêts qui se rattachent à cette question, veut poursuivre l'application successive. L'un des plus féconds de ces principes, au point de vue militaire proprement dit, comme au point de vue économique, est celui de la permanence appliquée aux troupes formant cette partie de l'armée.

« Le raisonnement suffirait pour démontrer que des hommes préparés par un long séjour à subir les épreuves du climat, à prendre part à des luttes où la force physique, la force morale et l'habitude ont une valeur considérable, où le soldat est beaucoup plus individualisé que dans toute autre guerre, est réduit à chaque instant aux ressources qu'il trouve en lui-même, sont les seuls qui soient en mesure d'accomplir utilement l'œuvre difficile que la France poursuit en Algérie. Mais les faits ont confirmé la théorie d'une façon éclatante. Le rôle que le régiment des zouaves et les régiments des chasseurs à cheval d'Afrique ont joué dans la conquête et qu'ils jouent tous les jours dans l'œuvre de la pacification, a été apprécié par tous. Ils sont par le fait de véritables corps d'élite, fonctionnant dans cette guerre à la manière des réserves appelées à trancher les questions militaires les plus difficiles, ayant un passé et des traditions dont ils sont fiers, et auxquels ils doivent un esprit de corps très solide et tout algérien.

« En présence de ces faits, on peut regretter que la France ait si longtemps tardé à multiplier dans son armée d'Afrique les créations permanentes. Après une occupation de vingt années, elle devrait peut-être n'avoir aujourd'hui dans ce pays que des corps organisés à la manière des zouaves et des chasseurs d'Afrique. Suppléant à la quantité par la spécialité, elle aurait pu restreindre dans une proportion notable le chiffre des régiments qu'elle entretient annuellement, se réservant d'appeler momentanément en Afrique, dans des circonstances d'une gravité exceptionnelle et qui deviendront de plus en plus rares désormais, des régiments pris dans les

garnisons de l'intérieur. Ainsi les considérations d'économies ne sont pas moins importantes que les considérations d'ordre militaire.

« Ces considérations me conduisent à vous proposer de décider que la portion permanente de l'armée d'Afrique sera augmentée de deux régiments de zouaves.

« Elle serait composée comme suit :

« Trois régiments de zouaves ;

« . . . . ;

« . . . . ;

« L'ensemble des dispositions à arrêter pour réaliser le projet de création en Algérie d'une portion d'armée permanente fortement constituée :

« par la formation de deux nouveaux régiments de zouaves,

« par un complément d'organisation aux bataillons d'infanterie indigène,

« par une augmentation proportionnelle de l'effectif des escadrons de spahis, sont l'objet du décret ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation. »

Ainsi donc fut licencié le *régiment de zouaves*, après avoir par son courage et son abnégation, sa constance et son dévouement, au milieu des fatigues d'une guerre des plus pénibles, contribué dans la plus large mesure à assurer à la France la possession d'une colonie vaste comme un royaume.

Le plus grand soin fut mis à la composition des nouveaux régiments et au choix des officiers qui devaient les commander. Dans le présent ouvrage, nous n'avons vu les vieux zouaves à l'œuvre que contre les ennemis d'Algérie, les Arabes, le climat, les fatigues, les épidémies. D'autres ouvrages les ont montrés ou les montreront dans les régiments de nouvelle création dont ils ont formé le noyau, donnant l'exemple de toutes les vertus militaires et prenant part avec éclat aux grandes luttes de Crimée, d'Italie, du Mexique. Ils ne seront nulle part inférieurs à leur réputation si légitimement universelle. Et, en examinant les états de service de ceux qui se sont distingués, dans les premiers temps de la

tait de ne pas troubler. Il fut d'ailleurs habilement exécuté : de vieux zouaves, d'anciens africains, fournirent presque tout le personnel des cadres, et le recrutement fut bien fait. (*Les zouaves et les chasseurs à pied*).

En même temps que le nombre de leurs régiments fut augmenté. Les zouaves reçurent un nouvel armement. Le fusil rayé et plus tard la carabine leur furent distribués. Leurs services de guerre n'en devinrent que plus efficaces. En même temps que leur armement, les zouaves virent aussi changer leur règlement sur les manœuvres ; avec le fusil à tige, ils virent introduire chez eux l'ordonnance sur les manœuvres des chasseurs à pied, leurs cadets, mais qui, étant organisés par bataillons, avaient mis en pratique plutôt un règlement particulier.

Le drapeau du régiment des zouaves passa provisoirement au 1er des régiments de zouaves nouvellement formés. Tout le monde sait que de nouveaux drapeaux furent distribués à tous les corps de l'armée le 10 mai 1852.

Conformément aux dispositions des décrets du 13 février 1852, le premier bataillon forma le noyau du *premier régiment de zouaves*, qui fut affecté à la province d'Alger et où restèrent le lieutenant-colonel, le major et le commandant Laure. Ce régiment resta placé sous les ordres du colonel Bourbaki.

Le 2e bataillon, placé sous les ordres du commandant Morand et fort de 1031 hommes, noyau du *2e régiment de zouaves*, destiné à la province d'Oran, quitta Blida le 6 mars 1852. Il arriva à Oran le 28 mars, après avoir touché à Milianna, El-Kantara, Teniet-el-Haad, Aïn-Oukria, Aïn-Tescemsil, Torich, Tiarog, Mascara et Saint-Denis du Sig ; il devint le premier bataillon du nouveau régiment. Le premier chef de corps fut le colonel Vinoy.

L'ancien capitaine des zouaves Jannin en fut le premier lieutenant-colonel ; le capitaine Malafosse, également de l'ex-régiment y fut nommé chef de bataillon le 17 février. Le bataillon fut parfaitement reçu à Oran ; on lit ce qui

suit dans l'« Echo d'Oran » du 31 mars 1852 : « Quoique fatigués par une longue et pénible route, ces braves militaires aux figures martiales ont défilé dans un ordre parfait, qui fait honneur à leur réputation, devant MM. les généraux Pélissier et de Luzy de Pélissac, accompagnés de leurs états-majors, qui les attendaient sur la place Napoléon. Comme toujours, la fraternité militaire s'est montrée ce qu'elle doit être : une masse de soldats des divers corps de la garnison et de citoyens curieux étaient allés à la rencontre de ces nouveaux camarades et amis. » Une réception des plus cordiales fut offerte aux officiers dans la grande salle du restaurant de la promenade de Létang.

Le 3e bataillon, fort de 967 hommes, noyau du *3e régiment de zouaves*, affecté à la province de Constantine s'embarqua à Alger en deux fractions les 4 et 5 mars. Il débarqua à Bougie les 5 et 6 mars et devint le premier bataillon du nouveau régiment, dont le premier chef de corps fut le colonel Tarbouriech ancien chef de bataillon de zouaves. Au moment de la formation de ce 3e régiment, le capitaine Bertin, officier d'habillement de l'ex-régiment, y fut nommé major : c'est lui qui conduisit le 3e bataillon à Bougie, et de là à Philippeville.

Les trois bataillons emportèrent avec eux les souvenirs, les traditions et l'excellent esprit de ce corps dont les éminents services en avaient rendu populaires et le nom et le costume.

Des détachements furent envoyés de France pour porter à 3.000 hommes l'effectif des nouveaux régiments. Tous ces détachements étaient composés de volontaires, soldats de choix, ayant tous déjà quelques années de service. Ils arrivaient avec l'ardeur et la force de la jeunesse et surtout avec la noble impatience d'égaler au plus tôt leurs aînés dont la renommée stimulait leur amour-propre et excitait leur courage.

De glorieuses destinées ne pouvaient manquer d'être réservées aux trois nouveaux régiments et, sous ce rapport,

leur histoire a dépassé toutes les prévisions. « Quant aux officiers, dit le maréchal Randon, dans ses mémoires, ils trouvèrent dans l'augmentation de l'effectif et dans les postes nouvellement créés des occasions d'avancement. Du reste, les choix excellents étaient faciles à faire dans cette armée d'Afrique qui comptait tant d'officiers distingués par leur intelligence et leur énergie. ».

Déjà à cette époque, la réputation des zouaves était européenne. Nous n'en donnerons pour preuve que l'extrait suivant d'un article paru dans la « Revue des Deux-Mondes » du 15 avril 1851.

« La création des zouaves et des chasseurs d'Afrique date des premiers jours de la conquête. De l'aveu de tous les étrangers qui ont pu les voir à l'œuvre, ces deux corps, l'un à pied, l'autre à cheval, sont sans rivaux en Europe. Les zouaves forment un seul régiment fort de 1.000 hommes.

Dans le principe, il était en grande partie composé d'indigènes. Aussi les soldats portent-ils le costume turc, tandis que leurs officiers ont conservé l'uniforme européen. Les zouaves ont illustré tous les colonels qui les ont commandés, La Moricière, Cavaignac, Ladmirault, Canrobert (1).»

De fait, les zouaves pendant leur existence d'une vingtaine d'années, ont pris part à 330 combats sérieux, où ne sont pas compris les petits engagements presque journaliers et les affaires d'arrière-garde ; à une bataille (Isly) et à deux sièges (Constantine et Zaatcha). Elles sont innombrables les journées qu'ils ont passées en marche par tous les temps et les nuits qu'ils ont passées au bivouac et aux avant-postes. Combien de villes aujourd'hui florissantes, combien de postes et d'établissements de toutes sortes n'ont-ils pas aidé à édifier, sans compter tous les autres travaux auxquels ils ont contribué, défrichements, dessèchements, reboisements, adduction d'eaux, routes, etc. etc. ? Il n'est pas, en Afrique, un sentier qui n'ait entendu retentir leurs coups de fusils ;

(1) *La guerre de montagne* par F. Ducuing

il n'est pas un buisson qui ne puisse redire une de leurs actions d'éclat. Combien de généraux, arrivés au sommet de la hiérarchie, n'ont-ils pas dû aux zouaves leurs premiers succès, ceux qui leur ont mis le pied à l'étrier ? De quelle utilité ne furent-ils pas dans les premières guerres du second empire, après leur passage dans les nouveaux régiments, tous ces soldats du corps à corps, aguerris par des années de combats, rompus à toutes les fatigues, et commandés par les chefs que l'on sait ? Et, pour en finir, est-il dans l'armée un autre corps qui, pour une période de vingt ans à peine, puisse s'enorgueillir de pareils états de services ?

Puissent pendant de longues années encore, les successeurs des vieux zouaves conserver les traditions d'honneur, de courage et de dévouement qui leur ont été léguées. Les travaux du temps de paix peuvent leur paraître pénibles et quelquefois fastidieux, mais qu'ils pensent à l'avenir. La Patrie suit leurs travaux et la postérité les récompensera : ils feront de nouveau la France grande et forte et guériront la blessure qui saigne à son flanc.



APPENDICE N° 1

Note 1

Un des plus acharnés parmi ces envieux fut un certain Ahmed-bou-Derba, qui avait longtemps habité Marseille, s'y était marié avec une Française et y avait fait faillite. Il fut mêlé à la capitulation d'Alger et se permit de donner au général de Bourmont des conseils et des renseignements, erronés à dessein, qui eurent certainement une influence fâcheuse sur la rédaction du traité. Alger était à la merci du vainqueur et le traité était facile à rédiger. Qu'y avait-il besoin de faire des promesses ? D'ailleurs les clauses du traité ne peuvent équitablement être invoquées que par la population même d'Alger. Les Arabes du dehors l'ont violé les premiers et ce n'est ensuite qu'au prix d'une guerre longue et acharnée qu'ils ont été soumis, à peu près sans conditions.

Bou-Derba parvint, un peu plus tard, à capter la confiance des généraux Clauzel et Berthezène. Le duc de Rovigo l'expulsa de la Régence pour avoir, à son tour, entretenu des

correspondance coupables avec les Arabes. Mais cet intrigant rentra avec le comte d'Erlon et fit même partie de la municipalité d'Alger en qualité d'adjoint indigène.

Le sort de ce Bou-Derba est un exemple des fluctuations auxquelles furent soumis les premiers pas de notre politique algérienne. On ne se méfia pas assez des intrigants, juifs et autres, et cet excès de confiance fut la cause de bien des pas de clerc.

Note 2.

CORPS
d'Occupation d'Afrique

ÉTAT-MAJOR

Alger, le 14 mars 1832.

Le général commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique ;

Considérant que les tribunaux spéciaux sont contraires à la Charte et aux lois existantes ;

Que les Conseils de guerre tels qu'ils ont été institués par la loi du 13 brumaire an V, suffisent à la répression des délits ;

Que la marche de leur procédure est assez rapide pour qu'il ne soit jamais nécessaire de sortir de la légalité ;

Arrête :

Article 1er. — A la date du 15 mars, présent mois, les militaires indigènes des deux bataillons de zouaves seront jugés pour tous les délits prévus par le code pénal militaire par les conseils de guerre permanents du corps d'occupation.

Art. 2. — L'arrêté du général Clauzel du 17 octobre 1830, portant création d'un conseil de guerre spécial dans chacun des bataillons de zouaves pour connaître des délits de désertion est abrogé.

Le Général commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique,
Duc de Rovigo.

Pour copie conforme :
Le Maréchal de camp chef d'Etat-Major général,
Trézel.

Note 3.

Extrait de l'Ordonnance du Roi portant création et organisation de deux régiments de cavalerie légère, sous la dénomination de *Chasseurs d'Afrique*.

17 novembre 1831.

Le régiment qui sera formé à Alger recevra les deux escadrons de chasseurs algériens créés par l'ordonnance du 21 mars 1831, et qui cesseront dès ce moment d'appartenir au corps des zouaves.

Note 4.

Décision ministérielle relative à l'avancement dans les régiments du corps d'occupation d'Afrique.

Paris, le 1er septembre 1835.

Le Ministre de la Guerre a arrêté que la décision ministé-

rielle du 14 février 1834, relative au mode à suivre pour l'avancement dans les régiments du corps d'occupation d'Afrique, devait continuer à recevoir son exécution.

Cette décision porte que dans les corps stationnés en Afrique l'avancement aux grades de lieutenant, de capitaine et de chef de bataillon ou d'escadron aura lieu conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 14 avril 1832, ainsi conçu :

En temps de guerre, et dans les corps qui seront en présence de l'ennemi, seront donnés, savoir : à l'ancienneté, la moitié des grades de lieutenant et de capitaine ; au choix du roi, la totalité des grades de chef de bataillon ou d'escadron.

Note 5.

Rapport du capitaine de La Moricière (auquel était joint un levé topographique de la place de Bougie et de ses abords).

Alger, le 6 juillet 1833.

« Mon général, partis d'Alger le 15 juin sur le brick le *Zèbre*, nous arrivâmes le 16 dans la journée en vue du cap Carbon, derrière lequel se trouve la rade de Bougie. J'avais avec moi Bou-Cetta, caïd de Bougie, et quatre cheiks Kabyles des environs de la ville, qui devaient me protéger pendant mon séjour, et de plus El-Medenj, le brigadier Allegro, le chasseur El-Hameri et le maure Kara-Ali. A mesure que nous approchions du but de notre voyage, je remarquais que que le caïd et les cheiks devenaient inquiets. Ils nous répétaient qu'ils nous aurait fallu arriver à 3 heures du matin afin que les Kabyles des montagnes voisines ne pussent pas être prévenus de notre opération. Sur leurs instan-

ces, nous cinglâmes vers le large pour nous rapprocher de la terre pendant la nuit. Malheureusement, un calme nous retint à partir de 2 heures du matin, et nous ne pûmes entrer en rade qu'à 10 heures. Alors les cheiks vinrent me dire de ne pas descendre à terre avant qu'ils eussent été consulter les principaux de la tribu de *Mezzaïa*, qui entoure Bougie. Mais il était évident que, dès qu'ils m'auraient annoncé, on s'opposerait à mes desseins. Bou-Cetta, en qui j'avais plus de confiance me dit que les gens de la ville ne feraient rien contre moi, qu'il faudrait du temps aux Kabyles pour se réunir et qu'en attendant on pourrait avoir la plus grande partie de ce que je désirais. Comme mon but était surtout de reconnaître les abords de la plage, la manière dont il était possible d'y débarquer, les feux que l'on pourrait y redouter, la nature de la route qui conduit à la ville et aux forts, toutes choses que je ne pouvais bien voir que sur les lieux, je me décidai à descendre à terre. Je laissai deux cheiks à bord pour répondre de ce qui pourrait m'arriver; je pris avec moi les autres. Nous étions tous bien armés.

« Au moment où nous mîmes pied à terre, nous fûmes entourés d'une dizaine d'hommes dont deux Kabyles de fort mauvaise mise. L'un deux était heureusement le parent d'un de mes cheiks et ils ne s'opposèrent point à notre débarquement. Pour avoir le temps d'observer, nous montâmes fort doucement le sentier qui conduit de la plage aux premières maisons. Arrivés sur une petite esplanade où se trouvent un café et une mosquée, nous rencontrâmes une cinquantaine d'habitants, dont quelques-uns m'avaient vu à Alger. Ils étaient pacifiques; mais deux ou trois Kabyles se mirent à nous insulter, et à dire qu'ils allaient chercher les montagnards pour nous massacrer. Là dessus un des cheiks nous abandonna; l'autre nous suivit avec son parent. Bou-Cetta m'assura que nous avions encore le temps de voir la ville. Je reconnus la rue qui mène à la Casba et celle qui mène au fort Moussa.

« En arrivant près du fort, on vint nous dire qu'une dou-

zaine de Kabyles nous cherchaient et le caïd nous fit entrer dans sa maison près de laquelle nous étions. A peine entrés les Kabyles essayèrent d'enfoncer la porte à coups de crosse de fusil. J'ordonnai alors au cheik qui était resté avec nous de dire à ses compatriotes qu'ils nous avaient amenés sur la foi du serment, que deux de leurs cheiks et deux mille de leurs frères travaillant à Alger, répondraient de nos vies. comme on frappait toujours, je fis ajouter qu'on ne nous égorgerait pas comme des moutons, que nous allions tomber sur eux. Je les observais par une fente de la porte. Je vis un moment d'hésitation. Je fis ouvrir en criant que nous allions nous frayer un passage les armes à la main.

« Effrayés, les Kabyles se sauvèrent et allèrent chercher du renfort. Bou-Cetta me dit que nous avions encore une vingtaine de minutes à nous ; nous nous dirigeâmes sur la plage en prenant un autre chemin. Un canot vint nous prendre auprès du fort de Sidi-Abd-el-Kader, que j'eus le temps d'observer avant de m'embarquer. J'allai avec le canot reconnaître les faces de la casba et du fort Moussa du côté de la campagne, et je rejoignis le brick.

« Les cheiks débarquèrent à leur tour et allérent parlementer avec les *Mezzaïa*. Mais ils n'obtinrent rien et le soir on brula la maison du caïd, qui était resté avec nous. Je passai le reste de la journée à parcourir la rade avec trois officiers, prenant des sondages, complètant le croquis des forts sous leurs divers aspects. Le 18 au matin nous avions levé l'ancre. »

Ce rapport sur les incidents qui ont signalé la reconnaissance du mois de juin, fut suivi d'un second rapport très complet sur les fortifications de Bougie et les moyens de s'en emparer.

Note 6.

Les habitants de l'Algérie portent soit des vêtements flottants, soit des vêtements qui serrent et qui boutonnent. Ainsi d'une manière générale, l'homme de la campagne — *fellah* — et le nomade portent la *gandoura* — longue chemise de cotonnade ou en laine, — le haïk et le burnous, tandis que le citadin — *haddar* — fait usage du pantalon qui adhère à la hanche, de gilets qui boutonnent et de vestes.

Au moment de la conquête, les Turcs qui nous combattaient étaient vêtus — à peu de chose près — comme les citadins. Et parmi leurs armes, celle qu'ils affectionnaient le plus était naturellement le pistolet qui, pour ainsi dire, était toujours à portée de leur main. Ils le plaçaient dans une gaine appelée *kebour* — porte-pistolet, — et la poche était maintenue sur la veste par un passant qui tenait sur l'épaule droite.

Plusieurs de ces hommes de poudre, dans la suite se rangèrent avec nous et prirent part à nos premières expéditions. Ils entrèrent dans les corps auxiliaires dont l'armement et l'habillement ne furent modifiés que plus tard.

L'homme étant debout, son *kebour*, qui pendait à gauche, masquait le bas de son gilet et de telle façon que c'était à peine si l'on apercevait l'ovale — simulant une fausse poche ornée de passementerie ou brodée d'or qui agrémentait cette partie du vêtement, Si on demandait alors à un de ces hommes de désigner par son nom cet endroit que l'on devinait plutôt qu'on ne le voyait, il répondait invariablement — confondant le dessus avec le dessous, le porte-pistolet avec l'ornement du gilet : nous, nous appelons cela *kebour*.

Il n'y avait plus, pensait-on, qu'à traduire ce mot en français, pour enrichir le dictionnaire du costume des peuples d'une expression nouvelle. On s'adressa à une des personnes

jugées compétentes et ou la question sur le vrai sens du mot. — Mais c'est là, dit-elle sans chercher à s'éclairer davantage, le pluriel du substantif *keber* qui signifie tombeau.

Et c'est ainsi, il faut croire, qu'à la suite de confusion, *kebour*, qui qualifie un porte-pistolet, ayant été pris pour une partie du vêtement et traduit ensuite comme s'il était le pluriel d'un mot tout différent, l'ovale simulant la fausse poche qui fait partie du dessin des gilets des algériens a été appelé en français, tombeau. Ce dessin est appelé El-Keriat par les indigènes.

Il représente exactement, à leurs yeux, le vase de l'aiguière employée dans les intérieurs.

Ainsi qu'on l'a vu dans le corps de l'ouvrage, à l'organisation des corps indigènes on confectionna spécialement pour eux un habillement qui, par sa forme, était à peu près le même que celui des habitants des villes. On adopta pour ceux qui devenaient zouaves, gendarmes maures et spahis, le pantalon bouffant, le gilet fermé et la veste. La veste sembla bien simple et bien nue telle qu'elle était, et l'on pensa à l'agrémenter avec des tresses ou de la passementerie. C'est alors qu'on choisit à cet effet, un dessin se rapprochant de celui qui orne le gilet des Algériens.

Ce dessin après diverses modifications, a été fait d'une tresse de couleur garance. jonquille, noir ou blanche, selon la couleur du drap du fond ; et il a fini par devenir ce qu'il est aujourd'hui, tel qu'on le remarque sur les deux côtés de la veste du zouave et du tirailleur algérien. C'est une façon d'S dont la boucle inférieure, plus développée que la supérieure, est fermée, elle forme une sorte d'ovale et simule une fausse poche qui, depuis des années l'*on a vu comment*, porte le nom de tombeau.

Note 7.

Paris, le 10 février 1831.

MM. les officiers de l'armée sont prévenus que le Ministre secrétaire d'État de la Guerre a décidé que l'on substituerait à l'écusson aux fleurs de lys qui existait sur la garde des épées d'officiers un coq gaulois.

Un nouveau modèle de cette épée sera incessamment envoyé à chaque régiment pour que MM. les officiers puissent en prendre connaissance.

Ces épées ont été établies par M. Manceaux, fabricant d'armes, à Paris, Quai de la Cité, n° 27. Le prix en a été arrêté par le département de la guerre à 36 francs.

Note 8.

Composition du corps d'armée dirigé sur Mascara, en 1835, sous les ordres du général Clauzel.

1re brigade, général Oudinot de Reggio : zouaves ; 2e léger ; 2e chasseurs d'Afrique ; *Douair* et *Smela* ; 2 compagnies de sapeurs mineurs ; 2 pièces de 4 de montagne.

2e brigade, général Perrégaux : 17e léger, 3 compagnies d'élite du 10e léger, 13e et 63e de ligne, 2 pièces de 4 de montagne.

3e brigade, général d'Arlanges : 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 11e de ligne, 2 pièces de 4 de montagne.

4e brigade, colonel Combes, du 47e de ligne : 47e de ligne ; 2 pièces de 4 de montagne.

Réserve, lieutenant-colonel de Beaufort du 47e de ligne :

1 bataillon du 66e de ligne ; une compagnie de sapeurs-mineurs, *4 pièces de 4 de montagne* et une batterie de campagne.

Note 9.

Composition du corps d'armée dirigé sur Tlemcen, en 1836, sous les ordres du Maréchal Clauzel.

1re brigade, général de Perrégaux : zouaves : 17e léger ; 4 compagnies d'élite du 2e léger ; 2e chasseurs d'Afrique ; *Douair* et *Sméla* ; deux compagnies du génie ; 2 pièces de 4 de montagne.

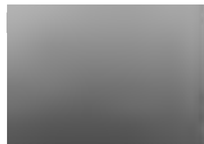
2e brigade, général d'Arlanges : 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 66e de ligne ; 2 pièces de 4 de montagne.

3e brigade, colonel de Vilmorin, du 11e de ligne : 11e de ligne, 2 pièces de 4 de montagne.

Note 10.

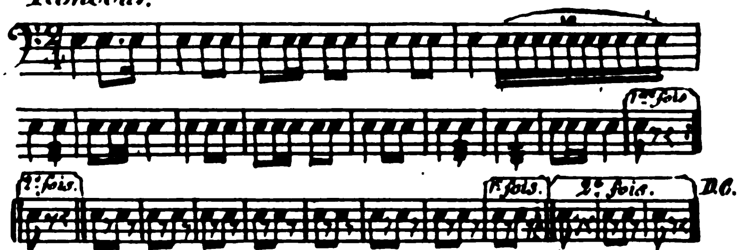
Marche des Zouaves.

Balek, l'arbi !
Les chacals sont par ici :
Ils prendront tes douros,
Tes moukères et tes chameaux,
Ton bétail, tes bourricots,
Le burnous que t'as sur le dos,
Et n't'laisseront que les yeux pour pleurer.



Marche des Zouaves.

Tambour.



Clairon.



Balek l'arbi!
Les chacals sont par ici:
Ils prendront tes douros;
Tes Moukères et tes chameaux,
Ton bétail, tes bourricots,
Les burnous que t'as sur le dos,
Et n't'laisseront que les yeux, pour pleurer.

Composition du corps d'armée dirigé sur Constantine, en 1837, sous les ordres du lieutenant-général de Damrémont chef d'Etat-major, général de Perrégaux.

1re brigade, duc de Nemours : 1er bataillon de zouaves et 1er bataillon du 2e léger formant un régiment de marche sous les ordres du lieutenant-colonel de La Moricière, 2e bataillon du 17e léger, 3e chasseurs d'Afrique, 2 escadrons de spahis réguliers, 2 pièces de campagne, 2 obusiers de montagne.

2e brigade, général Trézel : 23e de ligne, un bataillon du 11e de ligne ; le bataillon de tirailleurs d'Afrique, bataillon turc auxiliaire ; un escadron de spahis irréguliers, 2 pièces de campagne, 2 obusiers de montagne.

3e brigade, général Rulhière : 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, un bataillon de la légion étrangère ; 2 escadrons du 1er chasseurs, 2 escadrons de spahis réguliers, 4 obusiers de montagne.

4e brigade, colonel Combes, du 47e de ligne : 1 bataillon du 26e de ligne, 47e de ligne, 2 pièces de campagne et deux obusiers de montagne.

Artillerie, général Valée ; commandant au second, général de Caraman, 17 pièces de différents calibres approvisionnées à 200 coups ; 50 fusils de rempart, 200 fusées à la Congrève, une réserve d'un millier de poudre, 126 voitures, 500,000 cartouches d'infanterie.

Génie, général Rohault de Fleury ; commandant en second général Lamy :

Administration et convoi, intendant d'Arnaud : 97 voitures conduites par 5 compagnies du train et portant pour 18 jours de vivres. *Un troupeau nombreux suivait* pour les distributions de viande fraiche.

Note 12.

1° Le Raz-el-Akba est une sorte de promontoire que double la Seybouse, ses formes sont très âpres et le col est dominé des deux côtés par des roches très élevées. A moitié hauteur, on trouve des ruines romaines belles et nombreuses, à Anouna, sur une terrasse naturelle bordée de précipices, dominée par des pics à pentes presque verticales, et abordables d'un seul côté. Le nom romain n'est pas encore connu.

La distance de Medjez-el-Amara à Sidi-Tamtam est de 22 kilomètres par la montagne et de 36 kilomètres si l'on suit la Seybouse. En prenant par les gorges de Hammam-Meskoutine, on rencontre à 20 kilomètres de Medjez-el-Amara les traces de la voie romaine de *Sirca-Veneris*. (Le Kif, en Tunisie) à *Cirta* (Constantine). Par cette voie, on n'a plus alors que 46 kilomètres à faire pour arriver à Constantine ; tandis qu'en remontant la vallée de la Seybouse et en descendant ensuite celle de l'Oued-bou-Merzouge, on en a 74. Mais en 1837 comme l'année précédente, on gravit le Raz-el-Akba surtout pour éviter les attaques qu'on craignait de voir se produire dans les défilés de l'étroite vallée de la Seybouse.

2° Constantine est situé à 122 kilomètres au sud-est d'Alger, son altitude, à la Casba, est de 640 mètres. La ville est bâtie en amphithéâtre sur un rocher entouré sur deux de ses faces par un ravin profond et à pic, au fond duquel coule le Rummel qui disparait plusieurs fois dans des gouffres et forme, par endroits de belles cascades. Du troisième côté et sur une grande partie du quatrième, le rocher est également à pic. Il résulte de la disposition des lieux que la ville n'est accessible que par le plateau de Koudiat-Aty ou par le pont d'El-Kantara.

3° Le plateau de Mansourah se trouve à l'est de Constantine ; sa direction dans la plus grande longueur est au sud et au nord-ouest ; il était dépourvu d'arbres, mais le sol en paraissait cultivable. Il porte deux mamelons, dont celui du nord-est (Sidi-Mecid) permettrait de battre efficacement la place, celui de l'est se trouvait hors de la portée des pièces du temps. Les nouvelles casernes de cavalerie se trouvent sur le Mansourah. Le Koudiat-Aty se trouve à environ 1500 mètres au sud-ouest de la ville. Le Rummel, qui arrive par le sud, contourne la place par l'est et par le nord ; Constantine se terminant en pointe vers le sud, le côté ouest est le seul qui ne soit pas défendu par des ravins profonds. La place n'est séparée du Koudiat-Aty que par le rempart.

Note 13.

« Les zouaves, ces soldats ambitieux, toujours prêts à tout pour établir la prééminence de leur corps, s'offrent d'eux-mêmes pour réparer cet accident qui eût pu être irréparable. A force de bras et en plein jour, les canons furent remontés..... (*Campagnes de l'armée d'Afrique*, par le duc d'Orléans).

« Les pièces versées avaient été successivement relevées par les zouaves, troupe admirable, toujours bonne et prête à tout ». (*Les Annales Algériennes* par E. Pellissier.)

« Il y avait cependant un effort encore plus extraordinaire et plus admirable..... Au lever du jour, le lieutenant-colonel de La Moricière était venu au nom des zouaves,..... s'offrir pour entreprendre le sauvetage des pièces versées. C'était une manœuvre de force à joindre aux travaux d'Hercule...«. le 8 octobre, la première pièce de 16 fut relevée,

le 9 la seconde, le 10 la troisième pièce de 24. » (*Les commencements d'une conquête* par Camille Rousset).

« Les zouaves, troupe excellente, et si bien commandée par M. de La Moricière, avaient dégagé du ravin de Mansourah les canons culbutés par les éboulements du sol. » (*L'Afrique française, l'Empire du Maroc et les déserts du Sahara*, par P. Christian).

Note 14.

Une aventure semblable arriva, dans cette même journée, au capitaine de Saint-Arnaud, de la Légion Etrangère. Voulant enlever une barricade établie dans une rue à quelques centaines de pas à gauche de la brèche, il s'y élança si impétueusement, le sabre haut, à la tête de sa troupe, qu'il tomba de l'autre côté de l'obstacle et que toutes les balles lui passèrent par dessus la tête, n'ayant brûlé que ses vêtements. Il fut dégagé par ses légionnaires que son exemple avait électrisé et qui s'emparèrent de la barricade sans que *l'ennemi eut le temps de recharger ses armes.*

Note 15.

Les versions diffèrent quelque peu sur les paroles prononcées par le colonel Combes, au moment où le duc de Nemours lui exprimait ses regrets de le voir blessé. Ces paroles paraissent pouvoir se résumer en celles-ci : « Monsei-

gneur, ceux qui seront assez heureux pour revenir de cet assaut là pourront dire qu'ils ont vu une belle et glorieuse journée », et puis : « Maintenant je vais à l'ambulance, si ma blessure n'est pas mortelle, moi aussi je jouirai de ce beau succès », et apercevant le chirurgien-major de l'artillerie : « Docteur, j'ai de la besogne pour vous ». Le lendemain, dans une visite que lui fit son ami, le général Boyer, Combes lui dit : « Mon cher Boyer, reçois mes adieux ; tu diras à S. A. R. que je ne demande rien pour ma femme, rien pour les miens ; que dans l'intérêt de mon pays je lui recommande quelques officiers de mon régiment dont voici les noms... Ce furent ses dernières paroles, il mourut le 15 octobre.

Le 16 octobre 1839, a été inauguré à Fours (Loire) une statue en bronze du Colonel Combes, qui est représenté debout, l'épée à la main, chargeant à la tête de ses troupes vers lesquelles il est à demi retourné. L'inscription suivante est gravé sur le monument :

A la mémoire
de Michel COMBES, colonel du XLVII régiment,
qui monta sur la brèche de Constantine
à la tête de la seconde colonne d'assaut,
continua de combattre et d'animer ses soldats,
quoique blessé mortellement,
et mourut après la victoire,
admiré de toute l'armée.
Cette statue
est érigée dans la ville natale
et dans sa base, son cœur a été déposé
par l'ordre
de Louis PHILIPPE 1er roi des Français

Le colonel Combes avait fait ses premières armes à Austerlitz et assisté ensuite à la plupart des grandes batailles de l'empire. Il était à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Eckmühl, à Wagram, à la Moskowa, à la Bérézina, à Lutzen, à Baut-

zen, à Waterloo. Il avait occupé Ancône en 1831. Combes était un soldat intrépide, calme au feu, sage dans le conseil; il était une des espérances de l'armée et sa perte fut vivement ressentie. Depuis longtemps, il était placé dans l'estime de tous plus haut que son grade, au rang où l'eussent élevé son courage et ses talents. La prise de Constantine l'eut sûrement fait maréchal de camp, sans la fatale blessure qui lui donna le trépas. La piété du 47ᵉ a élevé à Constantine une tombe à son ancien colonel. Ce monument porte l'épitaphe suivante :

Le 47ᵉ de ligne
à Michel COMBES
son colonel,
blessé à l'assaut de Constantine,
le 13 octobre 1837, et mort le 15 du même mois.
Regrets éternels.

Une loi du 18 mars 1840 accorde à Madame veuve Combes une pension de 2000 francs à titre de récompense nationale.

Note 16.

A l'occasion de son élévation à la dignité de Maréchal, le général Valée reçut du roi Louis-Philippe une lettre autographe ainsi conçue :

« Mon cher Maréchal,

« Je viens témoigner à l'armée que vous commandez la reconnaissance de la France et la mienne pour le brillant fait d'armes qui ajoute un nouvel éclat à l'illustration de nos

drapeaux, en élevant à la plus haute dignité militaire celui qui l'a conduite à la victoire.

« Déplorant du fond de mon cœur la perte de tous les braves que cette victoire nous a coûtés, et surtout celle du brave général en chef qui nous a été enlevé, c'est une consolation pour moi de pouvoir récompenser ainsi vos longs et bons services et la part glorieuse que vous avez prise à tant de combats et à tant de sièges.

« Le ministre de la guerre vous adresse votre nomination, et je charge le capitaine de la Salle, un de mes officiers d'ordonnance, de vous remettre de ma part le bâton de maréchal de France.

« En vous chargeant, mon cher Maréchal, d'être mon interprête auprès de l'armée d'Afrique, et de lui annoncer des récompenses que je suis heureux d'accorder, il m'est bien doux de trouver le nom du duc de Nemours parmi ceux que vous signalez comme ayant eu une part principale aux succès de vos armes, et je remercie la Providence, qui me l'a conservé au milieu de tant de dangers, d'avoir permis que mon second fils, ait comme son frère ainé et comme moi, le bonheur d'avoir été associé au travaux de nos braves soldats et aux glorieux services qu'ils ont dans tous les temps rendus à la Patrie. »

Note 17

« Le fils de Maheddine n'était pas un ambitieux vulgaire, son éducation avait été soignée ; il avait vu l'Egypte et l'Orient ; mais ses connaissances et ses idées ne dépassaient pas les frontières de l'Islamisme.

Dans la zaouïa paternelle, il avait appris le Coran, étudié

à fond la jurisprudence musulmane ; son esprit s'était aiguisé aux subtilités de la casuistique. Nul mieux que lui ne citait à propos les textes sacrés en les interprétant toujours à son avantage ; il savait aussi traduire à sa façon le texte d'un traité. De taille moyenne et bien prise, pâle, les traits fins, l'œil ardent, il avait toute la dignité élégante d'un aristocrate arabe avec la mine austère d'un Saint. Brillant cavalier, il s'exposait bravement au péril, mais sa vaillance était plus raisonnée qu'instinctive ; son tempérament était d'un thaleb (lettré), non d'un guerrier ; son geste favori était celui de la prière quand de ses doigts effilés il maniait les grains d'un chapelet. La parole était un de ses moyens d'action ; il montait en chaire et prêchait : alors sa cause devenait celle de Dieu même et du prophète. Il ne faudrait pas voir en lui un imposteur habile. Sa foi était sincère, mais il y avait dans ce croyant un politique et un ambitieux. Il ne servit si bien des passions religieuses que parce qu'il les ressentait. En général, les Français, après l'avoir estimé trop peu, l'ont ensuite élevé trop haut. On eut tort de le dédaigner comme un simple barbare ; mais on se trompait également quand on lui prêtait les idées d'un homme d'Etat européen. Pour rusé diplomate, il le fut, comme beaucoup de ses compatriotes ; il avait assez de pénétration pour voir très vite le faible d'un chacun, il devinait les vices et les faiblesses de ses ennemis et agissait en conséquence. Il montra de réelles qualités d'organisateur énergique, actif, avec du coup d'œil pour choisir les hommes ; mais son gouvernement ne fut guère qu'une copie un peu corrigée de celui des Turcs ; il n'inventa rien de nouveau.

Avec toute son intelligence il ne sut pas comprendre les supériorités de la civilisation ; il se renferma dans ce mépris haineux et invincible que presque tous ceux de sa religion, éprouvent pour ce qui n'est pas musulman. Il n'avait pas dans le caractère la sauvagerie bestiale que tant d'autres chefs de révolte, mais le sang ne lui faisait pas peur, pourvu qu'il ne fut pas inutile. Sa franchise et sa perfidie, sa clé-

mence et sa cruauté, tout était calculé, tout lui semblait justifié par la sainteté du but. Pour trouver à un tel homme ses égaux et ses pareils, il faut remonter aux siècles théocratiques; le moyen-âge à produit, surtout parmi les hommes politiques d'Eglise des cerveaux vigoureux et étroits qu'emplissait une seule idée, hommes passionnés à leurs ambitions. Tel était Abd-el-Kader, expression vivante de cette société musulmane si attardée dans son passé, si différente de la nôtre et que nous commençons à peine à connaître après un si long contact.» (L'*Algérie*, par Maurice Wahl.)

Abd-el-Kader fit, pendant quinze ans, une guerre acharnée à la France; il compta beaucoup plus d'échecs que de succès, mais il faut admirer sa persévérance et son habileté à se conserver des partisans, étant donnée la mobilité de caractère des Arabes. Né en 1806, à la Guethma, dans la vallée de l'Oued-el-Hammam, en amont de Dublineau (province d'Oran), il fut élu sultan en 1832. Il se rendit à la France le 23 décembre 1847. Interné successivement au fort Lamalgue de Toulon, au château de Pau et à celui d'Ambroise, il fut en 1852, autorisé à résider en pays musulman: il se fixa à Brousse puis à Damas, où il mourut en 1883.

Dans le double but de se ménager contre la France des forces toujours disponibles, et, contre les Arabes, un moyen efficace de domination, Abd-el-Kader avait essayé d'organiser une armée arabe à l'instar des armées européennes. Il s'était adressé à des déserteurs qui lui étaient venus principalement de la légion étrangère et c'est à eux qu'il a dû l'ébauche d'armée permanente avec laquelle il a combattu depuis la fin de 1839.

L'uniforme de l'infanterie se composait d'un demi-caban en serge gris-brun sans ornement et avec capuchon; d'un gilet en serge bleue, d'un pantalon de la même étoffe et d'un *fez* rouge. Tous les trois mois, chaque soldat touchait une chemise de toile et une paire de soulier en cuir jaune (*babouche*). Chaque soldat sur ses propres deniers et à son gré, ajoutait à ce costume un *burnous* et un *haïk*.

L'équipement consistait en une giberne en cuir *filali*, qui se portait à l'aide d'une ceinture et d'une courroie passée sur l'épaule droite, à la mode actuelle de nos spahis. Chaque fantassin était armé d'un fusil, de modèle quelconque, avec bayonnette appartenant au beylik, quelques uns avaient à la ceinture des pistolets qui étaient leur propriété.

Pour sa nourriture, chaque soldat recevait, tous les jours, des galettes pesant environ 750 grammes de farine grossière pour *couscouss*. Deux fois par semaine, l'on distribuait un mouton entier par fraction de 20 hommes.

La solde était comptée en *boudjous* et équivalait, pour les soldats, à 7 fr. 20 ou 10 fr. 80, selon les cas; les sous-lieutenants touchaient 14 fr. 40, les lieutenants 21 fr. 61 par mois. Mais l'exiguité de la solde était largement compensée par d'autres profits, le pillage et les razzias.

Les sous-lieutenants avaient pour insigne un sabre brodé sur chaque épaule; les lieutenants avaient deux sabres en croix. Les officiers portaient, en outre, à l'annulaire de la main gauche, une bague en argent qui leur était donnée par l'émir et sur le chaton de laquelle était leur cachet indiquant leur nom, leur grade et la date de leur nomination. Sur le devant et sur les manches de la veste étaient en outre, brodées des inscriptions qui variaient avec leur grade.

L'uniforme de la cavalerie régulière ressemblait à celui des spahis au service de la France : veste et gilet en drap rouge, avec ornements bleus ; pantalon bleu ; *haïk*. Le cavalier recevait du *beylik* un cheval harnaché, mais pas de *burnous;* il était armé d'un fusil sans bayonnette ou d'une carabine, d'un sabre et d'un pistolet ; il portait la même giberne que le fantassin.

L'infanterie avait des tambours, la cavalerie des clairons, qui exécutaient absolument les batteries et sonneries en usage dans l'armée française.

Les vêtements des chefs de la cavalerie étaient amaranthes ; ceux des chefs de l'infanterie étaient écarlates.

En novembre 1839, Abd-el-Kader, avait institué une déco-

ration militaire, qui se portait attachée sur le devant de la tête, au turban ou à la corde en poil de chameau. C'était une main en argent à trois, quatre, jusqu'à sept doigts, selon le grade : la paume de la main était tournée vers la tête ; les doigts étaient dirigés vers la droite du décoré. Aucune rétribution n'était attribuée à cette décoration, mais elle conférait aux titulaires, entre autres privilèges, celui de suspendre le cours de la justice lorsque le décoré intercédait pour le coupable ou pour la victime. Cependant des gradés inférieurs titulaires de la décoration à trois doigts ont été admis à toucher une gratification d'un *douro*, 5 francs, à chaque jour de paye. Il n'a jamais été distribué qu'un nombre restreint de ces décorations.

Peu de temps après, Abd-el-Kader avait été amené à instituer une autre décoration qui consistait en un petit sabre d'argent, légèrement recourbé, d'une longueur d'environ dix centimètres.

Sur la poignée était gravé en forme de sceau le nom de Mahi-ed-Dine, père de l'émir. Sur la lame, était découpée assez grossièrement, la légende suivante : *Est invulnérable celui qui a confiance en Dieu*. Une de ces décorations a été trouvée sur un des chefs principaux tués au combat du 31 décembre 1839.

Note 18.

Le maréchal Valée, avant de quitter le gouvernement de l'Algérie, adressa ses adieux à l'armée d'Afrique, dans un ordre général où il dit :

« Après trois ans et demi de travaux et de combats, nous allons nous séparer, mais avant de partir, j'ai voulu vous

remercier de la confiance que vous avez eu en moi, de l'appui que vous m'avez constamment accordé. Depuis le jour mémorable où vous avez planté nos drapeaux sur la brèche de Constantine, nous avons parcouru ensemble presque toute l'Algérie et partout vos armes ont été victorieuses. Les annales de l'Afrique conserveront la mémoire du passage des Bibans, de la défense de Mazagran, de la prise de Cherchell, de Médéa, de Miliana, de l'enlèvement du col de Mouzaïa, des combats du 31 décembre 1839, du 15 juin 1840, et de tant d'autres brillantes affaires qui ont assuré la prépondérance de la France en Algérie et rejeté la guerre bien loin de nos établissements.

« Une gloire plus solide vous a été donnée. Les beaux établissements que vous avez fondés, les magnifiques routes, que, à l'exemple du peuple romain vous avez construites resteront. Tant que la France sera souveraine en Afrique, Philippoville, Constantine, Cherchell, Blida et Coléa attesteront votre dévouement et votre persévérance ; soldats de l'armée d'Afrique, vous avez bien mérité de la France et de la colonie !

« Adieu, soldats ! Un jour peut-être, nous nous retrouveverons sur d'autres champs de bataille, j'ai la conviction que vous y soutiendrez noblement la gloire de cette France que je sers, depuis cinquante ans, avec un dévouement sans réserve ».

Donc, pas un mot particulier pour les zouaves qui l'avaient fait maréchal, au prix de leur sang. Il avait l'ingratitude tenace.

Son ordre du jour ne lui servit qu'à faire son propre éloge.

Le général Bugeaud, de son côté, en prenant possession de son commandement, adressa à l'armée les paroles suivantes que ses actes ont su graver dans toutes les mémoires.

« Soldats de l'armée d'Afrique. Le roi m'appelle à votre tête. Un pareil honneur ne se brigue pas, car on ne saurait y prétendre ; mais si on l'accepte avec enthousiasme pour la gloire que promettent des hommes comme vous, la crainte de rester au-dessous de cet immense tâche modère l'orgueil de vous commander.

« Vous avez souvent vaincu les Arabes, vous les vaincrez encore ; mais c'est peu de les faire fuir, il faut les soumettre. Pour la plupart, vous êtes accoutumés aux marches pénibles, aux privations inséparables de la guerre. Vous les avez supportées avec courage et persévérance, dans un pays de nomades qui, en fuyant, ne laissent rien au vainqueur.

« La prochaine campagne vous appelle de nouveau à montrer à la France ces vertus guerrières dont elle s'enorgueillit. Je demanderai à votre ardeur, à votre dévouement au pays et au roi tout ce qu'il faut pour atteindre le but, rien au-delà. Je serai attentif à ménager vos forces et votre santé. Les officiers de tous grades et les sous-officiers me seconderont, j'en suis sûr. Ils ne négligeront jamais ni d'épargner quelques instants de fatigue à la troupe, ni de prendre la plus petite précaution d'hygiène, ni de donner les encouragements moraux que les circonstances pourraient exiger. C'est par ces soins constants que nous conserverons nos soldats. Notre devoir, l'humanité, l'intérêt de notre gloire nous le commandent également. Je serai toujours heureux de pouvoir signaler au roi, non seulement les actes de courage, mais encore, et sur la même ligne, les chefs qui se distingueront par les soins paternels qu'ils auront de leurs troupes, sous un climat où il faut multiplier les précautions.

« Soldats ! A d'autres époques, j'avais su conquérir la confiance de plusieurs corps de l'armée d'Afrique ; j'ai l'orgueil de croire que ce sentiment sera bientôt général, parce que je suis bien résolu à tout faire pour le mériter. Sans la confiance dans le chef, la force morale, qui est le premier

élément du succès, ne saurait exister ; ayez donc confiance en moi, comme la France et votre général ont confiance en vous ».

Note 19.

Les razzias et le pillage d'un Ksar, mal quelquefois nécessaire, donnent souvent lieu à des scènes d'un comique achevé comme à d'autres grandes tristesses. Pour en donner une idée, nous ne pouvons mieux faire que de donner quelques épisodes du sac de Thiout, en 1847, tels qu'ils ont été décrits par un témoin oculaire, le docteur Jacquot, aide-major du 5e de ligne, attaché à l'ambulance de la colonne Cavaignac.

« La recherche des silos est à la fois un art et une science : un art car l'inspiration contribue puissamment à la réussite ; une science, car elle exige des règles qui vous évitent d'inutiles explorations. Pour arriver docteur ès-sciences *silologiques*, il faut des études, de l'expérience, de la perspicacité et de l'aptitude. Il y a un certain nombre de docteurs aux zouaves, beaucoup de licenciés, une foule de bacheliers. La légion étrangère montre une incontestable bonne volonté, un désir extrême de vite apprendre, pour vite pratiquer ; mais jusqu'à présent, elle a plus d'avidité que d'habileté ; aux zouaves reste le sceptre.

Quant à cette bonne infanterie, elle fait tout doucement et tout tranquillement ses petites affaires. La cavalerie y met plus d'entrain, plus de feu, moins de bonhomie, plus de *fantasia*, mais les résultats sont à peu près les mêmes.

« Les silos ne se rencontrent que dans les endroits secs ; les Ksouriens cachent pourtant quelquefois, sous les dalles

des conduites, les provisions qu'ils réservent pour les grandes famines et ne découvrent que dans ces cas extrêmes. C'est dans les appartements et dans les jardins que les silos sont le plus souvent creusés ; on en trouve aussi entre les rochers des montagnes voisines des *Ksour*.

Ce ne sont pas les grandes pièces d'entrée donnant sur la cour ou sur la rue qui recèlent le plus de cachettes ; mais bien les réduits obscurs qui ne communiquent avec le premier appartement que par une étroite porte. L'ouverture du silo se trouve ordinairement à une certaine distance des murs, à moins que la cavité ne s'étende dans les appartements voisins, à travers les fondations. Les pièces divisées en compartiments par de petits murs minces et à hauteur d'appui contiennent assez rarement des silos. Nous en dirons autant des écuries : les Ksouriens craignent l'humidité entretenue par le fumier et surtout l'infiltration des urines dans la terre. Quelques anciens silos qu'on ouvre très rarement se trouvent sous les latrines ou sous les foyers ; dans ces cas, l'ouverture en est bouchée par une solide et imperméable maçonnerie. En général, les Berbères n'établiront dans ces emplacements que des cachettes provisoires, creusées à la hâte, pour dérober leurs trésors à une invasion subite. Il faut aussi remarquer qu'ils allument du feu et jettent de la cendre sur les silos dont ils n'ont pu tasser l'ouverture, de manière à ce qu'ils ne se trahissent pas par le remuement de la terre, mais pour faire croire au contraire que ce lieu est depuis longtemps affecté à d'autres usages : voilà pour la topographie silologique ; voici pour l'art de les découvrir.

« Les médecins percutent la poitrine pour découvrir les cavernes qui se forment dans les poumons des poitrinaires ; il faut les imiter pour deviner les silos. La crosse du fusil frappe, brusquement et à petits coups, le sol des appartements : les endroits qui résonnent doivent être soupçonnés.

Mais il existe un son creux vrai et un son creux faux : ce

dernier est produit par la vibration de la couche superficielle du sol, durcie et comme pétrifiée, reposant sur d'autres couches de terre non tassée et meuble. Il ne faut pas s'y tromper. Mais il peut exister des silos là où le son est mat ; ce qui arrive lorsqu'on a entièrement rempli la cavité d'objets compacts, comme des céréales, des dattes, etc.

« Après avoir choisi son lieu d'exploration, d'après les principes que nous avons puisés dans notre topographie silologique, après avoir ensuite étudié le son en percutant le sol, on saisit les instruments propres à sonder.

« La bayonnette est d'abord employé : elle écorche la croute, remue légèrement le sol jusqu'à ce qu'on sente une résistance moindre qu'ailleurs. On quitte alors la bayonnette pour la baguette de fusil qui, plus longue, pourra plus profondément explorer, et qui moins aigüe, induira moins en erreur par une pénétration trop facile dans les terres.

Si l'espace dans lequel la résistance est moins forte qu'aux alentours, est de forme ronde, si surtout il semble s'évaser, s'agrandir, à mesure qu'on progresse vers la profondeur, on devra redoubler d'activité ; on est sur la bonne voie. C'est en ce moment qu'on saisira la pioche pour enlever la terre. Il sera bon de percuter encore, de temps en temps avec le manche de la pioche : des variétés de son, imperceptibles à travers une couche épaisse, deviennent saisissables lorsqu'il ne reste plus qu'une mince écorce. Plusieurs sensations indiquent que la sonde est parvenue dans un silo : ou bien après avoir vaincu un obstacle, elle s'enfonce d'elle même ; ou bien on sent une résistance qui n'a point de rapport avec celle qu'on éprouvait en pénétrant à travers la terre : molle, élastique et dépressible, elle est due à des étoffes, à des vêtements ; nette, dure, polie, elle provient de vases en terre ou en métal, de livres reliés etc. Chemin faisant, il faut après dix ou douze pelletées, prendre un peu de terre dans le creux de la main et examiner sa nature : est-elle déliée, menue ou en grumeaux bien séparés ? elle a été fraîchement remuée. Est-elle dure, serrée ? il y a peu d'espoir, à moins

que vous ne comptiez sur un ancien silo. La profondeur à laquelle il faut s'arrêter varie beaucoup, car, il est des silos qui sont presque superficiels, il en est d'autres dont l'ouverture est à près de deux mètres au-dessous du sol. Enfin, dernière règle, la terre dense et dure peut cacher des silos, quoiqu'elle soit vierge de tout remuement. En effet, les silos réserve sont bouchés avec une sorte de maçonnerie et la terre dont on recouvre celle-ci finit par acquérir les mêmes caractères que celles de tout l'appartement. Les zouaves savent très bien cela, quand ils ont exploré tout un ksar, c'est-à-dire en dirigeant d'abord leurs recherches dans les endroits les plus probables, ils fouillent partout, remuent toutes les terres, soulèvent toutes les pierres, sondent toutes les murailles, visitent tous les coins. Le Ksar épuisé, les jardins sont interrogés.

« Cet essai de silologie ou silographie — les auteurs ne sont pas d'accord sur ce titre — est, sans doute, des plus incomplets, mais nous réclamons l'indulgence : 1° parce que la science est neuve et n'a point encore trouvé d'écrivains pour la formuler ; 2° parce que nous sommes un tout simple et tout candide bachelier ès-silologique. Oh ! je voudrais qu'on entendit mon professeur, un vieux zouave au nez aussi rouge que sa chéchia, orateur de la loge, judicieux observateur, fin diplomate, tour à tour opiniâtre et changeant selon ses inspirations, lesquelles sont presque toujours heureuses. C'est lui qui, entre deux pots de beurre, et assis sur un télis de dattes, comme le président de la chambre britannique sur sa balle de coton, m'a déclaré bachelier ès-silologique et apte à subir des épreuves pour le grade immédiatement supérieur. Je fus obligé d'arroser abondamment mon diplôme ; la séance se termina par la chute, dans un silo béant, du professeur qui n'y voyait plus du tout.

« Il ne suffit pas de découvrir un silo, il faut s'en assurer la propriété. C'est ici la véritable philosophie de la science..... .

« Voyez, me disait mon professeur, cette troupe rapace

et malhabile qui me suit, c'est la légion étrangère ; elle s'attache à mes pas comme le requin au sillage du navire négrier, comme les corbeaux aux armées qui vont combattre. Si je découvre un silo, ils donneront un coup de pioche pour vider la terre ; si je suis au fond du trou, ils m'aideront à hisser dehors le premier objet venu ; puis ces aides intéressés me diront : nous avons des actions dans le silo, nous avons exploité, mis la main à la pâte comme vous ; faisons le partage. — O mon fils, défiez-vous..... etc. etc.» On eut dit le sage Nestor conseillant les Grecs sous les murs de Troie, ou Mentor guidant le fils d'Ulysse dans le chemin de la vertu !

« Une demi-heure après, une assez piquante aventure me prouva toute l'habileté de mon maître et mit hors de doute qu'il joint la pratique à la théorie.

« Quatre zouaves suaient sang et eau à tirer d'un silo profond un énorme *télis* de dattes. Le silo était dans un réduit obscur, plus bas d'un mètre que le sol d'une écurie reculée avec laquelle il communiquait par une très petite ouverture. Pour dérober la lumière de leur chandelle à ceux qui viendraient à passer dans l'écurie, ils avaient bouché la fenêtre à l'aide d'un système qui mérite bien un brevet d'invention avec ou sans garantie du gouvernement. Mon professeur s'était blotti dans l'ouverture et ses camarades avaient rempli avec leurs capuchons et leurs pantalons les interstices qui existaient entre le buchon vivant et les jambages. Aucun rayon ne passait, tout était clos hermétiquement ; on eut ainsi retenu le plus pétillant vin de champagne.

Je venais de découvrir sur une terrasse une assez jolie porcelaine du Maroc, et, encouragé par cette rencontre, je m'avançais dans le fond de l'écurie, au sein de l'obscurité, une main occupée à tâter le plafond, l'autre à tenir mon album et un paquet de plantes curieuses. Mon pied heurta contre une pierre, je ne pus me retenir et allai tomber la tête au milieu du dos de mon professeur que je n'avais aucunement aperçu. J'entendis une très expressive apostrophe,

l'ouverture se dessina un instant en lumière, puis tout rentra immédiatement dans l'ombre, mais non dans le silence et le repos, car, dans ce réduit, on s'agitait, on se bousculait, on se heurtait et l'on jurait surtout. L'homme bouchon était tombé sur le groupe de travailleurs, les avait renversés et la lumière s'était éteinte. Je n'étais pas bon à prendre ; on me menaçait déjà des plus cruels supplices..... « Et pas d'allumettes ! » s'écria une des victimes que je reconnus pour mon maître.

Vous êtes en chaire, illustre professeur ; commencez votre cours ;

Quoi, c'est vous irrévérent bachelier !

Moi-même que le ciel envoie pour vous éclairer.

« Mon allumette bougie prit feu et je partis d'un long éclat de rire. Quelle scène grotesque ! Les zouaves se débattaient pêle-mêle, grouillant comme des grenouilles entassées dans un vase étroit ; les dattes se collaient à leurs figures à l'aide du beurre sorti des pots cassés, l'un d'eux la tête dans le silo, agitait au dehors ses jambes comme un télégraphe ; un autre se cramponnait au bord du trou pour ne pas y glisser. Mon professeur, quand mon allumette fut assez en feu pour éclairer tout le réduit, ne put s'empêcher d'accompagner en basse taille mon rire strident de soprano.

Je paie la goutte à tout le monde, dis-je, en jetant une pièce de cent sous.

« Vous êtes reçu licencié, répondit le professeur. Que cela vous serve de leçon, ô mon fils, et vous apprenne quel genre d'épreuves vous devez subir pour acquérir de plus hauts grades dans l'université silologique.

« Je laissai à ses travaux la société pour l'exploitation des silos et m'enfonçai, à travers d'étroites ouvertures, dans un dédale de caveaux, de réduits, de cachettes, de cabinets noirs.....

En suivant le chemin qui longe le ruisseau parmi les tamaris, je rencontrai des guerriers chargés de leurs dépouilles opimes. Un petit marché de dattes se tenait à l'ombre

d'une touffe de palmiers ; la foule se pressait autour du vendeur qui faisait d'excellentes affaires. Plus loin c'était un autre marché de laines, de cordes, d'ustensiles de cuisine. Deux hussards courbés sous d'énormes ballots d'étoffes à tente étaient suivis par plusieurs Arabes amis qui convoitaient ces épais tissus pour se confectionner des abris. Des soldats de la légion étaient chargés de tapis, de débris de métiers à tisser, de poutres de portes, pour faire du feu.

Puis, vint à passer un zouave, affublé en guerrier romain d'opéra. Son casque était une gamelle en bois, surmontée d'une pyramide de paniers d'alfa engaînés les uns dans les autres comme des cornets d'oublies. Il tenait dans une main une longue lance en bois terminée par une pointe de fer ; dans l'autre, une belle lame de Tolède sur laquelle on voyait la gravure caractéritisque: le soleil, la lune, les étoiles et un bras sortant d'un nuage, armé d'une épée nue. Ce pittoresque costume recevait son complément par une énorme botte d'oignons ballotant sur son dos dans un *télis*. Je lui fis compliment sur sa riche capture, mais il ne put me répondre qu'en balbutiant : sa bouche était pleine de dattes et le miel ruisselait sur son menton. Un beau livre, richement relié en maroquin rouge gaufré et doré, sortait à demi de sa poche. Je l'en retirai et mis 10 francs à sa place. C'était un manuscrit bien complet et parfaitement écrit de *Sidi-Ichil*. En voulant me remercier, le guerrier avala un noyeau de dattes et manqua d'étouffer.

Quand il reprit son chemin, il n'essaya plus de répondre à aucun de ses camarades qui lui adressaient la parole en le regardant avec ébahissement......

« La ville (Sfissifa) déserte fut abandonnée au pillage, et les jardins à la dévastation. Le sac ne dura pas lomgtemps. Le général avait défendu l'incendie : pour punir la troupe de la violation de ses ordres, il lui défendit l'entrée au Ksar dans la soirée même.

« Comme Sfissifa est bâti sur le roc, on n'a pu y creuser qu'un petit nombre de silos. Les Ksouriens cachent leurs ri-

chesses dans des cabinets noirs situés à la suite l'un de l'autre ; ils murent leurs étroites portes quand la ville est menacée d'invasion. Ils avaient aussi enfoui divers objets dans leurs larges puits, après avoir au *préalable, établi un plancher* au dessus du niveau des eaux ».

Note. 20

« En Afrique où nous conservons nos hommes plus longtemps, nous retrouvons quelquefois de hautes vertus militaires chez ces gens là, car jamais guerre n'a exigé plus de résignation, plus de courage (et, par courage, je n'entends pas bravoure). Mais encore faut-il qu'ils soient commandés par des hommes de fer et de feu, sans quoi ils tomberaient à plat. Une fois remontés, ils sont admirables aussi..... l'Afrique est aujourd'hui le seul théâtre où l'esprit militaire se maintienne un peu vivant, et où les officiers de cœur apprennent à conduire cette barque militaire, si susceptible de sombrer lorsque le gouvernail n'est pas tenu d'une main ferme. »

(*Lettre du commandant de Montagnac*), du 15 janvier 1844.

Note 21.

Le 27 novembre avaient eu lieu à Oran les obsèques du capitaine Mayard. Un nombreux corps d'officiers de toutes

armes accompagnait la dépouille du vaillant officier que nous avons vu cité à l'ordre deux fois en 1841 et qui emportait les vifs et sincères regrets de ses intrépides zouaves qui aimaient tant à le suivre au milieu des balles ennemies. »

(*L'Echo d'Oran*, du 7 décembre 1844).

Avant que la terre ne recouvrit son cercueil, le capitaine Malafosse du Couffour, un brave lui aussi, prononça au milieu d'un recueillement profond, les paroles suivantes :

« Messieurs, réunis dans cette triste circonstance pour accompagner à sa dernière demeure notre ancien compagnon d'armes, notre émotion n'a pas besoin d'organe pour exprimer les regrets que nous ressentons tous en présence de ses froides dépouilles.

« De l'homme qui naguère, plein de force et de santé, affrontait aveuglément les balles ennemies qui depuis quatorze ans l'avaient respecté, que nous reste-t-il ? Une tombe.

« Sans vous soumettre tous les services du capitaine Mayard, il suffira de rappeler les faits où il a été appelé plus particulièrement à donner des preuves répétées d'intelligence et de valeur.

« Entré au service comme jeune soldat, le capitaine Mayard, a assisté au débarquement de l'armée d'Afrique en 1830.

« En 1831, il fait partie de l'expédition du col de Mouzaïa comme sapeur du génie.

« En 1835, il a assisté aux expéditions de Mascara et de Tlemcen comme sergent.

« En 1836, il fut du nombre des 500 volontaires qui restèrent à Tlemcen pendant sept mois, soumis à toutes les privations, et qui, malgré leur petit nombre et la surveillance de l'émir campé sous la ville, purent par des prises hardies sur l'ennemi se procurer des ressources que commandait une nécessité absolue.

« A la prise du col, le 13 mai 1840, Mayard, sous-lieutenant, prit à la tête de sa compagnie un retranchement en avant de la redoute principale.

« Au mois d'octobre suivant, en revenant de Miliana, il prit par un retour offensif une position formidable et tua de sa main le porte-drapeau.

« En 1841, à Médéa, il vit se renouveler pendant cinq mois les privations sans nombre éprouvées à Tlemcen ; au 5 février, il se distingua particulièrement dans une attaque de 4 bataillons réguliers commandés par El-Berkani, où malgré la supériorité numérique, l'avantage resta à la garnison de Médéa, composée de 500 hommes, qui prit possession du camp des Arabes.

« Enfin, au 2 mai 1841, au retour du ravitaillement de Miliana, Mayard attaqua, à la tête de sa compagnie, une position défendue par un bataillon de réguliers ; il s'en empara en un instant et la conserva jusqu'à ce que l'armée eut franchi le passage.

« Exemple d'un dévouement sublime, loin de sa patrie, les symptômes d'épuisement pour une vie aussi laborieuse n'ont pu décourager ce brave officier, mû par le noble sentiment du patriotisme et du devoir. Un des premiers, il posa le pied sur le sol africain, il a voulu voir la colonie prospérer et jouir des résultats acquis par les travaux incessants de l'armée d'Afrique qu'il avait partagés avec tant de constance.

« Dans les angoises de la mort, tu appelas tes zouaves ; ils ont bien pu t'arracher au danger et anéantir les Arabes qui menaçaient tes jours ; ils ne pouvaient retarder l'arrêt de la Providence, ils étaient impuissants contre ses arrêts irrévocables. Malgré ton erreur, tu as acquis bien des droits à leur reconnaissance, tu leur as donné la plus touchante preuve de confiance et d'affection.

« Puisse ta mère inconsôlable connaître les regrets que nous éprouvons tous ; tu étais destiné à soulager sa vieillesse, et tes épargnes acquises si péniblement, et dans le secret, apportaient chez elle la joie et le soulagement à ses privations dans son âge avancé. Son nom a été le dernier mot recueilli sur tes lèvres, ta dernière pensée.



« Adieu, Mayard, reçois le tribut de nos regrets ; que la terre que tu as arrosée de ton sang et de tes sueurs te soit légère ; adieu, vieux frère d'armes ; ton souvenir restera à jamais gravé dans notre cœur. »

Note 22.

La Mina est un affluent de gauche du Chelif ; elle passe sous Thiaret qui n'existait pas encore en 1841. On a fait dans la Mina, il y a déjà plus de vingt ans, un essai de pisciculture avec des espèces importées d'Europe. Cet essai n'a pas réussi et tous les poissons non indigènes ont disparu. — On sait que les rivières de l'Algérie ne renferment absolument que du barbeau, de l'anguille et quelques variétés de crustacés.

Note 23

Rapport du général H. d'Orléans, duc d'Aumale, au général Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, sur la prise de la Smala d'Abd-el-Kader.

« Bivouac des Chamouniah, sur l'Oued-Ouerk,
le 20 mai 1843.

« Mon général . . . .
. . . . . . J'avais d'après vos ordres, rassemblé à Boghar, dans les premiers jours du mois, des grains, des vivres et des moyens de transport. Le 10 mai, je quittai ce

poste avec 1300 bayonnettes des 33e et 64e de ligne et des zouaves, 600 chevaux, tant spahis que chasseurs et gendarmes, une section de montagne et un approvisionnement de 20 jours en vivres et en orge porté par un convoi de 800 chameaux et mulets. Je laissai à Boghar assez de vivres pour ravitailler au besoin la petite colonne.......... Le but que vous m'aviez indiqué était d'atteindre la Smala d'Abd-el-Kader, soit en agissant de concert avec M. de La Moricière, soit en opérant seul si des circonstances politiques retenaient cet officier dans la province de Mascara.

« Des renseignements dignes de foi, fournis par l'Agha des *Ouled-Aïad*, plaçaient la Smala dans les environs de Goudjilas, sans déterminer sa position d'une manière exacte. Il importait donc, avant tout, d'atteindre ce point le plus promptement possible en tâchant de dissimuler à l'ennemi la direction que nous suivions ; nous ne pouvions pas espérer qu'il ignorait notre sortie.

« Grâce à d'excellents guides, nous pûmes, en suivant une vallée étroite et parallèle à celle de Nahr-Oussel (nom du haut Chélif) arriver à Goudjilas sans qu'on fut prévenu de notre approche ; et le 14 mai, à la suite d'une marche de nuit, ce petit village fut cerné.

« Goudjilas est peuplé de gens de métiers, que leur profession mettait en rapports continuels avec la Smala ; on en arrêta quelques-uns. Nous sûmes par eux que la Smala était à Ousset-ou-Rekaï, à environ treize lieues au sud-ouest.

« Dans la nuit du 14 au 15, la colonne se remit en route vers ce point. Quelques individus surpris dans les bois nous apprirent que l'ennemi avait levé son camp la veille au soir, et s'était dirigé vers Taguin, pour de là gagner le Djebel-Amour.

« Je fus informé, en même temps, que le général de La Moricière, était à quelques lieues dans le sud-ouest, et que sa présence avait décidé ce brusque mouvement. L'émir l'observait avec 250 chevaux, afin de pouvoir mettre sa

Smala à couvert, mais ne craignait rien de la colonne de l'est qu'il croyait rentrée à Boghar.

« Cette nouvelle ne me laissait qu'un parti à prendre : c'était de gagner Taguin, soit pour y atteindre la Smala, si elle y était encore, soit pour lui fermer la route de l'est et la rejeter forcément sur le Djebel-Amour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Médéa, il lui était difficile d'échapper, car dans ces vastes plaines où l'eau est si rare les routes sont tracées par les sources si précieuses qu'on y rencontre.

« Ce plan était simple, mais il fallait pour l'exécuter une grande confiance dans le dévouement des soldats et des officiers. Il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de vingt lieues où on ne devait pas rencontrer une seule goutte d'eau. Mais je comptais sur l'énergie des troupes ; l'expérience m'a démontré que je ne m'étais pas trompé.

« Je subdivisai la colonne en deux : l'une essentiellement mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves, auxquels j'avais ajouté 150 mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués ; l'autre formée de deux bataillons et de 50 chevaux, devait escorter le convoi.......

« Après une halte de trois heures, les deux colonnes partirent ensemble, conduites chacune par des guides sûrs. Le rendez-vous était Raz-el-Aïn-end-Taguin.

« Le 16, à la pointe du jour, nous avions rencontré quelques trainards de la Smala. Sur des renseignements inexacts qu'ils donnèrent, je fis avec de la cavalerie une reconnaissance de quatre lieues dans le sud, qui n'aboutit à rien. Craignant de fatiguer inutilement les chevaux, je persistai dans mon premier projet, et je pris la direction de Taguin où toute la colonne devait se réunir.

« Nous n'espérions plus rencontrer l'ennemi de cette journée, lorsque vers 11 heures, l'agha des *Ouled-Aïad*, envoyé en avant pour reconnaître l'emplacement de l'eau, revint au galop me prévenir que la Smala toute entière (environ 300 douars) était établie sur la source même de Taguin.

« Nous étions tout au plus à mille mètres. C'est à peine si elle s'était déjà aperçue de notre approche.

Il n'y avait pas à hésiter : les zouaves, que le lieutenant-colonel Chasseloup amenait rapidement, avec l'ambulance du docteur Beuret et l'artillerie du capitaine Aubac, ne pouvait pas, malgré toute leur énergie arriver avant deux heures ; et une demi-heure de plus, les femmes et les troupeaux étaient hors de notre portée. Les nombreux combattants de cette ville de tentes auraient eu le temps de se rallier et de s'entendre ; le succès devenait improbable, et notre situation très critique. Aussi malgré les prières des Arabes, qui frappés de notre petit nombre et de la grande quantité de nos ennemis, me suppliaient d'attendre l'infanterie, je me décidai à attaquer immédiatement.

« La cavalerie se déploie et se lance à la charge avec cette impétuosité qui est le trait distinctif de notre caractère national et qui ne permit pas un instant de douter du succès.

« A gauche, les spahis......, sur la droite les chasseurs ...... Il faudrait vous raconter mille traits de courage, mille épisodes brillants de ce combat individuel qui dura plus d'une heure. Officiers et soldats rivalisèrent et se multiplièrent pour dissiper un ennemi si supérieur en nombre.

« Nous n'étions que 500 hommes, il y avait 5000 fusils dans la Smala. On ne tua que des combattants et il resta 300 cadavres sur le terrain. Quand les populations prisonnières virent nos escadrons qui avaient poursuivi au loin les cavaliers ennemis, elles demandèrent à voir leurs vainqueurs, et ne pouvaient croire que cette poignée d'hommes eut dissipé cette force immense dont le prestige moral et réel était si grand parmi les tribus.

« Nous avons eu 9 hommes tués et 12 blessés, 16 chevaux tués et 12 blessés . . . .

« Vers 4 heures, après une marche admirable, 30 lieues en 36 heures, l'infanterie arriva, fatiguée, mais en bon ordre, sans avoir laissé en arrière ni un homme ni un mulet. Grâce à quelques outres que j'avais fait remplir d'eau, on avait pu

en faire une distribution le matin afin d'étancher un peu la soif des soldats. Le lieutenant-colonel a conduit sa colonne avec une énergie qu'il sut communiquer à tout son monde et qui mérite de grands éloges.

« Le 17, je fis séjour. On assembla les troupeaux, on mit le feu aux tentes et à tout le butin qu'on n'avait pu emporter.

« Le lendemain je me mis en route. Notre marche est lente et difficile ; nos étapes marquées par l'eau, sont longues. Nous ne sommes que 1800 combattants, et il nous faut ramener nos troupeaux et garder une force disponible pour repousser une attaque que l'on doit prévoir et qui devient chaque jour plus probable, car depuis le 16, nous n'avons pas brûlé une seule amorce. Enfin, il faut escorter une population très considérable qui est tombée en notre pouvoir. .... ; elle se compose en grande partie de la tribu des *Hachem* où Abd-el-Kader a reçu le jour et qu'il avait récemment enlevée de la plaine d'Eghris ; elle vint me demander l'aman deux jours après le combat ; mais on découvre, chaque jour, des personnages importants plus ou moins étrangers à cette tribu.

« Je vous envoie la liste de ceux que nous avons déjà reconnus, vous y remarquerez entre autres la famille toute entière, hommes et femmes, du kalifa Sidi-Embarek ; celle de Yacoubi, premier ministre d'Abd-el-Kader ; de Bel-Azzi, son conseiller intime ; un neveu de l'émir ; la fille de Ben-Aratch ; plusieurs employés de l'administration, des officiers et des soldats des troupes régulières. La mère et la femme d'Abd-el-Kader se sont sauvées sur un mulet avec une escorte de quelques cavaliers que nos chevaux épuisés n'ont pu rejoindre.

« L'heureuse issue de cette opération, dont les Arabes croyaient le succès impossible, a déjà fait une grande sensation . . . .

« Après demain, nous serons à Boghar, et, si je ne reçois pas de nouveaux ordres, notre petite colonne mènera sa prise dans la Mitidja. »

« La seconde comprenait les douars du kalifa Ben-Allal et de ses parents, ceux de l'infanterie régulière et de quelques chefs importants. . . . . 10 douars.

« La troisième était absolument formée par les Hachem-Cheraga et les Hachem-Gharaba, qui, dans les premiers temps, se trouvaient peu nombreux, mais qui au moment de la prise de la Smala, l'étaient beaucoup, parceque l'émir venait de les enlever à peu près tous dans la plaine d'Eghris 207 douars.

« La quatrième enceinte, plus ou moins rapprochée des enceintes principales, suivant les difficultés du terrain, l'eau le bois ou les pâturages, était formée par 7 tribus nomades qui, nous l'avons déjà dit, servaient à la Smala de guides et de protection dans le désert. . . . 146 douars.

Total . . 306 douars, de quinze à vingt tentes chacun.

« On peut évaluer à 20,000 âmes la population de cette ville errante, et à 5,000 le nombre des combattants armés de fusils, dont 500 fantassins réguliers et 2,000 cavaliers. »

Note 24.

Le 29 novembre 1843, l'Algérie, sur la proposition du Gouverneur, fut organisée en trois divisions militaires, par un arrêté du Ministre de la Guerre :

Division d'Alger	Division d'Oran
Quartier général à Blida	Quartier général à Oran
(Général Changarnier)	(général de La Moricière)
Subdivisions	Subdivisions
Alger (général de Bar)	Oran (général Thierry)
Blida (réunie à la division)	Mascara (colonel Géry)
Miliana (lt.-col. Saint-Arnaud)	Mostaganem (général Gentil)
Orléanville (col. Cavaignac)	Tlemcen (général Bedeau)

Division de Constantine

Quartier général de Constantine
(Général H. d'Orléans, duc d'Aumale)

Subdivisions
Constantine (réunie à la division)
Bône (général Randon)
Sétif (général d'Arbouville)

Le 11 novembre 1848, cette organisation fut modifiée ainsi qu'il suit :

Division d'Alger			Division d'Oran		
Quartier général à Blida			Quartier général à Oran		
1er subdivision		Blida	1re subdivision		Oran
2e	—	Alger	2e	—	Mostaganom
3e	—	Aumale	3e	—	Sidi-bel-Abbès
4e	—	Médéa	4e	—	Mascara
5e	—	Miliana	5e	—	Tlemcen
6e	—	Orléanville			

Division de Constantine

Quartier général à Constantine

1re subdivision		Constantine
2e	—	Bône
3e	—	Batna
4e	—	Sétif

L'organisation actuelle est la suivante :

Division d'Alger		Division d'Oran	
Quartier général à Alger		Quartier général à Oran	
Subdivision	Alger	Subdivision	Oran
—	Médéa	—	Mascara
—	Dellys	—	Tlemcen

Division de Constantine

Quartier général à Constantine

Subdivision Constantine

— Bône

— Sétif

— Batna

Le 30 juin 1842 déjà, l'Algérie avait été divisée, au point de vue administratif militaire, en trois divisions ayant à leur tête trois intendants militaires indépendants les uns des autres. Une ordonnance royale du 15 avril 1845 vint organiser l'Algérie au point de vue administratif proprement dit. La colonie fut divisée en trois provinces : Alger, Oran. Constantine. Chaque province, à son tour, comprenait des territoires civils, des territoires mixtes et des territoires arabes et était partagée soit en arrondissements, communes et cercles, soit en khalifats, agaliks, caïdats ou cheïkats, Cette ordonnance du 15 avril 1845 fixait le régime administratif de chacune des catégories de territoire : elle établissait le commandement général et la haute administration ; elle indiquait les attributions du Gouverneur général, du directeur général des affaires civiles, des directeurs et de leurs subordonnés ; elle instituait un conseil supérieur d'administration et un conseil du contentieux ; en un mot, elle fixait tous les détails du commandement et de l'administration.

Note 25.

Proclamation adressée aux Kabyles le 14 avril 1844 :

« Tout le pays gouverné autrefois par Abd-el-Kader est maintenant soumis à la France : de tant de tribus, vous êtes les

seules qui ne soient pas venues à nous. Il y a longtemps que j'aurais pu, moi, aller chez vous avec une forte armée ; je ne l'ai pas fait parce que j'ai voulu vous donner le temps de la réflexion. Plus d'une fois je vous ai dit : « Soumettez-vous, car vous obéissez au vaincu ; vous devez obéir au vainqueur. Chassez de vos montagnes le khalifa Ben-Salem, à moins qu'il ne vienne demander l'aman au roi des Français, qui le lui donnera.» Non seulement vous n'avez tenu aucun compte de mes avertissements paternels ; non seulement vous ne vous êtes point rapprochés de nous et ne vous êtes point réunis à vos voisins ; mais encore vous avez recueilli Ben-Salem, le rebelle et les débris de sa troupe régulière ; vous avez souffert que de chez-vous il porta le vol et le meurtre dans nos tribus.

« Je ne puis tolérer plus longtemps cet état de choses, et je me décide à aller vous en demander satisfaction. Avant de me mettre en marche cependant, un sentiment d'humanité me pousse à vous donner un dernier conseil, Si vous ne le suivez pas, que les maux de la guerre retombent sur vous.

Venez me trouver à mon camp sur l'Isser, chassez Ben-Salem de votre pays, soumettez-vous à la France et il ne vous sera fait aucun mal. Dans le cas contraire, j'entrerai dans vos montagnes, je brûlerai vos villages et vos moissons, je couperai vos arbres fruitiers, et alors ne vous en prenez qu'à vous seuls. Je serai devant Dieu, parfaitement innocent de ces désastres, car j'aurai fait assez pour vous les épargner.»

Au reçu de cet épitre, les Kabyles se réunirent pour délibérer : marabouts, notables, simples particuliers, tous donnèrent leur avis. Les réunions furent très orageuses et le parti de la guerre pure et simple fut plus d'une fois sur le point de l'emporter. Enfin, il fut décidé qu'on allait demander des explications au Gouverneur et qu'en cas de non satisfaction on laisserait à la poudre le soin de décider de la querelle.

La missive suivante fut adressée au Maréchal :

« Nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous donnez des conseils. Nous avons compris tout le contenu de cette dépêche, mais nous l'avons trouvée en opposition avec les précédentes, ce qui nous a causé le plus grand étonnement, car nous avons reconnu que vous vous étiez écarté des règles suivies par tous les souverains.

« Lorsque la guerre était active entre vous et El-Hadj Abd-el-Kader, vous nous écriviez en ces termes : « Je n'ai d'autre ennemi que El-hadj Abd-el-Kader ; quant à vous, vous êtes Kabyles, gardez la neutralité, et il ne vous arrivera aucun mal de notre part. Nous n'exigeons rien de vous, nous ne prétendons créer aucun usage ; vous jouirez d'une protection toujours croissante ; nous ne vous demandons que la tranquillité, la sécurité des routes et le commerce.

« Fort de ces promesses, nous avons gardé la neutralité ; nous vous avons laissé lutter avec votre ennemi.

« Vous vous êtes pris ensuite aux Arabes ; alors vous nous avez écrit : « Vous êtes des montagnards, et aucun des usages introduits chez les Arabes ne vous sera appliqué ; livrez-vous au commerce, nous n'avons pas d'autres desseins sur vous.

« Nous vous avons laissé combattre les Arabes jusqu'à ce qu'ils soient devenus votre proie.

« L'année dernière, vous nous avez écrit en d'autres termes : nous pensâmes d'abord que vous agissiez ainsi pour flatter l'amour-propre des Arabes. Nous ne vous avons pas répondu, comptant sur vos anciennes promesses, et sachant surtout que les souverains n'ont jamais pour coutume de revenir sur leurs engagements. Cette année, vous avez renouvelé vos lettres, nous ordonnant d'aller vous trouver, de vous servir, nous menaçant, à défaut, de marcher contre nous, de brûler nos demeures, de couper nos arbres. Tout homme sensé à lieu d'être surpris d'un semblable langage, surtout venant d'une personne qui, comme vous, connait nos

habitudes, notre état, qui sait que nous ne donnons rien et ne recevons aucune investiture, que nous l'avons jamais fait; qu'en notre qualité de Kabyles, nous ne reconnaissons pour chefs que des Kabyles comme nous et pour arbitre souverain Dieu, qui punit l'injuste. Nous possédons votre correspondance du jour de votre arrivée à Alger, et même celle de vos prédécesseurs ; nous possédons les lettres que pendant vos marches vous semiez sur les routes. Auriez-vous imaginé par hasard que nous ne savons pas nous conduire et que nous n'avons aucun homme capable de nous diriger sagement ? N'étions-nous pas sensés de croire qu'un chef si grand que vous ne nous tromperait pas? Dans cette confiance nous avons laissé le terrain libre entre vous et vos ennemis De la sorte, vous avez vaincu Abd-el-Kader, puis les Arabes, privés qu'ils étaient de nos secours.

Maintenant vous agissez comme si nous n'étions musulmans que par Abd-el-Kader, comme si nous ne pouvions combattre que sous ses ordres. Détrompez-vous, nous sommes musulmans quoique sans souverain ; notre pays forme le tiers de l'Algérie, et le tiers de nos montagnes se compose de forts naturels. Enfin, Dieu secourt les musulmans ; ne nous comptez donc pas au nombre de vos sujets.

« Nous ne vous demandons qu'une réponse à cette lettre. Dites franchement ce que vous exigez, nous choisirons ensuite.

« Si vous maintenez vos anciennes promesses, envoyez nous une lettre revêtue du sceau royal, nous la classerons avec les précédentes, et aussi nous continuerons le commerce, nous maintiendrons la sécurité des routes, comme nous l'avons fait depuis votre avertissement. Mais vous prescrivez de chasser Ben-Salem ; comment pourrions-nous y consentir, puisqu'il est musulman ainsi que nous ! Que répondriez-vous à qui vous demanderait d'exiler un des vôtres ?

Si, au contraire, votre dessein formel est de posséder toute l'Algérie, si vous mettez votre ambition à conquérir des gens qui ont pour refuge des montagnes et des rochers,

nous vous dirons : « La main de Dieu est plus élevée que la vôtre. »

« Sachez que la perte et le gain nous sont indifférents ; nous avons toujours eu pour habitude de braver l'exil ou la mort, par suite des guerres civiles ou à cause des émirs. Nos montagnes sont spacieuses, elles forment une chaine qui, d'ici, s'étend à Tunis. Si nous ne pouvons pas vous résister, nous reculerons de roche en roche jusqu'à ce pays étranger dont le chef, que Dieu l'aide, est en état de lever des troupes ; celles qu'il possède sont presque toutes composées des nôtres : à leur exemple, nous nous inscrirons soldats.

« Ne pensez pas non plus que la perte de nos récoltes ou de nos arbres puisse nous mettre à votre merci. Nos récoltes sont le plus souvent la proie des sentinelles ou périssent dans des éboulements, et néanmoins nous vivons. Souvent aussi nos arbres se dessèchent et ne produisent pas plus que s'ils étaient coupés ; maintes fois encore nos tribus se ravagent entre elles, Dieu nous donne la nourriture.

« Ne prêtez pas l'oreille aux discours des hommes de rien qui vous disent : « Les Kabyles se rendront si vous menacez leurs biens. — Vous êtes le représentant d'un grand roi : tenez à vos premiers engagements, et le mal n'existera pas entre nous.

« Dans tous les cas, faites nous promptement connaître ce que vous aurez décidé. Nous agirons en conséquence, suivant la volonté de Dieu. »

Cette lettre a bien dû embarrasser quelque peu le Gouverneur. Quant aux Kabyles ils se gardèrent bien de donner suite à leurs fanfaronnades.

Ainsi que nous l'avons vu, l'orage s'abattit sur eux, et ils se soumirent, même rapidement, sans que l'on ait jamais entendu dire qu'un seul d'entre eux se soit réfugié en Tunisie pour ne pas subir le joug des Français.

Note 26.

Voici la description de cette épée :

Sur le devant des pommeaux figure l'ordre de la bataille d'Isly, avec cet exergue : *Ordre de combat. — Isly — 1844* ; sur le revers, les armes du Maréchal, son chiffre, avec une guirlande d'olivier et de laurier ; sur la face de la poignée, un palmier, deux bâtons de Maréchal ; à droite et à gauche, un figuier, un mûrier, un cactus : sur le revers, un aloès en fleur avec les armes du Maréchal. La garde offre l'allégorie d'une fille couronnée tenant de la main gauche une corne d'abondance pleine de fruits divers ; de la main droite, elle présente une palme, symbole de la victoire ; à sa droite un cultivateur européen ; à sa gauche, un Arabe, une ruche et des gerbes ; en bordure, la devise *Ense et Aratro*, mariée à une guirlande de feuilles de chêne, de vigne ; et, sur la lame, la même devise en gros caractères, avec cette inscription : *L'Algérie reconnaissante à M. le Maréchal Bugeaud, Gouverneur général.* — La poignée est d'or ciselé.

Note 27.

Si-Mohamed-ben-Abdallah, dit Bou-Maza, est né au Maroc d'une famille des Driss, chérifs alliés au sang de Mouley-Abd-Er-Rahman. Affilié à la secte religieuse de Mouley-Abd-el-Kader, il se fit remarquer de très-bonne heure parmi les frères (*Khouan*) par l'ardeur de son enthou-

siasme. Il parcourut toute l'Algérie, entretenant sa ferveur religieuse par la fréquentation des *Zaouïas* les plus vénérés, des Thaleb et des marabouts. Ce fut par l'un des chefs de la secte, à l'âge de 18 ans environ, qu'il fut averti de la mission qui lui était réservée de purger la terre de l'islamisme de la présence des infidèles.

Le Dahra, placé plus en dehors de notre contact, lui fut indiqué comme point de départ. Il y vint vivre pendant trois ans, sous le sale costume de derviche, étudiant les hommes et le pays, attirant l'attention et le respect par son autorité religieuse. Enfin, lorsqu'il crut son heure venue, il revint trouver son premier initiateur, reçut l'investiture comme sultan, par la lecture du *Fathsa*, sous l'invocation du grand Mouley-Abd-el-Kader, et, emportant le cachet, signe de sa grandeur nouvelle, reprit la route du Dahra, plein de foi dans les paroles du chef : « Va et triomphe pour la religion ; Dieu est avec toi. »

A peine de retour, il convoqua les *Cheurfa*, chez lesquels il réside et dont il est bien connu, leur déclare qu'il a entendu la parole d'en haut, qu'il est le Mouley-Saa, (le maître de l'heure) annoncé par les prédications, envoyé de Dieu pour exterminer les chrétiens. Son sale burnous de derviche tombe à ses pieds, le sultan paraît ! La foule se presse à ses prédications ; il se déclare invulnérable, garantit le même privilège aux croyants irréprochables, le ciel à ceux qui, moins purs succomberont dans la lutte, les richesses à tous ceux qui auront combattu et contribué au succès.

En peu de jours, 3 ou 400 fantassins et autant de cavaliers l'ont rallié ; une partie de la population de Mazouna est entraînée, le 15 avril 1845, après une razzia sur une fraction soumise des *Sbiah*.

Arrivé jusqu'à l'Oued-Ras, à cinq lieues d'Orléanville, il y est atteint par le colonel de Saint-Arnaud, qui lui tue une soixantaine d'hommes et le poursuit au loin.

Cet échec ne refroidit pas la ferveur du nouveau *medjebad* (ceux qui font la guerre sainte).

La colonne de Mostaganem, sous les ordres du général Bourjoly, était venue prêter son concours, dans le Dahra, à la colonne d'Orléanville.

Le 17 et le 18 avril, pendant les mouvements qui devaient amener la jonction, des engagements très vifs avaient eu lieu, dans l'un desquels avait succombé le lieutenant Béatrix, chef du bureau arabe de Ténès et nous avions eu d'assez nombreux blessés.

Tout le Dahra était en feu. Le 20 avril, le camp des travailleurs de la route de Ténès à Orléanville était attaqué et le détachement qui l'occupait forcé de rentrer précipitamment à Ténès, avec perte des effets de campement et des outils. Le 21, les avant-postes de Ténès étaient insultés; le 22, le chef de bataillon Prévost, débarqué la veille avec 500 hommes du 2e bataillon d'Afrique était vivement attaqué sur la route d'Orléanville, où il conduisait un convoi. Le colonel de Saint-Arnaud, forcé de renoncer à une action combinée avec le général de Bourjoly, était rappelé vers Orléanville, menacé par l'insurrection de toute la vallée. Le chérif ne pouvant rester enfermé, devant la colonne de Mostaganem, dans cette impasse fermée par le bas Chelif et la mer, était venu insurger l'Ouarensenis et les tribus qui n'avaient pas bougé jusque là. Orléanville avait été assaillie par une foule fanatique convaincue que son enceinte allait s'effacer à la voix du Chérif. Cette attaque, repoussée sans peine, avait pourtant nécessité le retour de la colonne, pour débloquer la place.

Après cet échec, la guerre fut reportée dans le Dahra. Le 21 mai, la petite armée du soi-disant sultan subit, près de Ténès, une nouvelle et sanglante défaite. Rebuté par le mauvais succès de ses rencontres avec nos troupes, il les évita désormais et porta ses coups sur nos tribus soumises; mais le 11 juin, le kalifa Sidi-Larribi l'atteignit chez les *Béni-Zeroual* et extermina près de 300 de ses fantassins. Les colonnes de Mostaganem, d'Orléanville et de Ténès, imitant sa propre tactique, négligent alors un ennemi insai-

sissable et se mettent à faire une guerre sans relache aux tribus qui le soutiennent. Le Chérif abandonna alors le champ de bataille, il traverse le Chélif, remonte rapidement la vallée de l'Oued-Riou, vivement poursuivi par notre aga Hadj-Ahmed, qui lui enlève son trésor, ses bagages et lui tue plusieurs cavaliers. Le bruit de sa mort se répand et le pays recouvre une apparente tranquillité.

On était au 15 juillet 1845, l'Aga Hadj-Ahmed, escorté par un goum nombreux et brillant revenait de Mazouna, où il avait été chercher la fiancée de son fils, lorsque en face de lui se présente un goum pareil. L'Aga croit reconnaître son collègue des *Sbiad*, Si Mohammed, qui veut lui faire honneur ; il continue à s'avancer sans défiance, en disposant sa troupe pour recevoir et rendre une fantasia, lorsque tout-à-coup la troupe opposée s'élance et décharge à bout portant ses armes sur le cortège. Tout se disperse ; l'Aga succombe après une résistance désespérée.

Le chérif, dont on avait annoncé la mort, révélait sa résurrection par cette audacieuse entreprise. Le même jour, il essayait de faire enlever l'Aga des *Sbiad*, occupé de la rentrée de l'impôt, et qui ne lui échappait, pour périr assassiné deux mois plus tard, qu'à force de courage et de vigueur.

Toutefois, cette nouvelle levée de boucliers présenta peu d'incidents remarquables. Les tribus étaient fatiguées. Les colonnes d'Orléanville et de Mostaganem lui faisant une poursuite sans relache, Bou-Maza, après s'être caché quelque temps dans le Dahra, finit par aller chercher une retraite plus sûre chez le *Cheurfa des Flitta* et ne fit plus sur la rive droite du Chélif que de rares apparitions.

C'est pendant cette période que parurent dans différentes parties de l'Algérie, tous ces agitateurs, assez facilement réduits à rien, auxquels la rumeur publique chez les Arabes, par calcul peut-être et pour nous induire en erreur, se plut à assigner le surnom uniforme de Bou-Maza.

Le 21 septembre, au moment ou Abd-el-Kader franchis-

sait la frontière pour assaillir, à Sidi-Brahim, le brave mais téméraire lieutenant-colonel de Montagnac, le général Bourjoly essuyait, dans les défilés des *Flitta*, une attaque furieuse renouvelée avec plus d'ardeur encore le lendemain, et dans laquelle succombaient deux de nos plus braves officiers supérieurs, le lieutenant-colonel Berthier et le chef de bataillon Clère. Bou-Maza accomplissait une deuxième résurrection.

On connait la suite de ces deux combats du 21 et du 22 septembre 1845 : toute la province d'Oran fut en armes. La colonne de Mostaganem, affaiblie pour faire face dans l'ouest à des périls plus urgents, fut réduite à la défensive derrière la basse Mina. Bou-Maza put un jour se porter par une pointe hardie jusque dans les jardins de Mostaganem et cette ville ne fut préservée de malheurs plus sérieux que par l'audace de son commandant supérieur, le lieutenant-colonel Mellinet et de quelques cavaliers du 4e chasseurs d'Afrique.

Le chérif domina pendant quelque temps, presque sans opposition, dans tout le pays des *Flitta* et dans le Dahra, non sans expier toutefois, par d'assez rudes échecs, notamment le 25 septembre, à Tilliouanet, contre le colonel Géry, et à Relizane, le 30 septembre, contre le général Bourjoly, la trop grande hardiesse de ses entreprises.

Dans les premiers jours de novembre, les troupes d'Orléanville s'étant portées dans le pays des *Flitta* pour concourir aux opérations du général de Bourjoly, le chérif évitant la rencontre des deux colonnes, se jeta de nouveau dans le Dahra et répandit l'inquiétude jusqu'aux portes d'Orléanville, dont la garnison dut sortir pour faire respecter ses murs. Le colonel de Saint-Arnaud accourut encore une fois pour rétablir la communication coupée entre Orléanville et Ténès, travailler de concert avec le général Comann venu de Miliana, et arrêter le mouvement qui menaçait de gagner cette subdivision et bientôt peut-être la Mitidja.

On recommença patiemment à poursuivre et à réduire une à une les tribus révoltées. De bons résultats ne tardèrent

pas à récompenser la persévérance des généraux et des troupes. Le chérif, battu dans toutes les rencontres, fut abandonné par ses partisans et réduit à un petit nombre de fantassins et de cavaliers. Atteint le 29 janvier 1846, près de Tadjena, par le lieutenant-colonel Canrobert, il vit périr son principal appui, Ben-Hini, caïd des *Béni-Hidjas*; le lendemain 30, une bonne partie de ses fantassins fut sabrée par nos chasseurs. Le mois de février se passa en courses de peu d'importance. La lassitude des tribus ne permettait pas d'efforts continus; le chérif disparaissait assez souvent de la scène et ne pouvait plus arrêter la réaction qui se manifestait en notre faveur. Le 15 mai, il avait réussi à relever le courage des *Béni-Zeroual* et autres tribus du bas Dahra et tenait de nouveau la campagne avec 3 ou 400 cavaliers et autant de fantassins, à la tête desquels il reçut sur l'Oued-Ksa le choc inopiné des troupes d'Orléanville et de Ténès conduites par le colonel de Saint-Arnaud. Cavaliers et fantassins, culbutés et vigoureusement poursuivis, se dispersèrent dans les montagnes. C'est dans cette rencontre que le chérif lui-même fut blessé au bras gauche d'une balle qui lui a fait perdre presque complètement l'usage de ce membre et qui le mit pour longtemps hors de combat.

Un nouvel effort fut tenté, le 23 avril, contre le lieutenant-colonel Canrobert à Sidi-Khalifa. Il ne fut pas plus heureux que tous les précédents. Assailli le lendemain, 24, par toutes es forces d'Orléanville, le chérif vit périr son lieutenant Ben-Naka, qui le suppléait depuis sa blessure. Le général Pélissier avait amené dans le Dahra la colonne de Mostaganem, victorieuse de l'insurrection des *Flitta*. Il fallut se résigner à la fuite. Couché sur un mulet, dont les mouvements occasionnaient de cruelles douleurs à son bras brisé, le chérif traversa furtivement le Chélif, rejoignit dans l'Ouarensenis le khalifa El-hadj-Serir, et tous deux, trompant par une fausse nouvelle notre aga des *Flitta*, El-hadj-Djelloul, gagnèrent la vallée de l'Oued-el-Thar, sortirent du Tell aux

environs de Frenda et rejoignirent enfin l'émir à Stitten, au sud de Géryville, pour le suivre à la deïra.

La mésintelligence éclata promptement entre les deux sultans déchus. Bou-Maza fit plus tard, avec l'expression de la haine la plus violente, le récit du guet-apens dans lequel l'émir tenta de le faire périr ; et énuméra, avec colère, les chevaux, les armes, les esclaves, l'argent de son naufrage, qui lui furent *volés* par son perfide rival.

Bou-Maza, sauvé des embûches d'Abd-el-Kader, rejoint à grand'peine par quinze de ses plus fidèles cavaliers, parcourut à partir des premiers jours de novembre, toutes les tribus du petit désert et incita, chez les Ouled-Djellal une prise d'armes qui donna lieu à un combat meurtrier contre la colonne du général Herbillon (10 janvier 1847). Enfin dèchu de toutes ses espérances, échappé avec peine à l'attaque inopinée du lieutenant Marguerite, auprès de Teniet-el-Haad, il vint se mettre le 13 avril, aux mains de son plus constant adversaire, le colonel de Saint-Arnaud. Le 22 avril, la frégate le *Labrador* l'emportait en France.

Nous terminerons par un portrait cette longue notice. Si Mohamed-ben-Abdallah, dit Bou-Maza, (l'homme à la chèvre) avait reçu ce sobriquet d'une chèvre dont-il se faisait suivre et que la crédulité arabe douait de facultés merveilleuses, par imitation, sans doute, avec la célèbre colombe du prophète. C'était alors un homme de 24 ans au plus, de taille élevée, svelte et même élégante. Quoique souffrant de plusieurs blessures, surtout de son bras gauche, dont l'articulation est complètement ankylosée, son aspect en ce moment, est celui d'un homme vigoureux. Ses grands yeux noirs, bordés de longs cils et de sourcils bien arqués, éclairés d'un feu sombre ; ses lèvres un peu épaisses ; le bas de son visage proéminent ; son teint bronzé annoncent de violentes passions. Rien, dans sa personne, ne dément ses aventures extraordinaires, ni la réputation d'audace et de cruauté qu'a laissé le sultan du Dahra parmi les populations

qu'il a traversées. (*Moniteur Algérien; Echo d'Oran* du 28 mai 1847.)

Bou-Maza, accompagné du capitaine Richard, des affaires arabes, et d'un interprète, débarqua à Marseille le 26 avril 1847 et descendit à l'hôtel des empereurs. Il fut le même jour présenté au général commandant la division. Les journaux de Marseille de cette époque racontent que le chérif se montra très flatté du concours de curieux accourus sur son passage et qu'il répondit à leur empressement par des saluts multipliés. Il fut l'objet de la curiosité universelle; l'élément féminin, naturellement, ne manqua pas de s'en mêler. Il reçut la visite de plusieurs dames auxquelles il offrit également des flacons d'essence de roses. Il portait avec orgueil une magnifique montre, cadeau du maréchal Bugeaud.

Une générosité évidemment exagérée fit qu'on ne traita pas Bou-Maza en vulgaire rebelle ou en chef de brigands; un bon jugement et douze balles de plomb auraient parfaitement fait son affaire et nous auraient économisé pas mal d'argent et de soucis. Mais en France, l'engouement fera toujours des siennes.

Bou-Maza arriva à Paris le 6 mai, au matin, par la malle-poste de Marseille, des appartements avaient été préparés, par ses ordres ou plutôt par ceux de son escorte, à l'hôtel Vantini, rue Saint-Honoré, n° 323. Mais au moment où il descendait de voiture, un ordre du Ministre de la Guerre lui enjoignit de se rendre rue Chaussée n° 7, ou il fut d'abord gardé à vue. Quelques jours plus tard, il fut reçu au Château de Neuilly, par le roi et la famille royale. Il fut ensuite logé dans un riche appartement, rue Jean Goujon n° 1, où il mena une vie princière aux frais de la France! Il se sauva de Paris au moment des évènements de février 1848 et fut arrêté à Brest où il avait cherché à s'embarquer pour l'Angleterre. Après avoir séjourné quelque temps à l'hôpital maritime de Brest, il fut enfermé au fort de Ham. Le Président de la République le rendit à la liberté en juillet 1849; il mourut peu de temps après.

Le 2e Hussards
au maréchal des logis
COLIN,
aux hussards
RIVET et FAVROT,
morts glorieusement
le 1er octobre 1845, avec
M. le commandant Billot,
du 41e de ligne.

Dans le courant du mois de janvier 1847, deux des assassins furent arrêtés chez les Beni-Snous. On retrouva les chevaux enlevés dans le guet-apens et jusqu'aux armes du commandant Billot.

Le 21 et le 25 avril 1851, treize nouveaux accusés passèrent devant le 1er conseil de guerre de la division militaire d'Oran : six furent condamnés à mort, ainsi que trois contumax, un fut condamné à 10 ans de travaux forcés, les autres furent acquittés.

Les débats firent connaître l'évènement du 1er octobre 1845 dans tous ses détails et détruisirent les versions erronées qui avaient eu cours jusque là.

Vers la fin de septembre 1845, quelque jours après le désastre de Sidi-Brahim et la capitulation de Sidi-Moussa, un des khalifas d'Abd-el-Kader, Si-Bou-Medine-ben-Grara, se retira avec quelques contingents dans les montagnes des *Béni-Snous*. De là, il ne cessait d'écrire au caïd des *Ouled-Ouriache* (Sebdou), Si-Mohammed-el-Kebir, pour lui reprocher sa fidélité aux chrétiens, le menaçant de razzier sa tribu s'il ne faisait défection à la France et ne donnait des gages à lui khalifa. Le caïd prit le parti de lire la dernière lettre reçue à la tribu réunie en assemblée générale ; la révolte y fut promptement décidée. De plus, on forma le projet d'attirer le commandant de Sebdou dans un guet-apens. Le caïd Mohammed-el-Kebir, ne pouvant ou ne voulant pas empêcher

la défection, se décida cependant à aller voir lui-même chez les Béni-Snous en quel état étaient les choses. Il ne prévint pas le commandant de son absence, mais l'avait averti antérieurement, paraît-il, que les populations étaient agitées et qu'il ne lui serait pas prudent de s'aventurer en-dehors du poste sans une escorte nombreuse.

Pendant l'absence du caïd, son khalifa, partisan acharné de la révolte, vint demander des cartouches au commandant Billot, sous prétexte de se mettre en mesure de résister à un mouvement hostile qu'il prévoyait devoir venir de l'ouest. On lui en délivra une certaine quantité. Aussitôt qu'il eut rejoint les conjurés, quelques-uns de ceux-ci se détachèrent pour aller voler les fusils des soldats du train qui travaillaient dans une carrière, à un kilomètre de Sebdou. Les soldats du train ainsi désarmés et effrayés de tant d'audace, rentrèrent en toute hâte pour informer de ce qui venait de leur arriver. Le commandant Billot, oubliant les recommandations du caïd et ne s'inspirant que de son courage, monta aussitôt à cheval avec le lieutenant de Dombasles, chef du bureau arabe, et une escorte composée du maréchal des logis Colin et de six hussards, d'un trompette et d'un serviteur indigène pouvant servir d'interprète. Bientôt le groupe aperçut les voleurs qui fuyaient vers la montagne ; le commandant et une partie de l'escorte piquèrent sur eux et, arrivés sur une crête, ils se trouvèrent subitement en présence des conjurés qui s'étaient tenus cachés dans un pli de terrain.

Le moment était critique. Le commandant espérant en imposer par son autorité, s'avança au milieu du rassemblement avec ses cavaliers et dit d'une voix forte : « Que signifie ce rassemblement ? Où est votre caïd ? L'un des conjurés se rapprochant, dit : « Attends un peu ; je vais te conduire à l'endroit où il est. » Pendant ce petit colloque, le cheval du commandant et celui du lieutenant de Dombasles étaient venus à se sentir les naseaux. Ils se cabrèrent et, au moment où ils retombaient, le même conjuré qui avait parlé au commandant lui tira par derrière un coup de fusil qui le tua raide.

Ce fut le signal, le lieutenant de Dombasles, le maréchal des logis Colin et deux hussards tombèrent percés de plusieurs balles ; le trompette voulut fuir, mais atteint un peu plus loin à cause de la difficulté du terrain, il succomba également. L'indigène et les deux autres hussards, qui étaient restés un peu en arrière, purent s'échapper et rentrer à Sebdou.

Dès que les Arabes virent les victimes à terre, ils se ruèrent sur elles comme des bêtes féroces, les dépouillèrent et s'emparèrent des chevaux et des armes. Les vieillards, les femmes, les enfants accouraient bientôt sur le lieu du massacre, et, suivant la mode barbare encore aujourd'hui en usage chez les Arabes, ils exercèrent sur les cadavres les actes de férocité les plus cyniques.

Cependant, dès que la petite garnison eut connaissance de l'évènement, elle sortit et demeura maîtresse du terrain après un échange de coups de fusils. Elle put recueillir cinq des cadavres, défigurés, affreusement mutilés et à peine reconnaissables. On les porta au fort où ils reçurent la sépulture dans les jardins militaires. Le corps du trompette ne put être retrouvé.

Le commandant Billot avait un frère capitaine au 8e de ligne, qui fut tué le 25 juin 1851, chez les *Ouzellaguen* (Kabylie), colonne Camou.

Note 29.

Oran, le 1er octobre 1845.

A Monsieur le général Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen.

« La nouvelle de votre jonction avec Mac-Mahon m'a tiré d'une grande inquiétude ; je craignais aussi que la rentrée

de Barral à Marnia n'eut été difficile. Malheureusement, je n'ai point de nouvelles des 200 hommes des zouaves et du 15e léger dont vous m'annoncez le départ pour Timmouchens (sic); ils n'y étaient pas encore arrivés le 30 et je ne doute guère aujourd'hui qu'ils n'aient été enlevés.

Le lieutenant-général, gouverneur général par intérim,

de La Moricière.

P. S. — Le 30, on a eu des nouvelles rassurantes du capitaine Safrané, commandant le poste de Timmouchens (sic); il a reçu les cartouches qu'on lui a envoyées, mais il n'a pas de nouvelles des 200 hommes.

de La Moricière.

Note 30.

Le Maréchal était rentré de France dans le courant du mois de mars et avait annoncé son arrivée par l'ordre suivant :

ORDRE GÉNÉRAL :

Au quartier général, à Alger, le 29 mars 1845.

Citoyens et soldats de l'Algérie, je suis venu dans mon gouvernement, heureux de m'associer de nouveau aux destinées de notre conquête.

J'ai vu avec une vive satisfaction qu'en mon absence aucune affaire n'avait périclité ; les progrès en tous genres ont continué malgré l'hiver extraordinaire que nous avons subi.

Aucun fait militaire de quelque importance n'a signalé cette période de quatre mois, si ce n'est l'attaque de quelques

fanatiques contre notre poste de Sidi-bel-Abbès. Ce fait étrange a fourni à nos soldats une nouvelle occasion de prouver leur inébranlable fermeté.

Je n'aurais donc en revenant parmi vous, que des sujets de joie, sans le douloureux événement de l'explosion de la poudrière du Môle.

Vous apprendrez avec bonheur que votre noble entreprise n'a pas moins de succès en France qu'en Afrique. La presque universalité des citoyens et des hommes politiques y ont foi. Le commerce du nord, de l'est, de l'ouest et de la métropole s'est ému à son tour par l'accroissement extraordinaire de l'exportation des tissus dans l'intérieur de l'Afrique, exportation qui ne peut que s'accroître par les nouvelles routes commerciales que nous comptons ouvrir dans le petit désert.

Votre cause est donc gagnée dans l'opinion. Elle grandira chaque jour par la valeur et les travaux de l'armée, par l'activité et la courageuse persévérance des colons, et surtout par l'intelligente sollicitude du gouvernement.

Le Gouverneur général de l'Algérie,

Signé : Maréchal duc d'Isly.

Pour ampliation : Le Colonel faisant fonctions de Chef d'état-major général,

A. Pélissier

Pendant son voyage en France, le maréchal qui voyageait sans passeport, fut arrêté à Lyon par un gendarme et conduit devant le maire. Celui-ci fit immédiatement mettre le maréchal en liberté et le reconduisit jusqu'à sa voiture, à la grande confusion du pauvre gendarme. (*Courrier de Lyon du 24 mars 1845*).

Note 31.

Louanges à Dieu unique ! Il n'y a de désirable que le royaume de Dieu !

Traité de délimitation entre la France et le Maroc, conclu entre le plénipotentiaire de l'empereur des Français (sic) et des possessions de l'empire de l'Algérie, et de l'empereur du Maroc, de Sous, de Fez et des possessions de l'empire d'occident. Ces deux empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux et voulant la régler, d'une manière définitive, l'exécution de l'article 5 du traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'hégire); Ont nommé, pour leurs commissaires plénipotentiaires à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir :

L'empereur des Français, le sieur Aristide-Isidore, comte de la Rue, maréchal de camp dans ses armées, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique et chevalier de 2e classe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne ;

L'empereur du Maroc, le sid Ahmida-ben-Ali-Sedjaaï, gouverneur d'une des provinces de l'empire ;

Lesquels après s'être réciproquement communiqué leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants, dans le but du naturel avantage des deux pays et d'ajouter aux liens d'amitié qui les unissent.

Art. 1er. — Les plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc.

Aucun des deux empereurs ne dépassera la limite de

l'autre, aucun d'eux n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite ; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'Algérie par les Français.

Art. 2. — Les plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que si c'était une ligne tracée.

Ce qui est à l'est de cette ligne frontière appartient à l'empire d'Algérie.

Tout ce qui est à l'ouest appartient à l'empire du Maroc.

Art. 3. — La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : Cette ligne commence à l'embouchure de l'oued (c'est-à-dire cours d'eau) Adjeroud dans la mer ; elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom de Kis ; puis elle remonte le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée Ras-el-Aïoun, et qui se trouve au pied des trois collines portant le nom de Menassel-Kis, lesquelles, par leur situation à l'est de l'oued, appartiennent à l'Algérie.

De Ras-el-Aïoun, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisinantes jusqu'à ce qu'elle arrive à Dra-el-Doum ; puis, elle descend dans la plaine nommée El-Aoudj, de là, elle se dirige peu à peu en ligne droite sur Haouch-Sidi-Aïed. Toutefois, le Haouch lui-même reste à 500 cordées (250 mètres) environ du côté de l'est, dans les limites algériennes.

De Haouch-Sidi-Aïed, elle va sur le Djerf-el-Baroud, situé sur l'oued-Bou-Naïm ; de là, elle arrive à Kerkours-Sidi-Hamza, de Kerskours-Sidi-Hamza à Zoudj-el-Béral : puis longeant à gauche le pays des Ouled-Ali-ben-Talha, jusqu'à Sidi-Zaher, qui est sur le territoire Algérien, elle remonte sur la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se

trouve entre l'oued-Erda et les deux oliviers nommés El-Thoumiet, qui sont sur le territoire marocain.

De Aïn-Takbalet, elle monte vers l'oued-Roubane, jusqu'à Bas-Asfour ; elle suit au-delà le Kef, en laissant à l'est le marabout de Sidi-Abdallah-ben-Mohamed-el-Hambili ; puis après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de El-Mechemiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa, qui est à la fin de la plaine de Missiouine. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire Algérien.

De là, elle court vers le sud jusqu'à Koudjet-el-Debbghr, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé), de là, elle prend la direction du sud jusqu'à Kheneg-el-Hada, d'où elle marche sur le Teniet-el-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux empires.

Pour établir plus nettement la délimitation à partir de la mer jusqu'au commencement du désert, il ne faut point omettre de faire mention et du terrain qui touche immédiatement à l'est de la ligne sus-désignée et du nom des tribus qui y sont établies.

A partir de la mer, les premiers territoires et tribus sont ceux des *Beni-Mengouch Thata* et des *Attia*. Ces deux tribus se composent de sujets marocains qui sont venus habiter sur le territoire de l'Algérie, par suite de graves dissentiments soulevés entre eux et leurs frères du Maroc, ils s'en séparèrent à la suite de ces discussions et vinrent chercher un refuge sur la terre qu'ils occupent aujourd'hui et dont ils n'ont pas cessé jusqu'à présent d'obtenir la jouissance du souverain de l'Algérie, moyennant une redevance annuelle.

Mais le commissaire plénipotentiaire de l'empereur des Français, voulant donner au représentant de l'empereur du Maroc une preuve de la générosité française et de sa disposition à resserrer l'amitié et entretenir les bonnes relations entre les deux Etats, a consenti au représentant marocain, à titre de don d'hospitalité, la remise de cette redevance annuelle (500 francs pour chacune des deux tribus), de sorte

que les deux tribus sus-nommées n'auront rien à payer, à aucun titre que ce soit, au gouvernement d'Alger, tant que la paix et la bonne intelligence dureront entre les deux empereurs Français et du Maroc.

Après le territoire des *Attia*, vient celui des ***Msirda***, des *Achache*, des ***Ouled-Mellouk***, des *Beni-Bou-Saïd*, des *Beni-Snous* et *Ouled-en-Nahr*. Les six dernières tribus font partie de celles qui sont sous la domination de l'empire d'Alger.

Il est également nécessaire de mentionner le territoire qui touche immédiatement, à l'ouest, la ligne sus-désignée et de nommer les tribus qui habitent sur ce territoire. A partir de la mer, le premier territoire et les premières tribus sont ceux des ***Ouled-Mansour-bel-Trifa***, ceux des ***Béni-Snassen***, des *Meznaouis*, des *Ouled-Ahmed-ben-Brahim*, des *Ouled-bel-Abbès*, des *Ouled-ben-Talha*, des *Ouled-Azouz*, des *Béni-bou-Hamboun*, des *Béni-Hambil* et des *Béni-Mathar-el-Ras-el-Aïn*. Toutes ces tribus dépendent de l'empire du Maroc.

Art. 4. — Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de passage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires.

Les deux souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment ou ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre Etat, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux qui dépendent de l'empire du Maroc sont : les *Mehaïa* les *Béni-Guil*, les *Hamyane-Djemba*, les *Eumeur-Sahra* et les *Ouled-Sidi-Cheikh-Gharaba*.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie, sont : les *Ouled-Sidi-Cheikh-Chéraga* et tous les *Hamyane*, excepté les *Hamyane-Djemba* sus-nommés.

Art. 5. — Cet article est relatif à la désignation des Ksours (villages du désert) des deux empires. Les deux souverains suivront à ce sujet l'ancienne coutume établie par le temps et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égard et bienveillance aux habitants de ces ksours.

Les ksours qui appartiennent au Maroc sont ceux de *Iche* et de *Figuig*. Les ksours qui appartiennent à l'Algérie sont : *Aïn-Sefra, Sfissifa, Asla, Thiout, Chellala, El-Abiod* et *Bou-Semghroun*.

Art. 6. — Quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau. qu'il est inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

Art. 7 — Tout individu qui se réfugiera d'un état dans l'autre, ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester. S'il voulait au contraire retourner sur le territoire de son gouvernement, les autorités du lieu où il se sera réfugié ne pourront apporter la moindre entrave à son départ. S'il veut rester, il se conformera aux lois du pays et il trouvera garantie et protection pour sa personne et ses biens. Pour cette clause, les deux souverains ont voulu se donner une marque de leur mutuelle considération.

Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus ; l'empire auquel elles appartiennent étant suffisamment établi dans les articles qui précèdent.

Il est notoire aussi que El-Hadj-Abd-el-Kader et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention, attendu que ce serait porter atteinte à l'article 4, du traité du 10 septembre de l'an 1844, tandis que l'intention formelle des hautes parties contractantes est de continuer à donner force et vigueur à cette stipulation émanée de la volonté de leurs souverains et dont l'accomplissement affermira l'amitié et assurera, pour toujours, la paix et les bons rapports entre les deux Etats.

Le présent traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis

à la ratification et au scel des deux empereurs, pour être ensuite fidèlement exécuté.

L'échange des ratifications aura lieu à Tanger, sitôt que faire se pourra. En foi de quoi, les commissaires plénipotentiaires sus-nommés ont apposé au bas de chacun des exemplaires, leurs signatures et leurs cachets.

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845. (9 de Rabia-el-Oued 1261 de l'hégire.)

Puisse Dieu, améliorer cet état de choses dans le présent et dans le futur.

(L. S.) Signé : le général Comte de La Rue.

(L. S.) Signé : Ahmida-ben-Ali.

Mandons et ordonnons qu'en conséquence les présentes lettres, revêtues du sceau de l'Etat, soient publiées partout où besoin sera, insérées au Bulletin des lois, afin qu'elles soient notoires à tous et à chacun.

Notre Garde des Sceaux, Ministre et Secrétaire d'Etat au département de la Justice et des Cultes, et notre Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de surveiller la dite publication.

Donné en notre palais d'Eu, le 23e jour du mois d'août de l'an 1845.

LOUIS-PHILIPPE

Le général de La Rue s'était laissé jouer par la cautèle du plénipotentiaire marocain. Il n'avait sans doute pas suffisamment inspecté le terrain ; peut-être aussi a-t-il confondu une partie du cours de la Mouila avec la Moulouïa. Quoiqu'il en soit, « il abandonna la limite traditionnelle de la Moulouïa pour un tracé bizarre qui coupe en deux des tribus et n'oppose comme barrière aux incursions des maraudeurs et aux razzias des dissidents.

Vers le sud, il laisse au Maroc Iche et Figuig, c'est à dire

la route du Touat et du Sahara par l'Oued-Guir. Les fautes qui furent alors commises sont de celles dont les conséquences se font sentir longtemps ; après un intervalle de 36 années, nous en portons encore le poids. »

(*L'Algérie par Maurice Wahl, — 1881*). Il se trouve en effet qu'après sa défaite d'Isly le Maroc gagna une bande de terrain qu'il n'avait jamais possédée et que par l'habileté de son négociateur aussi bien que par l'ignorance des choses de ce pays du commissaire Français, il reporta sa frontière beaucoup plus à l'est qu'elle ne l'avait jamais été au temps des Turcs, générosité en matière diplomatique, est chose fâcheuse : il faut être pratique et penser aux suites. Il s'en est donné depuis, en Europe, un exemplaire mémorable dont il faut souhaiter que nous profitions.

Note 32.

« . . . . . . Le général Cavaignac, revenant de faire une pointe dans le Maroc, nous a fait passer par le champ de bataille du célèbre marabout.

En arrivant à l'extrémité du plateau où avait été détruite la colonne de Montagnac, il fit déployer deux bataillons sur une seule ligne et sur un rang et, le fusil en bandoulière, chaque homme ramassa les ossements qui se trouvaient épars sur ce terrain à jamais célèbre ; puis, tous ces débris d'hommes, d'armes, d'équipements et de vêtements furent déposés dans une fosse creusée par le génie et des travailleurs de l'infanterie.

Lorsque cette fosse fut pleine, qu'on eut la certitude que tout avait été bien recueilli, on couvrit cet ossuaire de terre et de gazon. Les bataillons allèrent se reformer en arrière

du point d'arrivée, et le général, faisant mettre la bayonnette au canon et le sabre à la main, commanda le défilé qui s'exécuta en colonnes par bataillon ne masses, au port d'armes et les tambours battant aux champs.

« Quand le centre de la colonne fut arrivé à hauteur de l'ossuaire, elle s'arrêta, fit face à droite et exécuta un déploiement sur le bataillon du centre. Après cela, toute la ligne présenta les armes à l'ossuaire, l'artillerie tira une salve de ses canons et l'infanterie exécuta des feux de peloton.

« Que ce spectacle était beau et touchant ! Comment rendre les impressions qui se peignaient sur nos visages hâlés par les bivouacs, amaigris par les fatigues, mais empreints de cette ardeur que donnent une douleur et un ressentiment longtemps contenus ?

« On ne pleurait pas ; mais les yeux des soldats brillaient d'un feu étrange, disant assez quelles pensées d'admiration et de vengeance, *tout à la fois*, *remplissaient* nos âmes. » (*Souvenirs d'un vieux zouave.*)

Note 33.

Voici la traduction de la lettre qui accompagna l'ultimatum adressé au général Cavaignac par Sidi-el-Fadel, le soi-disant *maître de l'heure*, se faisant appeler Mohammed-ben-Abdallah. (Selon les prédications arabes, leur Messie doit s'appeler Mohamed-ben-Abdallah.)

« Louanges à Dieu unique ! Personne ne lui est associé.

Du serviteur de son Dieu, Mohamed-ben-Abdallah, au chef français, Salut sur quiconque suit la vraie voie !

« Sachez que Dieu m'a envoyé vers vous et vers tous

ceux qui sont dans l'erreur sur la terre. Je vous dis que Dieu m'a ordonné de vous dire : Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète ; n'admettez pas d'autre religion que l'islamisme.

« Le Très-haut dit : Dieu n'admet que la religion musulmane.

Si vous dites : nous sommes dans le vrai et nous n'avons pas besoin de Mahomet, le Très-Haut a dit, et son dire est vrai : Que le juif dise au chrétien qu'il est athée et réciproquement, la vérité pour les deux sert de témoignage en faveur de Mahomet.

« Cessez de reconnaitre l'injustice et le désordre ; Dieu ne l'aime pas. Sachez qu'il m'a envoyé pour que vous vous soumettiez. Ainsi, il a dit, soumettez vous à moi et à mon envoyé.

« Vous savez qu'il doit venir un homme qui règnera à la fin du temps ; cet homme, c'est moi, envoyé de Dieu et choisi parmi les plus saints de la suite du Prophète. Je suis l'image de celui qui est sorti du soufle de Dieu. Je suis l'image de notre Seigneur Jésus ; je suis Jésus, le résuscité ainsi que tout le monde le sait, croyant à Dieu et à son prophète.

« Si vous ne croyez pas les paroles que je vous dis en son nom, vous vous en repentirez, aussi sûr comme il y a un Dieu au ciel, qui a le pouvoir de tout faire.

« Salut ».

On voit par ce factum que la crédulité arabe est bien naïve et qu'il est aisé de l'abuser.

Note 34.

« La Calamelle avait ramené 10 hommes et une femme, et

9 seulement des premiers étaient assis au milieu de nous. Le dixième était dans une tente, seul, accablé par les tortures morale qui déchiraient son cœur.

C'est le malheureux Marin, le triste héros de la route d'Aïn-Temouchent.

« Pendant que ses compagnons de captivité étaient heureux, fiers et entourés de la respectueuse sympathie de leurs camarades, lui, honteux et désolé, passait la soirée dans l'isolement et voyait le passé, le présent, l'avenir se dessiner devant lui en traits effrayants.

« J'avais beaucoup aimé Marin, avec lequel j'avais longtemps servi comme sous-officier. M. le capitaine de Saint-Pol l'avait également connu d'une façon particulière au 2e bataillon de zouaves ; et comme mon capitaine et moi, nous avions les mêmes sentiments, comme nous ne savions ni l'un ni l'autre faire du rigorisme envers les malheureux, qu'ils fussent coupables ou non, comme nous pensions que la véritable vertu est indulgente, et qu'il n'y a que les faux braves qui affichent des dehors austères et fassent les rodomonts, nous allâmes visiter le pauvre délaissé et lui tendre une main compatissante.

« Bien des larmes amères coulèrent de ses yeux ; les sanglots brisaient sa poitrine.

« Je ne me souviens pas de tout ce qui se dit entre nous, mais je sais que nous le consolâmes en lui disant qu'il devait être fou le jour où il commit une faute aussi inouie, car jamais le Marin que nous connaissions ne l'aurait faite s'il n'avait été frappé de vertige.

« Enfin, nous nous séparâmes de lui avec la douce pensée que nous lui avions donné une heure de calme.

« Arrivé à Oran, il fut traduit devant un conseil de guerre dont l'arrêt capital fut annulé....., depuis lors, *je n'ai plus entendu parler* de Marin. (*Souvenirs d'un vieux zouave*).

Note. 35

L'expédition du général Cavaignac eut pour principal résultat l'affermissement de la soumission des tribus sahariennes qui déjà avaient reconnu notre domination. Si elle n'a pas amené la soumission immédiate des *Hamyane Gharaba*, contre lesquels, elle était plus spécialement dirigée, elle prépara du moins les voies d'une manière efficace à une prochaine négociation.

Ces nomades ne pouvaient voir, en effet, sans une profonde inquiétude, les Ksours les plus éloignés exposés à l'action de nos colonnes et sans défense contre elles. Les Ksours sont pour eux des magasins indispensables où ils disposent leurs grains et les autres approvisionnements qu'ils ne sauraient emporter dans leurs périgrinations périodiques.

Cette appréhension continuelle devait finir par les décider à venir à nous, à l'exemple des *Ouled-Sidi-Cheik*, et, effectivement, c'est ce qui eut lieu. Les difficultés qu'ils éprouvèrent à s'approvisionner au Maroc, où les récoltes ne sont pas toujours très abondantes, et surtout le danger d'être pillés au retour, furent également des motifs qui les engagèrent à entrer en pourparlers et à nous demander la continuation de leurs achats de grains dans le Tell Algérien.

Un autre résultat, accessoire alors, mais qui est devenu précieux depuis lors de cette excursion de la colonne de Tlemçen, c'est la connaissance presque exacte qu'elle a donnée d'une région jusqu'alors inexplorée.

Elle a procuré les moyens d'établir une carte du pays que l'on appelle le sahara Algérien, vaste contrée située au sud

des Chotts. La colonne Cavaignac atteignit presque le 32e parallèle ; des différentes pointes qui, jusqu'à ce moment, avaient été faites dans le sud, aucune n'avait atteinte cette latitude. Des levés topographiques furent rapportés des différents Ksours qu'elle visita et dont la position fut exactement fixée sur la carte.

Disons que toutes les expéditions qui suivirent celle du général Cavaignac agirent exactement comme elle, sauf en ce qui concerne le pillage des Ksours : cette mesure de rigueur ne fut plus guère nécessaire dans la suite. Les colonnes suivaient les vallés ayant leurs étapes marquées par les pointes d'eau que les guides voulaient bien indiquer. Elles passaient dans les différents Ksours où elles percevaient un impôt dérisoire, destiné surtout à marquer notre souveraineté.

Elles rentraient ensuite dans le Tell sans autres aventures. Moghrar-Foukani seul crut, à plusieurs reprises, pouvoir refuser l'impôt, en se prétendant marocain (les Ksours des Moghrar ne sont pas cités dans la convention du 18 mars 1845). Il fut sur le point d'être bombardé en mars 1877 par la colonne Flogny, et fut en partie détruit, en novembre 1881, pendant l'expédition du général Delbecque.

Le général Delbecque, d'ailleurs, fit prendre une autre tournure aux choses dans le sud Oranais. On apprit à poursuivre où à chercher l'ennemi jusque sur des sommets jusqu'alors réputés inaccessibles. On découvrit un peu partout, sur les montagnes mêmes, des sources et des puits que les guides s'étaient bien gardés de signaler et dont on était loin de soupçonner l'existence dans un pays que tous croyaient, bien à tort, si dépourvu d'eau.

Le Ksar d'Aïn-Sefra se trouve à environ 460 kilomètres de la mer à laquelle il est relié aujourd'hui par un chemin de fer à voie étroite.

En 1882, le général Delbecque y fit commencer la construction d'un établissement militaire considérable dont la

garnison fournit des détachements à Moghrar-Thatani, à Sfissifa, à Founassa, à Djemiens-bou-Resk où existent des forts français. Le dernier de ces forts est situé à quelques kilomètres du débouché sud de la vallée de Founassa ; il est relié à Aïn-Sefra par une route carossable. La colonne Cavaignac ne poussa point dans cette direction, mais c'est elle qui, pour la première fois, montra les couleurs françaises dans les Ksours du sud-ouest.

Une relation de « l'expédition du général Gavaignac dans le Sahara Algérien » parut d'abord sous forme d'articles dans le journal *l'Echo d'Oran* (numéros du 12 au 16 octobre 1847). L'auteur, médecin militaire, avait, dans la transcription de ses impressions, donné un peu trop carrière à son imagination. La lettre du commandant Tarbouriech, des zouaves, que nous avons donnée dans le corps de l'ouvrage, semble avoir eu un effet salutaire. Plus tard, en effet, le travail parut sous forme de livre et l'auteur en avait retranché tous les récits un peu fantaisistes qui avaient choqué plusieurs corps de la colonne Cavaignac.

Note 36.

Le Maréchal Bugeaud avait donné sa démission de gouverneur après son expédition dans la grande Kabylie. Il s'était embarqué pour la France, le 5 juin, sur le Caméléon. Les généraux de Bar et Bedeau avaient fait l'intérim jusqu'à l'arrivée du duc d'Aumale, qui avait été nommé Gouverneur général par ordonnance du 11 septembre 1847, promulguée le 30 dudit.

Lors de son départ, le Maréchal avait publié l'ordre du jour suivant qui forme comme un résumé de tout ce qui



avait été accompli pendant son gouvernement, par la vaillante armée d'Afrique.

« Au quartier général à Alger, le 5 juin 1847.

« Officiers. sous-officiers et soldats de l'armée d'Afrique !

« Ma santé et d'autres motifs puissants m'ont obligé de prier le roi de me donner un successeur. Sa Majesté ne me refusera pas un repos devenu indispensable. En attendant sa décision je vais jouir d'un congé qui m'est accordé depuis longtemps.

« Comment me séparer de vous sans éprouver de profonds regrets ! Vous n'avez cessé de m'honorer pendant six ans et demi d'une confiance qui faisait ma force et la vôtre. C'est cette union entre le chef et les troupiers qui dans les armées capables de faire de grandes choses. Vous les avez faites. En moins de trois ans vous avez dompté les Arabes du Tell et forcé leur chef à se réfugier dans l'empire du Maroc. Les Marocains entrèrent d'abord dans la lutte, vous les avez vaincus en trois combats et une bataille. Abd-el-Kader, rentré en Algérie à la fin de 1845, a soulevé presque tout le pays ; vous l'avez vaincu de nouveau. Il avait trouvé des appuis et des ressources dans le désert ; vous avez su l'y atteindre en vous rendant aussi légers que les Arabes. En apprenant l'art de subsister dans ces contrées lointaines où les populations en fuyant, ne laissent aucune ressource au vainqueur, vous avez pu frapper vos ennemis partout, dans les plaines du Sahara comme dans les montagnes les plus abruptes du Tell. Vous ne leur avez laissé aucun refuge, aucun répit, et voilà comment vous avez établi cette puissance morale qui garde les routes et protège la colonisation sans exiger votre présence constante. C'est ainsi que vous avez pu dispenser de multiplier les postes permanents, ce qui aurait immobilisé une grande partie de vos forces et vous aurait mis dans l'impuissance d'achever l'œuvre de la conquête.

« La grande Kabylie servait de refuge et d'espérance à vos adversaires. Un danger permanent était là suspendu sur

vos têtes. Le simple bruit d'une expédition a suffi pour vous soumettre l'ouest de la chaîne du Djerdjera, et par trois combats vous avez dompté ces fiers montagnards du centre qui se glorifiaient de n'avoir été soumis par personne. L'est ne vous résistera pas d'avantage.

« Mais ce qui ne doit pas moins vous honorer aux yeux de la France et du monde, c'est d'avoir compris, dès les premiers pas, que votre tâche était multiple ; qu'il ne suffisait pas de combattre et de conquérir, qu'il fallait encore travailler pour utiliser la conquête. Vous avez trouvé glorieux de savoir manier tour à tour les armes et les instruments de travail ; vous avez fondé presque toutes les routes qui existent ; vous avez construit des ponts et une multitude d'édifices militaires ; vous avez créé des villages et des fermes pour les colons civils ; vous avez défriché les terres des cultivateurs trop faibles encore pour les défricher eux-mêmes ; vous avez créé des prairies, vous avez semé des champs, et vous les avez récoltés. Vous avez montré par là que vous étiez dignes d'avoir une bonne part dans le sol conquis, et que vous saviez aussi bien le cultiver que le faire respecter par vos ennemis.

« Il est des armées qui ont pu inscrire dans leurs anales des batailles plus mémorables que les vôtres. Il n'en est aucune qui ait livré autant de combats et qui ait exécuté autant de travaux. Ce que vous avez fait soldats, vous saurez le faire encore pour un autre chef que moi. La Patrie et le Roi l'attendent de vous : vous ne serez jamais sourds à leurs voix.

« Pour moi, retiré dans mes foyers, ma pensée sera toujours dirigée vers vous, et je vous suivrai dans vos marches pénibles, dans vos combats, dans vos ateliers, et je serai toujours heureux et fier de vos succès.

« Maréchal duc d'Isly ».

Le duc d'Aumale ne débarqua à Alger que le 5 octobre et donna de son côté, l'ordre général suivant, dès le lendemain de son arrivée.

« Au quartier général à Alger, le 6 octobre 1847.

« En prenant le commandement de l'armée d'Afrique, le Gouverneur général de l'Algérie croit devoir témoigner à tous les officiers, sous-officiers et soldats qui la composent combien il est fier de se trouver à leur tête.

« Appelé déjà cinq fois à l'honneur de servir dans leurs rangs, il sait depuis longtemps ce que l'on peut attendre de leur dévouement au Roi et à la France. Confiant dans leur courage, confiant dans le mérite éprouvé de valeureux généraux ; il ne doute pas que le succès ne continue de couronner tant de nobles efforts.

« L'armée, qui vient d'accomplir tant de grandes choses a salué d'universels regrets l'illustre chef à qui elle doit tant de gloire, et sous les ordres duquel j'avais tant aimé à me retrouver encore. Qu'il reçoive ici la nouvelle expression du bien vif et bien reconnaissant souvenir que lui conservera toujours l'armée d'Afrique.

« Le lieutenant-général, Gouverneur général de l'Algérie,

« H. D'ORLÉANS. »

Note 37.

Proclamation adressée par le Gouverneur général, Maréchal duc d'Isly, aux tribus de la vallée de l'Oued-Sahel et de la Soummam, ainsi qu'à celles du nord de Sétif et des environs de Bougie.

« Le Gouverneur Général à tous les Kabyles des deux rives de l'Oued-Sahel, des environs de Sétif et de Bougie.

« Avant de pénétrer dans votre pays, l'humanité qui doit caractériser le représentant du grand Roi des Français me porte à vous faire connaître, une fois de plus, quelles sont nos intentions.

« Vous savez que depuis longtemps nous vous exhortons à ne pas attendre les maux de la guerre pour reconnaître l'autorité de la France, qui s'est établie dans ce pays par la volonté de Dieu. Nous vous avons invités souvent à chasser de vos montagnes les prédicateurs de la guerre. Grand nombre d'entre vous ont écouté notre parole ; presque toutes les tribus de la rive gauche de l'Oued-Sahel et de l'Oued-Soummam, jusqu'à l'Isser, ont accepté notre suprématie. En vertu de nos arangements, elles jouissent de la paix et du commerce, et nous ne conduirons plus nos armées sur leur territoire, tant qu'elles observeront les obligations qu'elles ont contractées envers nous.

« Si, comme elles, vous aviez manifesté des intentions pacifiques ; si, comme leurs chefs, les vôtres étaient venus à Alger traiter avec moi, nous nous serions abstenus d'entrer dans votre pays. Quelques tribus, quelques chefs ont voulu le faire ; d'autres moins sages, s'y sont opposés, ont continué d'obéir à la voix du prétendu Chérif Mouley-Mohamed, qui les pousse à la guerre et les armes, non seulement contre les Français, mais encore contre ceux de leurs frères qui veulent la paix. Nous ne pouvons laisser durer cette anarchie ; nous ne pouvons permettre à des aventuriers, qui vous prêchent la guerre pour satisfaire leur ambition déréglée, de rester au milieu de vous. Voilà pourquoi nous entrons dans votre pays.

« Ce n'est pas avec le désir de vous combattre et de dévaster vos propriétés. Nous ne demandons que la paix, l'ordre et la liberté du commerce. Chassez de vos montagnes Mouley-Mohamed et tous les autres agitateurs de troubles ; que vos chefs viennent à l'un de nos camps lorsque nous paraîtrons ; ne commettez contre nous aucun acte d'hostilité, et vous pourrez être assurés que nous respecterons vos personnes, vos biens et votre religion.

« Si malgré mes avis, contre mes vœux, que Dieu connaît parce qu'il lit au fond des cœurs, il en est parmi vous qui

veulent la guerre, ils nous trouveront prêts à l'accepter et vous en connaissez les conséquences ».

Il est sans doute inutile d'ajouter que les paroles du Gouverneur ne furent pas entendues dans la montagne et qu'il fallut recourir à la poudre.

Quelques jours suffirent pour amener à composition ces fiers Kabyles. Leur soumission, d'ailleurs fut plus feinte que réelle : les Kabyles sont têtus dans leurs idées d'indépendance. « Casse la tête d'un Kabyle, dit un proverbe arabe, tu y trouveras une pierre ».

Note 38.

Proclamation du Gouvernement provisoire à l'armée d'Afrique

« Soldats de l'armée d'Afrique.

Le Gouvernement républicain que la France vient de se donner porta, il y a un demi-siècle, sur la terre d'Afrique, les couleurs sous lesquelles vous avez combattu il y a dix-huit ans. Vos luttes héroïques, vos travaux, votre infatigable persévérance, cette vertu militaire, en un mot, dont vous avez donné tant de preuves, le Gouvernement républicain sait les apprécier ; il saura les récompenser.

« Soldats, la gloire que vous avez acquise en conquérant à la France la plus belle de ses propriétés nationales, est un titre impérissable à la reconnaissance de la République.

« Le digne chef que le Gouvernement provisoire a placé à votre tête a son entière confiance, comme il a la vôtre.

« C'est dans vos rangs qu'il s'est illustré ; en le suivant sur le chemin de l'honneur et du devoir, vous vous montre-

rez fidèles à ce sentiment de la discipline qui n'a jamais abandonné le soldat français.

Fait à Paris, le 2 mars 1848.

Les membres du gouvernement provisoire :

« Dupont (de l'Eure), Lamartine, Arago, Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Marrat, Louis Blanc, Flocon, Albert ».

Note 39.

Armée d'Afrique
ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL
N° 31

ORDRE GÉNÉRAL :
Au quartier général à *Alger le 4 mars 1848.*

Le colonel de l'Admirault (sic) du régiment de zouaves, ayant, sous des prétextes mal fondés, exécuté avec trop de lenteur un mouvement de troupes qui lui avait été prescrit d'opérer dans le plus bref délai possible, gardera les arrêts pendant quinze jours.

Le Lieutenant-général, Gouverneur général par intérim,
CHANGARNIER.

Note 40.

Armée d'Afrique
ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL
N° 121

ORDRE GÉNÉRAL :
Au quartier général à *Alger le 9 octobre 1849.*

Le Gouverneur général porte à la connaissance de l'ar-

mée, par la voie de l'ordre, un brillant fait d'armes accompli par un simple officier, dans des circonstances telles que cet honneur extraordinaire ne lui paraît que justement proportionné au mérite de l'action elle-même et à l'importance du service rendu.

M. Beauprêtre (sic), sous-lieutenant au régiment des zouaves, détaché au bureau arabe d'Aumale, était, depuis un mois, en mission dans la vallée de l'Oued-Sahel, à la tête d'un goum Arabe chargé de protéger et de rassurer les tribus soumises menacées par l'agitateur qui avait pris, chez les Kabyles du Djerdjera, le nom de Bou-Maza.

Un rassemblement de plusieurs milliers de Kabyles se forme à l'improviste en face de lui ; cet officier prend ses mesures avec présence d'esprit et fermeté ; il appelle les contingents des tribus soumises qui sont à sa portée, demande à temps des secours à Aumale.

Attaqué le 3 octobre par cette force redoutable, son ascendant domine les terreurs superstitieuses des cavaliers Arabes ; il les entraine contre l'ennemi, dirige leur action avec habileté ; l'agitateur tombe mort entre ses mains ; le rassemblement dispersé, fuit sur les revers du Djerdjera.

La soumission d'une tribu importante, les Beni Mellikeuch, le retour de la confiance chez les autres, sont le prix de ce combat ; il donne une haute idée de la force de caractère de l'officier qui l'a livré, surmontant l'influence des faibles conseils qui s'agitaient autour de lui, et celle de la fièvre qui le fatiguait depuis quelques jours.

Le Gouverneur général de l'Algérie,
Par son ordre.
Le Général de brigade chef d'Etat-major général,
L. DE CRÉNY.

Armée d'Algérie
ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL
N° 125

ORDRE GÉNÉRAL :
Au quartier général à Alger *le 27 octobre 1849*.

L'ordre général du 9 octobre, n° 121, a porté à la connais-

sance de l'armée, le brillant fait d'armes accompli par le sous-lieutenant Beauprêtre (sic), attaché au bureau arabe d'Aumale. Sur la proposition du Gouverneur général, le Ministre de la Guerre s'est empressé de demander au Président de la République la juste récompense du service éminent rendu par cet officier.

Par décret du 9 octobre courant, M. Beauprêtre est promu au grade de lieutenant et nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Cette dernière récompense est également accordée à Abd-el-Kader ould-Bel-Kassem, brigadier au 1er régiment de spahis (escadron d'Aumale), qui l'a vigoureusement secondé dans le combat du 3 octobre.

Le Ministre de la Guerre a chargé le Gouverneur général d'adresser ses félicitations à MM. Beauprêtre et à Abd-el-Kader ould-Bel-Kassem, ainsi qu'à tous les chefs indigènes qui commandaient les goums dans l'Oued-Sahel.

Le Gouverneur général de l'Algérie,

V. Charon.

Note 41.

Ordre Général :

Au quartier général à Alger le 28 mai 1850.

Le général de Barral a succombé le 26 mai à la glorieuse blessure qu'il avait reçue le 21, en attaquant à la tête de ses troupes les Beni-Immel, révoltés. Sa mort est déjà vengée, mais elle laissera au cœur de tous ses compagnons d'armes un deuil profond.

L'armée perdant le général de Barral un de ses chefs les plus vaillants et les plus dignes de la commander; la France,

un de ces nobles enfants qui sont l'orgueil et la gloire de leur patrie.

Nos cœurs garderont religieusement le souvenir de cette belle mort qui mit fin à une vie si courte et déjà si dignement remplie.

L'armée toute entière s'associera aux douloureux sentiments dont son général en chef se sent pénétré en portant à sa connaissance cette triste nouvelle.

Le Gouverneur général de l'Algérie,
V. CHARON.

Rapport au Président de la République :

Monsieur le Président,

Le général de brigade de Barral, chargé récemment de diriger dans la Kabylie une expédition ayant pour objet d'assurer nos communications entre Sétif et Bougie, vient de succomber glorieusement à la tête de ses troupes, dans la vallée de l'Oued-Sahel, sur le territoire des Beni-Immel. Frappé dès le premier engagement et transporté à Bougie, où il est mort le cinquième jour, il a encore pu voir le succès de l'opération importante qui lui a été confiée.

M. de Barral, promu général de brigade à la suite des événements du siège de Zaatcha, commandait la région étendue qui compose la subdivision de Sétif, où il a constamment déployé, avec les qualités du soldat, les talents de l'administrateur et la prudence du chef politique. Il était l'un des officiers les plus brillants de notre armée d'Afrique.

Je suis assuré, Monsieur le Président, que je vais au devant de vos désirs en vous proposant de consacrer le souvenir de cet officier général par l'affectation de son nom au premier centre de population qui sera créé en Algérie.

Tel est l'objet du projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature.

Le Ministre de la guerre,
D'HAUTPOUL.

Décret :

Au nom du peuple Français,

Le Président de la République,

Voulant consacrer en Algérie le souvenir de la mort glorieuse du général de Barral, frappé à la tête de ses troupes, en commandant une expédition destinée à assurer la soumission des tribus Kabyles situées entre Sétif et Bougie ;

Sur le rapport du Ministre de la guerre ;

Décrête :

Art. 1er. — Le premier centre de population européenne, qui sera institué en Algérie, recevra le nom de Barral.

Art. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Elysée national, le 20 juin 1850.

L. N. Bonaparte.

Décret :

Au nom du peuple Français,

Le Président de la République,

Vu le décret du 20 juin dernier ; sur la proposition du Ministre de la Guerre ;

Décrête :

Art. 1er. — Le village de Mondovi, n° 2, province de Constantine, prendra désormais le nom de Barral (1).

Art. 2. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Elysée national, le 6 août 1850.

L. N. Bonaparte.

Un ordre général du 8 août 1850 attribut au fort Moussa, de Bougie, le nom de Fort-Barral.

---

(1) à 31 kilomètres au sud de Bône.

Note 42.

Le général de division d'Hautpoul quitta le 22 octobre, le ministère de la guerre où il fut remplacé par le général comte de Schramm. Le général d'Hautpoul fut nommé, à la même date, Gouverneur général de l'Algérie, *à titre temporaire*. En prenant possession de son nouveau poste, il adressa à l'armée d'Afrique, l'ordre du jour suivant :

Au quartier général à Alger, le 4 novembre 1850.

Officiers, sous-officiers et soldats,

La confiance du Président de la République, en m'appelant aux fonctions de Gouverneur général de l'Algérie, m'a imposé d'importantes obligations ; je me sens la force et la volonté de les accomplir. Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. Maintenez une discipline sévère sans laquelle il ne peut y avoir d'armées, ayez confiance dans vos chefs ; que la hiérarchie soit fidèlement observée ; voilà ce que je vous demande. L'armée d'Afrique a donnée tant de preuves de courage et d'abnégation, que je suis certain que vous serez toujours les mêmes, toutes les fois que l'honneur de notre drapeau l'exigera.

Je serai heureux de demander pour vous les justes récompenses que vous méritez, et j'ai la confiance que le gouvernement, dans sa juste sollicitude, les accordera.

Le Gouverneur général de l'Algérie,

D'HAUTPOUL.

Note 43.

Suivant les uns, Bou-Barghla était des environs de Médéa et avait servi comme spahis ; suivant d'autres, il venait du Maroc, ou tout au moins de la province d'Oran, et avait été envoyé à l'île Sainte-Marguerite pour quelque méfait plus ou moins politique.

Quoiqu'il en soit, cet intrigant fit son apparition à Aumale en 1850. Soit qu'il ne pensat pas à cette époque à se donner le rôle de Chérif, soit qu'il voulût d'abord étudier les lieux où il avait l'intention d'opérer, il se livra obscurément à l'exploitation unique de la bourse de ses correligionnaires.

Son principal mérite était de rendre féconde les femmes stériles. Le miracle se faisait dans une petite tente qu'il allait planter sur tous les marchés. Un jour, un mari soupçonneux eut l'idée de regarder par dessous la toile ; que vit-il ?..... Le fait est qu'il se redressa furieux, voulut tuer le derviche et, en définitive, se plaignit au bureau Arabe qui fit arrêter ce propagateur effréné de l'espèce humaine.

A sa sortie de prison, il renonça à son métier de créateur mais recommença à parcourir les tribus, en semant adroitement ça et là des germes d'insurrection. Il annonçait, entre autres, la future apparition du nouveau Chérif.

Dénoncé pour ce fait, il fut traqué de tous les côtés, et, au moment où on croyait le saisir, il se jeta dans la tribu des *Aïth-Abbès* qui, quoique soumise, ne voulut pas livrer entre les mains de Makhzen celui qu'elle avait accepté comme réfugié.

D'ailleurs Bou-Barghla comprit bien que le temps n'était pas encore venu de lever la tête. Il affecta donc de se retirer des choses de ce monde.



La prière fut l'unique emploi de son temps. Cependant, craignant d'être trahi chez les *Aïth-Abbès*, il se retira chez leurs voisins *Aïth-Mellikeuh* ; il continua le même genre de vie. Son désir apparent de rester ignoré fut une des simples causes qu'il se vit recherché.

On s'émut de la piété solitaire de ce saint homme, et, sans qu'il eut l'air d'aller au devant du monde, le monde vint à lui.

Voici le moment de dire que notre derviche ne passait pas absolument tout son temps en prières. Il se livrait clandestinement à la fabrication de fausses monnaies, qu'un confident cherchait à mettre en circulation dans les pays du sud.

Cette industrie lui réussit d'abord ; mais un jour, l'ami faillit se laisser prendre et, après avoir abandonné les troupeaux qu'il avait achetés avec ses fausses pièces, il déclara net qu'il ne voulait plus continuer à s'exposer à de pareils dangers.

Dans ces mêmes temps, Bou-Barghla avait commencé à se laisser aller aux opinions générales qui consistaient à faire la guerre aux *Roumis*. D'abord, il eut soin de ne pas se livrer, feignit même d'avoir de la répugnance à aborder la délicate question d'insurrection. C'est en ces circonstances qu'il se montra passé maître en fait d'hypocrisie.

Néanmoins, quand il eut la conscience qu'il trouverait de nombreux adhérents dans ces visiteurs, il entama son chapitre, en reprochant amèrement aux Aïth-Mellikeuch d'avoir laissé tuer Si-Mohamed-Abdallah-bou-Sif. Il leur dit qu'ils n'étaient pas dignes d'être musulmans et de jouir de l'indépendance.

Après tous ces préliminaires, et lorsqu'il fut assuré que la corporation de quelques individus auxquels il avait recommandé le secret, il se résigna un jour à déclarer tout haut qu'il était le chérif libérateur et qu'il allait prêcher la guerre sainte.

Malgré les soins qu'avait pris Bou-Barghla pour cacher son arrière pensée, tout le monde s'attendait à cette déclaration.

Cependant et par manière d'acquit, les Kabyles crurent faire quelques observations. Quelques-uns, des compères peut-être, s'élevèrent contre ses prétentions, criant bien haut qu'il voulait la ruine du pays et qu'en définitive, pour faire la guerre, il fallait qu'un chérif fît plus que s'appuyer sur les populations, qu'il ne devait se présenter qu'avec de l'argent et des troupes régulières.

Indigné de ce manque d'égard, le chérif se leva debout sur sa natte et, après un discours de circonstance, il ajouta : « De l'argent, c'est de l'argent qu'il vous faut, dites-vous, pour entretenir la guerre sainte ?

Et croyez-vous que Dieu, qui m'a chargé de défendre ses lois, laissera son humble serviteur empêché par une misère semblable ? De l'argent ! mais sachez, gens de peu de foi, que je puis tout ce que je veux, et que pour avoir cet argent, auquel vous attachez tant d'importance, il me suffit de frapper du pied pour en faire jaillir du sol. »

Joignant les actes aux paroles, Bou-Barghla heurta sa natte du pied, puis la relevant, il laissa voir aux montagnards stupéfaits un énorme trou rempli de pièces de 5 francs et de boudjous.

Quelques jours après, il comptait 25 cavaliers et une cinquantaine de fantassins soi-disant réguliers. Il n'en fallut pas davantage pour décider les plus incrédules.

Inutile de dire que toute cette monnaie qu'il avait fait étaler aux yeux des Kabyles était fausse autant que possible. Mais au bout de quelques temps, grâce aux aumônes qui vinrent pleuvoir chez lui, il se trouva posséder une somme assez forte en écus de bon aloi.

Voulant alors répondre à la confiance dont il était l'objet, il débuta par un coup de maître : ce fut l'attaque de la Zaouïa de Beni-Ali-Chérif. S'il eut réussi à s'en emparer, nul doute qu'il ne serait mis au lieu et place de l'ancien Cheikh. Les troupeaux qui lui restèrent entre les mains furent aux yeux des Kabyles le gage d'une grande victoire. Un enlèvement

de 3000 moutons et de 300 bœufs ne s'exécute pas tous les jours dans ces montagnes.

L'autorité française ne tarda pas à s'émouvoir de l'apparition de ce nouveau chérif. Quelques troupes furent dirigées du côté de l'Oued-Sahel pour calmer l'effervescence qui pouvait naître chez nos tribus soumises. Le 10 mai 1851, Bou-Barghla, entraînant avec lui les populations de la montagne, se présenta devant Bougie avec la prétention d'enlever cette place. Malheureusement, les choses ne se passèrent pas comme il l'espérait, et une faible partie de la garnison le força à prendre la fuite non sans lui avoir tué un grand nombre de guerriers.

Après avoir soulevé tour a tour diverses tribus de l'Oued-Sahel, ce qui nécessita la sortie de nos troupes, notre agitateur arrive tout d'un coup chez les *Maatka* et parvient à les pousser à la révolte contre l'autorité du bach-aga Bel-Kassem ou Kaci, qui résidait à Tizi-Ouzou. Le général Pélissier, Gouverneur général par intérim, accourt sur les lieux, bat les révoltés, et le chérif est encore forcé de se réfugier chez les *Zounoua*.

Dans le courant de Janvier 1852, il fait une nouvelle pointe du côté de Bougie, réussit à obtenir quelques succès sur les tribus qui nous sont soumises, mais attire sur ses adhérents un rude châtiment.

Le Chérif se retire alors et habite tantôt chez les *Aïth-Mellikeuch*, tantôt à Mecherek, chez les *Aïth-Sedka*, et reste tranquille pendant quelque temps. De loin en loin, cependant, il tente de soulever les populations, mais ne parvient, tout au plus, qu'à entraîner quelques individus sans influence.

Aux premiers jours du printemps de l'année 1854, on apprend que les *Aïth-Djeimar* lèvent l'étendart de la révolte ; Bou-Barghla était au milieu d'eux. Dans une escarmouche avec nos contingents Kabyles, le Chérif, blessé, se retire avec ses cavaliers, et abandonne ceux sur lesquels devait se porter le poids de nos armes. Les *Aïth-Djeimar* sont vain-

cus par le général Randon, Gouverneur de l'Algérie, et, aussitôt après, l'armée française vient établir son camp au sebit des *Aïth-Yahia*, en pleine montagne.

A partir de cette époque, le crédit de Bou-Barghla ne fit que descendre; sa maison de Mecherek avait été pillée par les goums de Dra-el-Mizan; il se rétira encore une fois chez les *Aïth-Mellikeuch*.

Enfin, au mois de décembre de la même année, le malheureux chérif, réduit à opérer d'obscurs coups de main pour faire vivre les siens, voulut enlever quelques bœufs au-dessous du bordj Thazemalth. Enveloppé par le makhzen de Lakhdar-ben-Mokhrani, Caïd des *Aïth-Abbès*, il succomba après s'être défendu avec la plus grande vigueur. (1854).

Energique et rusé, Bou-Barghla avait maintenu pendant quatre ans une partie de la grande Kabylie en état d'insurrection.

Dans les derniers temps, il avait compris parfaitement que son rôle touchait à sa fin. Il ne trouvait plus chez les populations l'enthousiasme qu'avait fait naître ses premiers exploits et le mérite de la nouveauté. Aussi suis-je convaincu que s'il avait trouvé une bonne occasion de se rendre à condition, il l'aurait acceptée avec empressement.

J'en ai recueilli des preuves en plus d'une circonstance. (C. Devaux : *Les Kebailes du Djerdjera*. 1859).

Note 44.

ORDRE GÉNÉRAL :

Au quartier général à Alger le 15 avril 1851.

Hier, en arrivant de Constantine, j'ai appris avec un douloureux étonnement, que le colonel d'Aurelle, commandant le camp chez les *Beni-Mansour*, était sorti dans la nuit du 9 au 10 avril, à la tête de ses troupes, pour aller attaquer le

village de Solloum, situé sur la pente du Djerdjera, à 8 kilomètres environ des *Beni-Mansour*. Il est rentré le soir à son camp. Les ordres les plus formels proscrivaient au colonel d'Aurelle de rester en observation chez les *Beni-Mansour*, où il fait établir une maison de commandement, défense expresse lui était faite de s'engager dans la montagne contre les Kabyles ; il lui était ordonné de se laisser attaquer par le chérif Bou-Barghla, s'il osait passer sur la rive droite de l'Oued-Sahel ; alors, par une sortie énergique, le colonel devait les écraser, et sa cavalerie n'aurait pas permis à un Kabyle de s'échapper.

Les zouaves ont fait preuve en cette circonstance de ce qu'ils ont toujours été ; ils ont montré le plus grand élan et un courage que les retranchements faits par l'ennemi n'ont pu arrêter.

Selloum a été enlevé et brûlé, mais la colonne a eu 10 hommes tués, dont un officier et 4 sous-officiers de zouaves, et 36 blessés. Ce misérable village était loin de valoir le sang de tant de braves.

Ce n'est pas pour des combats partiels que le Djerdjera doit être attaqué ; c'est par deux colonnes nombreuses qui, partant à la fois de l'Oued-Sebaou et de l'Oued-Sahel, graviront les crêtes et se réuniront chez les *Zouaoua*. Ces farouches montagnards soumis, la conquête de la Kabylie sera terminée d'un seul coup. Ce projet je l'ai présenté au Ministre de la guerre.

Le gouvernement, tout en le reconnaissant juste, n'a pas jugé le moment opportun ; il a décidé pour cette campagne la soumission des tribus situées entre Mila, Philippeville et Djidjelli. Ces ordres m'ont peiné ; mais mon premier devoir était de les exécuter ; c'est pour ce motif que je viens de la province de Constantine, pour donner mes instructions au général de Saint-Arnaud.

Ce que j'ai fait, le colonel d'Aurelle aurait dû le faire aussi ; la bravoure qu'il a montrée ne peut justifier la transgression des ordres formels qu'il a méconnus. Il n'y aurait

plus d'armée possible, si chaque chef isolé se faisait juge, pendant la guerre, de ce qu'il doit faire.

Quelque pénible que puisse paraître l'inaction, en présence d'un ennemi insolent, il faut avoir assez de force sur soi-même pour ne jamais oublier les ordres formels qui ont été donnés. Le colonel d'Aurelle, qui a déjà reçu un blâme sévère du général Blangini, gardera les arrêts.

Le Ministre de la Guerre est informé de ces faits.

Les troupes qui doivent faire partie de l'expédition de Djidjelli vont être désignées. Un bataillon de zouaves formera la tête de colonne de la brigade Bosquet. Une partie des troupes de la division d'Alger restera en observation devant le Djerdjera.

Le Gouverneur Général,
d'Hautpoul.

Cette sorte de disgrâce infligée au colonel des zouaves ne paraît pas avoir influé d'une manière fâcheuse sur sa carrière, puisqu'il fut nommé général de brigade au mois de décembre de cette même année, avec deux ans de grade de colonel à peine. Il n'en fut pas de même du Gouverneur qui fut relevé de ses fonctions à la fin de l'année.

Note 45.

Ordre Général

Au quartier général, sur la rive droite de l'Isser, le 25 novembre 1851.

Soldats des colonnes de l'est,

L'agitateur Bou-Barghla avait entraîné dans la révolte la confédération des Maatka, des Guechtoula et des Flissa ; l'insurrection de ces tribus Kabyles menaçait de s'étendre en pays arabe et de compromettre la sécurité de la colonie.

En un mois, vous les avez châtiées, obligées à implorer leur pardon et à payer les frais de la guerre. Dans cette courte campagne, vous avez brisé l'orgueil traditionnel de ces montagnards qui, nulle part, n'ont osé tenir devant vous.

Le fauteur de ces troubles s'est caché honteusement chez les tribus centrales du Djerjera, qu'il ne vous a pas encore été permis de visiter, mais où vous ferez un jour flotter victorieusement vos drapeaux.

Soldats, conservez toujours cet élan, cette ardeur et cette patience qui vous ont fait triompher de l'insurrection, des obstacles de la nature, des rigueurs d'une saison de tempête. Votre solidité m'a rappelé les meilleurs jours de l'armée d'Afrique. Les vieux régiments ont été à hauteur de leur réputation ; les jeunes troupes ont montré une émulation généreuse qui promet les plus nobles efforts pour les jours de péril.

Vous allez rentrer dans vos cantonnements et goûter un peu de repos ; employez-le à perfectionner, par la pratique austère des devoirs du métier, votre organisation déjà si vigoureuse ; ne perdez point de vue les obligations sacrées de la mission du soldat et vous ne cesserez de vous attirer l'estime et la reconnaissance du pays.

Le Gouverneur général, par intérim, de l'Algérie,

A. Pélissier.

ORDRE GÉNÉRAL :

Au quartier général à Alger, le 28 novembre 1851.

M. le Ministre de la Guerre (1) vient de décrire au Gouverneur général, par intérim, une lettre pleine de sentiments de bienveillante approbation pour la conduite des troupes qui ont fait partie des colonnes expéditionnaires de l'est.

Le Gouverneur général, par intérim, se fait un plaisir et

(1) Général de Saint-Arnaud.

un devoir d'en porter l'expression à la connaissance de l'armée d'Afrique.

« Ce n'est pas sans émotion, dit le Ministre, que j'ai lu le récit des souffrances imposées à nos braves soldats par les rigueurs de la saison ; mais on les trouve aussi dévoués, aussi pleins d'ardeur au milieu de la pluie et du froid que lorsqu'ils luttaient dans la Kabylie orientale contre les chaleurs accablantes. Ces opérations vivement conduites, frappant à coups redoublés sur les rebelles, sans leur donner le temps de se concerter, les forçant à abandonner leurs demeures et à errer dans les montagnes avec leurs familles, sans abris contre les plus cruelles intempéries, ne peuvent manquer de produire rapidement des résultats favorables.

« Je n'ai donc que des félicitations à vous adresser sur cette expédition et je vous prie de faire connaître aux troupes que vous commandez, toute ma satisfaction pour leur belle conduite et leur dévouement infatigable ».

L'attente de M. le Ministre a été complétement remplie par les troupes qui ont marché. Le Gouverneur général, par intérim, ne doute pas qu'en semblable occasion tous les régiments qu'il a l'honneur d'avoir sous ses ordres ne méritent les mêmes éloges. L'armée d'Afrique ne cessera d'être fidèle à son passé : de grands travaux, d'honorables faits d'armes continueront de s'inscrire aux états de service de cette armée, tant que le pays et la colonie auront besoin de ses efforts, de son énergie et de son sang.

Le Gouverneur général, par intérim.

A. Pélissier.

Note 46.

Dernières paroles de El Hadj-Mohamed, d'une tribu Zouaoua, à ses compatriotes. (Blessé mortellement à la défense d'Alger, ce chef est venu mourir dans les montagnes au mois d'août 1830). (C. Devaux : Les *Kebaïles du Djerjera* ; 1859).

« . . . . . . Je sens que Dieu, maître de toutes choses, va m'appeler à lui. Je meurs content de voir le règne des Turcs à jamais détruit.

« Quoiqu'ils puissent faire, jamais leurs successeurs ne commettront envers des musulmans ces exactions qui abrutissent un peuple et le font douter de la justice divine.

« Il y a quarante ans à peine, ces mêmes Roumis, qui viennent de débarquer à Alger, avaient envahi l'Egypte. C'est là que je les vis lors de mon premier pélérinage à La Mecque.

« A leur tête était un tout jeune homme ; ils l'appelaient Bonaparte et ne doutaient de rien quand ce jeune homme les conduisait au combat.

« C'était leur sultan, à eux, chrétiens. Bientôt il se fit le sultan, de tous les musulmans.

« Au milieu des guerres et des assassinats qui devaient exciter la haine de ces soldats, l'ordre le plus parfait régnait partout et pour tous.

« Dieu ne permit point qu'ils demeurassent plus longtemps dans ces pays sacrés. Ils s'embarquèrent et on ne les revit plus.

« Eh bien ! ce sont ces mêmes hommes que les bravades des Turcs viennent d'attirer sur nos côtes.

« Le seul souci que j'éprouve en mourant, c'est d'ignorer

de quel œil ces nouveaux venus vont envisager nos mœurs et nos coutumes.

« Sous prétexte que nous comprenons la société d'une façon tout autre que la leur, vont-ils nous traiter en sauvages ? Non ! non ! ils connaissent ce qui convient à un peuple malheureux.

« J'ai appris, dans mes derniers voyages à la ville sainte, qu'ils ont plusieurs fois et avec succès secoué le joug de leurs oppresseurs, pour se donner des lois conformes à leurs besoins.

« Ayez en donc l'espérance, les Français, que la volonté de Dieu vient de diriger sur nos contrées, ne ressembleront en rien à ces envahisseurs dont le seul but était les exactions et le pillage.

« Par leur indigne conduite, les Turcs avaient l'air de nous dénier la dignité d'honneur ; leurs vainqueurs ne pensent pas comme eux ; ils sauront par leur sympathies, vous intéresser à leur civilisation progressiste.

« Nos tyrans, se prenant pour les types de la société parfaite, voulaient brusquement nous imposer leurs lois, qui dataient de la veille, en remplacement des nôtres dont l'origine remonte à la plus haute antiquité.

« Les Français comprendront que, de même qu'il est indispensable de cultiver son champ pour y semer et y récolter le froment, de même il est nécessaire de préparer les esprits à de nouvelles lois, avant de leur imposer.

« Le grain jeté sur une terre inculte ne sera qu'improductif, la loi infligée à un peuple qui ne peut la comprendre peut engendrer chez lui les plus terribles catastrophes.

« Pour avoir violemment voulu nous arracher nos coutumes, qu'ont obtenu nos oppresseurs ? Rien, si ce n'est de nous avoir rendus plus malheureux.

« Le cœur des Français est grand, nous en sommes certains puisque leur premier acte, après leur victoire a été de garantir à chacun sa propriété, sa religion et sa vie.

« Le gage de sympathie qu'ils ont donné aux Algériens,



ils vous le donneront aussi en respectant vos institutions. Ils auront la longanimité d'attendre que vous ayez reconnu vous-mêmes par où elles pèchent.

« Alors sachez leur dire ce que vous désirez, ils vous écouteront. Dites leur bien que, si vous êtes pauvres, ce n'est pas une raison d'être méprisés. Notre pauvreté ne provient pas de notre manque d'aptitude, mais de ce que l'oppression nous a toujours laissé ignorer les commodités de la vie.

« La poudre et le plomb, voilà quelles étaient nos dépenses les plus utiles. Notre liberté se serait éteinte sans notre courage à braver la pauvreté.

« Dites leur que, si vos Kanoun vous autorisaient à venger vous mêmes vos offenses, c'est qu'au milieu de l'anarchie qu'ont fait naître en vous nos conquérants, il vous avait bien fallu, par vous mêmes, égaliser la droite du riche et du pauvre, du fort et du faible, jusqu'à leurs dernières limites.

« Dites leur que ce n'était pas votre génie naturel, mais bien l'impérieuse nécessité qui vous amenait naturellement à des excès que vous réprouverez plus tard sous l'égide d'une administration paternelle.

« Faites leur bien observer que ce que vous avez pu faire librement est empreint du sceau de la justice que Dieu met au cœur de toutes ses créatures. Donnez leur en pour exemple votre hospitalité, votre *annya*, vos *ouzia*, la fondation de vos zaouïa.

« Je sais qu'il est des nations rivalisées qui refusent aux pauvres leurs droits de citoyens et qui ne les secourent qu'après leur avoir ôté toute dignité en les faisant passer par des humiliations sans nombre.

« Je ne crois pas que telle soit la manière de voir des Français. Chez eux comme chez nous, le malheureux doit avoir des droits acquis à l'existence, comme il doit avoir le droit d'émettre son avis au conseil et de verser son sang dans les combats.

« S'il en était autrement, il faudrait vous glorifier d'être, sur ce point, plus avancés que les hommes d'Europe.

« Enfants de la nature nous n'avons pas cherché à éteindre le paupérisme ; mais allant droit au but, nous l'avons soulagé autant qu'il était en nous, par nos actes plus que par nos paroles.

« Dites leur que leurs institutions sont plus belles que les nôtres sans doute, mais que les lois de nos pères nous ont suffi jusque aujourd'hui pour défendre notre liberté.

« Leurs lois, ils les font en vue des besoins nouveaux que la civilisation a créés chez eux. Mais quel est l'envahisseur qui nous a laissé, jusqu'à ce jour, la faculté de nous créer de nouveaux besoins ?

« Par l'existence des conquérents, nous n'avons compris qu'une seule nécessité, celle de nous défendre. Et si l'on nous reprochait actuellement la barbarie dans laquelle nous sommes encore, nous serions en droit de rejeter le reproche sur ceux qui ont voulu nous faire craindre leurs armes, sans nous faire chérir leur administration.

« Ce qui me désespère en mourant, c'est de ne pas assister à ces combats terribles que les enfants de la montagne livreront aux fils de l'Europe ; car notre devoir est de ne pas nous dégrader aux yeux des Français en vous abandonnant à eux sans résistance. Vous ne recueilleriez, avec justes raisons, que le mépris, si vous laissiez entrevoir, un seul instant, que la peur remplit vos âmes.

« Mais si, comme je le vois toutes les nuits en songe, cette nation parvient un jour à vous imposer son autorité par la force de ses armes, courbez-vous sous la volonté de Dieu suprême, dès que vous aurez reconnu l'inutilité de vos efforts pour les rejeter au loin.

« Vous pourrez, sans rougir, obéir à ceux qui ont osé atteindre les cimes de vos montagnes.

« Ils seront les premiers à avoir su vous vaincre, ils seront dignes de vous commander.

« Alors s'ils savent deviner vos besoins, s'ils sont atten-

tifs à ne pas changer l'esprit général qui vous a toujours animés, considérez leur administration comme un bienfait d'en haut.

« Vous ne sauriez dégénérer en une seule génération, mais vos petits-fils, seront instruits par leurs pères, déjà aptes à comprendre la civilisation qui leur est offerte. Ils ne se souviendront des combats sanglants que leurs aïeux ont soutenu contre les Français que comme d'image de bravoure donné par ces derniers, et n'auront qu'une gloire, celle de concourir avec eux aux travaux de la paix comme à ceux de la guerre ».

Les Kabyles semblent avoir eu toujours présentes à la mémoire les dernières paroles et les conseils de El Hadj-Mohamed. Aucune de leurs tribus ne s'est soumise à la France sans avoir, au préalable, tenté le sort des armes. Ceci appert bien clairement des paroles que les principaux des *Flissa* adressèrent au Maréchal Bugeaud, au moment où ils faisaient leur soumission, le 20 mai 1844 : « Nous ne pouvions nous dispenser de combattre. Nos femmes n'auraient plus voulu ni faire le couscouss ni avoir commerce avec nous. Vous êtes victorieux, nous nous soumettons, vous pouvez compter sur notre fidélité ».

APPENDICE N° 2

Noms des officiers admis au corps des Zouaves lors de la formation de 1830.

Capitaine trésorier pour les deux bataillons : Cuny Pierre-Etienne, 29 septembre 1830.

1er BATAILLON

Chef de bataillon : Maumet Pierre-Achille, 29 septembre 1830.

Capitaines : Regnault Jean-Miche-Lucien, 29 septembre 1830.

Bigot, 29 septembre 1830.

Lieutenants : Bosck Jean-Urbain, 5 ocobre 1830.

Martin Joseph-Bernard, 6 novembre 1830.

Sergent : FRÊCHE Jacques-Joseph-Jean, 22 décembre 1830.

Caporal-fourrier : TOURNIER Nicolas, 22 décembre 1830.

Zouaves : PELLÉ Jean-Baptiste,

GALAT Jean-Baptiste, 20 septembre 1831.

APPENDICE N° 3

Noms des officiers, de quelques sous-officiers, caporaux et zouaves passés dans les régiments de nouvelle formation en 1852 (1).

1° AU 1er ZOUAVES

Colonel :	BOURBAKI Charles-Denis-Sauter.
Lieutenant-colonel :	PECQUEULT DE LAVARANDE Louis-Léopold.
Chef de bataillon :	LAURE Hippolyte-Adolphe.
Major :	MOUROUX Rémy-Hippolyte.
Capitaines adjudants-majors :	RAMPONT Charles-François. LAMBERT Augustin-Eugène.
Capitaine Trésorier :	LAURET Paul.

(1) Il eut été fastidieux de citer les noms de tous les hommes de troupe ; aussi ne donne-t-on que les noms de ceux qui, dans la suite, sont devenus officiers.

Capitaine d'habillement : LEGAY Marin-Gatien.

Sous-lieutenant adjoint au Trésorier : GUENET Louis-Eugène.

Sous-Lieutenant porte-drapeau : CHAPELAIS Charles-Joseph.

Capitaines : BERLIER Pierre-André-Hercule-Stanislas.
GITAREUX Pierre-Joseph-François.
COUDROY DE LAURÉAL Louis-Réné-Marie.
BERTHIER Alexandre.
JEANNINGROS Pierre-Jean-Joseph.
STEINHEIL Jules-Albert-Joseph.
BESSIÈRES Charles-Antoine.
CADOT Louis.
BOUDET Jean-Louis.
FAUVELLE René-Victor, employé aux affaires arabes.
GRUARD Charles-Louis-Francois.

Lieutenants : GUILLERAULT Claude-Joseph-Alfred.
FORT Jean.
MASSON Jean-Baptiste-Louis-Amédée.
DE MONTROTY Edme-Amédée-Nicolas.
SCHOBERT Laurent-Joseph-Henry.
DE ROIG DE BOURDEVILLE Jean-Ange-Philippe-Blaise.
CAMATTE Auguste-Grégoire-Félix-Montain-Alfred.
BERNARD Lucien-Napoléon.

Sous-Lieutenants : FOURNÈS Jean-Martin.

MASSÉNAT Jules-Alfred.
DE LACOUR Louis-Philippe-Ernest.
MARENGO Jacques.
PAYAN Léon-Noël.
GÉRARD Théodore.
GOUDAL Louis-Auguste.

Adjudant : MARÉCHAL Marcel-Xavier.

Sergents-majors : SAUGÉ Charles.
BLOT Constant.

Sergent-fourrier : SEUPEL Théodore.

Sergents : DEVIGNE Paul-Joseph-Edouard.
HIOLIN Louis-Désiré-Simon.
ROGUES Jean-Philippe-Noël.
VORGÈRE Louis-Adrien.
BELLAN Pierre-Guillaume.

Caporaux : DE BORNSCHLEGEL Pierre-Adolphe.
BERTHIER Charles-Amédée.
JOLY Dominique.

Zouaves : DOURS François-Thimothée.
SÉE Michel.
LIHAUT Eugène-François.
VAILLON Eléonor-Léon.

2° AU 2° ZOUAVES

Chef de Bataillon : MORAND Napoléon.

Capitaine adjudant-major : D'AIGREMONT Jules-Réné-Ernest.

Sous-lieutenant adjoint au trésorier : VALET Guillaume-Victor.

	RULLIER DESBERGERON Philippe-Marie-Alfred.
Adjudant :	ROYER François-Eugène.
Sergents-majors :	FAYOUT Joseph.
	ESMIEU Jean-Louis.
	MARCHAL Gustave-Ovide.
	CHRÉTIEN Antoine-Constant.
	CASTAN Antoine-Adèle.
	LE GARVENNEC Jean-Marie.
Sergents-fourriers :	PRADIER Christophe.
	VASSEUR François-Alexandre.
Sergents :	BEYSSEN Henri.
	GROSJEAN Louis-Victor-Paul-Joseph.
	BOURNEL Jean.
	BRISSAUD Etienne-Gustave.
	LEVIS Edouard-Théophile-Joseph.
	KLEIN Pierre-Joseph.
Caporaux :	M[illegible]HEREAU Louis.
	BERGER Victor.
	PIAU Charles-Célestin, dit Potel.
Zouaves :	BONNEMAISON Joseph-Séverin-Néré.
	JOUGLA Pierre-Antoine-Henri.
	GILLET Eugène.
	BELLENGIER Joseph.
	INCERTAIN Porphyre.
	DUPETIT Pierre
	MONNIOT Emile-Maximilien

3° AU 3° ZOUAVES

Major :	Bertin François-Antoine-Ernest, capitaine du régiment, promu.
Capitaine adjudant-major :	Sentupéry Jean-Baptiste-Prosper.
Capitaines :	Mougin Jean-Baptiste.
	Saint-Martin Jean-Marie.
	Guggelberg Pierre-Antoine-Auguste.
	Demay Jean-Edouard.
	Doumet Jules-Nicolas-Alphonse.
	Bouis Joseph-François-Désiré.
	Frèche Jacques-Joseph-Jean.
	de Narbonne-Lara Charles-Victor.
	Caminade Auguste-Prosper.
	de Chard Victor-Marie-Louis.
Lieutenants :	Doineau Auguste-Edouard, employé aux affaires arabes.
	Dufau Jean.
	Cambon Jean-Numa.
	Regley Christophe-Adrien.
	Leclerc Aymard-Ludovic.
	Pierron François-André.
	Bérard Gaspard-Victor.
Sous Lieutenants :	Mamelet Julien-Auguste.
	Dousselin Louis-César.
	Pringué Hippolyte-Constant-Marie.
	Pernot Ovide-Célestin.
	Chevalier Jean-Claude.

Vogel Jean-François.
Jeanselme Marie-Joseph-Victor.
Ritter Ignace.
Adjudant : Vincent Jean-François.
Sergents-Majors : Aillery Frédéric Hippolyte.
Brun Casimir-Louis-Noël.
Collet Charles-Victor.
Costes Louis-Charles-Vincent-Michel-Joseph.
Pierre Eugène.
Sergents-fourriers : Tintillier Frédéric-Jules.
Pierron Gustave-François.
Taccoen Charles-Edouard.
Deux Charles-Casimir.
Sergents : Villaret de Joyeuse.
Boyé André-François.
Breune Louis-François-Joseph-Forestin.
Groucy Félix-Michel.
Renauld Pierre-Jules.
Lamy Constant.
Guénard Baptiste-Gustave.
Chame Eugène-Alexandre.
Savelli Augustin.
Lafon Pierre.
Paris Pierre-Adolphe.
Caporaux : Lafont Jean-Marie-François-Philippe.
Cervony Eugène-Marie-Aimé.
Duchoquet Victor.
Boileau Charles-Emile-Désiré.

APPENDICE N° 4

Etats de services d'un grand nombre d'officiers et de sous-oficiers ayant servi au corps ou régiment des zouaves.

Abadie Jean-Baptiste né, le 24 août 1797, à Bordeaux (Gironde) : engagé volontaire au 100e de ligne le 27 décembre 1811 ; passé au 70e de ligne en 1814 et à la légion de la Gironde en 1816 ; sous-lieutenant au 49e de ligne le 23 octobre 1824 ; lieutenant au 35e de ligne le 10 octobre 1830 ; capitaine aux zouaves le 1er novembre 1830 ; capitaine trésorier le 6 mai 1831 ; major le 24 août 1838 ; passé dans l'intendance en 1840.

Espagne (1812-13) ; armée du nord (1814) ; aux colonies (1815) ; Martinique (1825-26) Algérie (1830-1841).

Prisonnier de guerre en 1814 et une seconde fois en 1815. Coup de feu au genou gauche, le 25 mars 1814.



Adam Jacques-Louis-Abel, né le 29 décembre 1815, à Paris : engagé volontaire au 6ᵉ leger ; sergent-fourrier, passé aux zouaves le 18 juin 1836 ; sergent-major ; sous-lieutenant le 11 novembre 1837 ; lieutenant le 27 décembre 1840 ; capitaine le 22 novembre 1842 ; passé au 65ᵉ de ligne le 11 mai 1849 ; passé au 1ᵉʳ zouaves le 25 février 1852 (formation) ; chef de bataillon au 2ᵉ zouaves le 26 décembre 1852 ; lieutenant-colonel au 85ᵉ de ligne, le 24 janvier 1855 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 6 mars 1846. 3 citations ; 3 blessures en Algérie.

Adrey Moïse, né le 25 février 1815, à Mascara (province d'Oran) : entré au service le 1ᵉʳ février 1836 comme interprête de 4ᵉ classe au bataillon de Tlemcen, passé au 3ᵉ bataillon de zouaves le 22 juin 1837 ; interprête de 3ᵉ classe le 11 novembre 1840.

D'Aigremont Jules-Réné-Ernest, né le 19 février 1817, à Moulins (Allier) : sous-lieutenant au 44ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1838, sortant de Saint-Cyr ; passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation) : lieutenant le 18 juin 1842 ; capitaine le 1ᵉʳ mars 1849 ; capitaine adjudant-major le 15 mai 1851 ; passé au 2ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation) ; chevalier de la Légion d'Honneur le 9 août 1850. 1 blessure en Algérie.

Aillery Frédéric-Hippolyte, né le 6 avril 1826, à Issoudun (Indre) : engagé volontaire aux zouaves le 30 août 1844 ; sergent-major ; passé au 3ᵉ zouaves le 4 mars 1852 (formation) ; sous-lieutenant le 30 décembre 1852. Algérie, Crimée, Italie (une blessure).

Ali-ben-El-hadj-Mohamed, né en Algérie : engagé volontaire aux spahis réguliers d'Alger le 7 mars 1837 ; brigadier, passé par suite de licenciement au 1ᵉʳ chasseurs d'Afrique le 8 octobre 1839 ; libéré ; interprête auxiliaire aux zouaves

le 24 septembre 1810 ; interprète de 3ᵉ classe le 11 novembre 1840.

Amiot Charles-Félicité, né le 6 septembre 1802, à Paris : sous-lieutenant au 59ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1822, sortant de Saint-Cyr ; lieutenant le 26 juin 1830 ; capitaine le 22 juin 1835 ; passé aux zouaves le 31 mars 1842 réorganisation) chevalier de la Légion d'Honneur le 14 novembre 1833. Une blessure et citation à la prise de Bougie en 1833.

Argilet Paul, né le 20 novembre 1803, à Clermont (Puy-de-Dôme) : 3ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale le 29 décembre 1823 ; passé au 8ᵉ de ligne le 31 août 1830 : sergent-fourrier ; rengagé aux zouaves le 3 mars 1832 ; sous-lieutenant le 31 juillet 1836 ; lieutenant le 24 août 1838 ; passé au 57ᵉ de ligne le 21 décembre 1838, licenciement.

Aurel Auguste, né le 14 septembre 1810, à Valence (Drôme) : engagé volontaire au 4ᵉ de ligne le 17 novembre 1830 ; sous-lieutenant le 31 juillet 1836 ; lieutenant le 27 décembre 1840 ; passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation) capitaine en mars 1847.

D'Autemare d'Ervillé Charles-François-Xavier, né le 17 décembre 1805 à Cheppy (Meuse) : sous-lieutenant au 51ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1823, sortant de Saint-Cyr ; lieutenant au 59ᵉ de ligne le 26 juin 1830 ; capitaine le 25 avril 1836 ; passé aux zouaves le 3 octobre 1840 ; chef de bataillon le 23 décembre 1841 ; général de division le 17 mars 1855, a commandé en 1859, la 1ʳᵉ division du 5ᵉ corps de l'armée d'Italie (prince Napoléon), grand croix de la Légion d'Honneur ; décédé étant dans le cadre de réserve. 3 citations en Algérie.

Banon Pierre-Paul-Alexis-Antoine, né le 21 juin 1814, à Toulon (Var) : sous-lieutenant au 10ᵉ léger le 27 décembre 1833, sortant de Saint-Cyr ; lieutenant au 4ᵉ de ligne le 27 décembre 1840 ; passé aux zouaves le 31 mars 1842, (réorga-

nisation) ; capitaine le 27 avril 1846 ; en non-activité le 28 septembre 1850 ; rappelé au 60e de ligne le 16 avril 1851 ; passé au 2e zouaves le 25 février 1852 (formation) ; chevalier de la Légion d'Honneur le 26 décembre 1852 ; chef de bataillon au 3e zouaves le 27 février 1855. Une blessure en Algérie ; mort au champ d'honneur le 23 mars 1855, à l'attaque de la Tour Malakoff (Crimée.)

De Barral Joseph-Napoléon-Paul, né le 18 juillet 1800, à Paris : sous-lieutenant le 1er octobre 1827, au 23e de ligne, sortant de Saint-Cyr ; prend part à la prise d'Alger ; lieutenant le 16 octobre 1831 ; capitaine au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836 ; passé aux zouaves le 22 juin 1837 ; chef de bataillon au 15e léger le 14 mai 1841 ; lieutenant-colonel au 44e de ligne le 10 mars 1844 ; colonel du 38e de ligne le 8 novembre 1846 ; général de brigade le 13 janvier 1850 ; mort à Bougie le 26 mai 1850, d'une blessure reçue le 21 mai précédent dans un combat livré aux Beni-Immel (Kabylie). 5 citations, 2 blessures (voir la note 39, à l'appendice no 1.)

Barbier Louis-Philippe, né le 18 août 1818, à Dijon (Côte-d'Or) : sergent-major au 34e de ligne ; sous-lieutenant aux zouaves le 27 mars 1849 ; passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation) ; lieutenant le 30 septembre 1853 ; passé au 33e de ligne.

Bazire Alexis, né le 20 décembre 1796, à Isigny (Calvados : au 1er bataillon de zouaves le 26 mai 1831, comme enrôlé volontaire Parisien (22e détachement) ; sous-lieutenant le 25 avril 1836 ; lieutenant le 2 juin 1838 ; capitaine le 28 octobre 1840.

Beauprêtre Alexandre, né le 20 février 1819, à Marat (Haute-Saône) : engagé volontaire aux zouaves le 5 décembre 1839 ; adjudant ; sous-lieutenant le 9 décembre 1847 ; lieutenant et chevalier de la Légion d'Honneur le 18 octobre 1849, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation) ; à com-

mandé le cercle de Tizi-Ouzou ; a défendu le poste de Dra-el-Mizan contre les Kabyles ; mort au champ d'honneur le 6 avril 1864, à Sidi-bou-Beker, près de Géryville, étant lieutenant-colonel commandant supérieur du cercle de Tiaret. Une citation. (Voir la note 38, à l'appendice n° 1).

Bellan Pierre-Guillaume, né le 23 septembre 1822, à Sauveterre (Haute-Garonne) : engagé volontaire aux zouaves le 19 septembre 1843 ; sergent, passé au 1ᵉʳ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent-major ; sous-lieutenant le 23 septembre 1855 ; lieutenant le 17 juillet 1859 ; capitaine le 7 janvier 1867 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 28 décembre 1854, passé dans l'état-major des places le 3 août 1867. Algérie, Crimée, (1 blessure) ; Syrie.

Bertrand René, né le 27 décembre 1830, à Fontevrault (Maine-et-Loire) ; engagé volontaire aux zouaves le 2 mars 1849 ; sergent-fourrier ; passé au 3ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent-major ; sous-lieutenant le 30 août 1855 ; lieutenant le 28 mars 1860 ; passé dans la gendarmerie le 9 octobre 1861. Algérie, Crimée (une blessure).

Bessières Charles-Antoine, né le 14 juin 1815, à Prayssac (Lot) : 17ᵉ léger ; sergent-major, sous-lieutenant le 24 août 1838 ; lieutenant le 13 avril 1841 ; en non-activité le 14 juillet 1845 ; aux zouaves le 19 juillet 1845 ; capitaine le 10 juillet 1847 ; passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation); chevalier de la Légion d'Honneur du 21 juin 1840 ; mort à l'ambulance de l'armée le 12 décembre 1852, de blessures reçues à la prise de Laghouat, amputation d'un bras. 2 blessures, 2 citations.

Beugny Florentin-Joseph, né le 30 mai 1797, à Prédepin (Pas de Calais): chirurgien surnuméraire à l'hôpital de Lille le 9 novembre 1816; chirurgien sous-aide à l'hôpital de Longwy le 30 décembre 1818 ; hôpitaux d'instruction de Metz et du Val-de-Grâce 1820 à 1823 ; hôpital de la garde

royale 1823 ; chirurgien-major au 5e chasseurs et au 5e lanciers 1823 ; hôpital de Bastia 1832 ; passé aux zouaves le 28 janvier 1836 ; décédé a l'hôpital du Dey, à Alger le 12 décembre 1840 des suites d'un coup de feu à la tête, reçu le 15 juin 1840, à Mouzaïa. 2 blessures.

Beysser Henry, né le 18 février 1825, à Mulhouse (Haut-Rhin) : engagé volontaire aux zouaves le 8 septembre 1843 ; sergent, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation ; sous-lieutenant le 30 janvier 1855 ; mort en Crimée le 22 juin 1855, des suites d'un coup de biscaïen reçu dans la poitrine, le 18 juin, Algérie ; Crimée (1 citation, 1 blessure).

Bisson Jérôme-Louis, né le 3 octobre 1807, à Toulon (Var) : engagé volontaire au 17e de ligne le 6 mai 1826 ; sergent-major ; adjudant au 1er bataillon de zouaves le 24 janvier 1831 ; sous-lieutenant le 9 avril 1833 ; lieutenant le 25 avril 1836 ; capitaine le 11 novembre 1837 ; passé au 17e léger le 20 juillet 1838 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 15 janvier 1836.

Blaise Nicolas-Jean-Henry, né le 17 octobre 1812, à Saint-Mihiel (Meuse) : engagé volontaire au 17e de ligne le 29 mai 1831 ; sergent-fourrier, cassé pour délit politique le 21 octobre 1835 et passé au 1er bataillon d'Afrique ; passé aux zouaves le 6 avril 1836 ; sergent ; sous-lieutenant adjoint au trésorier le 24 août 1838 ; lieutenant le 21 juin 1840 ; capitaine le 30 octobre 1842 ; capitaine trésorier le 6 juin 1843 ; major du 46e de ligne le 10 août 1850 et au 2e zouaves le 17 février 1852 (formation) ; passé au 2e voltigeurs de la garde impériale le 6 mai 1854 ; lieutenant-colonel le 6 février 1856 ; colonel le 14 mars 1859 ; général de brigade, mort au champ d'honneur, en 1870, au siège de Paris. Chevalier de la Légion d'Honneur du 23 août 1848. 1 blessure, 2 citations (Algérie).

Les deux fils de feu le général Blaise sont officiers, l'un dans la marine nationale, l'autre dans l'infanterie de marine.

Blangini Jean-Baptiste, né le 5 septembre 1796, à Fossano (Piémont); engagé volontaire au régiment de Hohenlohe, devenu 21e léger, le 30 décembre 1816; sous-lieutenant le 29 octobre 1826; lieutenant au 9e léger le 7 septembre 1831; au 3e bataillon d'Afrique le 16 juillet 1833; capitaine au 2e bataillon d'Afrique le 30 septembre 1835; au 9e léger le 16 septembre 1837; aux zouaves le 4 mars 1838; chef de bataillon au 2e bataillon d'Afrique le 21 juin 1840; colonel du 58e de ligne; général de brigade en 1847. 2 citations une blessure.

Blot Constant-Hippolyte-Léon, né le 6 février 1826, à Saint-Cyr-en-Val (Loiret): engagé volontaire aux zouaves le 2 octobre 1844; sergent-major; passé au 1er zouaves le 13 février 1852, (formation); adjudant, sous-lieutenant le 6 février 1853; lieutenant le 24 mars 1855; capitaine le 5 juillet 1859; chevalier de la Légion d'Honneur le 14 septembre 1855; officier le 11 mai 1863; passé au 1er de ligne le 15 septembre 1865. Algérie (1 blessure), Crimée (3 blessures), Italie, Mexique, prisonnier de guerre à Puebla en 1863.

Blanc Michel-Sylvestre-Jacques-Alphonse-Pierre-Joseph, né le 29 octobre 1812, à Pratz de Mollo (Pyrenées-Orientales) engagé volontaire au 2e léger, le 12 juillet 1833; sous-lieutenant; passé aux zouaves le 26 mars 1842 (réorganisation); lieutenant le 2 octobre 1844; capitaine le 10 juillet 1850; passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation) chevalier de la Légion d'Honneur le 8 août 1857, passé au 5e de ligne le 10 octobre 1852, retraité comme capitaine. 2 citations.

Blanchot Acquilas-Jean-Baptiste, né le 7 juillet 1806, à Brienne-le-Château (Aube): sous-lieutenant au 10e léger le 1er octobre 1826, sortant de Saint-Cyr; lieutenant au 34e de

ligne le 8 décembre 1830 ; passé aux zouaves le 6 février 1838 ; capitaine le 24 août 1838 ; passé au 26ᵉ de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement).

Boileau Charles-Emile-Désiré, né le 6 octobre 1827, à Saint-Quentin (Aisne) : engagé volontaire aux zouaves le 17 juillet 1848 ; caporal passé au 3ᵉ zouaves le 5 mars 1852, (formation) sergent-major ; sous-lieutenant le 12 mars 1862 ; lieutenant le 8 novembre 1866, mort au champ d'honneur le 6 août 1870, à Frœschviller. Chevalier de la Légion d'Honneur le 29 décembre 1865. Algérie, une blessure ; Italie, Allemagne.

Bonnemaison Joseph-Séverin-Néré, né le 5 mai 1819, à Rieumes (Haute-Garonne) : neuf ans de service au 62ᵉ de ligne, au 1ᵉʳ bataillon d'Afrique, au 37ᵉ de ligne ; rengagé aux zouaves le 9 décembre 1851 ; passé au 2ᵉ zouaves le 6 mars 1852 formation ; sergent-major ; sous-lieutenant le 19 septembre 1855.

De Bornschlegel Pierre-Adolphe, né le 22 juin 1824, à Sierck (Moselle) : engagé volontaire au 67ᵉ de ligne le 6 décembre 1843 ; passé aux zouaves le 7 février 1851, caporal, passé au 1ᵉʳ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent, sous-lieutenant le 29 juin 1855 ; lieutenant le 13 mars 1857, chevalier de la Légion d'Honneur le 25 juin 1859 ; mort au champ d'honneur le 25 avril 1863 devant Puebla. Algérie Crimée ; a fait partie des éclaireurs volontaires devant Sebastopol (une blessure), Italie (une blessure), Mexique.

Bosc Jean-Urbain, né le 27 juillet 1801, à Olouzac (Hérault) : engagé volontaire au 20ᵉ de ligne le 10 mars 1825 ; sous-lieutenant aux zouaves le 5 octobre 1830 ; lieutenant le 9 avril 1833 ; capitaine d'habillement le 25 avril 1835 ; capitaine le 27 juin 1838 ; chef de bataillon au 13ᵉ léger le 14 avril 1841 ; général de brigade, une blessure, une citation.

Boudet Jean-Louis, né le 7 octobre 1807, à Vers-en-Montagne (Jura) : jeune soldat de la classe de 1827 au 3ᵉ génie le 2 novembre 1828 ; adjudant au bataillon de Tlemcen le 21 mai 1837 ; passé aux zouaves ; sous-lieutenant le 28 octobre 1839 ; lieutenant le 25 mai 1841 ; capitaine le 21 juillet 1848 ; passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation) ; chevalier de la Légion d'Honneur du 6 août 1843, décédé à l'hôpital de Coléa le 19 septembre 1858. 2 blessures.

Bouis Joseph-François-Désiré, né le 10 octobre 1816, à Barjols (Var) : capitaine ; passé aux zouaves le 15 mai 1851 ; passé au 3ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), mort au champ d'honneur le 18 juin 1855 devant Sébastopol.

Bourlon Henry-Théodore-Edmond, né le 28 juillet 1828, à Paris : sous-lieutenant au 4ᵉ léger le 1ᵉʳ octobre 1849, sortant de Saint-Cyr ; passé aux zouaves le 13 juin 1850 : passé au 2ᵉ zouaves le 13 février 1852, (formation ; lieutenant au 61ᵉ de ligne le 30 décembre 1854. Algérie, Crimée.

Bournel Jean, né le 15 novembre 1824 à Monflanquin (Lot-et-Garonne) : engagé volontaire au 14ᵉ léger ; sergent, passé aux zouaves le 7 février 1851 ; passé au 2ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent-major ; sous-lieutenant le 31 décembre 1855 ; lieutenant le 12 mars 1862 ; capitaine le 17 novembre 1867 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 25 juillet 1864 ; décédé comme capitaine en retraite en mars 1888, à Affreville, près Miliana. Algérie, Crimée, 1 blessure.

Boyé André-François, né le 22 juin 1822, à Sainte-Hermine (Vendée) : 9 ans de service au 10ᵉ de ligne ; rengagé aux zouaves le 30 juin 1849 ; sergent, passé au 3ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent-major ; sous-lieutenant le 28 février 1854 ; lieutenant le 19 septembre 1855 ; en non activité le 6 mars 1858.

Breune Louis-François-Joseph-Forestin, né le 25 juillet 1824, à Joux (Jura) : 5 ans de service au 9e de ligne ; rengagé aux zouaves le 6 avril 1850 ; sergent, passé au 3e zouaves le 28 février 1852 (formation) ; sergent-major, sous-lieutenant le 18 novembre 1854 ; lieutenant le 29 juin 1855 ; capitaine le 12 août 1861 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 29 juillet 1854, décédé à Dôle Jura), le 3 février 1864 Algérie une citation, 2 blessures, Crimée, Italie.

Bribady sergent-major aux zouaves ; mortellement blessé le 23 septembre 1845, au combat de l'Oued-Dahman, décédé le 27 du dit. Il est enterré dans le cimetière de Tlemcen.

Brissaud Etienne-Gustave, né le 31 mars 1830, à Nieul (Haute-Vienne) : engagé volontaire aux zouaves le 9 octobre 1850 ; sergent ; passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sergent major, sous-lieutenant le 16 février 1856 ; lieutenant le 5 juillet 1859 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 25 mai 1863 ; décédé à l'hôpital d'Oran le 3 août 1866. Algérie, Crimée, Italie, Mexique.

Brun Casimir-Louis-Noël, né le 25 décembre 1811, à Mayence, (Allemagne) ; 7 ans de service au 47 de ligne ; rengagé aux zouaves le 30 novembre 1843 ; sergent-major, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation) ; adjudant, sous-lieutenant le 6 mai 1853 ; sous-lieutenant porte-drapeau ; lieutenant le 24 mars 1855 ; capitaine le 5 mai 1859 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 16 juin 1855, retraité le 8 janvier 1862. Algérie, Crimée.

Bucheron Désiré-Louis-Julien, né le 1er février 1800, à Cloyes, (Eure-et-Loire) : engagé volontaire aux hussards de la garde royale le 29 mai 1819 ; passé au régiment de chasseurs des Alpes le 1er novembre 1820 ; garde du corps, grade de sous-lieutenant, compagnie de Croy le 2 juillet 1824 ; sous-lieutenant au 47e de ligne le 27 octobre 1831 ; lieutenant

le 7 mars 1832 ; capitaine au 1er bataillon d'Afrique le 30 mai 1837 ; passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation) ; chef de bataillon au 40e de ligne le 19 juin 1850 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 30 août 1836.

Cadot Louis, né le 10 septembre 1812, à Sextrio (Piémont) : engagé volontaire au 9e léger le 5 avril 1831 ; sous-lieutenant au 23e léger le 23 décembre 1840 ; lieutenant le 19 juillet 1845 ; passé aux zouaves le 13 décembre 1845 ; capitaine le 6 décembre 1850 ; passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) ; passé à la 1re compagnie de discipline le 21 juin 1858 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 28 décembre 1855.

Calmel Bertrand, né le 17 décembre 1802, à Frespech (Lot-et-Garonne) : chirurgien surnuméraire au Val-de-Grâce le 17 mars 1823 ; hôpitaux de la 11e division ; quartier général de l'armée des Pyrénées ; hôpital de Cadix (armée d'occupation) ; 2e division de l'expédition de Morée ; chirurgien aide-major le 16 février 1829 ; 9e léger, 12e d'artillerie ; chirurgien major le 24 mars 1841 ; passé aux zouaves le 30 mars 1841. Espagne, Morée, Algérie.

Camatte Auguste-Grégoire-Félix-Montain-Alfred, né le 29 février 1820, à Vic (Meurthe) : engagé volontaire aux zouaves le 4 décembre 1839 ; sergent ; sous-lieutenant le 30 septembre 1846 ; lieutenant le 6 décembre 1850 ; passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) ; capitaine le 30 décembre 1852 ; chef de bataillon au 81e de ligne le 7 mars 1861 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 20 octobre 1850. Une blessure.

Cambon Jean-Numa, né le 25 janvier 1818, à Montpellier (Hérault) : engagé volontaire au 66e de ligne ; sergent major ; passé aux zouaves comme caporal le 6 février 1839 ; adjudant ; sous-lieutenant le 11 septembre 1844 ; lieutenant le 19

décembre 1848 ; passé aux zouaves le 13 février 1852 (formation) ; capitaine le 27 décembre 1851 ; décédé à l'hôpital de Philippeville le 9 février 1858. 3 blessures.

Caminade Auguste-Prosper, né le 21 septembre 1820, à Paris : sous-lieutenant au 64e de ligne ; passé aux zouaves le 29 janvier 1842 (réorganisation) ; lieutenant le 13 décembre 1846 ; capitaine le 29 décembre 1851 ; passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation) et aux zouaves de la garde impériale le 14 mars 1855 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 6 août 1852. Algérie, Crimée, une blessure.

Castan Antoine-Adèle, né le 19 février 1819, à Nimes (Gard) : engagé volontaire aux zouaves le 19 septembre 1843 ; sergent-major ; passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; adjudant ; sous-lieutenant au 1er zouaves le 30 décembre 1852 ; lieutenant le 21 mars 1855 ; capitaine le 21 mai 1859 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 11 décembre 1855 ; mort au champ d'honneur le 24 juin 1859, à Solférino. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure ; Italie.

Cervony Eugène-Marie-Aimé, né le 14 décembre 1829, à Paramé (Ille-et-Villaine) : engagé volontaire aux zouaves le 25 octobre 1850 ; caporal ; passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation) ; adjudant ; sous-lieutenant le 12 août 1857 ; lieutenant le 27 décembre 1861 ; passé au 2e de ligne le 4 septembre 1864. Algérie, Italie.

Chame Eugène-Alexandre, né le 7 avril 1821, à Pont-Saint-Esprit (Gard) : sergent-major au 10e de ligne ; rengagé aux zouaves le 30 novembre 1849 ; sergent ; passé au 3e zouaves le 1 mars 1852 (formation) ; adjudant ; sous-lieutenant le 21 mars 1855 ; sous-lieutenant porte-drapeau ; lieutenant le 13 mars 1857 ; Capitaine le 5 décembre 1863 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 28 décembre 1859 ; passé au 1er de ligne le 20 mai 1867. Algérie, Crimée, Italie.

Chanzy Antoine-Eugène-Alfred, né le 18 mai 1823 : entré au service le 3 mai 1841 ; sous-lieutenant aux zouaves le 1ᵉʳ octobre 1843, sortant de Saint-Cyr ; lieutenant au 43ᵉ de ligne le 8 juillet 1848 ; capitaine le 12 mars 1851 ; chef de bataillon le 25 août 1856 ; lieutenant-colonel le 21 avril 1860 ; colonel, a commandé les 48ᵉ et 92ᵉ de ligne le 6 mai 1864 ; général de brigade le 14 novembre 1868 ; général de division le 20 octobre 1870. A commandé le 16ᵉ corps de l'armée de la Loire en 1870 ; a commandé en chef la 2ᵉ armée de la Loire dont il a conduit la mémorable retraite sur le Mans ; gouverneur général, commandant les forces de terre et de mer de l'Algérie de 1873 à 1879 ; ambassadeur en Russie ; sénateur des Ardennes ; commandant en chef le 6ᵉ corps d'armée à la tête duquel il se trouvait lorsque la mort vint l'enlever à Châlons-sur-Marne.

Une statue lui a été élevée à Buzancy (Ardennes), son lieu de naissance.

Chapelais Charles-Joseph, né le 25 avril 1821, à Angers : engagé volontaire aux zouaves le 28 août 1842, adjudant, sous-lieutenant le 16 janvier 1850, sous-lieutenant porte-drapeau, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 23 février 1854, capitaine au 10ᵉ léger du 30 décembre 1854, chevalier de la Légion d'Honneur du 14 mai 1852. Algérie, Crimée.

Chapuis François-Claude : né le 17 juin 1799, à Fribourg (Suisse) : engagé volontaire au 1ᵉʳ régiment d'infanterie de la garde royale le 4 octobre 1816, garde du corps (grade de sous-lieutenant) compagnie de Croy, le 14 juin 1820, sous-lieutenant au 6ᵉ de ligne le 31 décembre 1830, lieutenant au 57ᵉ de ligne le 29 août 1832, lieutenant, adjudant-major au bataillon de tirailleurs d'Afrique le 1ᵉʳ octobre 1836, passé aux zouaves le 10 mars 1838, capitaine adjudant-major le 16 mars 1838, passé au 9ᵉ de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement), passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorgani-

sation), chevalier de la Légion d'Honneur du 20 août 1838 général de brigade, commande la 2e brigade de la division Renault (colonne du centre) du corps expéditionnaire de Kabylie en 1837. Morée, Algérie, une blessure.

De Chard Victor-Marie-Louis, né le 24 février 1813, à Uredàx (Espagne) : engagé volontaire au 64e de ligne le 20 septembre 1830, passé à la 3e compagnie de discipline le 13 avril 1863, au 2e bataillon d'Afrique le 25 décembre 1834, sergent, passé aux zouaves comme caporal le 6 mai 1837, sergent, sous-lieutenant le 2 mars 1845, lieutenant le 19 décembre 1848, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 3 mars 1852, passé aux zouaves de la garde impériale le 1er mars 1855, passé au 1er zouaves le 27 mars 1858, chevalier de la Légion d'Honneur le 3 janvier 1842, officier le 28 décembre 1854, décédé à Coléa le 17 juin 1859. Algérie, 4 citations, 4 blessures ; Crimée, 1 blessure.

De Chasseloup-Laubat Jules-Prudent, né le 10 mars 1802, à Paris : entré à Saint-Cyr le 2 novembre 1818, sorti dans l'état-major le 25 octobre 1820, lieutenant le 4 novembre 1824, capitaine le 30 septembre 1830, chef d'escadron le 10 mars 1839, passé au 2e régiment de la légion étrangère le 15 avril 1842, lieutenant-colonel des zouaves le 16 avril 1842, colonel du 9e léger le 5 octobre 1844, chevalier de la Légion d'Honneur du 20 avril 1831, général de division en 1853, ministre des colonies et de l'Algérie, décédé à Paris en 1863. Espagne, Algérie, 3 citations.

Chevalier Jean-Claude, né le 9 juin 1819, à Villeurbanne (Isère) : engagé volontaire au 33e de ligne, passé aux zouaves le 21 août 1841, sergent-major, passé au 3e zouaves le 29 février 1852 comme sous-lieutenant, lieutenant le 30 décembre 1854, capitaine le 14 mars 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juin 1851, passé au 71e de ligne le 8

février 1860. Algérie, 1 blessure ; Crimée, citation, une blessure.

Chevalier Jules, né le 23 octobre 1829, à Bois-d'Arcy (Seine-et-Oise) : engagé volontaire aux zouaves le 22 novembre 1847, caporal, passé au 3ᵉ zouaves le 4 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 12 mars 1862, lieutenant le 9 mars 1867, capitaine le 30 septembre 1870, médaillé militaire du 1ᵉʳ septembre 1856, chevalier de la Légion d'Honneur du 17 juin 1865, décédé à l'ambulance des Jésuites de Clermont-Ferrand, le 11 mars 1871, des suites de blessures reçues le 29 novembre 1870, à Beaune-la-Rolande.

Clever Victor-Eugène, né le 24 décembre 1801, à Epinal (Vosges) : engagé volontaire au 3ᵉ génie le 27 décembre 1822, sergent, sous-lieutenant aux zouaves le 4 avril 1837, lieutenant le 30 juin 1839, capitaine le 9 février 1841 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 30 août 1836. Espagne, blocus de Saint-Sébastien, siège de Pampelune ; Algérie.

Collet Charles-Victor, né le 17 octobre 1817, à Harancourt (Meurthe) : engagé volontaire aux zouaves le 16 mai 1845, avait servi au 17ᵉ léger, sergent-major, passé au 3ᵉ zouaves le 5 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 31 décembre 1853, mort au champ d'honneur le 8 juin 1855, devant Sébastopol.

Coquet Charles, né le 27 mars 1790, à Boulogne (Pas-de-Calais) : marin de l'Etat de 1805 à 1813, légion du Morbihan de 1815 à 1820, 8ᵉ léger en 1821, 5ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale en 1822 ; au 63ᵉ de ligne en 1823, sergent, sous-lieutenant au 11ᵉ de ligne le 21 septembre 1831 ; lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves en 1837, capitaine le 14 septembre 1838 ; chevalier de la Légion d'Honneur le 18 novembre 1832 ;

passé au 54ᵉ de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement). Campagnes à bord de la flotte (1812-1813). Algérie.

Corréard François-Daniel-Auguste, né le 18 avril 1809, à Veynes (Hautes-Alpes) : engagé volontaire au 28ᵉ de ligne le 19 mai 1827, sous-lieutenant le 12 octobre 1830, lieutenant le 14 mai 1834, capitaine le 6 novembre 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), chef de bataillon au 56ᵉ de ligne le 26 juin 1845, général de division le 10 août 1868, grand officier de la Légion d'Honneur, passé dans le cadre de réserve en 1874. En Algérie de 1830, plusieurs blessures et citations.

Costes Louis-Charles-Vincent, né le 21 janvier 1821, à Lauzerte (Tarn-et-Garonne) : engagé volontaire aux zouaves le 16 juillet 1842, sergent-major, passé au 3ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation) ; sous-lieutenant le 28 février 1854 ; lieutenant le 24 mars 1855, capitaine le 7 mars 1861, médaillé militaire du 16 juillet 1853 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 31 octobre 1855. Algérie, Crimée, 2 blessures.

Coudroy de Lauréal Louis René, né le 25 octobre 1812, à la Trinité (Indes Orientales) : sous-lieutenant au 50ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1835, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 23ᵉ léger le 2 janvier 1841, capitaine au 64ᵉ de ligne le 20 octobre 1845, passé aux zouaves le 8 janvier 1852 ; passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur le 6 août 1852, mort au champ d'honneur le 20 septembre 1855, à la bataille de l'Alma. Algérie, 1 blessure ; Crimée, 1 blessure.

Cournet Jules-Ernest, né le 7 septembre 1813, à Lorient (Morbihan) : sous-lieutenant à la légion étrangère le 27 décembre 1833, passé aux zouaves le 5 avril 1834, lieute-

nant le 30 mai 1837, mort des suites de blessures en 1840. une citation, une blessure.

Courtois Jean-Baptiste, né en 1809, à Marigny (Côte-d'Or) : a servi aux zouaves de 1831 à 1838 (7 avril), cité et décoré pour s'être distingué à l'assaut de Constantine, le 13 octobre 1837.

Chrétien Antoine-Constant, né le 30 janvier 1825, à Châlons (Marne) : engagé volontaire aux zouaves le 24 janvier 1845, sergent-major, passé au 2ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 18 novembre 1854, lieutenant le 22 décembre 1855, passé au 35ᵉ de ligne le 4 septembre 1858. Algérie, Crimée.

Cros Antoine, né le 4 décembre 1815, à la Mure (Isère) : engagé volontaire au 29ᵉ de ligne le 26 novembre 1832, passé au 11ᵉ léger en 1835, au 43ᵉ de ligne en 1835, aux zouaves le 15 avril 1836, sergent-major, sous-lieutenant le 24 décembre 1837, mort des suites de blessures, à l'hôpital militaire de Blida, le 27 juin 1840.

Cuny Pierre-Etienne, né le 19 février 1797, à Paris : entré au service dans une compagnie de sous-officiers le 12 mars 1815, fourrier au 3ᵉ régiment de tirailleurs le 15 avril 1815, fourrier au régiment de la Couronne le 20 juin 1815 ; fourrier au 2ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale le 8 décembre 1815 ; sous-lieutenant au 35ᵉ de ligne le 5 juillet 1823, lieutenant le 25 mars 1830, capitaine trésorier aux zouaves le 20 septembre 1830, chef de bataillon le 31 décembre 1835, major le 23 avril 1836, lieutenant-colonel du 63ᵉ de ligne le 10 juillet 1838, décédé à Cherbourg en 1861, étant général de brigade, a commandé la subdivision d'Oran en 1849 et, plus tard, celle d'Alger. Waterloo, Espagne, Morée, Algérie.

Dando Eugène-Césaire-Victor, né le 27 juin 1799, à Supiac (Gers) : engagé volontaire dans la légion du Gers le 8 mars 1816, sergent-major, passé au 18e de ligne le 1er décembre 1820 ; garde du corps du roi, compagnie d'Hâvré, le 31 juillet 1822, licencié, passé au 67e de ligne le 23 juin 1831, passé à la compagnie de pionniers de discipline le 10 mars 1832, capitaine le 10 mars 1834, passé au 11e de ligne, passé aux zouaves le 23 avril 1838, capitaine d'habillement le 27 juin 1838, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 avril 1836. une citation.

Dantin Jean-Baptiste, né le 15 juin 1803, à Bayonne (Basses-Pyrénées) : 6e régiment d'infanterie de la garde royale le 7 mars 1824, passé au 7e léger en 1830, passé au 66e de ligne le 1er avril 1831, adjudant, sous-lieutenant le 11 février 1835, lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves en 1837, capitaine adjudant-major le 21 juin 1840, chevalier de la Légion d'Honneur du 13 janvier 1837. Une blessure, une citation.

Davière Auguste, né le 5 mars 1804, à Tours (Indre-et-Loire) : engagé volontaire au 28e de ligne le 27 juillet 1824, sous-lieutenant le 8 septembre 1830, lieutenant aux zouaves le 1er novembre 1830, capitaine le 9 avril 1833, passé dans l'état-major des places (camp d'Erlon, Boufarik), en décembre 1838, chevalier de la Légion d'Honneur du 18 janvier 1836. Une blessure grave à Bougie en 1835.

Dehan Etienne-Octave, né le 15 septembre 1823, à Sedan (Ardennes) : engagé volontaire aux zouaves le 26 juillet 1841, libéré en 1850, rengagé au 7e de ligne le 20 mars 1851, passé comme caporal au 3e zouaves le 21 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 24 mars 1855, lieutenant le 8 novembre 1857, capitaine le 20 janvier 1864, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 avril 1856, passé

dans l'état-major des places (Boghar), le 26 août 1865. Algérie, Crimée, une blessure grave à la tête.

Deleuil Jean-Louis, né le 11 janvier 1801, à Fuveau (Bouches-du-Rhône) : 1er génie le 22 janvier 1824, sergent-major, adjudant aux zouaves le 6 décembre 1832, sous-lieutenant le 9 avril 1833, lieutenant le 25 avril 1836, capitaine le 21 décembre 1838, passé au 62e de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement). Espagne, Algérie (une citation à l'attaque de Bône en 1831.

Demay Jean-Edouard, né le 30 mars 1812, au Blanc (Indre) : capitaine au 2e léger, passé aux zouaves le 10 juillet 1850, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), en non activité le 17 octobre 1852, rentré au 3e zouaves le 1er mai 1858, après avoir été rappelé dans un régiment de ligne, chef de bataillon au 99e de ligne le 15 juillet 1859, major le 12 juin 1860, chevalier de la Légion d'Honneur du 31 octobre 1855, retraité le 15 juin 1867. Algérie, Crimée.

Despinoy Emmanuel, né le 16 décembre 1795, à Valenciennes (Nord) : garde du corps du roi (grade de sous-lieutenant), compagnie de Luxembourg, le 23 septembre 1814, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 27 octobre 1815, capitaine le 30 juillet 1817, admis dans l'état-major le 23 décembre 1818, chef d'escadron le 28 septembre 1836, lieutenant-colonel le 29 février 1840, passé aux zouaves le 23 décembre 1841 (réorganisation), colonel du 1er régiment de la légion étrangère le 7 avril 1842, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 janvier 1833, officier du 11 novembre 1837. Espagne, armée du Nord (1832) ; Algérie, 6 citations.

Deux Charles-Casimir, né le 4 mars 1823, à Saint-Lô (Manche) : engagé volontaire aux zouaves le 21 février 1849; sergent-fourrier, passé au 3e zouaves le 28 février 1852 (for-

mation), adjudant, sous-lieutenant le 14 mars 1859, sous-lieutenant-adjoint au trésorier, décédé à l'hôpital de Vichy, le 28 septembre 1862.

Devigne Paul-Joseph-Edouard, né le 16 mai 1818, à Gy (Haute-Saône) : engagé volontaire au 4e bataillon de chasseurs à pied le 6 juillet 1842, passé aux zouaves le 21 novembre 1849, sergent, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 31 décembre 1853, lieutenant le 15 mai 1855, capitaine le 15 juillet 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 octobre 1854, passé au 13e bataillon de chasseurs à pied, le 16 mars 1860. Algérie, Crimée.

Dodille Jean-Marie-Etienne, né en 1819, à Givry (Marne) : mort au champ d'honneur le 17 mai à Ouarz-ed-Dine (Kabylie.

Doineau Auguste-Edouard, né le 19 décembre 1823, à La Rochelle (Charente-Inférieure) : passé aux zouaves comme lieutenant le 31 mai 1848, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 30 décembre 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juillet 1852. Condamné le 23 août 1857, par la cour d'assises d'Oran à la peine de mort pour complicité d'assassinat, peine commuée le 17 octobre 1857, en celle d'un emprisonnement à perpétuité, et, plus tard en banissement.

Doumet Jules-Alphonse, né le 12 décembre 1810, à Liége (Belgique): engagé volontaire parisien (22e détachement), au 1er bataillon de zouaves le 26 mai 1831 (volontaire de la Charte), adjudant, sous-lieutenant le 24 août 1838, lieutenant le 7 mars 1841, capitaine le 3 juin 1847, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), chef de bataillon au 100e de ligne le 12 août 1861, chevalier de la Légion d'Honneur du

29 juillet 1840, officier en septembre 1860. 2 citations, une blessure.

Dours François-Timothé, né le 12 mai 1829, à Saint-Esprit (Landes) : engagé volontaire aux zouaves le 7 mai 1850, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 16 février 1856, lieutenant le 7 décembre 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 20 juin 1859, passé au 1er de ligne le 17 août 1860. Algérie, Crimée 2 blessures ; Italie une blessure.

Dousselin Louis-César, né le 17 octobre 1817, à Veynes (Hautes-Alpes) : 2 ans de service au 38e de ligne, rengagé aux zouaves le 1er novembre 1840, adjudant, sous-lieutenant le 4 juin 1848, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 30 décembre 1852, capitaine le 29 juin 1855, trésorier, retraité le 27 juillet 1868, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 octobre 1854. Algérie, Crimée, 3 blessures.

Doux Jacques, né le 20 novembre 1817 à Moissac (Tarn-et-Garonne) : sergent au 3e léger, passé au zouaves le 30 janvier 1842 (réorganisation), adjudant, sous-lieutenant le 28 mai 1848, lieutenant le 29 décembre 1851, passé au 2e zouaves le 13 février 1852, (formation), capitaine, mort au champ d'honneur le 24 février 1855, devant Sébastopol. Algérie, une blessure ; Crimée.

Drolenvaux Henry-François-Adolphe, né le 2 février 1799, à Bruxelles (royaume des Pays-Bas) : garde du corps de S. M. le 26 juillet 1817, sous-lieutenant au 10e de ligne le 26 juillet 1819, lieutenant au 1er léger le 26 octobre 1825, capitaine adjudant-major au 66e de ligne le 28 septembre 1830, chef de bataillon aux zouaves le 31 août 1836, lieutenant-colonel du 2e léger le 27 août 1839, colonel du 2e léger en 1840, décédé le 24 août 1863 étant général de brigade en retraite depuis 1848. Espagne, Algérie, 2 citations.

Dubos Louis-Ferdinand, né le 20 septembre 1813 à Broyes (Oise) : sous-lieutenant au 19e de ligne le 20 avril 1835, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 27 décembre 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), capitaine le 25 janvier 1846, capitaine adjudant-major, chef de bataillon au 25e de ligne le 26 décembre 1851, passé au 3e zouaves le 17 février 1852 (formation), lieutenant-colonel du 6e de ligne le 9 novembre 1854, chevalier de la Légion d'Honneur le 9 novembre 1845, officier le 6 août 1852, général de brigade. Une citation, 1 cheval tué sous lui.

Ducroquet Victor, né le 9 janvier 1825 à Grenoble (Isère) : engagé volontaire aux zouaves le 24 juin 1851, caporal, passé au 3e zouaves le 4 mars 1852 (formation), sergent, sous-lieutenant le 20 juin 1859, lieutenant le 21 mai 1864, capitaine le 28 janvier 1870, retraité le 26 mars 1874, médaillé militaire du 19 mars 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 1er février 1867. Algérie, Italie, une blessure ; Mexique, une citation ; Allemagne, une blessure.

Dufau Jean, né le 22 novembre 1808, à Dax (Landes) : sergent-major au 64e de ligne, passé aux zouaves le 25 janvier 1842 (réorganisation), adjudant, sous-lieutenant le 3 juin 1847, porte-drapeau, lieutenant le 6 décembre 1850, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 13 juin 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 novembre 1845, décédé à l'hôpital de Marseille le 7 octobre 1855 (choléra). Une citation.

Dufour de Montlouis Louis-Théodore, né le 24 février 1811, à Compiègne (Oise) : sous-lieutenant au 66e de ligne le 1er février 1830, lieutenant du bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves en 1837, capitaine le 26 février 1840, passé au 5e bataillon de chasseurs à pied par décision ministérielle du 24 octobre 1840, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 juin 1840. Italie 1832, Algérie, 2 citations.

Duparc Antoine, né le 31 juillet 1805, à Bordeaux : engagé volontaire au 9e léger le 10 mars 1826, sous-lieutenant le 8 septembre 1830, lieutenant le 13 décembre 1833, capitaine au 69e de ligne le 11 décembre 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation). Une blessure à la prise d'Alger.

Dupetit Pierre, né le 4 août 1827, à Sainte-Marie (Landes) : engagé volontaire aux zouaves le 7 juillet 1848, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), passé au 3e zouaves le 4 mars 1857, sergent, sous-lieutenant le 23 septembre 1870, lieutenant au 10e de ligne le 11 mai 1871, médaillé militaire du 25 juin 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du 25 juillet 1864. Algérie, Crimée, 4 blessures ; Italie, Allemagne.

Dutrochet Jean Charles-Frédéric, né le 23 août 1814, à La Rochelle (Charente-Inférieure) : sous-lieutenant au 48e de ligne le 1er octobre 1839, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 25 mai 1841, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), capitaine, passé au 2e léger le 10 juillet 1850, par permutation avec M. Demay.

Duvivier François-Fleurus, né en 1794, à Rouen : capitaine du génie, chef du 2e bataillon des zouaves à la création en 1830, général de division en 1848, mort le 7 juillet 1848, des suites de blessures reçues en juin à Paris, comme commandant en chef de la garde nationale mobile. Son nom a été donné à un village Français de la province de Constantine près de Bône.

Eichaker Edouard-Frédéric, né le 15 octobre 1805, à Coblentz (Allemagne) : docteur en médecine et chirurgien de la faculté de Wurtzbourg, le 6 décembre 1828, chirurgien aide-major à la légion étrangère le 14 août 1831, naturalisé français le 28 octobre 1831, chirurgien-major le 3 septem-

bre 1835, et chirurgien principal de l'armée de Navare, au service d'Espagne, le 15 mai 1836, démissionnaire du service d'Espagne, chirurgien aide-major aux zouaves le 18 mars 1838. Algérie, Espagne, 2 citations, 2 blessures, 2 décorations.

Escalon Camille-César, dit Rivière, né le 4 juin 1811, à Grenoble (Isère), engagé volontaire au 57ᵉ de ligne le 25 janvier 1831, passé comme fourrier aux zouaves le 6 décembre 1836, sous-lieutenant le 21 juin 1840. Une citation, 2 blessures, décédé en 1846.

Esmieu Jean-Louis, né le 3 octobre 1819, à Risoul (Hautes-Alpes) : enfant de troupe au 4ᵉ léger, 7 ans de service au 4ᵉ léger; rengagé aux zouaves le 11 décembre 1844, sergent-major, passé au 2ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant au 6ᵉ de ligne le 6 mai 1852, passé au 2ᵉ zouaves le 12 novembre 1853, mort en Orient (en mer), des suites d'un coup de feu ayant traversé la poitrine, reçu le 20 septembre, à la bataille de l'Alma.

Espinasse Esprit-Charles-Marie, né le 2 avril à Castelnaudary (Aude) : entré au service en 1833, capitaine à la légion étrangère, chef de bataillon aux zouaves le 20 octobre 1845, lieutenant-colonel du 23ᵉ léger le 1ᵉʳ mai 1849, colonel du 24ᵉ de ligne, général de brigade en 1852, général de division en 1855, ministre de l'intérieur en 1858, mort au champ d'honneur le 4 juin 1859, en conduisant le 2ᵉ zouaves à l'attaque de Magenta (Italie), commandait la 2ᵉ division du 2ᵉ corps (Mac-Mahon).

Fauvelle Réné-Victor, né le 19 décembre 1850, à Briançon : enfant de troupe et musicien au 8ᵉ léger, sous-lieutenant au 3ᵉ léger le 1ᵉʳ octobre 1841, sortant de Saint-Cyr, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 27 avril 1847, passé au 3ᵉ zouaves le 13 février

1852 (formation), capitaine le 3 mars 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 août 1846, décédé le 3 septembre 1856, à Sou-Karras (Constantine), étant détaché aux affaires Arabes.

Fayout Joseph, né le 5 septembre 1818, à Mauzens-Miremont (Dordogne) : 4 ans de service au 57ᵉ de ligne, rengagé aux zouaves le 6 décembre 1844, sergent-major, passé au 2ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 31 décembre 1853, lieutenant le 27 février 1855, capitaine le 12 mars 1857, chevalier de la Légion d'Honneur du 25 juin 1855, mort au champ d'honneur, le 4 juin 1859, à la bataille de Magenta. Algérie, Crimée 2 blessures; Italie.

Fiéron Jacques-Amédée-Philippe, né le 18 août 1796, à Valence (Drôme) : adjudant à la légion de la Guadeloupe le 28 février 1816, sous-lieutenant le 8 août 1816, lieutenant le 10 octobre 1821, passé au 21ᵉ de ligne le 1ᵉʳ avril 1825, au 57ᵉ de ligne le 7 novembre 1825, capitaine adjudant-major le 10 octobre 1825, capitaine passé au 23ᵉ de ligne le 24 juillet 1829, chef de bataillon aux zouaves le 27 avril 1838, passé au 11ᵉ de ligne le 19 février 1839, chevalier de Saint-Louis du 30 octobre 1829, chevalier de la Légion d'Honneur du 10 avril 1832. Guadeloupe 1816 à 1830, Algérie.

Fort Jean, né le 1ᵉʳ janvier 1818, à Chalon (Saône-et-Loire) : engagé volontaire au 59ᵉ de ligne le 28 janvier 8836, libéré, rengagé aux zouaves le 19 octobre 1842, sergent, sous-lieutenant adjoint au trésorier le 22 décembre 1845, lieutenant le 27 février 1850, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), passé au 2ᵉ zouaves le 3 août 1852, passé au 2ᵉ léger le 9 janvier 1854.

Fournès Jean-Martin, né le 5 janvier, 1825 à Barcelone (Espagne) : engagé volontaire au 9ᵉ léger le 1ᵉʳ février 1843,

sous-lieutenant aux zouaves le 27 mars 1849, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 6 février 1853, capitaine le 22 décembre 1855, major du 50e de ligne le 5 mars 1864, chevalier de la Légion d'Honneur du 13 avril 1857. Algérie, Italie, 3 blessures; Mexique, une blessure.

Fournilhon Paul-Hector, né le 13 mars 1805, à Bollené (Vaucluse) : 3e régiment d'infanterie de la garde royale le 9 avril 1823, adjudant au 67e de ligne le 17 juin 1831, sous-lieutenant le 28 janvier 1836, lieutenant le 25 mai 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), avait été mis à la disposition de la marine pour l'expédition de la Plata, 1840-1841.

Franceschetti Joseph-Marie-César, né le 14 mars 1808, à Naples (Italie) : sous-lieutenant au 14e de ligne le 1er octobre 1828, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 51e de ligne le 20 juin 1832, capitaine le 28 mai 1838, passé au 2e bataillon d'Afrique le 13 septembre 1839, passé au 10e bataillon de chasseurs à pied le 7 novembre 1840, passé aux zouaves le 30 décembre 1840, chevalier de la Légion d'Honneur le 21 juin 1840. 2 citations, 2 blessures. Retraité pour blessures. Le fils du capitaine Francescheti a été sous-lieutenant au 2e zouaves, il est lieutenant au 2e turcos : bon chien de chasse de race.

Frasseto Etienne-Gérôme, né le 15 décembre 1827, à Ajaccio (Corse) : sous-lieutenant aux zouaves, le 1er octobre 1849, sortant de Saint-Cyr, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 30 septembre 1853, capitaine le 27 février 1855, décédé à Sébastopol, étant prisonnier de guerre, le 18 juin 1855, des suites de blessures reçues le même jour.

Frèche Jacques-Joseph-Jean, né le 8 décembre 1807, à Perpignan : engagé volontaire au 3e génie le 3 décembre

1828, sergent aux zouaves le 22 décembre 1830 (création), adjudant, sous-lieutenant le 25 avril 1836, lieutenant le 14 novembre 1837, capitaine le 16 septembre 1840, passé au 3ᵉ zouaves le 14 mars 1852 (formation), chef de bataillon au 60ᵉ de ligne le 2 février 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 avril 1843, officier du 8 août 1847. 2 citations, 2 blessures dont une très grave.

Frère Louis, né le 12 janvier 1823, à Paris : sous-lieutenant au 21ᵉ de ligne, le 1ᵉʳ octobre 1846, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 19 décembre 1848, passé aux zouaves le 1ᵉʳ mars 1849, par permutation avec M. David, passé au 2ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 23 avril 1852, passé par permutation au 2ᵉ bataillon d'Afrique le 18 janvier 1853.

Frémy Pierre-Alexandre, né en 1803, à Saint-Michel (Meuse) : engagé volontaire le 18 février 1823, sous-lieutenant le 6 août 1830, lieutenant le 19 mars 1833, lieutenant au bataillon de Tlemcen le 5 janvier 1836, passé aux zouaves le 22 juin 1837, capitaine, chef de bataillon le 31 décembre 1841, décédé à Guelma en 1842. Espagne (1826-28), Italie (1831-34), Algérie (1835-42). 2 citations, une blessure.

Du Fresne de Kerlan Roland-François, né le 3 juin 1794, à Guingamp (Côtes du Nord) : marin de l'État de 1808 à 1814, volontaire royal en 1815, capitaine le 28 juin 1815, sous-lieutenant à la légion du Finistère le 17 décembre 1815, lieutenant au 20ᵉ de ligne le 14 mai 1817, passé au 5ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale le 19 juin 1822, capitaine breveté le 11 août 1830, passé au 22ᵉ de ligne le 20 avril 1831, major des zouaves le 6 octobre 1841, lieutenant-colonel et colonel. Armée royale de Bretagne 1815, Espagne 1823, Belgique 1832, Algérie.

Galat Jean-Baptiste-Edme, né le 16 novembre 1799, à Chatillon (Côte-d'Or) : jeune soldat au 11ᵉ de ligne le 9 jan-

vier 1822, passé au 2e bataillon de zouaves le 20 septembre 1831, sergent-major, sous-lieutenant le 16 janvier 1840. Une blessure.

De Gardarens de Boisse Frédéric-Edouard, né le 27 octobre 1808, à Boulogne (Pas-de-Calais) : marine de l'Etat de 1824 à 1826, engagé volontaire au 37e de ligne, le 19 juillet 1827, sous-lieutenant aux zouaves le 15 novembre 1830, lieutenant le 4 août 1833, capitaine le 30 avril 1837, passé au 54e de ligne le 18 juillet 1838, chef de bataillon aux zouaves le 27 mars 1842, lieutenant-colonel du 44e de ligne, le 8 novembre 1847, colonel du 6e de ligne, chevalier de la Légion d'Honneur du 15 janvier 1835, officier du 11 novembre 1837. 6 blessures, 2 citations, général de brigade en 1854, décédé à Albi en 1859. Quand il était colonel, ses états de service étaient affichés dans toutes les chambres du casernement occupé par son régiment.

Gault Alphonse, né le 28 mai 1808, à Paris : sous-lieutenant au 14e léger (récompense nationale) le 21 février 1831, lieutenant au 22e de ligne le 22 juillet 1835, en mission à la légion étrangère, lieutenant adjudant-major a la legion étrangère le 22 juillet 1835, capitaine adjudant-major le 11 janvier 1836, lieutenant au 7e léger le 22 janvier 1838, (rengagé du 22 juillet 1835), capitaine adjudant-major au bataillon de tirailleurs, le 25 septembre 1839, passé au 1er bataillon de chasseurs à pied le 28 septembre 1840, capitaine aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), chef de bataillon au 3e léger le 22 avril 1847, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 juin 1840. Espagne 1837. Algérie, une citation.

Gautherin François-Achille-Antoine, né le 9 décembre 1799, à Gènes Italie) : garde du corps du roi, compagnie d'Havré, le 4 février 1815, sous-lieutenant au 54e de ligne le 30 juillet 1817, lieutenent le 21 avril 1824, capitaine le 9 décembre 1831, passé aux zouaves le 18 juillet 1838, chef

de bataillon à la légion étrangère le 15 octobre 1840 et au 2e bataillon d'Afrique en 1841, mort au champ d'honneur le 10 janvier 1841, sous Cherchell, chevalier de la Légion d'Honneur du 20 mai 1837. Morée 1828-29, Algérie, une citation, une blessure.

Gauthier Pierre-Marie, né le 29 janvier 1808, à Brécé (Ille-et-Vilaine) : engagé volontaire au 59e de ligne le 6 juin 1820, passé comme fourrier aux zouaves le 22 juin 1835, sous-lieutenant le 25 avril 1836, lieutenant le 2 juin 1838, capitaine le 16 novembre 1840, passé au 10e bataillon de chasseurs à pied le 30 décembre 1840, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 novembre 1833. 1 citation.

Gérard Théodore, né le 1er janvier 1830, à Briey (Moselle) : sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1850, sortant de Saint-Cyr, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant au 7e de ligne le 30 décembre 1854.

Gibert Louis-Jules-Aimé, né le 9 septembre 1800, à Crécy (Seine-et-Marne) : engagé volontaire au 34e de ligne le 21 mai 1819, sous-lieutenant le 26 juillet 1832, passé aux zouaves le 5 octobre 1834, lieutenant le 26 avril 1837, capitaine le 22 mai 1839, trésorier le 13 juin 1839. Prise de Mascara et de Tlemcen, une blessure.

Gillet Eugène, né le 3 mai 1828, à Loches (Indre-et-Loire) : engagé volontaire aux zouaves le 12 juin 1851, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 28 mai 1859, décédé le 14 mai 1862 à la Vera-Cruz du Vomitonegro. Algérie, Crimée, une blessure ; Italie, Mexique.

Gitareux Pierre-Joseph-François, né le 9 mars 1814, à Saint-André (Pyrénées-Orientales) ; engagé volontaire au 17e de ligne ; le 12 avril 1832, fourrier, cassé pour délit politique le 20 octobre 1835, et passé au 1er bataillon d'Afrique,

passé aux zouaves le 6 avril 1836, adjudant, sous-lieutenant, adjoint au trésorier le 9 février 1841. Une blessure.

Goudal Louis-Auguste, né le 1er mars 1823, à Lunel (Hérault) : engagé volontaire au 2e léger le 30 juin 1844, adjudant à Saint-Cyr, sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1851, passé au 1er zouaves le 13 février 1852, passé par permutation au 5e de ligne le 13 mai 1853.

Grosjean Louis-Victor-Paul-Joseph, né le 15 février 1827, à Belfort (Haut-Rhin) : engagé volontaire aux zouaves le 10 juin 1847, sergent, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major-vaguemestre, sous-lieutenant le 29 juin 1855, passé au 4e voltigeurs de la garde le 20 avril 1856. Algérie, Crimée.

Groucy Félix-Michel, né le 26 novembre 1822, à Piron (Manche) : engagé volontaire aux zouaves le 21 juin 1843, sergent, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 31 décembre 1854, passé aux zouaves de la garde impériale le 14 mars 1855. Algérie, Crimée, une blessure.

Gruard Charles-Louis-François, né le 21 mars 1821, à Périgueux : sous-lieutenant au 58e de ligne le 1er octobre 1841, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 33e de ligne le 10 juillet 1847, passé aux zouaves le 22 juin 1848, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 3 mars 1852, décédé à l'hôpital de Laghouat le 26 novembre 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 23 août 1848.

Guénard Baptiste-Gustave, né le 19 avril 1853, à Charleville (Ardennes) : engagé volontaire aux zouaves le 8 juin 1844, sergent, passé aux zouaves le 6 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 24 mars 1855, médaillé militaire du 24 décembre 1853, passé aux zouaves de la garde impériale le

15 août 1855. Algérie, une blessure ; Crimée, deux blessures.

Guénet Louis-Eugène, né le 28 septembre 1817, à Versailles : engagé volontaire au 9ᵉ de ligne le 8 janvier 1839, passé aux zouaves le 7 juin 1844, sergent-major, sous-lieutenant adjoint au trésorier le 18 mai 1850, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 30 janvier 1855, capitaine le 2 août 1858, passé au 77ᵉ de ligne le 17 octobre 1864, chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1855, officier le 7 juin 1865. Algérie, Italie, une blessure ; Syrie.

Gugelberg Pierre-Antoine-Auguste, né le 7 novembre 1808, à Bourg (Ain) : passé aux zouaves comme capitaine le 1ᵉʳ février 1851, par permutation avec M. Dutrochet, passé au 3ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur le 6 août 1852, chef de bataillon au 50ᵉ de ligne le 5 décembre 1859. Une blessure.

Guillerault Claude-Joseph-Alfred, né le 29 novembre 1816, à Cosne (Nièvre) : engagé volontaire au 2ᵉ léger le 30 juillet 1837, sous-lieutenant le 7 février 1847, en non activité, rappelé aux zouaves le 25 juillet 1850, lieutenant le 29 décembre 1851, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 27 février 1855, passé au 2ᵉ zouaves le 19 juin 1855, passé au 10ᵉ de ligne le 28 mai 1856. Algérie, Crimée, une blessure.

Guyot Pierre-Frédéric, né le 30 novembre 1804, à Paris : engagé volontaire à la légion étrangère le 14 avril 1831, sous-lieutenant le 11 mai 1833, lieutenant le 3 mai 1837, capitaine le 18 mai 1841, passé aux zouaves le 14 mai 1842 (réorganisation).

Hamet ben Mohamed Djenadi, né en 1840, à Constantine : engagé volontaire aux zouaves le 28 juillet 1834, caporal, sergent, sous-lieutenant le 28 mars 1841. Une citation, 2 blessures.

Hansen Pierre-Joseph-Hubert, né le 1er septembre 1807, à Aix-la-Chapelle (ex-département de la Roer) : chirurgien sous-aide pour l'armée d'Afrique, le 31 août 1831, chirurgien aide-major à la légion étrangère le 4 septembre 1831 breveté le 8 juin 1835, au service d'Espagne le 20 juillet 1835, passé aux zouaves le 18 janvier 1838, au 3e chasseurs d'Afrique le 2 février 1840. Algérie, Espagne (1835-1837).

D'Harcourt Antoine-Marie-Richard, né le 17 juillet 1816, à Paris, entré à Saint-Cyr le 12 novembre 1836, renvoyé et passé aux zouaves le 15 février 1838, sous-lieutenant le 21 juin 1840, mort au champ d'honneur le 10 novembre 1840, au Chab-el-Keta (ravitaillement de Miliana). Une citation.

Higlin Louis-Désiré-Simon, né le 21 janvier 1821, à Arras (Pas-de-Calais) : engagé volontaire aux zouaves le 2 juillet 1842, sergent, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 15 janvier 1854, lieutenant le 1er août 1855, capitaine le 7 juillet 1859, chevalier de la Légion d'Honneur le 13 août 1857, décédé à Coléa le 15 novembre 1869. Algérie, une citation ; Crimée, Italie, une blessure ; Syrie.

Incertain Porphyre, né le 26 février 1833, à Langres (Haute-Marne) : engagé volontaire aux zouaves le 1er décembre 1850, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent, sous-lieutenant le 24 octobre 1870 ; lieutenant le 10 juillet 1875, médaillé militaire le 12 avril 1863, chevalier de la Légion d'Honneur le 3 août 1875, retraité le 2 avril 1879. Algérie, Italie, Mexique, une citation ; Allemagne. 29 ans de service aux zouaves.

Jannin Charles-Aimé, né le 23 septembre 1810, à Besançon (Doubs) : sous-lieutenant au 12e léger le 1er octobre 1830, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 8 décembre 1832, capitaine le 9 avril 1839, passé au 2e bataillon de chasseurs à pied le 21 octobre 1840, passé aux zouaxes le 4 janvier 1842 (réorganisation), chef de bataillon, passé au 3e zouaves le 17 février 1852, comme lieutenant-colonel (formation), colonel du 7e de ligne le 26 décembre 1853, colonel du 1er zouaves le 2 janvier 1855, colonel des zouaves de la garde impériale le 24 mars 1855, général de brigade en 1855, général de division en 1862, décédé à Lyon en 1865, était chevalier de la Légion d'Honneur du 20 août 1845.

Jaury Etienne, né le 25 septembre 1805, à Celles (Aube) : engagé volontaire au 11e de ligne le 4 juin 1826, sergent-major, sous-lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves le 22 juin 1837, lieutenant le 6 avril 1840, chevalier de la Légion d'Honneur du 4 novembre 1840. Une blessure.

Jeandelize Auguste-Michel, né le 26 août 1807, à Metz (Moselle) : remplaçant au 63e de ligne le 20 novembre 1828, adjudant, sous-lieutenant le 25 août 1840, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation).

Jeanningros Etienne-Charles, né le 21 octobre 1823, à Perpignan : enfant de troupe aux zouaves, le 28 décembre 1838, engagé volontaire au corps le 2 novembre 1841, sergent, sous-lieutenant le 30 septembre 1850, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), passé au 3e zouaves le 12 août 1855, lieutenant le 30 août 1855, capitaine le 14 avril 1856, chevalier de la Légion d'Honneur le 28 décembre 1850, passé au 77e de ligne le 11 avril 1860. Algérie, Crimée, 2 blessures, prisonnier de guerre le 18 juin 1855, rentré par cartel d'échange le 9 août ; Italie.

Jeanningros Pierre-Jean-Joseph, né le 21 novembre 1816, à Besançon : enfant de troupe au 66ᵉ de ligne de 1831 à 1834, engagé volontaire au corps le 20 novembre 1834, fourrier, passé aux zouaves le 17 décembre 1836, sous-lieutenant le 21 juin 1840, lieutenant le 20 janvier 1842, chevalier de la Légion d'Honneur le 6 août 1843, capitaine le 10 juillet 1847, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine adjudant-major, chef de bataillon au 43ᵉ de ligne le 7 février 1854, lieutenant-colonel le 20 octobre 1855, colonel le 12 juillet 1859 au 2ᵉ étranger, général de brigade le 13 août 1865, général de division le 22 mai 1873, retraité le 17 janvier 1882, inspecteur général des bataillons scolaires de la ville de Paris, grand officier de la Légion d'Honneur. Algérie, 5 blessures une citation ; Crimée, Italie, Mexique, Allemagne.

Jeanselme Marie-Joseph-Victor, né le 15 juillet 1823, à Paris, engagé volontaire aux zouaves le 12 mars 1847, sergent-major, sous-lieutenant du 22 janvier 1852, passé au 3ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), sous-lieutenant adjoint au trésorier, passé au 5ᵉ de ligne le 6 janvier 1854.

Joly Dominique, né le 4 août 1838, à Alger : engagé volontaire aux zouaves le 20 septembre 1850, passé au 1ᵉʳ zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent, sous-lieutenant le 5 juillet 1859, médaillé militaire du 13 août 1857, démissionnaire le 20 mars 1863. Algérie, Italie, Syrie.

Jougla Pierre-Antoine-Henri, né le 17 janvier 1833, à Saint-Thibéry (Hérault) : engagé volontaire aux zouaves le 29 janvier 1852, passé au 2ᵉ zouaves le 29 février 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant adjoint au trésorier le 8 novembre 1857, lieutenant le 18 mai 1862, capitaine le 12 août 1866, capitaine adjudant major le 29 novembre 1870, chef de bataillon au 55ᵉ de ligne le 3 mars 1873, che-

valier de la Légion d'Honneur du 1er novembre 1864. Algérie, 4 blessures ; Italie, Mexique, une citation, une blessure ; Allemagne.

Kubly Rodolphe-Ange, né le 2 avril 1801, à Lyon: au 1er cuirassier de la garde le 26 mars 1823, licencié en 1830, passé comme sergent-major au 1er bataillon de zouaves le 1er avril 1831, adjudant, sous-lieutenant le 30 septembre 1835, lieutenant le 11 novembre 1837, passé dans la gendarmerie le 19 avril 1839, chevalier de la Légion d'Honneur du 13 janvier 1837. Une citation, 2 blessures.

Labretoigne du Mazel Henri-Louis-Laurent, né le 5 septembre 1825, à Sauges (Haute-Loire): sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1847, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 28 décembre 1850, passé au 1e zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 16 novembre 1854, passé au 7e bataillon de chasseurs à pied le 17 octobre 1857, chevalier de la Légion d'Honneur du 27 février 1855. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure.

De Lacourt Louis-Philippe-Ernest, né le 23 mars 1831, à Libourne : sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1851, sortant de Saint-Cyr, passé au 1er zouaves, le 13 février 1852 (formation), décédé à l'hôpital de Sétif le 28 mai 1853.

Lafon Pierre, né le 8 décembre 1825, à Labaudusse (Lot-et-Garonne) : engagé volontaire aux zouaves le 12 novembre 1846, sergent, passé au 3e zouaves le 4 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 6 avril 1864, lieutenant le 7 août 1867, capitaine le 5 janvier 1871, médaillé militaire du 28 décembre 1854, chevalier de la Légion d'Honneur le 4 juin 1859, officier le 8 août 1871, retraité le 18 mars 1872. Algérie, Crimée, deux blessures; Italie, une blessure ; Mexique, une citation ; Allemagne, 2 blessures.

Laforgue Marie-Jean-François, né le 25 janvier 1795, à Cier-de-Rivière (Haute-Garonne) : engagé volontaire dans la garde royale le 4 août 1821 garde dans les gardes du corps à pied ordinaire du roi le 24 septembre 1816, licencié en 1830, engagé volontaire au 59e de ligne le 26 décembre 1830, adjudant, sous-lieutenant le 7 mars 1841, capitaine le 25 octobre 1846, passé aux zouaves le 23 novembre 1847, passé au 2e zouaves le 3 février 1852 (formation), retraité le 18 avril 1852, chevalier de la Légion d'Honeur du 29 février 1852.

Lambert Augustin-Eugène, né le 20 avril 1815, à Bourges : engagé volontaire au 10e léger le 17 septembre 1834, passé aux zouaves le 26 février 1836, sergent-major, sous-lieutenant le 17 juillet 1841, porte-drapeau, lieutenant le 27 avril 1846, capitaine le 6 décembre 1850, passé au 1er zouaves comme adjudant-major le 23 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 9 avril 1850, passé par permutation au 48e de ligne le 27 octobre 1853. Deux blessures, une citation.

Lamy Constant, né le 1er janvier 1826 à Clary-Warby (Ardennes : engagé volontaire aux zouaves le 7 mai 1847, sergent, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 17 février 1855, lieutenant le 13 octobre 1856, capitaine au 95e de ligne le 24 mai 1859, chevalier de la Légiond'Honneur du 16 avril 1856. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure.

Larrouy d'Orion Jean-Julien, né le 7 janvier 1815, à Orthez (Basses-Pyrénées) : sous-lieutenant au 20e de ligne le 20 avril 1835, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 27 décembre 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 réorganisation, capitaine en 1845, plusieurs citations et plusieurs blessures, décédé le 22 juin 1855, des suites de blessures reçues le 18 juin, pendant l'assaut donné au bastion Kor-

niloff Sébastopol, était alors lieutenant-colonel du 97e de ligne.

Latrille, comte **de Lorencez** Charles-Ferdinand : chef de bataillon aux zouaves de 1847 ; lieutenant-colonel le 16 janvier 1850 ; à la suite de l'assaut de Zaatcha ; général de division le 20 mars 1862 ; a commandé le 1er corps expéditionnaire du Mexique ; grand-officier de la Légion d'Honneur.

Laure Hippolyte-Adolphe ; né le 15 mai 1815, à Hyères (Var) ; sous-lieutenant au 24e de ligne le 1er octobre 1835 ; sortant de Saint-Cyr ; lieutenant le 17 octobre 1840 ; capitaine au 53e de ligne le 24 mars 1843, chef de bataillon aux zouaves le 6 mai 1850, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant-colonel du 27e de ligne le 25 juin 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 22 juin 1840, officier du 7 août 1851, mort au champ d'honneur le 8 juin 1859, à Malegnano (Italie), étant colonel du 3e tirailleurs algériens. Le colonel Laure est l'auteur d'un ouvrage intitulé « La Guerre », étudiée d'après le caractère national et les ressources matérielles des deux peuples en présence.

Lauret Paul, né le 2 janvier 1810, à Orléans : engagé volontaire au 61e de ligne, le 17 février 1831, adjudant, sous-lieutenant le 30 juin 1839, lieutenant le 17 juillet 1841, passé aux zouaves, le 31 mars 1842 (réorganisation), capitaine le 8 janvier 1848, trésorier, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur le 26 décembre 1852, passé aux zouaves de la garde impériale le 13 janvier 1855. Belgique (1832, Anvers), Algérie de 1838 à 1855.

Le Garvennec Jean-Marie, né le 1er septembre 1821, à Pontrieux (Côtes-du-Nord), engagé volontaire au 1er de ligne le 26 mars 1842, passé aux zouaves le 5 mars 1846, sergent-

major, passé au 2ᵉ zouaves, le 6 mars 1852 (formation); libéré, rengagé au 21ᵉ de ligne le 31 mai 1853, passé au 1ᵉʳ zouaves le 10 septembre 1854, sergent-major, sous-lieutenant le 22 mars 1856, lieutenant le 14 août 1860, mort au champ d'honneur le 5 avril 1863, à Puebla. Algérie, Crimée, Italie; 1 blessure, Mexique, 1 citation.

Leclerc Aymard-Ludovic, né le 25 septembre 1819, à Ouilly (Calvados): lieutenant, passé aux zouaves le 16 septembre 1850, par permutation avec M. Jadelot, passé au 3ᵉ zouaves, le 13 février 1852 (formation), capitaine le 2 février 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juin 1855, passé aux zouaves de la garde impériale le 2 octobre 1855. Algérie, Crimée 1 blessure.

Lefaivre Jean-Sophie-Prosper-Victor, né le 12 mai 1818, à Besançon : sous-lieutenant au 14ᵉ léger, le 1ᵉʳ octobre 1840, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 12 décembre 1844, capitaine le 9 juin 1848, en non-activité, rappelé aux zouaves le 27 février 1849, passé aux zouaves, le 13 février 1852 (formation), en non-activité le 24 mars 1855. Algérie, Crimée.

Le Flô Adolphe-Charles-Emmanuel, né le 2 novembre 1804, à Lesneven (Finistère): sous-lieutenant au 2ᵉ léger le 1ᵉʳ octobre 1825, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 5 novembre 1830, capitaine le 28 janvier 1836, chef de bataillon aux zouaves le 21 juin 1840, lieutenant-colonel du 22ᵉ de ligne le 31 décembre 1841, colonel du 32ᵉ de ligne le 20 octobre 1844, général de brigade le 12 juin 1848, membre de la Constituante, chargé en 1849 d'une mission diplomatique en Russie, membre de la Législative, dont il fut questeur, arrêté et expulsé de France lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, rentré en France en 1859, réintégré dans les cadres le 4 septembre 1870, avec le grade de général de division pour prendre rang du 2 décembre 1851, ministre de la guerre du gouvernement de la défense nationale, membre

de l'Assemblée nationale le 8 février 1871, ambassadeur en Russie de juin 1871 à février 1879, retraité le 8 juin 1879, grand-officier de la Légion d'Honneur, 4 blessures, cinq citations, décédé le 16 novembre 1887.

Son fils unique est mort le 9 mars 1878 comme chef de bataillon au 1er zouaves.

Legay Marius-Gatien, né le 11 mars 1810, à Saint-Etienne (Indre-et-Loire) : engagé volontaire au 24e de ligne le 21 mars 1831, sergent-major, sous-lieutenant le 9 avril 1840, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 26 octobre 1843, capitaine le 17 février 1850, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 23 août 1848, passé aux zouaves de la garde impériale le 13 janvier 1855, 1 blessure.

Lepoitevin Prosper-Marie-René, né le 25 septembre 1800, à Dol (Ille-et-Vilaine) : engagé volontaire au 15e de ligne le 18 décembre 1830, sergent-major, passé au 1er bataillon de zouaves le 8 janvier 1832, adjudant, sous-lieutenant le 11 août 1833, lieutenant le 26 avril 1837, capitaine le 21 juin 1840, passé au 48e de ligne, le 3 octobre 1840, chevalier de la Légion d'Honneur du 20 avril 1839. 1 citation.

Lepoitevin de la Croix de Vaubois Louis-Joseph, né le 23 mars 1815, à Anvers (Pays-Bas) : élève à Saint-Cyr le 18 novembre 1832, sous-lieutenant élève d'état-major le 1er janvier 1835, sous-lieutenant au 63e de ligne le 20 avril 1835, lieutenant le 26 août 1837, capitaine le 6 décembre 1840, passé aux zouaves le 28 mai 1841, général de division le 27 octobre 1870, grand-croix de la Légion d'Honneur, retraité le 22 août 1880, décédé en 1880.

Leroy de Saint-Arnaud Arnaud-Jacques, né le 28 mai 1799, à Paris, garde du corps du roi, compagnie de Grammont, le 16 décembre 1815, sous-lieutenant à la légion de la

Corse le 6 mai 1818, sous-lieutenant au 49ᵉ de ligne le 9 mai 1827, démissionnaire le 12 décembre 1827, sous-lieutenant au 64ᵉ de ligne le 22 février 1831, lieutenant le 9 décembre 1831, passé à la légion étrangère le 3 novembre 1836, capitaine le 15 août 1837, chef de bataillon au 18ᵉ léger le 29 août 1840, passé aux zouaves le 25 mai 1841, lieutenant-colonel du 53ᵉ de ligne le 25 mars 1842, colonel, général de brigade, général de division le 10, juillet 1851, sénateur au rétablissement du Sénat en 1852, ministre de la guerre du 26 octobre 1851 au 11 mars 1854, maréchal de France le 2 décembre 1852, commandant en chef de l'armée d'Orient le 11 mars 1854, remporte sur les Russes la victoire de l'Alma le 20 septembre 1854, décédé le 24 septembre 1854 à bord du *Berthollet,* grand-croix de la Légion d'Honneur, décoré de la médaille militaire. 2 blessures, 7 citations. Le nom de Saint-Arnaud a été donné à un village français situé à l'est de Sétif sur la voie ferrée d'Alger à Constantine.

de Lestellet Joseph-Henry-Louis-Gustave, né le 5 mars 1804 à Grenoble, engagé volontaire aux lanciers de la garde le 9 novembre 1822, passé au 3ᵉ chasseurs à cheval le 23 octobre 1824, sous-lieutenant aux gardes du corps le 20 décembre 1829, passé au 57ᵉ de ligne le 21 octobre 1831, lieutenant le 18 décembre 1832, passé au 20ᵉ léger le 25 juin 1834, capitaine le 25 avril 1840, passé aux zouaves le 29 janvier 1842 (réorganisation), chef de bataillon au 11ᵉ léger le 19 juin 1850. Morée (1828-29). Algérie.

Levaillant Charles, né en 1795, à Chaillot (Paris), capitaine aux zouaves, cité pour sa belle conduite à l'assaut de Constantine le 13 octobre 1837, a commandé en 1849 la 1ʳᵉ brigade de la 2ᵉ division du corps expéditionnaire de la Méditerranée, décédé général de division, à Paris, le 9 avril 1871.

Levis Edouard-Théophile-Joseph, né le 21 janvier 1828, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), engagé volontaire aux zouaves le 23 août 1847, sergent, passé au 2e zouaves le 29 février 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 27 décembre 1858, mort au champ d'honneur, le 4 juin 1859, à la bataille de Magenta.

Liabœuf Antoine-Joseph-Maximin, né le 22 février 1813, à Toulouse, 7 ans de service au 67e de ligné, rengagé aux zouaves le 4 novembre 1843, sergent-major, sous-lieutenant le 21 mars 1850, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), mort au champ d'honneur le 19 mai 1853, à l'Oued-Drouats-Cité pour s'être signalé par son courage et son dévouement lors d'un incendie, à Alger, le 26 juin 1844, a obtenu pour ce fait une médaille d'honneur en argent.

Lihaut Eugène-François, né le 4 novembre 1833, à Paris, engagé volontaire aux zouaves le 27 janvier 1851, passé au 1er zouaves, le 13 février 1852 (formation), sergent, sous-lieutenant le 5 juillet 1859, lieutenant le 23 janvier 1864, capitaine le 4 août 1870, médaillé militaire du 14 septembre 1855, chevalier de la Légion d'Honneur le 30 décembre 1857, mort le 8 septembre 1870, des suites de blessures reçues à la bataille de Sedan. Algérie, Crimée, deux blessures ; Italie, une blessure. Syrie. Contre l'Allemagne.

Le jour de la prise de Malakoff, le fanion du général de Mac-Mahon était porté par le caporal Lihaut, du 1er zouaves.

Lyon Alphonse-François-Guillaume, né le 8 juin 1811, à Paris, engagé volontaire au 52e de ligne le 6 janvier 1830, passé aux zouaves le 5 novembre 1835, sergent-major, sous-lieutenant le 26 juillet 1837, lieutenant le 9 août 1840, décédé à l'hôpital de Mostaganem le 20 septembre 1841. Belgique 1832. Algérie.

Magagnoso Jean-Baptiste-François, né le 13 mars 1800, à Mougins (Var), surnuméraire dans les gardes de la porte du roi, détaché à la compagnie franche du Var, le 24 octobre 1814, sous-lieutenant le 24 octobre 1815, passé au 17e de ligne le 9 mars 1816, lieutenant le 30 juin 1819, capitaine le 14 janvier 1831, passé aux zouaves le 29 janvier 1842 (réorganisation), mort au champ d'honneur le 20 septembre 1849 à l'Oued-Fodda, officier de la Légion d'Honneur. Armée royale du Midi 1815. Algérie, quatre citations.

Mailhebiau Louis, né le 16 décembre 1822, à Saint-Parol (Aude), engagé volontaire au 15e de ligne le 26 avril 1841, sergent, sous-lieutenant le 28 juillet 1848, réformé par mesure disciplinaire, engagé volontaire aux zouaves le 9 mai 1851, caporal, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation) adjudant, sous-lieutenant le 2 mai 1855, passé au 62e de ligne le 9 juillet 1857.

Mainfroy Emile-Denis, né le 12 janvier 1809, à Pithiviers (Loiret), engagé volontaire au 18e léger le 28 novembre 1833, sergent-major, sous-lieutenant le 25 avril 1840, démissionnaire, engagé volontaire aux zouaves le 14 octobre 1842, adjudant, sous-lieutenant le 13 décembre 1846, lieutenant le 27 février 1850, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation, officier d'habillement au 19e bataillon de chasseurs à pied, le 25 décembre 1853.

Maissiat Adolphe-Ambroise-Joseph-Hubert, né le 30 novembre 1804, à Aix-la-Chapelle (Prusse), sous-lieutenant au 9e léger le 30 septembre 1824, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 2 février 1831, capitaine le 31 juillet 1836, passé au 2e bataillon d'Afrique le 12 septembre 1837, passé aux zouaves le 1er février 1838, chevalier de la Légion d'Honneur du 11 novembre 1837. Espagne (1825-28). Algérie, une citation, gravement brûlé à l'assaut de Constantine en 1837.

Malafosse du Couffour Pierre-Victor, né le 26 août 1807, à Billom (Puy-de-Dôme) : sous-lieutenant au 38ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1828, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 45ᵉ de ligne le 20 juin 1832, directeur du gymnase à Saint-Cyr, capitaine le 28 octobre 1840, passé aux zouaves le 3 septembre 1841, passé au 2ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation) chef de bataillon le 17 février 1852, lieutenant-colonel du 47ᵉ de ligne le 1ᵉʳ octobre 1854, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 août 1844, officier le 22 décembre 1852, décédé en 1855. Belgique (1831). Algérie, une citation.

De Malleville Louis-Charles, né le 17 juillet 1813, à Paris : sous-lieutenant au 62ᵉ de ligne le 20 avril 1835, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 4 mars 1838, capitaine au 70ᵉ de ligne le 9 mars 1841, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation). 2 citations.

Mamalet Julien-Auguste, né le 10 novembre 1831, à Strasbourg (Bas-Rhin): 2 ans de service au 60ᵉ de ligne, rengagé aux zouaves le 18 octobre 1845, sergent-major, sous-lieutenant le 4 juin 1850, passé au 3ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 10 juillet 1854, capitaine le 8 novembre 1857, passé aux zouaves de la garde impériale le 28 février 1863, chevalier de la Légion d'Honneur du 27 avril 1860. 2 blessures.

Marchal Marcel-Xavier, né le 9 avril 1820, à Banaux (Isère) : engagé volontaire au 32ᵉ de ligne le 18 novembre 1840, passé aux zouaves le 2 février 1846, adjudant, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), sous-lieutenant le 30 décembre 1852, lieutenant le 24 mars 1855, capitaine le 18 juin 1859, médaillé militaire du 14 mai 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 14 mars 1857, retraité le 14 mai 1860. Algérie, Italie, amputé de l'avant-bras gauche, le 8 juin 1859, à Melegnans.

Marengo Jacques, né le 21 septembre 1821, à Calvi (Corse) : engagé volontaire au 41e de ligne le 1er octobre 1839, sergent-fourrier, passé comme soldat aux zouaves le 20 septembre 1841, sergent-major, sous-lieutenant le 19 décembre 1848, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) lieutenant le 30 décembre 1852, chevalier de la Légion d'Honneur le 29 janvier 1853, passé aux zouaves de la garde impériale le 14 mars 1855. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure.

Marquet de Norvins de Montbreton Jacques-Louis-Ernest-Ferdinand, né le 29 octobre 1824, à Paris : engagé volontaire au 9e cuirassier le 21 septembre 1844, passé au 7e dragons le 17 janvier 1845, entré à Saint-Cyr, sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1847, lieutenant le 1er octobre 1851, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), en non activité en février 1854, rappelé au 21e léger le 2 mars 1854, passé aux tirailleurs d'Alger le 25 avril 1854, capitaine aux tirailleurs d'Oran le 28 avril 1855, passé aux tirailleurs Algériens le 1er janvier 1856, passé au 1er zouaves le 2 mai 1856, décédé du choléra à Mascara en 1867, étant capitaine à la légion étrangère, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 janvier 1850. Algérie, une blessure ; Italie, Syrie, Mexique.

Martin Claude-Paul, né le 25 janvier 1810, à Nancy : engagé volontaire au régiment d'artillerie à cheval de la garde le 14 février 1828, passé au 7e léger le 27 novembre 1830, sergent-major, sous-lieutenant aux zouaves le 4 avril 1837, lieutenant le 22 mai 1839, capitaine le 18 avril 1841, chevalier de la Légion d'Honneur du 3 janvier 1842. Une citation, 4 blessures.

Martin Jean-Médard, né le 8 juin 1815, à Auch : engagé volontaire au 47e de ligne le 21 janvier 1833, passé comme fourrier aux zouaves le 3 décembre 1837, sergent-major,

sous-lieutenant le 8 juin 1841, lieutenant le 25 janvier 1846, capitaine le 29 décembre 1851, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), chef de bataillon au 33e de ligne le 15 août 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du 8 août 1847. Une citation, deux blessures.

Martin Joseph-Bernard, né le 22 mars 1803, à Saint-Félix-de-Lodes (Hérault) : engagé volontaire au 1er génie le 17 mai 1823, adjudant au 1er bataillon de zouaves le 6 octobre 1830, sous-lieutenant le 6 novembre 1830, lieutenant le 9 avril 1833, capitaine le 26 avril 1837, passé au 11e de ligne le 23 avril 1838, chevalier de la Légion d'Honneur du 11 novembre 1837. Espagne (1825-1828). Algérie, une blessure.

Massénat Jules-Alfred, né le 12 septembre 1829, à Paris sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1851, sortant de Saint-Cyr, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) lieutenant le 30 décembre 1854, capitaine le 23 septembre 1855, mort au champ d'honneur le 8 juin 1859 à Melegnano. Algérie. Crimée. Italie.

Masson Jean-Baptiste-Louis-Amédée, né le 23 juin 1800, à Auxonne : sergent au 1er bataillon d'Afrique, passé au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves le 22 juin 1837, sous-lieutenant le 11 février 1842, lieutenant le 3 juin 1847, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) capitaine au 2e zouaves le 3 mars 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 26 novembre 1840, officier de l'ordre du 8 octobre 1859, retraité le 7 mars 1861. Une citation. Deux blessures. Décédé à Alger.

Mathieu de Dombasle Charles-Edouard, né le 28 juin 1818, à Nancy : sous-lieutenant au 21e léger le 1er octobre 1840, sortant de Saint-Cyr, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), lieutenant mort au champ d'honneur

le 1er octobre 1845, à Sebdou. (Voir la note 25 à l'appendice n° 1).

Maumet Pierre-Achille, né en 1797, à Brest : retraité en 1848 comme colonel d'état-major, décédé le 22 août 1848.

Mayard Victor-Joseph, né le 2 février 1807, aux Essarts (Seine-et-Oise) : jeune soldat au 2e génie le 22 novembre 1828, sergent, sous-lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé au zouaves le 22 juin 1837, lieutenant le 21 juin 1840, capitaine le 9 février 1842, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 juin 1840, décédé à l'hôpital militaire d'Oran le 25 novembre 1844. Trois citations. (Voir la note 18, à l'appendice n° 1).

Melcion d'Arc Ferdinand-Euphémie-Elophe, né le 17 septembre 1814, à Strasbourg (Bas-Rhin): sous-lieutenant au 57e de ligne le 20 avril 1835, sortant de Saint-Cyr, passé au 63e de ligne le 11 mai 1835, lieutenant le 30 juillet 1839, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation).

Meyer François-Désiré, né le 26 février 1803, à Rochefort: infanterie de marine de 1823-1827, rengagé au 60e de ligne le 21 septembre 1830, sous-lieutenant le 28 février 1832, lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves le 22 juin 1837, capitaine le 28 juillet 1840, chevalier de la Légion d'Honneur du 10 janvier 1841, passé au 45e de ligne le 11 juillet 1841. Italie (1832) ; Algérie deux citations, une blessure.

Molette de Morangiès Arnand-Edouard, né le 15 mai 1803, à Montauban : engagé volontaire au 8e de ligne le 13 septembre 1843, sergent-major, sous-lieutenant le 28 août 1827, lieutenant le 9 décembre 1831, passé au 16e léger le 19 juin 1832, capitaine le 25 avril 1835, au bataillon de tirailleurs d'Afrique le 24 novembre 1836, passé aux zouaves le

10 mars 1838. Morée (1828-1829); Belgique (1831-1832); Algérie, une blessure.

Mollière Pierre-Jean-Alexandre, né le 26 mai 1800, à Orléans : entré au service au 1er régiment d'infanterie grecque en août 1824, y devint successivement caporal, sergent, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, capitaine aide-de-camp et chef de bataillon, rentré en France comme lieutenant au 6e léger le 10 mars 1831, passé au 1er bataillon d'Afrique le 3 juillet 1832, capitaine aux zouaves le 31 décembre 1833, chargé d'organiser le 1er bataillon d'indigènes dans la province de Constantine (ce bataillon servit de type pour les formations ultérieures de corps indigènes à pied), chef de bataillon au 23e de ligne le 13 février 1839, général de brigade en 1848, avait été désigné en 1848 pour conduire une petite brigade au secours de Pie IX, a commandé, en 1849, la 1re brigade de la 1re division du corps expéditionnaire, Méditerranée, décédé à Paris en 1850, une blessure, deux citations.

Voici l'article nécrologique que le journal « Le Crédit » consacre au général Mollière :

« L'armée vient de perdre un des officiers les plus distingués ; le général Mollière vient de mourir en quelques jours au moment où il allait prendre le commandement d'une des brigades de l'armée de Paris.

« Le général Mollière était un de nos plus jeunes officiers généraux, et cependant il n'avait pas embrassé d'abord la carrière des armes. Un caractère doux mais ferme, une éducation littéraire variée mais solide, les formes les plus aimables qui lui faisaient trouver un accueil facile dans le monde, enfin la situation pacifique de la France lorsqu'il atteignait l'âge d'homme, l'avait conduit vers la carrière moins agitée du commerce. Le cri d'affranchissement de la Grèce en décida autrement : Mollière en reçut une nouvelle vie et s'empressa de se rendre à cet appel de la liberté.

« Plus tard l'Algérie le trouva préparé aux rudes fatigues et à la tactique de la guerre de partisans et aux rigueurs de son climat. Aussi fut-il un des officiers qui s'y distinguèrent par les plus utiles services, et qui y obtinrent l'avancement le plus rapide, le mieux mérité, le plus approuvé par l'armée entière.

« Rappelé d'Afrique pour prendre part à la campagne de Rome, Mollière sentant douloureusement la distance qui séparait cette phase de sa carrière militaire de celle qui l'avait ouverte, apporta dans cette triste mission l'esprit le plus conciliant, les conseils les plus libéraux et les plus sages, la conduite militaire la plus dévouée et la plus digne.

« Durant les rares loisirs que lui laissaient ses devoirs militaires, Mollière continuait une œuvre remarquable laissée inachevée par le général Bardin, son oncle, *le Dictionnaire de l'armée*. Son talent comme écrivain, son savoir comme militaire, donnaient à cet ouvrage utile un nouveau prix et augmentent les regrets causés par la mort prématurée du général Mollière. »

Mongin Jean-Baptiste, né le 27 décembre 1804, à Cresancey (Haute-Saône) : capitaine, passé aux zouaves le 28 février 1851, par permutation avec le capitaine Valentin, passé au 3ᵉ zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 6 août 1843, retraité le 10 juillet 1854. Espagne, une citation, une blessure ; Paris en 1848, une blessure ; Algérie.

Monniot Emile-Maximilien, né le 31 décembre 1832, à Chaumont : engagé volontaire aux zouaves le 15 juillet 1851, passé au 2ᵉ zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent, sous-lieutenant le 27 septembre 1870, lieutenant au 98ᵉ de ligne le 11 mai 1874. Algérie ; Crimée ; Italie ; Mexique ; Allemagne.

Montaudon Jean-Baptiste-Alexandre, né le 13 février 1818, à la Souterraine (Creuse) : sous-lieutenant au 26e de ligne le 1er octobre 1838, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 75e de ligne le 2 janvier 1841, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), capitaine le 18 juillet 1845, chef de bataillon au 12e de ligne le 26 décembre 1851, passé au 3e zouaves, lieutenant-colonel du 10e de ligne le 18 octobre 1854, colonel du 42e de ligne le 7 juillet 1855 puis au 2e tirailleurs algériens, aux 3e et 4e voltigeurs de la garde, général de brigade le 12 mai 1860, général de division le 16 décembre 1869, retraité le 10 avril 1883, a commandé la 1re division du 3e corps de l'armée du Rhin en 1870 et du 2e corps d'armée. Trois blessures, dont une au second siège de Paris. Chevalier le 27 juin 1850, officier le 13 août 1853, commandeur le 8 octobre 1857, grand-officier le 9 avril 1871. On lui doit un volume intéressant intitulé « Les institutions militaires de la France. »

De Montroty Edme-Amédée-Nicolas, né le 1er septembre 1818, à Privas (Ardèche) : engagé volontaire au 8e de ligne le 11 novembre 1836, sergent-fourrier, passé aux zouaves comme soldat le 15 octobre 1839, sergent-major, sous-lieutenant le 11 avril 1843, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant au 1er zouaves le 3 mars 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juillet 1853, passé aux zouaves de la garde impériale le 14 mars 1855. Algérie, Crimée, une blessure.

Morand Camille-Maxime-Alexis-Amédée, né le 20 mai 1819, à Strasbourg (Bas-Rhin) : engagé volontaire au 29e de ligne le 21 novembre 1837, sous-lieutenant le 2 janvier 1841, passé aux zouaves le 3 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 26 janvier 1845, passé au 23e léger le 13 décembre 1845, capitaine le 21 juillet 1848, passé au 2e zouaves le 25 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur

du 28 décembre 1854, décédé à l'hôpital militaire (Paris) le 18 septembre 1855. Algérie ; Crimée.

Comte **Morand** Napoléon, né le 14 septembre 1811, à Hambourg, alors ville hanséatique (frère du précédent) : engagé volontaire le 1er octobre 1829, sous-lieutenant aux zouaves le 14 février 1831, passé au 26e de ligne le 30 mars 1832, capitaine à la légion étrangère, revenu aux zouaves le 13 décembre 1851 comme chef de bataillon, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), décédé le 8 décembre 1852, à l'ambulance de l'armée, des suites d'une blessure reçue à la prise de Laghouat (amputé).

Il est enterré sur l'emplacement de la brèche qui livra passage aux zouaves, une des redoutes du poste porte son nom. Deux blessures.

Mouroux Rémy-Hyppolyte, né le 22 octobre 1797, à Château-Thierry (Aisne) : 5e régiment d'infanterie de la garde royale le 17 février 1817, adjudant, sous-lieutenant au 6e léger le 24 décembre 1830, lieutenant le 13 décembre 1833, capitaine d'habillement le 16 mars 1838, capitaine adjudant-major le 19 octobre 1844, major aux zouaves le 22 avril 1847, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation) chevalier de la Légion d'Honneur du 20 août 1845, officier du 10 décembre 1851, passé par permutation au 33e de ligne le 16 juillet 1852.

De Narbonne-Lara Charles-Victor, né le 18 janvier 1814, à Paris : engagé volontaire au 12e léger le 8 avril 1836, sous-lieutenant le 9 février 1841, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 2 mars 1846, capitaine le 18 août 1851, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), chef de bataillon le 24 mars 1855, passé au 1er régiment de grenadiers de la garde impériale le 23 septembre 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 janvier 1850, général de division. Algérie ; Crimée, une blessure.

Neufville Joseph-Victor-Edouard, né le 19 mai 1828, à Grenoble : engagé volontaire aux zouaves le 7 mars 1851, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 27 décembre 1858, porte-drapeau, lieutenant le 5 décembre 1863, passé au 10e de ligne le 12 mai 1864.

Oudinot Charles-Joseph-Gabriel, né le 10 mars 1819, à Paris : sous-lieutenant au 16e léger le 1er octobre 1840, sortant de Saint-Cyr, passé aux zouaves le 29 janvier 1842 (réorganisation), lieutenant, capitaine, rentré en France, le 17 mars 1849, par permutation avec le capitaine Saint-Martin.

Ouzanneau Augustin-Benoît-Henry, né le 1er juillet 1807, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure) : engagé volontaire au 43e de ligne le 28 septembre 1825, sergent-major, passé aux zouaves le 12 mai 1836, sous-lieutenant le 26 avril 1837, lieutenant le 9 août 1840, mort au champ d'honneur le 29 décembre 1840, chez les Ouzéra-Gharaba, près Médéa. Une citation.

Paër Maurice-Charles-Napoléon, né le 2 septembre 1807, à Paris : marin de l'état de 1824 à 1825, sous-lieutenant le 1er octobre 1828, au 37e de ligne, sortant de Saint-Cyr, lieutenant au 13e de ligne le 20 juin 1832, capitaine le 26 mars 1838, passé au 48e de ligne le 15 décembre 1838, passé aux zouaves le 13 octobre 1840, chef de bataillon au 38e de ligne le 2 mars 1845, lieutenant-colonel au 3e zouaves le 26 décembre 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 août 1842, officier du 22 avril 1847, passé au 4e de ligne le 14 juillet 1858. 3 citations, une blessure.

Paris Pierre-Adolphe, né le 21 mars 1826, à Dourdan (Seine-et-Oise) : engagé volontaire aux zouaves le 12 avril 1847, sergent, passé au 3e zouaves le 6 mars 1852 (forma-

tion), sergent-major, sous-lieutenant le 24 juin 1865, lieutenant le 2 avril 1870, capitaine le 4 avril 1871, médaillé militaire du 8 décembre 1859, chevalier de la Légion-d'Honneur du 11 février 1864, passé au 50ᵉ de ligne le 13 juillet 1872. Algérie, Italie, Mexique, Allemagne.

Paute Joseph, né le 2 mars 1796, à Limax (Haute-Garonne) : jeune soldat au 17ᵉ de ligne le 24 novembre 1818 (classe de 1816), sergent-major, adjudant aux zouaves le 22 décembre 1830, sous-lieutenant le 9 avril 1833, lieutenant le 29 juin 1836, capitaine le 30 juillet 1839, chevalier de la Légion d'Honneur du 27 avril 1838. Espagne 1823; Algérie, une citation, 2 blessures.

Payan Léon-Noël, né le 11 avril 1824, à Digne (Basses-Alpes) : engagé volontaire au 3ᵉ léger le 27 juillet 1844, passé aux tirailleurs d'Alger le 28 décembre 1847, sergent-major, sous-lieutenant aux zouaves le 30 décembre 1851, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 30 janvier 1855, capitaine le 2 août 1858, passé au 77ᵉ de ligne le 8 septembre 1864, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juillet 1853, officier du 20 juin 1859. Algérie ; Crimée, une blessure ; Italie, quatre blessures ; Mexique une citation.

Pecqueult de Lavarande Louis-Léopold, né le 25 mars 1813, à Paris : sous-lieutenant au 13ᵉ léger le 27 décembre 1833, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 31 août 1840, capitaine le 22 janvier 1843, capitaine adjudant-major, chef de bataillon aux zouaves le 12 septembre 1848, lieutenant-colonel le 24 décembre 1851, passé au 1ᵉʳ zouaves le 13 février 1852 (formation), colonel du 7ᵉ de ligne le 25 juin 1853, chevalier de la Légion d'Honneur du 22 juin 1840, officier du 7 août 1851, mort au champ d'honneur en Crimée, étant général de brigade. Deux citations.

Le nom de *Lavarande* a été donné à un village français situé sur la voie ferrée d'Alger à Oran, à 145 kilomètres d'Alger et à 5 kilomètres d'Affroville.

Pein Louis-Auguste-Théodore, né le 13 mai 1810, à Châlons-sur-Marne : marin de l'Etat en 1830, engagé volontaire au 19e léger le 1er février 1832, sergent-major, sous-lieutenant le 19 novembre 1837, lieutenant le 2 janvier 1842, capitaine le 2 mars 1846, passé aux zouaves le 16 octobre 1849, commandant supérieur du cercle de Bou-Saada, et passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), chef de bataillon au 10e de ligne le 15 août 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 8 août 1847, retraité comme colonel. Belgique (1832-33) ; Algérie.

Pellé Jean-Baptiste, né le 15 mai 1812, à Créon (Gironde): engagé volontaire parisien aux zouaves, (volontaire de la Charte) le 23 mars 1831, sous-lieutenant le 26 avril 1837, lieutenant le 21 juin 1840, capitaine aux tirailleurs d'Alger le 5 juin 1842, chevalier de la Légion d'Honneur du 3 janvier 1842. Trois blessures.

Pelletier Jean-Baptiste, né le 6 avril 1797, à Dijon, engagé volontaire au 11e de ligne le 8 août 1816, sous-lieutenant le 20 août 1831, lieutenant au bataillon de Tlemcen le 25 janvier 1836, passé aux zouaves le 22 juin 1837, capitaine le 25 mai 1840, passé au 63e de ligne le 28 mai 1841, chevalier de la Légion d'Honneur du 28 mai 1841. Espagne (1823-25) ; Algérie.

Pernot Ovide-Célestin, né le 4 août 1821, à Besançon : sous-lieutenant, passé aux zouaves le 27 mars 1849, par permutation avec le sous-lieutenant Charles, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 23 février 1854, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 mai 1852, mort

du choléra en Crimée le 25 septembre 1854. Algérie, deux blessures ; Crimée.

Peyraguey Pierre, né en 1788, à Bordeaux : soldat en 1808, fourrier au bataillon de l'ile d'Elbe, sous-lieutenant au 66e de ligne en 1831, lieutenant au bataillon provisoire de Tlemcen le 25 janvier 1836, capitaine adjudant-major le 22 juin 1837, chef de bataillon le 30 août 1842, mort au champ d'honneur le 23 septembre 1845, à l'Oued-Dahman (affluent de gauche de la Tafna). Italie (1808-10) ; Espagne (1811-12) ; Saxe (1813) ; France ; ile d'Elbe ; Espagne (1826) ; Algérie (1832-45), deux citations.

Piau Charles-Célestin, dit Potel, né le 4 décembre 1823, à Montrouge (Seine) : marin de l'Etat (1839-42), engagé volontaire anx zouaves le 20 juillet 1842, libéré en 1849, rengagé au 63e de ligne le 1er septembre 1849, libéré en 1851, rengagé aux zouaves le 21 septembre 1851, caporal, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 28 juin 1856, lieutenant le 21 juillet 1862, capitaine le 24 décembre 1869, chevalier de la Légion d'Honneur du 25 juillet 1864, retraité le 1? août 1870, décédé à l'hôpital d'Oran. Algérie, deux blessures ; Crimée, deux blessures ; Mexique.

Piellat Jean-Candide-Ferdinand, né le 18 novembre 1814, au Puy (Haute-Loire) : engagé volontaire au 48e de ligne, sergent-fourrier, passé aux zouaves le 22 février 1842 (réorganisation), sergent-major, sous-lieutenant le 1er mars 1849, lieutenant le 18 août 1851, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), passé au 1er zouaves le 1er juillet 1852 ; chevalier de la Légion d'Honneur du 8 août 1847. Deux blessures.

Pierre Eugéne, né le 6 janvier 1812, à Clermont-Ferrand : 7 ans de service au 10e de ligne, rengagé aux zouaves

le 17 février 1844, sergent-major, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 25 octobre 1854, chevalier de la Légion d'Honneur du 26 décembre 1852, décédé à Philippeville le 8 avril 1855 (fièvre).

Pierron François-André, né le 2 mai 1825, à Rennes : sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1846, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 6 décembre 1850, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 24 mars 1855, passé aux voltigeurs de la garde impériale le 13 avril 1856, chef de bataillon au 3e zouaves le 16 janvier 1872, passé au 107e de ligne le 27 mai 1872, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 juin 1856. Algérie ; Crimée ; Italie ; Allemagne.

Pierron Gustave-François, né le 13 juillet 1828, à Rennes : engagé volontaire aux zouaves le 20 mai 1849, sergent-fourrier, passé au 3e zouaves le 15 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 24 mars 1855, lieutenant le 2 août 1858, chevalier de la Légion d'Honneur du 14 septembre 1855, retraité le 12 janvier 1859. Algérie ; Crimée ; deux blessures.

Plazolles Joseph-Benjamin, né le 5 mai 1821, à Auch : engagé volontaire aux zouaves le 7 avril 1843, sergent-major, sous-lieutenant le 8 août 1851, passé au 2e zouaves, le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 18 novembre 1854, décédé en Crimée le 18 décembre 1854, trois blessures.

Pousson Jean-Guillaume, né le 31 octobre 1807, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) : jeune soldat de la classe 1827, au 56e de ligne le 1er janvier 1828, adjudant, sous-lieutenant le 17 juillet 1841, passé aux zouaves le 26 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 25 octobre 1846, passé aux zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 22 avril 1852,

chevalier de la Légion d'Honneur du 4 mai 1852, retraité le 12 juin 1859. Algérie ; Crimée.

Pradier Christophe, né le 10 mai 1830, à Vaise, (Rhône): engagé volontaire aux zouaves le 18 septembre 1849, sergent-fourrier, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 27 février 1855, lieutenant le 13 octobre 1856, chevalier de la Légion d'Honneur du 29 décembre 1860, mort au champ d'honneur le 5 mai 1862, à Puebla. Algérie ; Crimée ; Italie ; Mexique.

Pringué Hyppolyte-Constant-Marie, né le 18 avril 1817, à Ploërmel (Morbihan) : engagé volontaire au 64e de ligne, sergent-fourrier, passé aux zouaves le 25 janvier 1842 (réorganisation), sergent, sous-lieutenant le 4 juin 1848, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 6 février 1853, passé aux zouaves de la garde impériale le 14 mars 1855, capitaine au 3e zouaves le 23 septembre 1855, décédé à Philippeville le 11 mai 1857 (fièvre), chevalier de la Légion d'Honneur du 6 août 1862. Algérie, une blessure ; Crimée, deux blessures.

Quatrehomme Louis-Alexandre-Désiré, né en 1805, à Orléans : sert au corps des zouaves de 1831 à 1838 (21 septembre), libéré comme sergent, cité et décoré pour sa belle conduite à l'assaut de Constantine, le 13 octobre 1837.

Raindre Balthazar-Eugène, né le 17 février 1806, à Marville (Meuse) : marin de l'Etat le 18 mai 1824, passé au 1er d'artillerie le 14 mai 1825, sous-lieutenant aux zouaves le 10 juin 1831, lieutenant le 9 avril 1833, capitaine le 11 novembre 1837, passé au 23e de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement).

Rampont Charles-François, né le 2 septembre 1813, à Vadonville (Meuse), sous-lieutenant au 15e léger le 27

décembre 1833, sortant de Saint-Cyr, passé au 59e de ligne le 30 décembre 1833, lieutenant le 20 octobre 1840, passé aux zouaves le 14 janvier 1842 (réorganisation), capitaine, capitaine adjudant-major, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation). Une citation, une blessure.

Raphael Barthélemy, né le 6 juin 1800, à Antibes : engagé volontaire au 3e régiment d'infanterie de la garde royale le 16 juin 1816, sergent-major au 28e de ligne le 1er janvier 1820, lieutenant au bataillon d'ouvriers d'administration le 12 mars 1823, capitaine aux zouaves le 1er novembre 1830, capitaine adjudant-major, chef de bataillon au 24e de ligne le 10 juin 1839, chevalier de la Légion d'Honneur du 13 novembre 1832. Espagne (1823); Algérie, une blessure.

Regley Christophe-Adrien, né le 12 avril 1823, à Paris : sous-lieutenant aux zouaves le 1er octobre 1844, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 19 décembre 1848, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 8 décembre 1851, capitaine au 14e bataillon de chasseurs à pied le 10 juillet 1854.

Regnault François-René-Charles, né le 15 juin 1796, à Lorient : 3e régiment des gardes d'honneur le 17 juillet 1813, lieutenant dans l'armée royale de Bretagne le 15 mai 1815, sous-lieutenant dans la légion du Morbihan le 14 juillet 1816, démissionnaire, brigadier aux équipages militaires, 14e brigade de mulets de bât de Niort le 12 mai 1823, à la 8e brigade de mulets de bât de Valence le 30 août 1833, sergent au 26e de ligne le 20 avril 1824, sous-lieutenant le 1er décembre 1830, lieutenant le 16 octobre 1831, passé aux zouaves le 20 août 1835, capitaine le 26 août 1837, retraité le 24 juillet 1838, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 mai 1837. Grande armée (1813-14) ; armée royale de Bretagne (1815) ; Espagne (1823) ; Algérie, une blessure.

gère le 22 juillet 1835, capitaine adjudant-major, chef de bataillon aux zouaves le 27 août 1839, lieutenant-colonel du 6e léger le 27 février 1841, général de division en 1851, a commandé la 1re division du corps expéditionnaire de Kabylie en 1857, a commandé la 1re division du corps d'armée (maréchal Canrobert) en 1859, décédé le 6 décembre 1870, des suites de blessures reçues le 30 novembre précédent au combat de Villiers (siège de Paris). Cinq citations, trois blessures. Le nom de Renault a été donné à un village français de l'arrondissement de Mostaganem.

De Reyniac Henry-Gaspard-Michel, né le 21 janvier 1816, à Besançon : engagé volontaire au 3e léger le 7 janvier 1836, sergent-major, passé au 11e de ligne le 19 septembre 1839, sous-lieutenant le 9 février 1841, passé aux zouaves le 31 mars (réorganisation), lieutenant, mort au champ d'honneur le 26 novembre 1849, à l'assaut de Zaatcha.

Ritter Ignace, né le 2 avril 1813, à Nancy : 7 ans de service au 10e de ligne, rengagé aux zouaves le 17 janvier 1844, adjudant, sous-lieutenant le 6 décembre 1850, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), porte-drapeau, lieutenant le 30 janvier 1855, capitaine le 24 mai 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 7 août 1851, passé dans l'état-major des places le 16 avril 1860. Une blessure.

Roques Jean-Philippe-Noël, né le 25 décembre 1822, au Puy (Haute-Loire) : engagé volontaire au 16e de ligne le 17 mars 1843, passé aux zouaves le 9 mai 1847, sergent, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 25 octobre 1854, lieutenant le 23 septembre 1855, passé au 90e de ligne le 28 avril 1857, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 août 1851. Algérie, une blessure ; Crimée, trois blessures.

De Roig de Bourdeville Jean-Ange-Philippe-Blaise, né le 2 octobre 1817, à Thuir (Pyrénées Orientales), engagé volontaire aux zouaves le 19 juillet 1842, sergent-major, sous-lieutenant le 7 août 1847, lieutenant le 21 juillet 1850, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), capitaine le 24 mars 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du 17 janvier 1852, officier du 14 septembre 1855, en non-activité pour infirmité le 30 août 1870. Algérie, une blessure; Crimée, une blessure; Mexique.

Rondot Anatole, né le 3 juillet 1816, à Ramerupt (Aube): engagé volontaire au 3e léger le 3 juillet 1834, passé aux zouaves le 20 octobre 1839, adjudant, sous-lieutenant le 29 juillet 1846, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 10 décembre 1851, passé au 1er zouaves le 24 août 1852. Une blessure.

Rozier de Linage Louis-Joseph-Hippolyte, né le 8 septembre 1812, à l'Albène (Isère), engagé volontaire au 40e de ligne le 4 juillet 1831, congédié le 1er août 1833 comme n'ayant pas eu 18 ans au moment de son engagement, jeune soldat au 1er de ligne le 16 mai 1834, passé comme fourrier aux zouaves le 11 novembre 1837, adjudant, sous-lieutenant le 28 mars 1841, porte-drapeau, chevalier de la Légion d'Honneur en 1845. Une blessure.

Royer François-Eugène, né le 1er mai 1824, à Saint-Denis (Seine): engagé volontaire aux zouaves le 7 juillet 1843, adjudant, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 10 mai 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 9 janvier 1850, passé au 6e léger le 1er décembre 1853. Une blessure.

Royer Pierre, né le 23 novembre 1808, à Valence (Drôme): engagé volontaire au 3e génie le 2 septembre 1829, passé aux zouaves le 20 septembre 1838, sous-lieutenant le 2 janvier 1841. Une blessure.

Rullier Desbergeron Philippe-Marie-Alfred, né le 29 novembre 1821, à Roulet (Charente): engagé volontaire aux zouaves le 5 août 1843, sergent-major, sous-lieutenant au 2e zouaves le 29 février 1852 (formation), lieutenant le 28 avril 1855, en non-activité le 18 avril 1857.

Safrané Pierre, né le 3 juillet 1800, engagé volontaire en 1820, sous-lieutenant en 1830, chevalier de la Légion d'Honneur le 15 janvier 1836, capitaine en 1840, passé aux zouaves en 1842, retraité en 1848, chevalier du mérite agricole en 1855, décédé le 20 octobre 1880, à Bréa, près Tlemcen. Espagne (1823-25) ; Algérie (prise de Constantine, de Mascara, de Tlemcen, Isly).

Sage Julien, né le 5 mars 1811, à Rochefort: engagé volontaire au 51e de ligne le 23 juillet 1832, sous-lieutenant au 31e de ligne le 13 septembre 1840, lieutenant le 14 juin 1844, capitaine le 7 février 1847, passé aux zouaves le 13 février 1850, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 20 août 1845, décédé à Sébastopol, étant prisonnier de guerre le 24 février 1855, des suites de blessures reçues la nuit précédente. Algérie, deux blessures ; Crimée.

Saint-Martin Jean-Marie, né le 20 février 1807, à Trébous (Hautes-Pyrénées) : capitaine, passé aux zouaves le 17 mars 1840, par permutation avec le capitaine Oudinot, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), chef de bataillon le 4 juin 1850, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 mai 1852, officier du 27 avril 1860, passé dans l'état-major des places (Corté) le 12 août 1861. Algérie, une blessure; Italie, une blessure.

de Saint-Pol Jules, né le 14 décembre 1810, à Reims : sous-lieutenant au 7e léger le 1er octobre 1829, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 4 décembre 1832, capitaine le 6

décembre 1840, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), chef de bataillon au 3e et au 7e bataillon de chasseurs à pied, au dernier le 8 novembre 1847, lieutenant-colonel de la Légion étrangère, colonel du 25e de ligne, du 57e de ligne et du 3e zouaves du 10 novembre 1854 au 17 mars 1855, général de brigade, chevalier de la Légion d'Honneur du 11 avril 1850, officier du 6 août 1852, mort au champ d'honneur en Crimée en 1855. Belgique (1831) ; Algérie, une blessure ; Crimée.

Saint-Upéry Raymond, né le 29 août 1839, à Béthune (Pas-de-Calais) : enfant de troupe aux zouaves le 22 mars 1848, passé au 3e zouaves le 6 mars 1852 (formation), engagé volontaire le 29 août 1856, sergent-major, sous-lieutenant le 7 juin 1865, lieutenant le 20 janvier 1870, capitaine au 1er zouaves le 13 février 1873, trésorier, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 août 1875, major du 22e de ligne le 1er octobre 1877. Algérie, Mexique, Allemagne.

Samary Pierre, né le 12 février 1798, à Nîmes : engagé volontaire au 3e d'artillerie à pied le 21 septembre 1816, sous-lieutenant aux zouaves le 12 décembre 1830, lieutenant le 14 août 1835, capitaine le 11 novembre 1837, chevalier de la Légion d'Honneur du 30 avril 1835, passé dans l'état-major des places le 11 septembre 1838. Siège de Pampelune (1823) ; Espagne (1824-1828) ; Algérie, 1 blessure.

Saugé Charles, né le 21 février 1821, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) : engagé volontaire au 6e léger le 18 mars 1839 ; passé au 25e léger le 1er novembre 1840, passé aux zouaves le 14 mars 1846, sergent-major, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 15 août 1852, lieutenant le 24 mars 1855 ; capitaine le 18 juin 1859, passé au 7e de ligne le 4 novembre 1859, médaillé militaire du 10 mai 1852, chevalier de la Légion d'Honneur du 26 mars 1856. Une blessure.

Saunier Laurent-Philippe-Edmond, né le 7 novembre 1809, à Louviers (Eure) : 5e régiment d'infanterie de la garde royale le 20 janvier 1828, passé au 4e léger le 21 août 1830, passé comme sergent aux zouaves le 1er avril 1837, sous-lieutenant le 16 janvier 1840, lieutenant le 17 mars 1842. Deux citations.

Savelli Augustin, né le 18 avril 1822, à Sepeloncato, (Corse) : engagé volontaire aux zouaves le 6 octobre 1847, sergent, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 30 janvier 1855, lieutenant le 13 octobre 1856, réformé pour infirmité le 25 avril 1857. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure.

Schobert Laurent-Joseph-Henry, né le 9 mai 1813, à Strasbourg (Bas-Rhin) : engagé volontaire au 6e lanciers le 31 décembre 1830, passé au 8e de ligne le 30 juin 1834, sous-lieutenant au 39e de ligne, le 14 décembre 1838, passé aux zouaves le 31 mars 1842 (réorganisation), lieutenant le 17 février 1850).

Sée Michel, né le 12 avril 1830, à Ribauvillé (Haut-Rhin) : engagé volontaire au 30e de ligne le 3 juin 1848, passé aux zouaves le 4 juillet 1851, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 13 juin 1859, décédé le 6 juillet 1859, par suite de blessures reçues à Solférino, médaillé militaire du 14 septembre 1855. Algérie ; Crimée ; Italie, quatre blessures.

Sentupéry Jean-Baptiste-Prosper, né le 24 mars 1814, à Mulhouse (Haut-Rhin) : lieutenant, passé aux zouaves le 20 août 1846, capitaine le 28 septembre 1850, capitaine adjudant-major, passé au 3e zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 7 août 1851, chef de bataillon au 89e de ligne le 12 août 1857. Algérie, une citation ; Italie.

Seupel Théodore, né le 4 juin 1820, à Strasbourg (Bas-Rhin) : 8e bataillon de la garde mobile en 1848, engagé volontaire au 69e de ligne le 15 février 1849, passé aux zouaves le 1er juillet 1851, sergent fourrier, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 2 mai 1855, lieutenant le 13 mars 1857, capitaine le 10 mars 1864, chevalier de la Légion d'Honneur du 26 septembre 1864. Algérie ; Syrie ; Allemagne (prisonnier de guerre).

Steinheil Jules-Albert-Joseph, né le 16 mars 1812, à Strasbourg (Bas-Rhin) : engagé volontaire au 31e de ligne le 24 décembre 1830, sous-lieutenant au 4e de ligne le 6 octobre 1840, lieutenant le 31 mars 1843, passé au 15e léger le 3 décembre 1843, passé aux zouaves le 14 décembre 1844, capitaine le 10 juillet 1850, passé au 1er zouaves le 13 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 30 décembre 1858, retraité le 7 mars 1861. Deux blessures.

Taccoen (Charles-Edouard, né le 3 octobre 1829, à Cassel (Nord) : engagé volontaire au 71e de ligne, passé aux zouaves comme fourrier le 30 octobre 1851, passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 29 juin 1855, lieutenant le 20 juin 1859, décédé à Philippeville le 27 septembre 1862. Algérie ; Crimée, trois blessures ; Italie.

Tarbouriech Pierre-Nazaire, né le 6 février 1808, à Moulins : chef de bataillon aux zouaves le 24 avril 1845, lieutenant-colonel en septembre 1848, colonel le 17 février 1852 (formation), chevalier de la Légion d'Honneur du 20 septembre 1843, officier du 24 avril 1850, commandeur du 9 août 1854, décédé du choléra en Orient, le 23 septembre 1854, à bord de la *Gorgone*. Une blessure.

Thierry Louis-François, né le 14 décembre 1799, à Sedan : légion de la Meuse le 5 novembre 1816, sous-lieute-

nant le 26 mai 1819, lieutenant au 50e de ligne le 27 septembre 1822, capitaine au 52e de ligne le 26 janvier 1832, au bataillon de tirailleurs d'Afrique, au 18e de ligne, passé aux zouaves le 4 janvier 1842 (réorganisation), chevalier de la Légion d'Honneur du 27 avril 1838. Belgique 1815, Anvers, Algérie.

Thiéry Charles, né le 26 novembre 1797, à Eirth (Meurthe) : engagé volontaire au 46e de ligne le 3 juillet 1819, sous-lieutenant aux zouaves le 22 novembre 1836, lieutenant le 21 décembre 1838, passé au 66e de ligne le même jour (licenciement). Morée 1828-1829 ; Algérie.

Thuillier Louis-Curéas, né le 18 octobre 1803, à Maroille (Nord) : engagé volontaire au 1er génie, sergent, sous-lieutenant aux zouaves le 12 décembre 1830, lieutenant le 30 septembre 1835, capitaine le 11 novembre 1837, chevalier de la Légion d'Honneur du 27 juillet 1835, passé au 5e de ligne le 21 décembre 1838 (licenciement). 2 blessures.

Tintiller Frédéric-Jules, né le 5 mars 1820, à Saumur : engagé volontaire aux zouaves le 29 janvier 1845, sergent-fourrier passé au 3e zouaves le 5 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 3 mai 1854, lieutenant le 19 septembre 1855, capitaine le 21 mars 1863, capitaine d'habillement au 2e zouaves le 12 août 1864, chevalier de la Légion d'Honneur du 1er juin 1863, passé au 11e de ligne le 28 septembre 1868. Algérie, Crimée, Italie, Mexique.

Tournier Nicolas, né le 5 août 1803, à Echalon (Ain) : remplaçant au 40e de ligne le 2 novembre 1829, passé au 34e de ligne le 27 mars 1830, passé aux zouaves comme caporal-fourrier le 22 décembre 1830, sous-lieutenant le 11 novembre 1837, porte-drapeau, lieutenant le 30 septembre 1840.

Troyon François-Désiré, né le 2 juillet 1817, à Saint-Omer (Pas-de-Calais) : sous-lieutenant aux zouaves, le 1er octobre 1839, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 17 juillet 1841, capitaine le 27 avril 1847. Une blessure.

Valentin Louis-Ernest, né le 26 décembre 1812, à Paris : admis comme sergent au 20e léger le 5 juillet 1831, passé aux zouaves le 10 juin 1837, sous-lieutenant le 9 août 1840. Belgique (1832) ; Algérie, une citation.

Vaillon Eléonor-Léon, né le 5 août 1832, à Frasne (Doubs) : engagé volontaire aux zouaves le 17 juin 1851, passé au 1er zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 6 avril 1863, lieutenant le 15 septembre 1866, capitaine le 20 août 1870, retraité pour blessures le 26 mai 1872, médaillé militaire du 19 septembre 1860, chevalier de la Légion d'Honneur du 15 août 1866, officier du 20 juin 1872. Algérie ; Italie, une blessure ; Mexique ; Allemagne, quatre blessure, amputé du pied droit, perte de l'œil droit.

Valet Cuillaume-Victor, né le 3 avril 1822, à Cléron (Ardennes) : engagé volontaire au 53e de ligne le 9 mai 1840, passé aux zouaves le 24 décembre 1841, comme caporal (réorganisation), adjudant, sous-lieutenant le 30 novembre 1851, passé au 3e zouaves le 13 févrièr 1852 (formation), passé adjoint au trésorier du 2e zouaves le 26 février 1852, lieutenant le 24 mars 1855, retraité le 18 novembre 1857.

Vallambras François-Louis, né le 23 septembre 1809, à Esomes (Orne) : engagé volontaire aux chasseurs de la garde le 1er avril 1828, passé au 1er chasseurs d'Afrique le 4 octobre 1832, passé comme sergent aux zouaves le 25 mars 1836, sous-lieutenant le 21 juin 1840, lieutenant le 17 mars 1842, une blessure.

Vasseur François-Alexandre, né le 2 avril 1827, à Vaulx-sous-Laon (Aisne) : engagé volontaire au 22e léger le 7 avril 1845, sergent, passé aux zouaves le 27 janvier 1850, sergent fourrier, passé au 2e zouaves le 6 mars 1852 (formation), sergent-major, sous-lieutenant le 20 novembre 1855, lieutenant le 12 août 1861, capitaine le 30 septembre 1866, chevalier de la Légion d'Honneur le 16 juin 1855, retraité le 15 mai 1867, rappelé à l'activité le 16 septembre 1870, rentré dans ses foyers le 11 mars 1871. Deux blessures en Crimée.

Vergé Joseph, né le 13 novembre 1802, à Pamiers (Ariège) : jeune soldat de la classe de 1823, au 45e de ligne le 8 janvier 1824, sous-lieutenant aux zouaves le 1er novembre 1830, lieutenant le 9 avril 1833, capitaine le 25 avril 1836, chevalier de la Légion d'Honneur du 21 juin 1840, passé au 9e de ligne le 3 octobre 1840.

Vidalene Victor-Médéric, né le 6 juin 1818, à Reims : engagé volontaire aux zouaves le 24 juin 1843, sergent-major, sous-lieutenant le 24 décembre 1849, passé au 2e zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 19 octobre 1854, prisonnier de guerre à Sébastopol le 18 juin 1855, rentré par cartel d'échange le 9 août 1855, capitaine le 8 octobre 1856, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juin 1856, passé à la 1re compagnie de fusiliers de discipline le 21 mai 1859. Algérie ; Crimée, une blessure.

De Viel-Castel Charles-Joseph, né le 13 septembre 1806, à Sarlat (Dordogne) : sous-lieutenant au 17e léger le 1er octobre 1826, sortant de Saint-Cyr, lieutenant le 25 juillet 1831, adjoint au trésorier, capitaine le 26 avril 1837, passé aux zouaves le 20 juillet 1838, passé dans l'intendance le 21 juin 1840. Une blessure.

Villaret de Joyeuse, né le 25 janvier 1826, à Paris : sous-lieutenant au 1er de ligne le 1er octobre 1845, sortant

de Saint-Cyr, démissionnaire le 6 novembre 1849, engagé volontaire *le même jour* aux zouaves, sergent, passé au 3[e] zouaves le 4 mars 1852 (formation), sous-lieutenant le 30 décembre 1852, lieutenant le 24 mars 1855, chevalier de la Légion d'Honneur du *21 mars 1855, passé au 29[e] de ligne le 20 avril 1858.* Algérie, une blessure; Crimée, trois blessures.

Vincent Jean-François, né le 30 avril 1809, à Paris: engagé volontaire aux zouaves le 8 mars 1844, adjudant, passé au 3[e] zouaves le 28 février 1852 (formation), sous-lieutenant le 19 février 1852, passé au 49[e] de ligne le 24 novembre 1852.

Vogel Jean-François, né le 7 février 1821, à Bouxwiller (Bas-Rhin) : 4 ans de service au 10[e] de ligne, rengagé aux zouaves le 26 mars 1846, adjudant, sous-lieutenant le 30 décembre 1854, passé au 3[e] zouaves le 13 février 1852 (formation), lieutenant le 24 mars 1855, capitaine le 15 juillet 1859, chevalier de la Légion d'Honneur du 16 juillet 1852, passé au 52[e] de ligne le 11 janvier 1860, passé dans l'état-major des places en 1862 et tué d'une balle dans le côté droit en défendant contre les Allemands la citadelle d'Amiens dont il avait le commandement, le 29 novembre 1870. Un monument lui a été élevé le 23 septembre 1888, par souscription publique, dans le cimetière de la Madeleine, à Amiens. Algérie, une blessure ; Crimée, une blessure ; Italie.

Vorgère Louis-Adrien, né le 25 août 1824, à Ouques (Loir et Cher) : engagé volontaire aux zouaves le 6 octobre 1842, sergent, passé au 1[er] zouaves le 6 mars 1852 (formation), adjudant, sous-lieutenant le 24 mars 1855, lieutenant le 16 février 1856, passé au 5[e] de ligne le 24 décembre 1857, Algérie ; Crimée, 3 blessures.

APPENDICE N° 5

Liste des Ministres de la Guerre, des Généraux en Chef de l'armée d'Afrique et des Gouverneurs Généraux de l'Algérie, ayant été en fonctions pendant la période de 1830 à 1852.

MINISTRES DE LA GUERRE

Comte de Ghaisnes de Bourmont, lieutenant-général, 8 août 1829, (maréchal de France en juillet 1830).

Comte Gérard, lieutenant-général, 11 août 1830, (maréchal de France le 17 août 1830).

Soult, duc de Dalmatie, maréchal de France, 17 novembre 1830.

Comte Gérard, maréchal de France, 18 juillet 1834, (pour la 2e fois).

Baron Bernard, lieutenant-général, 10 novembre 1834.

Marquis Maison, maréchal de France, 30 avril 1835.

Baron Bernard, lieutenant-général, 19 septembre 1836, (pour la 2e fois).

Schneider, lieutenant-général, 12 mai 1839.

de Cubières, lieutenant-genéral, 1er mars 1840.

Soult, duc de Dalmatie, maréchal de France, 29 octobre 1840, (pour la 2e fois).

Moline comte de Saint-Yon, lieutenant-général, 10 novembre 1845.

Baron Trezel, lieutenant-général, 9 mai 1847.

Baron Subervic, lieutenant-général, 25 février 1848.

Cavaignac, général de division, 17 mai 1848.

Juchault de La Moricière, général de division, 28 juin 1848.

Rulhières, général de division, 20 décembre 1848.

Comte d'Hautpoul, général de division, 31 octobre 1849.

Comte de Schramm, général de division, 22 octobre 1850.

Comte Regnault de Saint-Jean d'Angely, général de division 9 janvier 1851, (maréchal de France).

Comte Randon, général de division, 24 janvier 1851, (maréchal de France le 10 mars 1856).

Leroy de Saint-Arnaud, général de division, 26 octobre 1851, (maréchal de France, le 2 décembre 1852).

GÉNÉRAUX EN CHEF DE L'ARMÉE D'AFRIQUE

Comte de GHAISNE DE BOURMONT, lieutenant-général, 11 avril 1830.

Comte CLAUZEL, lieutenant-général, 12 août 1830.

Baron BERTHEZÈNE, lieutenant-général, 31 janvier 1831.

SAVARY, duc de ROVIGO, lieutenant-général, 6 décembre 1831.

AVIZARD, maréchal de camp, 3 mars 1833 (par intérim).

Baron VOIROL, lieutenant-général, 29 avril 1833 (par intérim).

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

DROUET comte D'ERLON, lieutenant-général, 27 juillet 1834.

Comte CLAUZEL, maréchal de France, 8 juillet 1835.

Baron RAPATEL, lieutenant-général, 13 janvier 1837 (par intérim).

Comte DENYS DE DAMRÉMONT, lieutenant-général, 12 février 1837.

DE NÉGRIER, lieutenant-général, octobre 1837 (par intérim).

Comte VALÉE, maréchal de France, 1er décembre 1837.

Comte DE SCHRAMM, lieutenant-général, janvier 1841, (par intérim).

BUGEAUD DE LA PICONNERIE, lieutenant-général, 29 décembre 1840, (duc d'Isly en 1844).

JUCHAULT DE LA MORICIÈRE, lieutenant-général, 15 novembre 1844 et 24 août 1845, (pas intérim).

DE BAR, lieutenant-général, 16 juillet 1846, (par intérim).

BEDEAU, lieutenant-général, juillet 1847, (par intérim).

D'ORLÉANS, duc D'AUMALE, lieutenant-général, 11 septembre 1847.

CAVAIGNAC, général de brigade, 24 février 1848.

CHANGARNIER, général de division, 29 avril 1848 (par intérim).

CHARON, général de division, 9 septembre 1848.

Comte D'HAUTPOUL, général de division, 22 octobre 1850, (à titre temporaire).

PÉLISSIER, général de division, 25 avril et 10 mai 1851, (par intérim).

Comte RANDON, général de division, 11 décembre 1851.

APPENDICE N° 6

Liste des Généraux ayant commandé les provinces.

PROVINCE D'ALGER

Commandement rattaché au Gouvernement.

PROVINCE D'ORAN

Comte DENYS DE DAMRÉMONT (du 16 décembre 1830 au 6 février 1831).

DE FAUDOAS (intérim, avril 1831).

BOYER (14 septembre 1831).

DESMICHELS (23 avril 1833).

Baron TRÉZEL (3 avril 1835).

Baron D'ARLANGES (12 juillet 1835).

Baron DE LÉTANG (10 août 1836 au 13 janvier 1837).

Comte DENYS DE DAMRÉMONT (1836, n'a pas rejoint).

DE BROSSARD (13 janvier 1837).

BUGEAUD DE LA PICONNERIE (du 5 avril au 6 décembre 1837).

AUVRAY (6 décembre 1837).

Baron DE RAPATEL (25 janvier 1838).

DE GUÉCHÉNEUC (1er septembre 1838).

JUCHAULT DE LA MORICIÈRE (du 20 août 1840 au 12 janvier 1848).

LE PAYS DE BOURJOLLY (intérim en 1845).

PÉLISSIER (juillet 1848 à 1853).

PROVINCE DE CONSTANTINE

RULHIÈRES (1837).

BERNELLE (1837-1838).

DE NÉGRIER (1838).

DE GALBOIS (1838-1841).

DE NÉGRIER (1841-1842).

BARAGUEY D'HILLIERS (1842-1843).

D'ORLÉANS duc D'AUMALE (1843-1844).

BEDEAU (1844 à 1848).

HERBILLON (1848-1850).

LEROY DE SAINT-ARNAUD (1850-1851).

DE SALLES (1851).

DE MAC-MAHON (1851-1854).

TARIF

DE LA SOLDE & DES AUTRES PRESTATIONS

attribuées au

RÉGIMENT DE ZOUAVES



OF

GRADES		SOLDE DE PRÉSE[illegible] PAR AN	PAR MOIS	PAR
		fr. c.	fr. c.m.	fr.
Colonel.	Pendant la première année de service dans le même grade au régiment.	5.000	416.66 6	13.
	Après la 1re année de service.	5.075	422.91 6	14.
	» 2e » »	5.000	429.16 6	14.
	» 3e » »	5.225	435.41 6	14.
	» 4e » »	5.300	441.66 6	14.
	» 5e » »	5.375	447.91 6	14.
	» 6e » »	5.450	454.16 6	15.1
	» 7e » »	5.525	460.41 6	15.
	» 8e » »	5.600	466.66 6	15.
Lieutenant-Colonel	Pendant la première année de service dans le même grade au régiment.	4.300	358.33 3	11.
	Après la 1re année.	4.375	364.58 3	12.1
	» 2e »	4.450	370.83 3	12.
	» 3e »	4.525	377.08 3	12.5
	» 4e »	4.600	383.33 3	12.7
	» 5e »	4.675	389.58 3	12.9
	» 6e »	4.750	395.83 3	13.1
	» 7e »	4.825	4 2.08 3	13.4
	» 8e »	4.900	408.33 3	13.6
Chef de Bataillon & Major	Pendant la première année de service dans le même grade au régiment.	3.600	300.00 0	10.0
	Après la 1re année	3.675	306.25 0	10 2
	» 2e »	3.750	312.50 0	10.
	» 3e »	3.825	318.75 0	10.

IERS

SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR				Nombre de rations de fourrage en nature par jour	OBSERVATIONS
EN CONGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	EN CAPTIVITÉ		
fr c.m.	fr.c.m.	fr.c.m.	fr.c.m.		NOTA. — L'augmentation progressive de solde attribuée à l'ancienneté n'est dûe qu'aux *officiers français.*
6.94 4	10.88 8	3.94 4			(a) La moitié de la solde affectée à la dernière classe du grade.
7.04 8	11.09 7	4.04 8			
7.15 2	11.30 5	4.15 2			
7.25 6	11.51 3	4.25 6			
7.36 1	11.72 2	4.36 1	6 94 4	3	
7.46 5	11.93 0	4.46 5			
7.56 9	12.13 8	4.56 9			
7.67 3	12.34 7	4.67 3			
7.77 7	12.55 5	4.77 7			
5.97 2	8.94 4	2.97 2			
6.07 6	9.15 2	3.07 6			
6.18 0	9.36 1	3.18 0			
6.28 4	9.55 9	3.28 4			
6.38 8	9.77 7	3.38 8	5.97 2	3	
6.49 3	9.98 6	3.48 3			
6.59 7	10.19 4	3.59 7			
6.70 1	10.40 2	3.70 1			
6.80 5	10.61 1	3.80 5			
5.00 0	7.00 0	2.00 0			
5.10 4	7.20 8	2.10 4	5.00 0	2	
5.20 8	7.41 6	2.20 8			
5.31 2	7.62 6	2.31 2			

OFI

GRADES			SOLDE DE PSÉSENC PAR AN	PAR MOIS	PAR JO
État-Major	Chef de Bataillon et Major	Après la 4e année de service dans le même grade au régiment...	fr. c. 3.900	fr. c.m. 325.00 0	fr.c.i 10.83
		Après la 5e annnée	3.975	331.25 0	11.04
		« 6e »	4.050	337.50 0	11.25
		« 7e »	4.125	343.75 »	11.45
		« 8e »	4.200	350.00 »	11.66
État-Major	Adjudant-Major		»	»	»
	Trésorier		»	»	»
	Officier d'habillement.		«	»	»
	Adjoint au Trésorier		»	»	»
	Porte drapeau		»	»	»
Compagnies	Capitaine de 1re Classe	Pendant la 1re année de service dans le même grade au régiment	2.400	200.00 0	6.66
		Après la 1re année	2.550	212.50 0	7.08
		» 2e »	2.625	218.75 0	7.29 1
		» 3e »	2.700	225.00 0	7.50 0
		» 4e »	2.775	231.25 0	7.70 8
		» 5e »	2.850	237.50 0	7.91 6
		» 6e »	2.925	243.75 0	8.12 5
		» 7e »	3.000	250.00 0	8.33 3
		» 8e »	2.475	206.25 0	6.87 5

:ERS

OLDE D'ABSENCE PAR JOUR				Nombre de rations de fourrage en nature par jour	OBSERVATIONS
I CONGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	EN CAPTIVITÉ		
r.c.m.	fr.c.m.	fr.c.m.			
5.41 6	7.83 8	2.41 6			
5.52 0	8.04 1	2.52 0			
5.62 5	8.25 0	2.02 5	5.00 0		
5.72 9	8.45 8	2.72 9			
5.83 3	8.66 6	2.83 3			
»	»	»	(a)	1	(a) La solde de capitaine de 2e classe, ou celle de 1re classe, si ils y ont droit par leur ancienneté dans ce grade.
»	»	»	(a)		
»	»	»	(a)		
»	»	»			La solde de son grade.
»	»	»	(a)		La solde de son grade augmentée de 50 francs.
3.33 3	4.66 6	1.33 3			
3.54 1	5.08 3	1.54 1			
3.64 5	5.29 1	1.64 5			
3.75 0	5.50 0	1.75 0			
3.85 4	5.70 8	1.85 4	2.76 7	(b)	(b) Les 9 plus anciens capitaines de compagnie du régiment ont droit aux fourrages sur le pied d'une ration par jour.
3 95 8	5.91 6	1.95 8			
4.06 2	6.12 5	2.06 2			
4.16 6	6.33 3	2.16 6			
3.43 7	4.87 5	1.43 7			

OF…

GRADES			SOLDE DE PRÉSEN… PAR AN	PAR MOIS	PAR J…
			fr. c.	f. c. m.	f. c.
Compagnies.	Capitaine de 2e Classe	Pendant la 1re année de service dans le même grade au régiment	2.400	166.66 6	5.5
		Après la 1re année	2.075	172.91 6	5.7
		» 2e »	2.150	179.16 6	5.9
		» 3e »	2.225	185.41 6	6.1
		» 4e »	2.300	191.66 6	6.3
		» 5e »	2.375	197.91 6	6.5
		» 6e »	2.450	201.16 6	6.8
		» 7e »	2.525	210.41 6	7.0
		» 8e »	2.600	216.66 6	7.2
	Lieutenant de 1re Classe	Pendant la 1re année de service dans le même grade au régiment	1.600	133.33 3	4.4
		Après la 1re année.	1,650	137.50 0	4.5
		» 2e »	1.700	141.66 6	4.7
		» 3e »	1.750	145.83 3	4.8
		» 4e »	1.800	150.00 0	5.0
		» 5e »	1.850	154.16	5.1
		» 6e »	1.900	158.33 3	5.2
		» 7e »	1.950	162.50 0	5.4
		» 8e »	2.000	166.06 6	5.5
	Lieutenant de 2e Classe	Pendant la 1re année de service dans le même grade au régiment	1.450	120.83 3	4.0
		Après la 1re année	1.500	125.00 0	4.1
		» 2e »	1.550	129.16 6	4.3

IERS

SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR				Nombre de rations de fourrage en nature par jour	OBSERVATIONS
EN CONGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	EN CAPTIVITÉ		
f.c.m.	f.c.m.	fr.c.m.			
2.77 7	3.55 5	0.77 7	2.77 7	(B)	
2.88 1	3.76 3	0.88 1			
2.98 6	3.97 2	0.98 0			
3.09 0	4.18 0	1.09 0			
3.19 4	4.38 8	1.19 4			
3.29 8	4.59 7	1.29 8			
3.40 2	4.80 5	1.40 2			
3.50 6	5.01 3	1.50 6			
3.61 1	5.22 2	1.61 1			
2.22 2	2.91 4	0.72 2	2.01 3		
2.29 1	3.08 3	0.79 1			
2.36 1	3.25 2	0.86 1			
2.43 0	3.36 1	0.83 0			
2.50 0	3.50 0	1.00 0			
2.56 9	3.63 8	1.06 9			
2.63 8	3.77 7	1.13 8			
2.70 8	3.91 6	1.20 8			
2.77 7	4.05 5	1.27 7			
2.01 3	2.52 7	0.51 3	2.01 3		
2.08 5	2.66 6	0.58 3			
2.15 2	2.80 5	0.65 2			

OFF

GRADES			SOLDE DE PRÉSENC		
			PAR AN	PAR MOIS	PAR JOU
			fr. c.	fr. c.m.	fr. c.m
Compagnies	Lieutenant de 2e classe	Après la 3e année de service dans le même grade au régiment . .	1.600	133.33 3	4.44 4
		Après la 4e année.	1.650	137.50 0	4.58 3
		» 5e »	1.700	141.66 6	4.11 2
		» 6e »	1.750	145.83 3	4.86 1
		» 7e »	1.800	150.00 0	5.00 0
		» 8e »	1.850	154.16 6	5.13 8
	Sous-Lieutenants	Pendant la 1re année de service dans le même grade au régiment	1.350	112.50 0	3.75 0
		Après la 1e année.	1.400	116.66 0	3.88 0
		» 2e »	1.450	120.83 3	4.02 7
		» 3e »	1.500	125.00 0	4.16 6
		» 4e »	1.550	129.16 6	4.30 5
		» 5e »	1.600	133.33 3	4.44 4
		» 6e »	1.650	137.50 0	4.58 3
		» 7e »	1.700	141.66 6	4.72 2
		» 8e »	1.750	145.83 3	4.86 1

IERS

SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR				Nombre de rations de fourrage en nature par jour	OBSERVATIONS
N CONGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	EN CAPTIVITÉ		
fr.c.m.	fr.c.m.	fr.c.m.			
2.22 2	2.94 4	0.72 2			
2.29 1	3.08 3	0.73 2			
2.36 1	3.22 2	0.86 1	2.01 8	(B)	
2.43 0	3.36 1	0.93 0			
2.50 0	3.50 0	1.00 0			
2.56 9	3.63 8	1.06 9			
1.87 5	2.50 0	0.62 5			Le sous-lieutenant qui est promu lieutenant continue de recevoir la solde dont il jouissait comme sous-lieutenant si par suite des augmentations annuelles qu'il a obtenues successivement, elle est devenue supérieure à la solde de son nouveau grade.
1.94 4	2.63 8	0.69 4			
2.01 3	2.77 7	0.76 3			
2.08 3	2.91 6	0.83 3			
2.15 2	3.05 5	0.90 2	1.87 5		
2.22 2	3.19 4	0.97 2			
2.29 1	3.33 3	1.04 1			
2.36 1	3.47 2	1.11 1			
2.43 0	3.61 1	1.18 0			

SOUS - O]

	GRADES		SOLDE DE PRÉSENC[E]		
			avec vivres de campagne ou sans vivres	en station avec le pain seulement	en marc[he] en détach[e]ment ave[c] le pain
			fr. c.	fr. c.m.	fr. c.m
Petit État-Major.	Adjudant sous-officier	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	1.880	2.030	2.880
		Après deux années de service .	2.380	2.530	3.380
	Tambour-major	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.980	1.130	1.380
		Après deux années de service .	1.880	2.030	2.880
	Caporal tambour ou clairon	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.530	0.680	0.780
		Après deux années de service .	0.720	0.870	1.070
	Caporal sapeur	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0,460	0.610	0.710
		Après deux années de service .	0.700	0,850	1.050
	Sapeur		0.360	0.510	0.610
	Musicien soldat		0.310	0.460	0.560
	Maître ouvrier	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.600	0 750	0.950
		Après deux années de service .	0.980	1.130	1.380
Compagnies	Sergent-major	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.980	1.130	1.380
		Après deux années de service .	1.880	2.030	2.880

ICIERS

…LDE D'ABSENCE PAR JOUR			MASSE INDIVIDUELLE		OBSERVATIONS
EN …NGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	Première mise	Prime journalière d'entretien	
c.m.	fr.c.m.	fr.c.m.			
.800	0.533	0.266			
.050	1.030	0.516			(A) Les fixations portées dans ces colonnes ne sont applicables qu'en cas de séjour ou de marche dans l'intérieur du royaume.
.300					
.800	0.530	0.266			
.120	0.100				(B) Les sous-officiers nommés adjudants, ont droit à un supplément de première mise de 140 francs et les caporaux promus au grade de sous-officier, à un complément de 1re mise de 22 francs.
.210	0.100				
.150			140 francs pour les sous-officiers		
.260					
.075					
050					
.210			118 francs pour les caporaux et soldats.		
.300					
300			fr.c.m.		
800	0.530		0.250		

SOUS - O:

GRADES			SOLDE DE PRÉSENC		
			avec vivres de campagne ou sans vivres	en station avec le pain seulement	en marc en détach ment av le pain
			fr.c.m.	fr.c.m.	fr.c.m
Compagnies	Sergent et fourrier	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.600	0.750	0.950
		Après deux années de service .	0.980	1.130	1.380
	Caporal	Pendant les deux premières années de service dans le même emploi au régiment . . .	0.410	0.560	0.660
		Après deux années de service .	0.600	0.750	0.950
	Soldat	de 1re classe	0.360	0.510	0.610
		de 2e classe.	0.310	0.460	0.560
	Tambour ou clairon		0.360	0.510	0.610
	Enfant de troupe	à l'âge de 14 ans.	0.310	0.460	0.560
		avant l'âge de 14 ans	0.100	0.250	0.450

Les officiers ont droit a l'indemnité de logement ou d'ameublement, dont les autres corps jouissent en Algérie.

Les sous-officiers, caporaux, soldats, tambours et enfants de troupe âgés de 14 ans, reçoivent, avec la solde, un supplément de 5 centimes par journée de présence ou d'absence légale passée en Algérie.

Les militaires chargés de la conduite des cantines d'ambulance ont droit au supplément de solde ci-après, savoir :

Le conducteur en chef. . . . . . 20 centimes par jour.

Les conducteurs ordinaires . . . . 10 — —

FICIERS

SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR			MASSE INDIVIDUELLE		OBSERVATIONS
EN CONGÉ	A L'HOPITAL	à l'hôpital étant en congé avec solde	Première mise (B)	Prime journalière d'entretien	
f.c.m.	f.c.m.				
0.210					
0.300					
0.120					
0.210					
0.075					
0.050					
0.055	0.100				ou la solde de tambour ou clairon s'il fait titulairement le service.

La masse d'entretien des mulets de bât (équipages régimentaires), est fixée à 34 francs par mulet et par an, ou 09 c. 315 m. par jour.

Sont applicables au régiment de zouaves, dans les circonstances prévues par le règlement, les diverses allocations attribuées aux régiments d'infanterie de ligne et légère par les tableaux n°s 39, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 du tarif du 5 décembre 1840.

HAUT

Haute-paie pour ancienneté de service.	Aux sous-officiers, caporaux et soldats français. . .
	Aux sous-officiers, caporaux et soldats indigènes . .
Haute-paie	Au tambour-major. . . . .
	Au caporal-sapeur et aux sapeurs. . . . . .

INDEMNITÉS POU

GRADES ET EMPLOIS		FIXATION		
		PAR AN	PAR MOIS	PAR JOU
		frs.	fr. c.m.	fr.c.m
Major		450	37 50 0	1 25 0
Officier d'habillement		550	45 83 3	1 52 7
Trésorier.		3200	266 66 6	8 08 8
Officier payeur détaché	Avec 1 bataillon	800	66 66 6	2 22 2
	Avec 2 bataillons.	1700	141 66 6	4 72 2
	Avec 3 bataillons.	2050	170 83 3	5 69 4
Retenues à faire au Trésorier	Pour 1 bataillon détaché . . .	400	33 33 3	1 11 1
	Pour 2 bataillons détachés . .	800	66 66 6	2 22 2
	Pour 3 bataillons détachés . .	1000	83 33 3	2 77 7

…ES

même que dans les régiments d'infanterie de ligne et légère.
…que période de trois années consécutives de service donne droit à un demi-chevro… …t la haute-paie est fixée à trois centimes par jour payable avec la solde.
même que dans les régiments d'infanterie de ligne et légère.

…AIS DE BUREAUX

OBSERVATIONS
…TA. — La nomenclature qui fait suite au tableau n° 42 du tarif du 5 décembre 1840, est applicable au Régiment de zouaves.
Il n'est point fait d'allocation particulière de frais de bureau pour un détachement moindre d'un bataillon, dans ce cas le trésorier ou l'officier payeur doit pourvoir à la dépense sur son abonnement, sans qu'il n'y ait lieu à aucune allocation supplémentaire. L'officier payeur est tenu de subvenir aux frais de bureau qu'entraine le service des officiers remplissant temporairement les fonctions de major et d'officier d'habillement.

MASSE GÉNÉRALE D'ENTRETIEN

ARME	ALLOCATIONS ANNUELLES			OBSERVATION
	1re PORTION	2e PORTION	TOTAL	
Régiment de zouaves à trois bataillons composés chacun de 9 compagnies	9 f. 000	(c) 6 f. 75	15 f. 75	(c) 250 francs par comp gnie, non compris compagnie hors-ra qui ne participe poin cette allocation.

Paris, le 6 novembre 1842,

Le Président du Conseil, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,
Signé : Maréchal Duc de Dalmatie.

Approuvé :
Signé : Louis-Philippe.

Par le Roi :

Le Président du Conseil, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,
Signé : Maréchal Duc de Dalmatie.

APPENDICE N° 8

Liste des Ouvrages consultés.

d'Ault-Duménil. — Relation de l'expédition d'Afrique en 1830.

Duc d'Aumale. — Les zouaves et les chasseurs à pied.

Bellemare. — Abd-el-Kader.

Berbrugger. — Algérie historique, pittoresque et monumentale.

Capitaine Blanc. — Généraux et soldats d'Afrique.

id. — Souvenirs d'un vieux zouave.

Ch. Bocher. — Le siège de Zaatcha (revue des deux mondes, avril 1851).

G. Boissière. — L'Algérie romaine.

Comte de Castellane. — Souvenirs de la vie militaire en Afrique.

Comte Cavaignac. — De la régence d'Alger-Paris, 1839.

P. Christian. — L'Afrique française, l'empire du Maroc et les déserts du Sahara.
M. Christian. — La nouvelle France, souvenirs de l'Algérie et du Maroc.
Comte Descoubès. — Historique du régiment de zouaves.
Capitaine C. Devaux. — Les Kebaïles du Djerdjera.
F. Ducuing. — La guerre de montagne (revue des deux mondes, avril 1851).
Capitaine Dupin. — Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la Smala d'Abd-el-Kader.
R. Fillias. — Histoire de la conquête et civilisation de l'Algérie.
M. Franque. — Lois de l'Algérie.
Léon Galibert. — L'Algérie ancienne et moderne.
Comte H. d'Ideville. — Le Maréchal Bugeaud.
Dr Félix Jacquot. — Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien en avril et mai 1847.
E. Keller. — Le général de La Moricière.
Désiré Lacroix. — Histoire anecdotique du drapeau français.
J. Ladimir. — Les guerres d'Afrique — Paris, 1858.
Général Comte de Martinprey. — Souvenirs d'un officier d'Etat-Major.
Lt.-colonel de Montagnac. — Lettres d'un soldat.
Duc d'Orléans. — Les campagnes de l'Armée d'Afrique (1835-1839).
Comte Pélissier. — Les Annales algériennes.
L. Piesse. — Itinéraire de l'Algérie.
Maréchal Randon. — Mémoires.
Léon Roches. — Trente-deux ans à travers l'Islam.
Camille Rousset. — Les commencements d'une conquête. (Revue des deux mondes 1886-1887).
Camille Rousset. — La conquête de l'Algérie. (Revue des deux mondes 1887-1888).
Maréchal de Saint-Arnaud. — Lettres,
Sainte-Beuve. — Portrait du maréchal de Saint-Arnaud.
Maurice Wahl. — L'Algérie.

Colonel WALSIN-ESTERHAZY. — Notice historique sur le Maghzen d'Oran.
Général YUSUF. — De la guerre en Afrique.
Archives diverses.
Bulletin des lois.
Bulletins de la Société de Géographie, d'Archéologie de la province d'Oran.
Journal militaire officiel (édition non refondue).
L'Echo d'Oran, depuis le 5 octobre 1844 (n° 1) jusqu'en 1852.
Le magasin pittoresque.
Le moniteur Algérien, — Journal officiel de l'Algérie (années 1850, 1851, 1852).
Recueil des actes du Gouvernement général de l'Algérie.
MINISTÈRE DE LA GUERRE. — Tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie (à partir de 1838).



TABLE DES MATIÈRES

Rambervillers (Vosges) — Imp. Risser.

This book is a preservation photocopy.
It was produced on Hammermill Laser Print natural white,
a 60 # book weight acid-free archival paper
which meets the requirements of
ANSI/NISO Z39.48-1992 (permanence of paper)

Preservation photocopying and binding
by
Acme Bookbinding
Charlestown, Massachusetts

1995